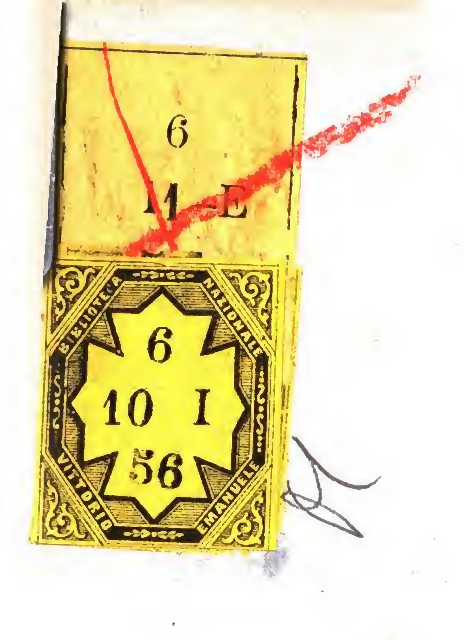



6
M E
BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
10 I
56

Offert au Révérend Père Laureas
Pénitencier françois par la Communauté
de Notre Dame de Charité de Marseille,
seizième Monastère de l'Institut —
primitif du R. P. Eudes. 25 Avril
1843.

VIE

DU PÈRE JEAN EUDES.

APPROBATION.

HYACINTHE-LOUIS DE QUELEN, par la miséricorde divine et la grâce du saint Siége apostolique, archevêque de Paris, pair de France, etc.

Vu le rapport avantageux, qui, d'après l'examen que nous en avions ordonné, nous a été fait du livre intitulé : *Vie du Père Jean Eudes, missionnaire apostolique, instituteur de la congrégation de Jésus et Marie et de l'ordre de Notre-Dame de Charité*, 1 volume in-12; duquel rapport il résulte que cette vie n'est pas seulement celle d'un prêtre recommandable par ses vertus et sa piété, mais encore l'histoire de l'établissement d'une congrégation religieuse, laquelle, conjointement avec ce saint prêtre et depuis son institution, a rendu à l'Eglise de nombreux services et en rend encore : que cette vie d'ailleurs appartient à l'histoire ecclésiastique, et qu'enfin elle est désirée et attendue impatiemment par un grand nombre de personnes pieuses, nous en avons approuvé et approuvons la publication par ces présentes.

Donné à Paris, en notre Palais Archiépiscopal, sous le seing de notre vicaire-général, le sceau de nos armes, et le contreseing de notre secrétaire, le quinze février mil huit cent vingt-sept.

L'ECUY, *ancien abbé de Prémontré, vicaire-général.*

MOLINIER, *prêtre, pro-secrétaire.*

IMPRIMERIE D'AD. LE CLERE ET Ce.





Dequevauviller Sc

LE P. JEAN EUDES,

Instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie, et de l'ordre de N. D. de Charité.

VIE
DU P. JEAN EUDES,

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE,

INSTITUTEUR DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE

ET DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ;

OUVRAGE POSTHUME

DU PÈRE DE MONTIGNY,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

REVU ET PUBLIÉ PAR UN PRÊTRE DU CLERGÉ DE PARIS.







PARIS.

LIBRAIRIE D'ADRIEN LE CLERE ET C[ie],

QUAI DES AUGUSTINS, N° 35.

1827.

A MONSEIGNEUR

ALEXIS SAUSSOL,

ÉVÊQUE DE SÉEZ.



Monseigneur,

Vous avez des droits particuliers à l'hommage que j'ai l'honneur de vous faire de la Vie du P. Eudes. Né dans votre diocèse, ce saint prêtre, par ses vertus et ses oeuvres, en est devenu l'ornement, et le clergé de Séez, auquel il a appartenu et qu'il honore, auroit sujet de se plaindre, si j'adressois la Dédi-

cace de ce livre à un autre qu'à son premier pasteur. Quelque légitimes que soient ces motifs, ils n'ont pas été les seuls qui m'ont déterminé à vous offrir le fruit de mon travail. De tout temps, vous avez chéri les enfans du P. Eudes; une tendre amitié vous lioit à M. Hébert, dernier supérieur de leur maison de Paris. La mort de ce généreux confesseur de la foi n'a point affoibli votre bienveillance pour la congrégation qu'il gouvernoit avec tant de sagesse. Vous avez favorisé les efforts que les Eudistes ont faits pour rétablir leur société, et si cette utile institution sort un jour de ses ruines, si l'église de France en reçoit encore d'importans services, elle devra cet avantage à la protection de votre Grandeur. Ces

vertueux ecclésiastiques ont désiré que la Vie de leur pieux fondateur parût sous vos auspices, afin de vous donner un témoignage public de leur reconnois-sance. Ce voeu qu'ils m'ont souvent exprimé étoit trop d'accord avec mes intentions, pour que je ne me fisse pas un devoir de le remplir. J'ai saisi avec empressement l'occasion favorable qu'ils me présentoient d'offrir à votre Grandeur le tribut d'un respect qui lui appartient, non-seulement par le caractère sacré dont elle est revêtue, mais aussi par les services qu'elle n'a cessé de rendre à l'Eglise. Les élèves du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, qu'elle a guidés dans la route de la science et des vertus ecclé-siastiques, les fidèles qu'elle a affermis

par sa constance dans des temps malheureux, les peuples des diocèses qu'elle a administrés, enfin l'Église de Séez, objet constant de sa sollicitude paternelle, applaudiront à mon choix; ils y verront l'expression de leurs tendres et ineffaçables sentimens, et il ne me restera rien à désirer, si votre Grandeur, en me permettant de les partager, daigne agréer l'hommage de mes efforts et le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

L'ÉDITEUR.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.



Les vertus, les talens et les travaux du P. Eudes méritoient que son nom fût sauvé de l'oubli, et que son souvenir se conservât dans la mémoire des hommes.

Plusieurs des membres de la congrégation qui le reconnoît pour son instituteur ont été frappés de cette pensée, et se sont occupés de nous laisser le récit des actions de ce saint prêtre, remarquable, même dans le siècle de Louis XIV, si fécond en grands personnages. C'est à leurs soins que nous devons les Mémoires qui ont servi à la composition de cet ouvrage.

Le premier qui paroît avoir recueilli les traits de la vie du P. Eudes est M. Finel (1),

(1) Jacques Finel, né à Marchésieux, dans le diocèse de Coutances, vécut d'abord dans le siècle, et exerça, dans la ville de Carentan, la charge d'élu : c'étoit un office de judicature, dont les fonctions étoient de juger les procès relatifs aux im-

...

l'un des coopérateurs de ce saint homme. Sous le titre de *Verba dierum*, il donne beaucoup de particularités sur les commencemens de la congrégation des Eudistes et sur son fondateur; mais son travail est loin d'être complet, cet auteur étant mort en 1652. Je n'ai point vu son ouvrage, qui n'a jamais été imprimé.

Un second écrivain, M. Costil (1), prê-

positions. Il quitta le monde à l'âge de quarante-quatre ans, et, après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il s'associa au P. Eudes, et devint l'un de ses plus zélés collaborateurs. Jouissant d'une fortune honnête, il consacra une partie de ses revenus à la fondation du séminaire de Caen. Les missions l'occupèrent pendant plusieurs années. Il fut aussi chargé de la conduite des ordinands, des retraites des séculiers et de l'instruction des protestans. Il se fit surtout remarquer par sa dévotion envers la sainte Vierge, son mépris des choses de la terre et son attachement à sa congrégation. M. Finel ayant été envoyé à Coutances, en 1650, pour y établir le séminaire, il y mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, le 16 mars 1652, avec la réputation d'un ecclésiastique très-vertueux.

(1) M. Costil remplit, pendant long-temps, la place de directeur au séminaire d'Evreux. Il est

tre Eudiste, profita des matériaux laissés par M. Finel, des archives du séminaire de Caen, des mémoires et des dépositions qu'il recueillit de la bouche des contemporains du P. Eudes, pour en composer la Vie la plus étendue que nous ayons de ce saint prêtre. Il donna pour titre à son ouvrage : *Les Fleurs de la congrégation de Jésus et Marie, où l'on fait voir plus en détail les vertus de son saint instituteur, avec les caractères d'un grand nombre de sujets de la même congrégation qui se sont distingués de leurs frères par une piété plus éclatante.* Cet ouvrage, qui est resté manuscrit, porte le nom de Caen et la date de 1725. J'en ai entre les mains deux exemplaires, l'un qui m'est venu de Bretagne, l'autre qui m'a été envoyé de Normandie. Ils sont parfaitement semblables en tout : seulement le second est plus complet, et offre à la suite de la Vie du P. Eudes le pré-

auteur d'un petit ouvrage qui est estimé, et qui a pour titre : *Introductio ad sacram Scripturam et Compendium Historiæ ecclesiasticæ.* Il le publia en 1747. Ce livre a été depuis souvent réimprimé et beaucoup augmenté.

cis de l'histoire de plusieurs membres de sa congrégation ; ce qui ne se trouve point dans le manuscrit venu de Bretagne, qui porte à son titre : *Tome premier.*

L'ouvrage de M. Costil est précieux par le ton de simplicité et de sincérité qui y règne, et par les détails qu'il donne (1). Le style en est très-négligé; mais il rachète ce défaut par son exactitude à rapporter fidèlement les discours et les faits. Je m'estime heureux d'avoir pu consulter ce manuscrit.

A une époque plus rapprochée de nous, un troisième écrivain a aussi composé une Vie du P. Eudes : c'est le P. de Montigny (2),

(1) Il cite dans son ouvrage une Vie manuscrite du P. Eudes, par M. Harambure, l'un des premiers membres de la congrégation. Tout me porte à croire que cette Vie n'a jamais été publiée.

(2) Antoine de Montigny naquit à Vannes en Bretagne vers l'an 1694. Il paroît qu'il fit ses études dans sa ville natale, où les Jésuites avoient un beau collège. Après avoir achevé ses humanités, il entra dans leur compagnie, et fut préfet du collège de Tours, puis employé dans les missions en différentes provinces. Lors de la destruction de la Société de Jésus dans le royaume, il étoit procureur-général de la province de France.

ancien Jésuite breton. Après la destruction de la société, il consacra ses loisirs à ce travail, et laissa son manuscrit à sa famille, qui

Il fut, en cette qualité, cité par arrêt du parlement de Paris, et comparut devant des commissaires pour rendre compte des biens que la compagnie possédoit.

Attaché sincèrement à son état, le P. de Montigny fut vivement affligé de cette destruction; mais il se flattoit encore de voir son institut se rétablir, jusqu'au moment où Clément XIV le supprima par son bref du 21 juillet 1773. Ce coup inattendu navra le cœur du vénérable Jésuite, et lui causa une douleur amère qui l'accompagna jusqu'au tombeau.

Avant cette époque, il s'étoit retiré dans une campagne, au fond de la Basse-Bretagne, où une de ses nièces lui avoit offert un asile. Là il occupa ses loisirs à la composition d'ouvrages en faveur de la religion, qu'il voyoit attaquée, dès-lors, avec tant de fureur par l'impiété et le philosophisme. Effrayé des ravages que devoient produire ces funestes doctrines, tout à la fois antichrétiennes et antisociales, le P. de Montigny entretenoit souvent sa famille des malheurs et des châtimens qu'attireroit sur notre patrie ce déluge d'erreurs si pernicieuses. « La main de Dieu, » répétoit-il, s'appesantira sur la France : je ne

l'a encore en sa possession. J'ai sous les yeux cet ouvrage, qui a dû être écrit vers 1765.

» le verrai pas; mais vous en serez les témoins. » Puissiez-vous ne pas en être les victimes! » Sa famille regardoit ces discours comme l'expression de la peine qui consumoit ce vénérable vieillard. Hélas! sa prédiction ne s'est que trop exactement accomplie!

Les ouvrages que composa dans sa retraite le P. de Montigny forment 6 volumes in-4°, qui sont restés inédits. Nous en donnons ici le catalogue.

1° *Traité de la Vérité de la religion chrétienne*, en 2 volumes. C'est le premier et le plus important ouvrage de l'auteur. Un de ses amis se chargea de présenter le manuscrit à M. l'archevêque de Paris, et de le prier de vouloir bien l'examiner. M. de Beaumont, qui remplissoit alors ce siège, donna cette commission au célèbre M. Bergier, qui, étant trop occupé en ce moment, confia le manuscrit à la Sorbonne, et se reposa sur elle du soin de remplir les vues de M. l'archevêque. L'on conserve encore l'original de l'approbation que donna à cet ouvrage la Faculté de Théologie : elle le jugea digne de l'impression, en indiquant seulement la suppression à faire de deux ou trois phrases de peu d'importance.

2° Un volume *Sur la Soumission aux décisions de l'Église*.

3° Un volume contenant *des Dissertations et*

Je ferai connoître plus bas quel jugement il m'a semblé qu'on pourroit en porter.

Enfin un quatrième historien du P. Eudes est M. Beurier (1), prêtre de sa congréga-

l'examen de quelques faits rapportés par les historiens sacrés, des Controverses sur quelques passages difficiles des livres saints, et l'Explication de ces mêmes passages.

4° Un volume qui ne contient que des *Sermons* et *des Méditations* pour des retraites données à des communautés religieuses, genre de travail auquel il paroît que le P. de Montigny étoit souvent employé.

5° Enfin *la Vie du P. Jean Eudes*, dont il est question dans cette préface.

Il est à présumer que le même auteur avoit précédemment composé et donné au public quelques autres ouvrages; car le rédacteur janséniste des *Nouvelles Ecclésiastiques* parle plusieurs fois avec mépris de ses écrits et de sa personne. Un tel langage, au sujet d'un homme respectable, étoit bien digne de ce misérable libelliste.

Le P. de Montigny mourut à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans, le 7 mai 1782.

(1) Vincent-Toussaint Beurier, né à Vannes le 1er novembre 1715, donna, dès sa jeunesse, des marques d'une solide piété. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il exerça pendant quelque

tion. Dans une préface assez détaillée, il expose les motifs qui l'ont porté à entreprendre cet ouvrage : l'un étoit de répondre au désir des religieuses de Notre-Dame de Charité, qui souhaitoient vivement d'avoir la Vie de leur pieux instituteur; l'autre motif étoit le vœu exprimé par l'assemblée des Eudistes, tenue à Caen en 1777, afin de détruire l'effet d'un article assez injurieux, inséré dans les dernières éditions du *Dictionnaire de Moréri*, notamment dans celle de 1759, article dans lequel le P. Eudes est représenté comme un ambitieux et un visionnaire. Le travail de M. Beurier n'est autre

temps le ministère de la prédication dans sa ville natale. Admis ensuite dans la congrégation des Eudistes, il professa la théologie, devint supérieur du petit séminaire de Rennes, puis de la maison des Eudistes à Paris, et enfin, il se consacra presque exclusivement au travail des missions. M. de Beaumont, archevêque de Paris, le chargea de prêcher le jubilé à Saint-Sulpice en 1775. Les conférences de M. Beurier l'ont rendu célèbre : il fut l'objet de la haine des incrédules et des jansénistes, qui, plus d'une fois, le persécutèrent. Ce vertueux prêtre mourut à Blois le 2 novembre 1782, à l'âge de soixante-sept ans.

chose qu'une copie exacte du manuscrit du P. de Montigny, à l'exception de quelques traits, en petit nombre, qu'il y a ajoutés. Ordre des faits, style, discours, tout y est parfaitement semblable. Son manuscrit porte la date de 1778. Il est en la possession des Dames du Refuge de Paris, dites de Saint-Michel, et il n'a jamais été imprimé.

Le P. Eudes lui-même peut être compté au nombre de ses historiens. Ainsi que saint Ignace de Loyola, M. Le Nobletz et plusieurs autres grands serviteurs de Dieu, il écrivoit naïvement les grâces que le Seigneur lui accordoit, et les évènemens qui le concernoient lui-même ou qui intéressoient sa congrégation. Ce journal subsiste encore, et les Dames de Saint-Michel en ont une copie qu'elles ont bien voulu me communiquer avec le manuscrit de M. Beurier.

Quelques écrivains contemporains du P. Eudes ont fait mention de lui dans leurs ouvrages. Le célèbre Huet, évêque d'Avranches, semble être le premier qui ait donné au public des détails sur le pieux instituteur et sur ses congrégations. Il en parle deux fois dans son livre *des Origines*

de Caen, et autant dans celui qui a pour titre : *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. Ces détails paroissent avoir servi à Hermant, auteur de l'*Histoire des Ordres religieux*, pour composer le chap. XCVIII[e] de son ouvrage, qui traite de la congrégation des Eudistes, et le XCIX[e], dont l'*Histoire des religieuses de Notre-Dame de Charité* fait la matière. Le P. Héliot, auteur de l'*Histoire des Ordres monastiques*, a profité à son tour du travail d'Hermant, et a consacré aussi deux chapitres de son ouvrage aux Eudistes et aux filles du P. Eudes. Un petit Abrégé de la Vie du saint prêtre, imprimé à Tréguier en 1711, est tiré d'Hermant, et c'est aussi à ces mêmes sources que les auteurs de divers dictionnaires ont puisé, pour composer les articles plus ou moins longs qu'ils ont donnés de ce pieux personnage.

Cette nomenclature, qui n'est pas complète (1), suffit pour prouver que le P. Eu-

(1) L'on peut encore citer le P. d'Avrigny, qui, dans ses *Mémoires chronologiques*, à l'année 1666, parle du P. Eudes, et lui donne le titre de grand homme de bien.

des est bien connu, et que l'on a pu, pour composer son histoire, se procurer les matériaux les plus sûrs et les pièces les plus authentiques. Mais pourquoi cette histoire n'a-t-elle pas été plûs tôt publiée? Voici les raisons qu'en donne M. Beurier dans la préface qui se trouve en tête de son manuscrit:

« Les membres de la congrégation de » Jésus et Marie, dont le P. Eudes fut » l'instituteur, contens de s'édifier eux-mê» mes dans l'intérieur de leurs maisons par » la lecture des amples Mémoires qu'ils en » ont recueillis, n'ont point cherché à trans» mettre aux siècles à venir des évènemens » qui firent honneur au dix-septième; ils » ont mieux aimé s'employer à imiter ce » digne prêtre dans les exercices des mis» sions et des séminaires que d'en proposer » l'imitation aux autres. »

Dans un autre endroit de sa préface, il fait entendre que des membres de la congrégation de l'Oratoire ayant été injustes envers le P. Eudes, on ne pouvoit publier sa Vie sans les faire connoître et sans s'exposer à mécontenter leurs confrères. « Nous » donnons, dit-il, cette Vie avec d'autant

» moins d'appréhension, que nous pouvons
» le faire maintenant sans blesser la charité
» du prochain; ce qui eût été presque im-
» possible, si on l'eût donnée dans le temps
» qui suivit de près la mort de ce digne
» prêtre, et c'est là sans doute un des prin-
» cipaux motifs qui durent détourner nos
» confrères de la donner au public. »

Mais si M. Beurier n'avoit pas à craindre de déplaire aux Pères de l'Oratoire, en publiant son ouvrage, il avoit, pour l'arrêter, une autre raison non moins puissante, celle du silence commandé à cette époque par le gouvernement, sur le fait du jansénisme. Il étoit impossible de parler du P. Eudes sans faire connoître son horreur pour cette nouvelle secte; et M. Beurier, qui fut si souvent en butte aux persécutions des jansénistes, n'étoit pas homme à déguiser ou à taire sur ce point les sentimens de son fondateur; il est donc à présumer que cette raison l'aura lui-même empêché de donner son livre au public.

Ces motifs n'existent plus; aussi n'ont-ils pu m'arrêter dans le dessein que j'ai formé de livrer à l'impression la Vie du P. Eudes.

Encouragé dans cette entreprise par des personnes très-respectables, dont les désirs sont pour moi des ordres, je me suis occupé de choisir avec soin celui de tous les historiens du saint prêtre auquel je devois m'attacher de préférence. Mon choix s'est fixé sur l'ouvrage du P. de Montigny, et mon travail s'est souvent borné à le copier exactement; je ne me suis pas néanmoins tellement astreint à le suivre, que je n'aie cru devoir m'en écarter lorsqu'il m'a paru défectueux. Les défauts qui m'ont semblé les plus remarquables sont un style sec et diffus, un ton qui sent un peu l'amertume, lorsqu'il s'agit de la congrégation à laquelle avoit appartenu le P. Eudes; des digressions trop prolixes; enfin un langage tout différent pour la forme de celui du pieux personnage dont il écrit l'histoire. Il s'excuse de ce tort dans sa préface, en disant que celui du P. Eudes étoit suranné; mais à mon avis c'est cela même qui lui donne plus d'intérêt. On aime à retrouver le langage simple dans lequel s'est exprimé un serviteur de Dieu, et certes *Or sus, mesdames*, etc., de saint Vincent de Paul plaît

mille fois plus que les discours les mieux étudiés que l'on prêteroit à ce zélé protecteur des enfans abandonnés. J'ai donc cru devoir rendre au P. Eudes ce qui lui appartenoit, c'est-à-dire, ses discours et ses lettres; j'ai tiré ces morceaux de l'ouvrage de M. Costil, qui n'a pas eu la prétention de les refaire. Le même écrivain m'a également fourni plusieurs détails édifians qui ne se trouvent pas dans le manuscrit du P. de Montigny, ainsi que l'article assez étendu qui traite en particulier des vertus du saint prêtre.

Mon travail se termine par une nomenclature historique des établissemens de la congrégation des Eudistes et des supérieurs qui l'ont gouvernée. J'y joins une notice des fondations faites par les religieuses de Notre-Dame de Charité du Refuge.

En terminant cette préface, je proteste, pour obéir au décret d'Urbain VIII, que si, dans la vie du P. Eudes, je lui ai quelquefois donné le titre de saint, ce n'a été que dans le sens que ce mot désigne un personnage d'une piété éminente, sans prétendre prévenir le jugement de l'Église, à

laquelle je me fais gloire d'être entièrement soumis.

Puisse l'esprit de charité et de zèle qui anima autrefois le P. Eudes remplir tous ceux qui liront son histoire ! Puissent surtout les prêtres, excités par les exemples de cet homme apostolique, marcher sur ses traces, s'occuper de la sanctification des ames avec une constance semblable à la sienne, renouveler dans ces temps malheureux les merveilles qu'il a opérées dans l'exercice du saint ministère, et se persuader, par le récit des difficultés sans nombre qu'éprouva ce saint prêtre avant de réussir dans l'œuvre si utile des séminaires, que le bien ne s'est jamais fait sans peine dans l'Église de Dieu; qu'il faut de la patience, du courage et de la persévérance pour travailler avec succès à la gloire du Seigneur et au salut de ses frères! C'est le vœu bien sincère que forme l'éditeur, et la plus douce récompense qu'il puisse obtenir de son travail.

VIE

DU PÈRE JEAN EUDES.

LIVRE PREMIER.

La Providence, toujours attentive aux besoins des fidèles, a, depuis l'établissement de l'Église, suscité, dans tous les temps, des hommes apostoliques, qui, par leurs vertus et leurs travaux, ont affermi la foi dans les contrées assez heureuses pour les posséder, et ont laissé après eux des traces profondes de leurs efforts et de leurs succès. De tous les hommes de ce caractère, qui parurent dans le dix-septième siècle, il en est peu de comparables au grand serviteur de Dieu dont j'entreprends d'écrire la vie. La pureté de ses vues, l'ardeur de son zèle, son habileté à former des ouvriers pour le champ du père de famille, cette simplicité chrétienne qu'il sut si parfaitement allier avec la vraie prudence, cette force d'ame qui le soutint au milieu des traverses et des contradictions dont sa carrière fut semée, cet amour du bien si actif, si persévérant, et que tous les obstacles ne purent ni arrêter ni affoiblir; en un mot, les exemples de perfection qu'il a donnés, doivent le faire regarder

comme un homme extraordinaire que le Seigneur a placé dans son Église pour faire honorer le sacerdoce, et ranimer dans plusieurs de nos provinces la vraie foi, qui par le malheur des temps ne s'étoit que trop affoiblie.

Si les parens de Jean Eudes ne furent pas distingués par leur naissance, ils se rendirent au moins respectables par leurs vertus. Son père, nommé Isaac, avoit reçu de l'éducation, et s'étoit, dans sa jeunesse, destiné au service des autels. Il se préparoit dans la retraite à recevoir les ordres, lorsqu'il apprit que tous ses frères, attaqués de la peste, avoient péri par cette cruelle maladie. Ce triste évènement, en changeant sa situation, changea aussi ses desseins, et le détermina à embrasser l'état du mariage; mais, fidèle à l'esprit de sa première vocation, il contracta la sainte habitude de réciter chaque jour le bréviaire, habitude qu'il conserva toute sa vie. Il choisit pour épouse une fille vertueuse nommée Marthe Corbin, personne d'un esprit solide, d'un caractère décidé, et qui savoit, ainsi que son mari, si bien inspirer de la retenue aux libertins, que ceux-ci n'osoient, en leur présence, se permettre rien qui fût contraire à la modestie, quoique la licence fût extrême dans ces temps malheureux, où les guerres civiles causées par le calvinisme étoient à peine terminées.

Isaac Eudes et son épouse étoient unis déjà depuis plusieurs années, et n'avoient point encore de fruit de leur union. Pour faire cesser cette privation qui les affligeoit, ils eurent recours à la

prière, et s'engagèrent par vœu à aller en pélerinage à Notre-Dame de Recouvrance, chapelle située près de Tourailles, dans le diocèse de Séez. Dieu voulut sans doute récompenser leur foi, en accomplissant leurs désirs. Dès que Marthe s'aperçut que leur prière avoit été exaucée, elle s'empressa d'aller avec son époux acquitter sa promesse, et consacrer son fruit à Jésus et à Marie. Elle devint bientôt mère d'un fils, qui fut le vénérable prêtre dont les actions font la matière de cet ouvrage. Cet enfant de bénédiction vint au monde le 14 novembre 1601, à Mézerai, village de la paroisse de Rie (1), où son père exerçoit la profession de chirurgien. On lui donna le nom de Jean au baptême, qui lui fut administré quatre jours après sa naissance. Il fut l'aîné d'une nombreuse famille; car ses parens eurent deux autres fils, et quatre filles qui s'engagèrent toutes dans le mariage. Le second de leurs fils fut le célèbre François Eudes, surnommé de Mézerai, auteur de plusieurs ouvrages; il devint historiographe de France,

(1) Cette paroisse est à deux lieues d'Argentan, dans le diocèse de Séez, en Basse-Normandie. Au moment où j'écris, la famille du P. Eudes subsiste encore à Rie. L'un de ses parens conserve l'acte de partage des biens patrimoniaux, qui sont divisés en trois lots. Cet acte est écrit en entier de la main du P. Eudes, et porte en tête l'inscription *Jesus, Maria*. On montre dans ce village le clos Mézerai, qui est un pâturage de peu d'étendue, et un petit pré, qui est nommé par des habitans du lieu *le Pré du Saint*. C'est du clos que François Eudes prit son surnom de Mézerai. Cet écrivain, né en 1610, mourut en 1683.

secrétaire perpétuel de l'Académie française, et après une vie peu régulière, il termina ses jours par une mort édifiante. Le troisième servit dans les armées en qualité de chirurgien. De retour dans son pays, il fit preuve de tant de zèle dans l'exercice de sa profession, pendant que la peste désoloit Argentan, que les habitans de cette ville le retinrent au milieu d'eux, et l'exemptèrent à perpétuité des impôts, ainsi que du logement des gens de guerre, comme une marque de leur reconnoissance pour les importans services qu'il leur avoit rendus.

Jean, dès ses premières années, se fit remarquer par son bon esprit, son excellent naturel et son inclination pour la vertu. Ses parens attribuoient ces heureuses dispositions aux prières qu'ils avoient faites pour l'obtenir de Dieu. Ils avoient soin de lui rappeler cette particularité de sa naissance, dans les occasions où ils craignoient que des dons si précieux ne vinssent à se corrompre par la contagion du monde. Mais le Saint-Esprit l'en préserva si puissamment, que l'on a cru, avec fondement, qu'il n'avoit jamais perdu l'innocence baptismale. Ce qui le distinguoit plus particulièrement des enfans de son âge, c'étoit un attrait singulier pour tous les exercices de la piété chrétienne : il s'y livra par goût dès l'enfance, et la religion n'eut qu'à perfectionner cet heureux penchant. Exact à veiller sur tous les mouvemens de son cœur, et profondément pénétré de la crainte de Dieu, non-seulement il fuyoit le péché avec un soin extrême, mais il ne prenoit pas un soin moins

grand de se défendre du moindre attachement qui pouvoit partager ses affections. Il portoit sur ce point la délicatesse si loin, qu'il alloit jusqu'à refuser de recevoir, des personnes qui lui appartenoient de plus près, les témoignages d'amitié que l'usage et la bienséance autorisent.

1610. Cette attention continuelle du jeune Eudes à se tenir en garde contre les affections qui semblent les plus permises, l'avoit accoutumé de bonne heure à n'être sensible qu'aux choses de Dieu. On le voyoit se dérober de la maison paternelle, dès l'âge le plus tendre, pour aller prier dans l'église : caché dans l'enfoncement d'un pilier, il se livroit avec ardeur à ce saint exercice. Il s'y arrêta un jour si long-temps, que ses parens, qui ne savoient ce qu'il étoit devenu, le cherchèrent avec inquiétude. Il semble que l'Esprit saint travailloit dès-lors à former cette ame choisie à la pratique des vertus les plus parfaites. Eudes, dès l'âge de neuf ans, en donna une preuve admirable. Ayant reçu un soufflet de l'un de ses jeunes compagnons, il ne chercha ni à se venger ni même à se plaindre; mais, s'étant rappelé le conseil de Jésus-Christ dans l'Évangile, il se mit aussitôt à genoux, et dit à son camarade : « Frappez sur l'autre. » Tant de douceur et d'humilité déconcertèrent entièrement l'agresseur. La modération dont on lui donnoit l'exemple le fit rougir de son emportement; il sollicita un pardon qu'il ne lui fut pas difficile d'obtenir, et, dans un âge plus avancé, il n'entendoit guère parler du P. Eudes, et des

grands fruits de salut qu'il produisoit, qu'il ne racontât avec admiration ce beau trait de patience chrétienne; il le regarda toujours comme l'heureux présage des éclatantes vertus qui rendirent depuis son saint ami l'objet du respect des peuples.

Un enfant qui annonçoit des sentimens aussi chrétiens devoit, ce semble, être destiné à former par la suite les ames à la pratique de la vertu. Ses belles qualités montroient que le Seigneur avoit sur lui des desseins particuliers de sanctification, et tout indiquoit qu'il feroit un jour un digne ministre de Jésus-Christ. Cependant les parens d'Eudes ne songeoient pas à lui donner de l'éducation; ils le destinoient à prendre soin de la famille. Sa complexion délicate leur paroissoit un obstacle qui devoit l'empêcher de se livrer avec succès à l'étude. Mais leur fils, à qui peut-être Dieu faisoit dès-lors connoître sa volonté, insista tellement, et leur demanda cette grâce avec tant d'ardeur, qu'ils se décidèrent à le confier à un vertueux ecclésiastique, nommé Jacques Blanette, qui habitoit ce canton, et qui, en lui enseignant les premiers élémens de la grammaire, lui donna aussi la connoissance des principaux devoirs du christianisme. Les soins du maître furent promptement récompensés par les progrès rapides de l'élève, qui avança bientôt à grands pas, non-seulement dans les lettres, mais encore dans la science des saints.

1613. La piété d'Eudes paroissoit si solide, que, dès qu'il eut atteint l'âge de douze ans, on le jugea capable d'être admis à la sainte communion.

Depuis long-temps, il soupiroit après cet heureux moment, dans lequel il lui seroit permis de s'unir à son Dieu. Aussitôt qu'il en eut connu l'époque, il ne songea plus qu'à s'y préparer par une confession générale. Les moindres négligences lui sembloient des fautes considérables, lorsqu'il faisoit réflexion qu'il alloit recevoir le Saint des saints. Le Sauveur répandit dans cette ame si bien préparée tant de grâces et de consolations, que, quoique ce fût alors la coutume universellement reçue de ne s'approcher qu'à Pâque de la table sainte, le pieux enfant prit la résolution et contracta la louable habitude de communier tous les mois. Son empressement à se nourrir du pain des anges lui inspirant un attrait particulier pour la vertu de pureté, il résolut dès-lors de se consacrer à Dieu par le vœu de chasteté perpétuelle; cependant son obéissance aux volontés de son confesseur lui fit différer jusqu'à sa quatorzième année à prononcer ce vœu : mais, à cet âge, il s'y engagea, et le remplit toute sa vie avec la fidélité que l'on admire dans les plus grands saints.

1615. A mesure qu'Eudes avançoit en âge, sa santé se fortifioit, et ses parens, désormais convaincus que la foiblesse de son tempérament n'étoit pas incompatible avec un travail assidu et sérieux, l'envoyèrent à Caen, au collège des Jésuites, pour continuer ses études. Son professeur, le P. Robin, homme également habile et vertueux, s'aperçut bientôt que le ciel lui avoit donné un disciple capable, par ses talens et son application, d'en-

treteuir l'émulation parmi les jeunes gens confiés à ses soins, et propre par ses vertus à leur servir de modèle. Tandis qu'il cherchoit à profiter des heureuses dispositions de son nouvel élève, pour faire régner dans son petit troupeau l'esprit de piété et l'amour de l'étude, le fervent écolier y entroit parfaitement, par son exactitude à s'acquitter de tous ses devoirs.

Son assiduité au travail ne diminuoit en rien sa dévotion, et ses exercices de piété sembloient ne servir qu'à entretenir son amour pour l'étude. Une piété oisive lui auroit, avec raison, paru suspecte, et n'auroit pas répondu aux desseins que le Seigneur avoit sur lui. Il ne les connoissoit pas encore clairement; mais il avoit toujours devant les yeux cette maxime si sage, que, dans la première jeunesse, le meilleur moyen pour se disposer à suivre les vues de la Providence est de s'acquitter fidèlement de ses moindres obligations. C'étoit l'idée qu'on lui donnoït de la vertu qui convenoit à son âge.

Ayant atteint sa dix-huitième année, et n'étant pas encore assuré de sa vocation, Eudes crut que rien n'étoit plus capable de le soutenir dans l'esprit de piété, si nécessaire pour mériter les lumières du ciel, que de s'engager au service de la mère de Dieu dans la congrégation des écoliers. Il ne songeoit, en faisant cette démarche, qu'à assurer son avancement dans la vertu; mais, à en juger par l'impression que firent ses bons exemples sur tous ceux qui composoient cette pieuse

association, on eût dit que la sainte Vierge y avoit attiré le serviteur de Dieu moins pour sa perfection à lui-même, que pour ranimer la ferveur de cette société choisie. Son innocence parfaite, son exacte régularité, sa piété douce et aimable, en lui donnant parmi les congréganistes de nombreux imitateurs, leur inspiroient pour sa personne tous les sentimens d'une sincère estime et d'une tendre affection. Ils ne l'abordoient qu'avec une sorte de respect, et ne parloient de lui qu'avec admiration. Le nom sous lequel ordinairement ils le désignoient étoit celui de *dévot Eudes*, et ce nom, auquel l'impiété a depuis attaché une espèce de ridicule, étoit, dans la bouche de ces jeunes gens instruits à l'école de la raison et de la piété, le meilleur éloge qu'ils croyoient pouvoir faire de ses vertus.

Ce fut à cette époque que la tendre dévotion qu'Eudes avoit eue, dès l'enfance, pour la mère de Dieu s'accrut et s'affermit tellement en lui, que, dans le reste de sa vie, elle occupa tout son cœur. On ne peut lire les écrits qu'il nous a laissés sans être touché des justes sentimens de vénération et de confiance dont il étoit pénétré pour la sainte Vierge. On y voit partout un zélé serviteur de Marie, qui n'épargne rien pour inspirer aux autres les sentimens dont il est pénétré. Il croyoit devoir ces témoignages de la plus vive reconnoissance à la Reine du ciel, qui avoit bien voulu l'admettre au nombre de ceux dont elle est particulièrement la mère et la souveraine, et qui,

comme il l'assure lui-même dans son journal (1), lui avoit, depuis cet heureux moment, obtenu de son adorable Fils les grâces les plus précieuses.

Il mettoit au rang de ces faveurs signalées, dont il étoit redevable à sa puissante protectrice, l'attrait qu'il se sentit dès-lors pour l'oraison mentale et pour la lecture des livres de piété, la facilité qu'il eut à s'approcher souvent des sacremens, et le goût qu'il conserva toute sa vie pour les mortifications corporelles. Les disciplines, les cilices, les haires, les jeûnes rigoureux, qu'un grand amour de Dieu peut seul engager à pratiquer, devinrent pour lui d'un usage ordinaire. Peut-être même, sur ce point, s'abandonna-t-il trop à sa ferveur. Il est au moins certain qu'on attribua, dans la suite, à ces pieux excès un état de langueur qui fit craindre plusieurs fois pour sa vie, et qui l'obligea enfin, à l'âge de cinquante ans, à renoncer malgré lui à ces austérités. Mais les saints, si modérés en toutes choses, oublient cette modération, lorsqu'il s'agit de faire pénitence, et de s'unir ainsi de plus en plus à Jésus-Christ crucifié.

1620. Ce fut en joignant à ces pratiques de piété une application constante à l'étude, que le jeune Eudes, qui avoit parfaitement réussi en rhétorique, acheva son cours de philosophie; il y eut également tout le succès que l'on pouvoit désirer, et ses amis,

(1) Son journal a pour titre : *Le Mémorial des bienfaits de Dieu.*

qui pensoient à sa fortune beaucoup plus que lui-même, ne négligèrent rien pour lui persuader de prendre ses degrés : mais ce fut en vain qu'ils le pressèrent sur ce point. N'ayant nulle ambition, il n'aspiroit pas aux dignités de l'Église, et sa famille, qui avoit sur lui d'autres desseins, ne cherchoit pas à lui procurer des bénéfices; au contraire, ses parens le voyoient avec peine éloigné d'eux; ils connoissoient son mérite, et, flattés des talens que le ciel lui avoit accordés, instruits du bon usage qu'il en faisoit, ils le regardoient comme leur appui et la consolation de leur vieillesse. Remplis de cette idée, ils le rappelèrent près d'eux, ne pensant plus qu'à le fixer dans la maison paternelle, par une alliance qu'ils lui avoient ménagée à son insu. Une jeune personne vertueuse, d'une figure agréable et d'une fortune très-assortie, lui étoit destinée. Ils avoient obtenu pour lui la préférence sur d'autres partis, qui la recherchoient avec empressement, ou plutôt elle la lui avoit accordée elle-même; car Eudes étoit l'homme qui lui plaisoit le plus, quoiqu'il n'eût rien fait pour attirer ses bonnes grâces. Les deux familles intéressées à la chose n'avoient pas ignoré où la portoit son inclination, et l'on ne doutoit point que sa main ne fût acceptée par un jeune homme de dix-neuf ans avec toute la joie que donne l'espoir d'un mariage heureux. On lui en fit la proposition aussitôt après son retour; mais, quelques instances que pussent faire des parens qui lui inspiroient le plus profond respect et la plus vive

tendresse, il ne balança pas un moment à sacrifier au Seigneur tous les avantages qu'on lui offroit. Il leur fit entendre qu'il avoit fait un autre choix, bien meilleur que celui dont ils s'étoient occupés pour lui, et qu'il avoit pris sur ce point une résolution que rien ne pouvoit ébranler.

Heureusement il parloit à des parens chrétiens, et la religion, quand elle est bien établie dans les cœurs, jouit de tous ses droits; elle fait promptement taire les passions les plus intéressées à combattre les sentimens qu'elle inspire. Il en fut ainsi des parens d'Eudes. Après quelques plaintes, que la privation de la satisfaction qu'ils s'étoient promise de cette alliance rendoit bien pardonnables, ils admirèrent dans ce cher fils une vertu qui le leur faisoit trouver encore plus aimable: ils se rappelèrent qu'il étoit un présent du ciel, qu'ils avoient offert eux-mêmes tant de fois au Seigneur, et ils résolurent de ne point s'opposer aux vues que la Providence pouvoit avoir sur lui.

Délivré de l'embarras dans lequel l'avoit jeté la tendresse trop naturelle de ses parens, Eudes songea sérieusement à mettre à l'abri de semblables dangers le vœu de chasteté qu'il avoit fait à l'âge de quatorze ans. Il se détermina bientôt à se consacrer entièrement à Dieu. Indécis s'il embrasseroit l'état religieux ou s'il entreroit dans l'état ecclésiastique, il se détermina pour le dernier, par l'avis d'un sage directeur, et après avoir lui-même sollicité, par la prière et les jeûnes, les lumières du ciel dans cette affaire importante. Il se présenta

donc à M. Le Camus, son évêque, qui lui conféra la tonsure et les ordres mineurs. Ce ne fut point pour le pieux jeune homme une pure cérémonie; mais bien une protestation solennelle de renoncement au monde, et un engagement public à prendre pour héritage, pendant toute la vie, le Seigneur et sa croix. C'étoit dans cette vue qu'il avoit souhaité son admission dans la cléricature. A peine son désir eut-il été rempli, que, tout pénétré des nobles idées que Dieu lui donna de sa vocation, il ne se regarda plus que comme agrégé à cette portion du peuple saint que le Seigneur se choisit, dans toutes les nations, pour annoncer partout ses bontés et sa gloire.

Deux objets parurent dès-lors au nouveau clerc mériter tous ses soins, le travail nécessaire pour acquérir la science de la religion, et une attention continuelle à connoître la route que la Providence vouloit qu'il suivît pour se sanctifier lui-même, en servant Dieu et son Église. L'étude de la théologie pouvoit lui donner les connoissances qui conviennent à l'état qu'il venoit d'embrasser; aussi résolut-il d'y employer trois années entières, pendant lesquelles il ne négligea rien pour s'instruire et se rendre capable d'instruire les autres. Il lui fut plus difficile de bien savoir la voie par laquelle Dieu vouloit l'appeler à lui. Dans son incertitude, il balançoit les difficultés et les avantages de la vie de communauté avec les dangers que court dans le monde un jeune ecclésiastique livré à lui-même, souvent sans guide éclairé, au

milieu des scandales du siècle, et recevant de mauvais exemples quelquefois de ceux mêmes qui devroient lui en donner de bons. Ces dangers lui causant un effroi salutaire, il résolut de quitter la maison paternelle, et de s'attacher à une institution nouvelle qui lui sembloit réunir tous les avantages qu'il pouvoit désirer comme ecclésiastique séculier, sans avoir aucun des inconvéniens qu'il redoutoit au milieu du monde.

Cette institution, la seule de ce genre qu'Eudes connût, et la seule qui existât alors en France, étoit celle de l'Oratoire. Elle avoit pour fondateur le célèbre Bérulle, élevé depuis à la dignité de cardinal (1). Prévenu dès son enfance des plus douces bénédictions du ciel, Bérulle avoit aspiré à la perfection à une époque de la vie où les hommes ignorent en quoi elle consiste, et en savent même à peine le nom. L'on assure qu'à l'âge de sept ans il se consacra à Dieu par le vœu de chasteté. Dédaignant tous les avantages temporels que lui promettoient sa naissance, sa fortune, son esprit et son éducation, il entra de bonne heure dans l'état ecclésiatique, y vécut d'une manière très-édifiante, éloigné de toute ambition, et enfin avec l'appro-

(1) Pierre de Bérulle naquit près de Troyes, en Champagne, dans l'année 1575. Ce fut lui qui alla chercher, en Espagne, les premières Carmelites qui s'établirent en France. L'institution de l'Oratoire fut autorisée par Louis XIII en 1612, et approuvée par Paul V en 1613. Bérulle fut promu au cardinalat par Urbain VIII : il mourut, en célébrant la messe, le 2 octobre 1619, à l'âge de cinquante-cinq ans, dans une grande réputation de sainteté.

bation de plusieurs saints personnages qui étoient ses amis, tels que saint François de Sales, saint Vincent de Paul et le vénérable César de Bus, il établit une société d'ecclésiastiques dont le but primitif et principal étoit de former des prêtres sur l'esprit de Jésus-Christ. La congrégation de l'Oratoire, instituée en Italie par saint Philippe de Néri, servit à Bérulle de modèle. Cependant ces deux sociétés ne sont pas en tout semblables, et ne dépendoient nullement l'une de l'autre. Mais un trait de ressemblance qui se trouvoit entre elles, c'est que les membres n'étoient liés par aucun vœu, et ne tenoient à la société que par les liens de la charité. Le nouvel institut fut très-favorablement accueilli par les amis de la religion, qui le regardoient comme un moyen puissant de rappeler les prêtres à l'esprit de leur saint état, et de réparer les maux qu'avoient causés à l'église de France les fureurs du calvinisme. Les ennemis des ordres religieux ne le voyoient pas avec moins de plaisir; ils espéroient qu'il remplaceroit utilement les monastères, et que la vie douce et commode qu'on y menoit dégoûteroit des austérités du cloître et de cette rigoureuse pénitence qui déplaît toujours aux partisans du monde, parce qu'elle condamne secrètement leur mollesse et leur lâcheté. C'est au lecteur instruit à juger comment la congrégation de l'Oratoire répondit par la suite aux espérances des uns et des autres. Quant à Eudes, qui sans doute en entendit parler de la manière la plus avantageuse, car elle étoit alors

dans un état très-prospère, et jetoit un grand éclat lorsqu'il y fut admis, il suivit le conseil de son directeur, et résolut de s'y présenter, non pour se frayer une route aux honneurs de l'Église, mais dans la seule vue de se former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques.

Avant de songer à exécuter son projet, il falloit le faire agréer à ses parens, auxquels son départ ne pouvoit manquer de causer une peine sensible. Il ne l'ignoroit pas; aussi leur fit-il valoir toutes les précautions qu'il avoit prises pour s'assurer des desseins de Dieu. Mais malgré ce soin, et quelques efforts qu'il fît pour qu'ils comprissent bien le danger que l'on court en résistant à la voix du Seigneur, lorsqu'il nous appelle, il ne réussit pas d'abord à obtenir ce qu'il souhaitoit. L'idée d'éprouver une vocation, qui leur parut subite, parce que leur fils ne leur en avoit fait connoître ni les commencemens ni les progrès, servit d'excuse à leur tendresse, et rassura leur conscience. Ils lui refusèrent absolument la permission qu'il leur demandoit, et ils crurent que ce refus suffisoit pour l'arrêter. Leur espoir fut bientôt détruit. Eudes partit à l'instant même, satisfait de témoigner par cette démarche la préférence qu'il donnoit à Dieu sur ce qu'il avoit de plus cher au monde. Il ne pensoit qu'à exécuter la résolution qu'il avoit formée, lorsque l'un de ces évènemens qui peuvent paroître tout naturels, mais dans lesquels un homme véritablement chrétien aperçoit d'ordinaire une conduite particulière

de la Providence, lui fournit l'occasion d'obtenir de ses père et mère un consentement qu'il se seroit peut-être un jour reproché de n'avoir pas sollicité avec assez de patience.

Il s'étoit mis en chemin, et avoit déjà fait quelques lieues, lorsque le cheval qu'il montoit s'arrêta tout à coup, sans qu'il fût possible au cavalier de le faire avancer. Dans la surprise que lui causa l'indocilité de cet animal, qu'il ne pouvoit soupçonner d'être vicieux, il éprouva un secret mouvement qui lui donna la crainte de n'avoir pas fait assez d'efforts pour convaincre ses parens que sa vocation étoit l'ouvrage de Dieu. L'inutilité de ses efforts pour venir à bout de continuer sa route, les réflexions qui se présentèrent à son esprit sur les égards qu'il devoit à ceux qui lui avoient donné le jour, l'espoir de les fléchir plus vif et moins combattu, tous ces motifs le firent résoudre à retourner sur ses pas, et à ne rien épargner pour obtenir un consentement duquel il crut en ce moment que dépendoit sa tranquillité. Une seconde tentative lui réussit. Son père et sa mère ne purent, sans se laisser attendrir, le voir à leurs pieds les conjurer avec larmes de consentir à sa retraite, et le leur demander comme une grâce qui devoit assurer son bonheur. On lui permit enfin de suivre une vocation qu'ils n'avoient combattue que par attachement pour sa personne. Charmé de cette victoire, qui ne lui laissoit plus ni combats extérieurs à livrer, ni reproches intérieurs à craindre, Eudes partit avec la douce satisfaction que

ressent l'homme vertueux, lorsque, par la solidité de ses raisons et l'onction dont Dieu veut bien accompagner ses paroles, il a su faire goûter à la nature les sacrifices que la religion demande.

1623. Peu de jours lui suffirent pour se rendre à Paris, et sans s'amuser à satisfaire sa curiosité dans cette grande ville qui renferme tant de monumens dignes de fixer l'attention des étrangers, il s'empressa de se rendre où il croyoit que Dieu l'appeloit. Ce fut le 25 mars de l'année 1623, que M. de Bérulle, instituteur et premier général de la congrégation de l'Oratoire, après quelques légères épreuves, lui fit prendre l'habit ecclésiastique (1), et l'admit dans sa communauté de la rue Saint-Honoré (2). Ce jour étoit le vendredi de la semaine de la passion, fête de la compassion de la sainte Vierge, circonstance qui parut à Eudes de bon augure, et

(1) On est surpris que le jeune Eudes, qui étoit déjà tonsuré, n'ait commencé qu'à Paris à porter l'habit ecclésiastique; mais c'est, dit un des auteurs de sa vie, qu'il suivoit innocemment la mauvaise coutume de son temps, où les prêtres, au mépris des lois de l'Église, se dispensoient de porter cette marque honorable et distinctive de leur saint état. Plaise à Dieu que de nos jours ils n'aient point d'imitateurs!

(2) Cette maison a été, jusqu'à la révolution, le chef-lieu de la congrégation de l'Oratoire, et le général y résidoit. L'église, autrefois une des plus remarquables de Paris par son élégance, sert maintenant à un usage bien éloigné de sa destination primitive : elle est devenue un temple protestant, après avoir servi aux triomphes éphémères du schisme constitutionnel. C'est dans cette église que fut sacré, le 24 février 1791, Expilly, curé de Saint-Martin de Morlaix, soi-disant évêque de Quimper ou du Finistère. Cette consécration sacrilège consomma le schisme des sermentaires.

lui promettre que, s'il trouvoit des croix dans l'état qu'il embrassoit, la protection puissante de la mère de Dieu lui procureroit des secours abondans pour les porter avec fruit.

On ne peut dire avec quelle facilité il s'accoutuma à toutes les pratiques de la vie cléricale, et combien il lui en coûta peu pour se former aux exercices spirituels qui, dans ces commencemens, faisoient son occupation la plus ordinaire. Ses directeurs en furent étonnés, et M. de Bérulle, qui ne le perdoit point de vue, n'ignora pas longtemps les rares dispositions qu'il avoit pour les vertus de son état. Dès-lors le général prévit combien ce jeune confrère seroit utile à l'Église, et l'estime particulière qu'il en conçut le lui fit regarder comme un enfant de prédilection que la Providence lui avoit choisi pour en faire un des ornemens de son institutiou naissante. Ces sentimens avantageux du supérieur devinrent bientôt ceux de la communauté, sans que personne parmi ses confrères en parût jaloux. Des cœurs sans passion s'ouvrent naturellement au vrai mérite, et lorsque la douceur et la modestie en tempèrent l'éclat, il est difficile que des yeux purs, auxquels il n'échappe point, en soient blessés. Nous faisons ici cette remarque, parce qu'on aura par la suite lieu d'observer que, quoique le mérite d'Eudes fût toujours le même, les sentimens des membres de l'Oratoire changèrent entièrement à son égard.



M. de Bérulle, qui avoit beaucoup de tact pour connoître les hommes, voyant dans son élève un

esprit solide et un caractère formé, crut, dès les premiers mois, pouvoir le produire, sans l'exposer aux dangers auxquels la présomption et le découragement livrent quelquefois la jeunesse qui prend trop tôt l'essor. Sûr de sa capacité et de ses talens, il le chargea d'annoncer en public la parole de Dieu. Quoique Eudes ne fût encore que dans sa vingt-deuxième année, il s'en acquitta plusieurs fois avec une dignité et un zèle qui ne permirent plus de douter que Dieu ne l'appelât aux fonctions apostoliques.

1624. Pour le mettre en état de suivre sa vocation, le général lui ordonna de se préparer à prendre les ordres. Il voulut même qu'il ne gardât d'autres interstices que ceux qui lui étoient nécessaires pour recevoir la prêtrise à l'âge prescrit par les canons. L'obéissance, que saint Jean Climaque (1) appelle une assurance dans le péril, détermina Eudes à se soumettre aux vues de son supérieur, malgré les vifs sentimens de son humilité, qui lui faisoit envisager avec une sainte frayeur les fonctions du sacerdoce. En décembre 1624, il fit un voyage à Séez, où il fut ordonné sous-diacre par M. Le Camus, son évêque. Dans le carême de 1625, M. d'Angennes (2), évêque de Bayeux, lui donna

(1) Echelle sainte; quatrième degré, chapitre Ier.

(2) Jacques d'Angennes, fils du baron de Meslay, remplaça, dans le siège épiscopal de Bayeux, le célèbre cardinal d'Ossat, qui s'en étoit démis en 1604. Jacques fut sacré en 1606, et fit son entrée à Bayeux le 20 juillet 1608. Ce fut à lui que le célèbre controversiste François Véron dédia la Relation de la con-

le diaconat, et au mois de décembre suivant, il reçut la prêtrise à Paris, de M. de Boivin, évêque de Tarse, et coadjuteur de M. de Péricard, évêque d'Avranches. Il n'avoit alors que vingt-quatre ans accomplis.

Le P. Eudes (c'est ainsi que nous l'appellerons désormais) employa toute l'année qui précéda le moment de sa promotion au sacerdoce, à se préparer à en remplir les fonctions avec toute la décence qu'exige le saint ministère; mais sa principale occupation fut de se bien pénétrer de la sainteté de l'état qu'il avoit embrassé, de se graver profondément dans l'esprit les vérités sublimes qui devoient désormais lui servir de règle, d'approfondir la religion en véritable disciple du Sauveur, qui met toute sa force et sa gloire à étudier et connoître Jésus-Christ comme son unique modèle. Les réflexions solides et touchantes que ces grands objets lui fournirent ne manquèrent pas de produire en lui un redoublement de ferveur, qui devint toujours plus sensible à mesure qu'il voyoit s'approcher de plus près l'instant de sa consécration sacerdotale.

Il étoit dans cet état d'un profond recueillement

férence qu'il avoit eue à Caen avec les ministres calvinistes. Peu d'évêques ont fait ou favorisé, dans leurs diocèses, autant d'établissemens ecclésiastiques et monastiques que M. d'Angennes. On en compte jusqu'à seize dans diverses villes soumises à sa juridiction. Ce prélat, après un pontificat de quarante-un ans, mourut dans son prieuré de Moutiers, dans le Perche, le 16 mai 1647, et fut enterré dans l'église de Maintenon, dont la terre appartenoit à sa famille.



et d'une union tendre avec Jésus-Christ, dont un chrétien est toujours capable dès qu'il réfléchit sérieusement sur les bontés du Sauveur dans le sacrement de son amour, lorsque le temps marqué pour célébrer sa première messe arriva. Ce fut la nuit de Noël, dans une chapelle dédiée à la sainte Vierge, qu'il offrit à Dieu, pour la première fois, le divin sacrifice. Pendant cette action sainte, le Seigneur répandit dans son ame une si grande abondance de consolations et de délices spirituelles, que l'impression lui en resta toute sa vie. Il conçut dès ce moment une si haute idée de l'excellence de cette auguste fonction, « qu'il eût été à désirer, » disoit-il, qu'on eût eu trois éternités pour s'en » acquitter comme il faut : la première pour s'y » préparer, la seconde pour la faire, et la troi» sième pour en rendre grâces. »

Rempli de ces nobles idées, qui doivent occuper l'esprit de tous les prêtres, le P. Eudes se donna alors sans réserve à Jésus-Christ, pour exprimer en sa personne les vertus de cet Homme-Dieu, entrer dans ses desseins, épouser ses intérêts, et ne vivre plus que pour sa gloire. Il regardoit ces dispositions comme absolument nécessaires pour posséder l'esprit sacerdotal, et remplir le but que se proposoit la congrégation de l'Oratoire.

Ces premiers transports de ferveur duroient encore, lorsqu'il plut à Dieu d'éprouver son serviteur par une longue maladie, qui, pendant deux années entières, l'empêcha de se livrer aux travaux qu'il souhaitoit avec une sainte impatience

de pouvoir entreprendre. Une langueur et un abattement extraordinaires le rendoient incapable des moindres efforts. Il pouvoit avec raison se reprocher de s'être mis lui-même dans ce triste état par ses austérités immodérées. Instruit par sa propre expérience, il régla depuis sa ferveur en ce point, et en conseillant dans la suite à ses enfans ces pénitences volontaires, il ne leur laissa jamais assez de liberté pour les exposer à tomber dans l'état où son zèle mal entendu l'avoit jeté lui-même.

1525. L'on vit, avec une peine sensible, à l'institution de l'Oratoire, la situation déplorable dans laquelle le P. Eudes se trouvoit. Après qu'on lui eut donné les remèdes qu'on croyoit les plus propres à le guérir promptement, on l'envoya à Caen, pour le rapprocher davantage de son air natal; mais, soit que cette maison nouvellement bâtie ne fût pas encore assez aisée pour entretenir des membres incapables d'être utiles, soit qu'on s'aperçût qu'un autre séjour lui conviendroit mieux, il eut ordre de se rendre au séminaire de Notre-Dame des Vertus, à Aubervilliers. C'étoit un pélerinage assez célèbre auprès de Paris, et une des premières maisons qu'on ait données aux Pères de l'Oratoire.

L'intention des supérieurs étoit que le P. Eudes s'occupât, dans cette agréable retraite, du rétablissement de sa santé. Il n'épargna rien pour répondre à leurs vues; mais un semblable soin ne suffisoit pas à un homme qui ne pouvoit aimer la vie qu'autant qu'il avoit l'espoir de l'employer à procurer la gloire de Dieu. Il parvint, en peu de

jours, à se faire, comme s'exprime sainte Thérèse, une solitude intérieure, où, seul avec Jésus-Christ, il s'offroit sans cesse à lui, pour être l'instrument de ses miséricordes. Là il s'entretenoit avec son divin maître des moyens qu'il devoit prendre et pour lui former des serviteurs, et pour se conserver tout à lui, en travaillant à étendre son royaume sur la terre. Il n'interrompoit cet exercice que pour chercher, dans les divines Écritures, un aliment au zèle dont il étoit animé pour le salut du prochain et pour sa propre perfection.

Sa méthode pour lire avec fruit les livres saints avoit quelque chose de particulier; mais elle marque parfaitement et le profond respect qu'il avoit pour la parole de Dieu, et la persuasion intime dans laquelle il fut toujours, que, lorsqu'on la lit telle que l'Église nous la met entre les mains, et avec un cœur droit qui ne cherche qu'à s'édifier et à s'instruire, on peut espérer de voir disparoître insensiblement ces nuages qui dérobent l'éclat des vérités saintes à la présomptueuse curiosité.

Après s'être prosterné au pied de son crucifix, et avoir imploré les lumières de l'Esprit saint, il se tenoit à genoux, autant que sa foiblesse le lui permettoit. Dans cette humble posture qu'il ne quittoit qu'à regret, il lisoit de suite le texte sacré, sans avoir recours aux traductions, ni aux interprètes. Lorsqu'il trouvoit des passages faciles, dont on peut sans peine saisir le sens, toute son étude se bornoit à retenir, autant qu'il lui étoit possible, les faits, les sentences, les preuves, jus-

qu'aux expressions qu'emploient les écrivains sacrés, et à imaginer les diverses occasions dans lesquelles il pourroit se servir de ces morceaux détachés, soit pour sa propre perfection, soit pour l'instruction du prochain. Il s'essayoit même quelquefois aux pieds de Jésus-Christ sur l'usage qu'il en feroit un jour, lorsqu'il auroit à annoncer au peuple les grandes vérités de la religion. C'étoit un grand trésor qu'il amassoit peu à peu, qu'il apprenoit en même temps à faire valoir, et qui lui donna dans la suite cette abondance, cette facilité, cette force, cette onction, qui, dans les plus grands embarras que purent lui causer ses travaux apostoliques, ne lui manquèrent jamais au besoin.

Lorsqu'il trouvoit des passages plus difficiles, dont le véritable sens se cache sous des enveloppes qu'il n'est pas aisé de pénétrer, il jetoit un coup-d'œil sur son crucifix, et, faisant humblement à Jésus-Christ l'aveu de son peu d'intelligence, il le sollicitoit tendrement d'y suppléer par de nouvelles lumières. Alors, plein de confiance dans un si bon maître, il recommençoit à méditer sur ce qui lui avoit paru obscur. L'esprit de foi et de docilité à l'Église étoit son guide, et il étoit rare qu'il ne réussît pas à la fin à entendre les textes les plus obscurs. Il s'étoit surtout attaché à approfondir les Epîtres de saint Paul, parce qu'il savoit que la difficulté que l'on trouve à les entendre a servi dès les premiers temps de l'Eglise, et sert encore tous les jours *de prétexte à des hommes ignorans et sans principes dans la foi, pour en abuser à leur propre*

perte (1). Un travail assidu, joint à de ferventes prières, lui mérita le don d'intelligence des livres du nouveau Testament, et particulièrement des écrits que nous a laissés l'apôtre des nations; au moins c'est ce qu'il fit entendre un jour à quelques-uns de ses disciples, en leur recommandant la lecture des livres saints.

1627. Après deux ans passés dans la solitude, le P. Eudes eut la satisfaction de voir sa santé entièrement rétablie. Le premier usage qu'il en fit fut de s'employer à une œuvre héroïque de charité, que son zèle lui inspira. Il apprit que la peste ravageoit son pays natal, et que les pauvres, surtout ceux de la campagne, étoient, comme il n'arrive que trop souvent dans ces malheurs publics, dépourvus des secours temporels et spirituels. L'annonce de cette calamité lui parut une invitation du ciel de se dévouer au service de ce troupeau désolé. Pour joindre cependant aux empressemens de la charité le mérite de l'obéissance, il crut devoir commencer son sacrifice par une soumission entière de ses vues aux lumières de son supérieur. Il alla trouver M. de Bérulle, et, après lui avoir exposé le triste état dans lequel se trouvoient ses compatriotes, il lui demanda la permission d'aller les secourir. Le pieux supérieur ne put s'opposer à ce généreux empressement, et, quelque désir qu'il eût de conserver à sa congrégation un sujet si propre à l'édifier par les exemples des vertus les

(1) Saint Pierre, IIe Epître, chap. III, ℣. 16.

plus parfaites, il lui accorda la permission qu'il demandoit. Ne voulant pas cependant l'abandonner à la vivacité de son zèle, il exigea qu'il ne se consacreroit au service des pestiférés qu'après avoir pris les mesures que demandoit la prudence, pour ne pas exposer inutilement sa vie dans un ministère si périlleux.

Le P. Allard, supérieur de la maison de l'Oratoire de Caen, fut celui que M. de Bérulle chargea de régler les démarches du zélé ministre de la charité de Jésus-Christ. Il étoit à portée de connoître le danger et les besoins auxquels on pouvoit remédier, de procurer même les secours qui sont nécessaires pour soutenir de pareilles entreprises; mais le P. Eudes, à qui toutes les précautions qui retardoient son sacrifice ne laissoient envisager que la perte des ames que ces délais l'empêchoient de secourir, n'imaginoit pas qu'il fallût d'autres préparatifs que ceux qu'il savoit être d'une nécessité indispensable, pour pouvoir exercer ses fonctions, et se répondre à lui-même qu'il alloit travailler sous les ordres de la Providence.

Avant de quitter Paris, il s'étoit muni d'un autel portatif, et de tous les objets nécessaires à la célébration du saint sacrifice : il ne lui manquoit plus que de voir son ministère autorisé. Pour obtenir cette grâce, il désira que son supérieur rendît compte des motifs qui l'engageoient à s'exposer pour le salut de ses frères. Voici la lettre que lui remit le P. Allard : elle étoit adressée à

M. l'évêque de Séez, et en son absence, aux vicaires-généraux du diocèse. Après leur avoir été présentée, elle devoit servir de titre de recommandation au nouveau missionnaire auprès des curés auxquels il jugeroit à propos d'offrir ses services.

« En exécution des ordres de notre R. P. général, je soussigné, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, et supérieur de la maison de Caen, atteste que notre bien-aimé Jean Eudes, prêtre du diocèse de Séez, fort considéré dans notre congrégation, a toujours paru chez vous, comme parmi nous, orné de vertu, de science, de modestie, de mœurs pures, et mené une vie édifiante, et qu'il ne s'est porté à aller chez vous que dans la seule vue et par les mouvemens de la charité chrétienne, de la gloire de Dieu et du salut des ames. On peut donc, en cette considération, lui confier sûrement le soin et l'instruction des fidèles, ainsi que la prédication de la parole de Dieu, et l'administration des sacremens, surtout dans les lieux où la misère du temps et la peste causent la disette des prêtres. C'est la grâce qu'il nous a demandée avec des instances réitérées, que nous n'avons pu lui refuser, et que nous exposons à votre prudence. L'ordre de la charité demandoit qu'il fît part de ses talens au pays qui lui a procuré la vie, la grâce et l'ordination, et que son propre diocèse fût le premier à recueillir les fruits qu'il a droit d'attendre de sa capacité, de sa piété, de

» sa sagesse, de son travail et de sa propre vie.
» Nous prenons donc la liberté de vous l'envoyer,
» nous qui sommes vos serviteurs en Jésus-Christ,
» après lui avoir donné notre bénédiction pour
» en recevoir une autre plus grande et plus abon-
» dante de votre part, qui lui donnera le moyen
» de veiller utilement sur les besoins des siens,
» et même des vôtres si la nécessité le requiert, le
» tout sous votre autorité. Comme il ne manquera
» pas de donner libéralement ce qui dépendra
» de lui, nous espérons que vous ne lui refuserez
» pas le nécessaire.

» Donné à Caen, le 13e d'août de cette année
» 1627. ALLARD. »

Le P. Eudes, muni d'un témoignage aussi avantageux, s'adressa, en l'absence de l'évêque de Séez, au vicaire-général, et il en obtint les pouvoirs pour exercer librement ses fonctions dans tout le diocèse. Son dessein étoit de s'établir dans les lieux les plus infectés de la contagion. Il se présenta successivement dans les paroisses de Vrigny, d'Avoines et dans plusieurs autres du même canton; mais, soit qu'on appréhendât qu'il ne fût lui-même atteint du mal contagieux, soit que l'on craignît, dans un temps de disette, de se charger d'un homme qui ne promettoit que des secours spirituels, il ne trouva ni curé, ni gentilhomme qui voulût seulement lui donner le couvert. Un pauvre prêtre de la paroisse de Saint-Christophe, nommé M. Laurens, fut le seul qui s'offrit généreusement à partager avec lui le peu de pro-

visions qui lui restoit. Ce trait de libéralité eut sa récompense. Le Seigneur lui inspira de s'associer au P. Eudes dans ses fonctions apostoliques, et l'homme de Dieu ne crut pas devoir refuser un collègue que l'esprit de charité et de désintéressement lui sembloit avoir préparé à tout ce qu'il y a de plus excellent dans les œuvres de miséricorde.

Pendant que la peste continua ses ravages, l'un et l'autre, après avoir célébré le saint sacrifice dans une chapelle voisine de leur demeure commune, ne cessèrent, chaque jour, de parcourir les villages des environs. Le P. Eudes portoit au cou une custode dans laquelle il y avoit toujours des hosties consacrées. Sous les auspices de Jésus-Christ, il pénétroit dans ces réduits où la misère rend la contagion plus dangereuse. Il commençoit par consoler ces pauvres malades qu'il trouvoit assez souvent seuls et abandonnés; il les les disposoit insensiblement à confesser leurs péchés, et à accepter, en esprit de pénitence, des maux dont la violence ne pouvoit manquer de terminer bientôt leur misérable vie. Lorsqu'il les avoit bien préparés, si le danger lui paroissoit pressant, il leur administroit le saint viatique et l'extrême-onction, après leur avoir fait produire tous les actes qui sont si nécessaires dans ces derniers momens : encore ne les quittoit-il point qu'il ne se fût assuré qu'il les laissoit occupés des sentimens de religion qu'il s'étoit efforcé de leur inspirer. Il joignoit à tout ce qu'un zèle ardent peut inspirer pour le salut des ames, les secours tem-

porels que son industrieuse charité pouvoit procurer à ces pauvres malades; et les malheureux dont l'indigence lui paroissoit la plus extrême étoient toujours ceux auxquels il s'attachoit avec une affection plus marquée.

Deux mois s'écoulèrent dans ce travail pénible et dangereux, sans que lui ni le vertueux prêtre, son coopérateur fidèle, éprouvassent les plus légères atteintes de la maladie contagieuse. Dieu veilloit à la conservation de ses ministres, tandis que, pour sa gloire et pour le salut de leurs frères, ils oublioient jusqu'à leur propre sûreté. Enfin la peste cessa, et le P. Eudes, qui ne voyoit plus ni grands dangers à courir, ni fatigues excessives à éprouver, se regarda comme un serviteur désormais inutile; c'en fut assez pour le déterminer à revenir à Paris.

Il y arriva vers la fête de la Toussaint, uniquement pour prendre les ordres de ses supérieurs; aussi ne fit-il pas un long séjour dans la capitale. Au bout de quelques mois, on lui commanda de se rendre à Caen. Dieu, dans les desseins de sa providence, avoit destiné cette grande ville pour être comme le centre de ses opérations apostoliques; il y trouva mille moyens d'exercer ce zèle ardent qui lui faisoit tout entreprendre pour le salut des pécheurs: mais le détail des succès qu'y eurent ses premiers travaux n'est point parvenu jusqu'à nous. Aucun de ceux qui vivoient alors avec lui ne s'est mis en peine de nous en instruire, et l'humilité du P. Eudes ne lui permit pas dans

la suite de s'en entretenir, même avec ses disciples les plus fidèles.

Tout ce que l'on sait de ces deux ou trois premières années qu'il passa dans la maison de l'Oratoire de Caen, c'est qu'il n'épargna rien pour rendre parmi le peuple l'usage des sacremens plus fréquent, et qu'il annonçoit la parole de Dieu aussi souvent qu'il le pouvoit. Les instructions, les sermons, les catéchismes l'occupoient tour à tour, sans qu'il se refusât jamais à cette bonne œuvre. Il confessoit aussi tous les fidèles qui s'adressoient à lui, et si ceux qu'il paroissoit écouter le plus volontiers n'étoient pas les plus grands pécheurs, c'étoient constamment les plus pauvres et les plus abandonnés.

Il vécut environ trois années dans ces saintes occupations, presque inconnu aux grands et aux riches du siècle, qui, communément peu touchés du zèle et de la piété des ministres du Seigneur, ne les recherchent que lorsqu'une réputation d'esprit de société, d'amabilité et de complaisance, mérite bien secondaire pour des hommes consacrés à Dieu, leur offre, dans un commerce de pure politesse, de quoi flatter leur vanité ou dissiper leur ennui; mais il étoit chéri et révéré de tout le peuple, qui le regardoit, avec justice, comme un saint prêtre. Le P. Eudes se seroit borné à cultiver ces ames simples, sans jamais songer à sortir de l'obscurité qu'il aimoit, comme l'état le plus sûr et le plus semblable à celui de Jésus-Christ, si Dieu ne l'en avoit retiré lui-même,

en le mettant dans la nécessité de montrer au grand jour des talens que des circonstances bien affligeantes pour un cœur aussi compatissant que le sien ne lui permirent pas de tenir plus longtemps cachés.



LIVRE II.

1631. Quoique divers cantons de la Basse-Normandie eussent été, depuis plusieurs années, successivement attaqués de la peste, les sages précautions qu'on avoit prises pour empêcher la contagion de se répandre en avoient jusqu'alors préservé la ville de Caen; mais Dieu, qui peut-être avoit inutilement menacé, sembla vouloir enfin lui faire sentir ses vengeances, et il permit qu'en 1631 ce redoutable fléau de sa colère y fît d'effroyables ravages. Dès que le mal se fut déclaré, on ne pensa qu'à le rendre moins général, et la première attention qu'on crut devoir à la sûreté publique fut de séparer de tout commerce ceux qui se trouvèrent frappés les premiers de la maladie contagieuse.

Les pauvres renfermés dans les hôpitaux étoient ceux qui avoient le plus besoin des secours de la religion, et de ces consolations spirituelles seules capables d'adoucir le sort de malheureux destinés à périr. Ces infortunés auroient pu se livrer au plus affreux désespoir, si une charité héroïque, qui oublie ses plus chers intérêts pour n'être sensible qu'aux maux d'autrui, n'avoit suscité des hommes assez généreux pour se dévouer sans réserve à leur service.

Le P. Eudes ne fut pas des derniers à s'offrir pour une si bonne œuvre. En vain ses amis firent-ils tous leurs efforts pour l'empêcher de s'exposer de nouveau à un danger auquel il est rare qu'on échappe plus d'une fois; il leur répondit agréablement « qu'il ne craignoit rien, étant lui-même » tout rempli de corruption et plus méchant que » le mal. » Il prit son parti avec toute l'intrépidité d'un héros chrétien, qui ne voit rien de plus grand que de donner sa vie pour le salut des ames rachetées par le sang d'un Dieu. L'ardeur de son zèle ne l'empêcha cependant pas d'user de toutes les précautions qu'il devoit avoir pour la conservation de ses confrères. Il commença par se séparer d'eux; et, pendant tout le temps que dura la contagion, il n'en approcha que lorsqu'ils eurent besoin de ses services. Jusqu'à ce moment, il ne voulut avoir d'autre retraite qu'une prairie, voisine de l'abbaye de la Trinité, et qui appartenoit à ce monastère. Un tonneau qu'il y fit porter lui servoit pour se mettre à couvert pendant son sommeil. Tout le jour et une partie de la nuit, il étoit occupé à soigner et à consoler les malades, soit à l'hôpital, soit dans les plus pauvres réduits, où l'amour du prochain le conduisoit pour soulager ceux qui s'y trouvoient, et qui peut-être étoient privés de tout secours humain.

Il auroit voulu pouvoir suffire à tant de besoins, et ne jamais quitter ceux qui les éprouvoient; mais il falloit de temps en temps céder à l'épuisement de la nature. Alors, accablé de faim, de sommeil

et de fatigue, il regagnoit son tonneau, sans même songer à se procurer la nourriture la plus grossière. La Providence eut soin d'y pourvoir; et ce fut Mme de Budos, abbesse de la Trinité (1), dont Dieu se servit pour donner à son serviteur les secours qui lui étoient nécessaires. Cette vertueuse fille, dont la mémoire a été en bénédiction dans la communauté, taudis que cet établissement a subsisté, et que l'on peut regarder comme la seconde fondatrice de cette maison par la sage réforme qu'elle y mit, et qui s'y est conservée jusqu'à la fin, avoit une considération particulière pour le P. Eudes. Elle sut bientôt qu'après toutes les fatigues qu'il éprouvoit auprès des pestiférés, il n'avoit d'autre asile que la prairie voisine de

(1) Laurence de Budos, fille du vicomte de Portes, appartenoit, par sa naissance, aux plus illustres familles du royaume. Pourvue, dès l'âge de treize ans, de l'abbaye de la Trinité de Caen, que lui donna Henri IV à la demande du connétable de Montmorency, son beau-frère, elle alla prendre l'habit religieux à Chelles des mains de Mme d'Aumale, qui gouvernoit alors ce célèbre monastère, et elle se rendit ensuite à son abbaye. Cette maison étoit en désordre : les troubles causés par les guerres du protestantisme y avoient détruit la régularité, et à l'office canonial près, on n'y gardoit plus aucune observance régulière. Mme de Budos entreprit de réformer son abbaye, et commença par donner l'exemple des vertus religieuses, dont elle vouloit inspirer la pratique à ses filles. Elle passoit une partie des nuits devant le saint Sacrement à solliciter du Père des lumières les sécours dont elle avoit besoin pour réussir dans son entreprise. Après bien des difficultés, elle parvint à son but; la clôture fut observée, l'usage de l'oraison établi, et l'abbaye de la Trinité devint une maison très-régulière. La pieuse abbesse mourut en odeur de sainteté, le 23 juin 1650, à l'âge de soixante-six ans.

son monastère; elle connoissoit trop jusqu'où alloit son esprit de mortification, pour n'être pas persuadée qu'il y manquoit de tout; aussi eut-elle l'attention de lui envoyer chaque jour les provisions dont elle jugeoit qu'il avoit besoin.

Tandis que le P. Eudes, au milieu des morts et des mourans, conservoit sa santé sous la protection de son Dieu, et jouissoit de la sécurité qu'inspire une confiance entière dans la Providence, la contagion pénétroit dans la maison de l'Oratoire, sans qu'on eût pu, par toutes les précautions imaginables, réussir à lui en fermer l'entrée. L'homme de Dieu ne tarda pas à apprendre, par le bruit public, que tous ses confrères étoient attaqués. Il connoissoit trop bien l'ordre de la charité pour ne pas voler aussitôt au secours des siens; mais il ne falloit pas moins qu'un semblable motif pour l'arracher à ses pauvres et lui faire écouter les sentimens de tendresse qu'il avoit pour tous les membres de la maison dont il faisoit partie. Cette maison de l'Oratoire, dès qu'elle fut affligée, redevint son séjour. Il s'empresse d'aller y donner ses soins à ses frères, il s'enferme avec eux, pour ne s'occuper désormais qu'à les soulager et à les disposer au sacrifice de leur vie. Le P. Gaspard de Répichon, qui étoit le supérieur, reçut de lui les sacremens, et mourut entre ses bras, ainsi qu'un autre Père. Un troisième, également attaqué de la peste, recouvra la santé, et dut peut-être cet avantage aux soins assidus et aux prières ferventes du P. Eudes.

Au milieu de tant de peines et de fatigues, il goûta une de ces consolations que Dieu ménage à ses serviteurs, et qui les dédommagent amplement des travaux qu'ils entreprennent pour la gloire. Ce fut la conversion d'un protestant déjà âgé, opiniâtre dans ses erreurs, et auprès duquel il sembloit qu'il y eût de la témérité à faire quelque tentative. Cet homme, qui devoit être une nouvelle preuve de la grandeur infinie des miséricordes du Seigneur, étoit atteint de la peste et sur le point de mourir. Le P. Eudes, sans doute informé de son état, vient le voir, l'aborde d'un air grave et affectueux, lui parle avec tant de solidité et d'onction, que ce vieillard, ouvrant les yeux sur ses erreurs, y renonce et les abjure. Il fait ensuite sa confession à son charitable médecin, reçoit de lui le saint viatique, et meurt avec les sentimens de cette confiance éclairée qui ne peut être le partage que des enfans soumis de l'Eglise.

Cependant le P. Eudes, qui avoit été préservé, comme par miracle, de la contagion, se trouva sur le point de succomber à la violence d'une maladie que la délicatesse de sa complexion rendoit plus dangereuse, et que l'on regarda comme la suite des fatigues excessives qu'il venoit d'éprouver. Il crut lui-même toucher à sa dernière heure, et ce fut peut-être la joie que lui causa la pensée d'aller au ciel qui facilita sa guérison. Cependant le danger que couroit le serviteur de Dieu alarma toutes les personnes qui venoient

d'être témoins des bénédictions que le ciel avoit accordées à ses travaux. Les Carmélites et les Bénédictines de l'abbaye de la Trinité parurent s'intéresser d'une manière toute spéciale à sa conservation. Pour l'obtenir, elles mirent en usage tous les moyens que la foi la plus vive peut inspirer aux ames ferventes : prières, communions, mortifications, ces puissantes ressources, que la piété fournit pour faire au ciel une sainte violence, furent employées par ces respectables filles ; et le Seigneur, qui vouloit encore se glorifier dans son digne ministre, leur rendit, contre toute espérance, celui dont elles ne lui demandoient la vie que par zèle pour la gloire de son saint nom.

Ce fut aussi le désir de la procurer qui occupa le P. Eudes, aussitôt qu'il sentit que sa santé se rétablissoit. Il ne songea plus dès-lors qu'à se consacrer sans réserve au salut du prochain. Son tempérament, affoibli par des maladies considérables, par des fatigues au-dessus de ses forces, et encore plus par des austérités continuelles, ne devoit pas, ce semble, lui permettre de s'appliquer désormais à des travaux pénibles ; mais, dit un Père (1), « il n'y a rien de si fort que le zèle, » et, lorsqu'on en est animé, est-il rien qu'on » ne soit capable d'entreprendre pour la gloire » de Dieu ? » Son projet fut, dès ce moment, de s'occuper à donner des missions dans les villes et dans les campagnes. Il en sollicita la permission avec tant d'instance, que, quelque laborieuse que

(1) Saint Jean-Chrysostôme.

cette occupation dût paroître, ses supérieurs n'osèrent refuser d'y consentir. Depuis long-temps, instruits du rare talent qu'il avoit pour faire impression sur les cœurs, ils craignirent sans doute de se rendre coupables, s'ils ne lui laissoient une entière liberté de s'en servir.

L'année 1652 fut celle où il entra dans cette pénible carrière, et le diocèse de Coutances fut le premier qui profita de ses travaux. Il y fut appelé par M. de Matignon, qui en étoit alors évêque, et qui connoissoit parfaitement les besoins du troupeau que la Providence lui avoit confié. Il étoit d'autant plus difficile d'y remédier, que le peu de régularité qu'on reprochoit au clergé n'autorisoit que trop les vices qui régnoient parmi le peuple. Un désordre aussi général étoit le triste fruit que la prétendue réforme de Calvin avoit produit dans ces malheureuses contrées.

Il y avoit soixante-dix ans que l'hérésie s'y étoit répandue, et, si elle n'avoit pu venir à bout de détruire la religion catholique, elle y avoit au moins formé un parti assez puissant pour faire redouter qu'elle ne devînt bientôt dominante. Aussi la crainte d'une défection plus générale empêchoit les pasteurs d'user des armes spirituelles pour réprimer la licence qui régnoit parmi les fidèles. La corruption étoit si universelle, qu'au jugement des contemporains la postérité aura peine à s'en faire une juste idée. La plupart des ecclésiastiques avoient oublié ou ignoroient les règles de leur saint état. Les uns, au mépris

des lois de l'Eglise, accumuloient les bénéfices et en employoient les revenus d'une manière toute profane, quelquefois même très-criminelle; les autres, qui, par leur naissance ou leur fortune, ne pouvoient ni imiter le luxe des bénéficiers, ni posséder leur aisance, travailloient comme des artisans, et se livroient au commerce comme des marchands. L'oisiveté étoit un défaut très-commun parmi les prêtres, et, jusque dans leurs habits, ils n'étoient que trop semblables aux séculiers. Le peuple, qui n'imite pas toujours les vertus des ministres de l'Eglise, mais qui ne manque jamais de se prévaloir de leurs défauts, vivoit dans un désordre effroyable. L'on ignoroit les principaux et les plus importans devoirs du christianisme; nulle part la récitation des prières le matin et le soir n'étoit en usage dans la Basse-Normandie. Un reste de foi y régnoit encore et inspiroit au peuple l'horreur de l'hérésie. On communioit à Pâque, on se confessoit une fois l'an, on assistoit au saint sacrifice de la messe les jours prescrits, et dans les temps marqués l'on s'abstenoit des viandes défendues; mais le fréquent usage des sacremens étoit aboli, les préparations pour en approcher dignement étoient entièrement négligées, une foule de superstitions ridicules avoit pris la place de la dévotion solide, et les excès les plus honteux étoient devenus des fautes ordinaires.

Tel étoit l'état déplorable du diocèse de Coutances et de la partie de la Normandie où le P. Eu-

des entreprit d'abord de faire des missions. A la tête d'une troupe de prêtres zélés qu'il avoit choisis, il parcourut un canton assez considérable. Lessay, Periers, Saint-Sauveur-le-Vicomte, la Haie du Puits, Montebourg et Cherbourg, furent les premiers théâtres de ses travaux apostoliques. Partout il annonça les vérités du salut avec la même ardeur, et partout le Seigneur fit éclater abondamment les richesses de sa grâce. Les peuples, affamés du pain de la parole, que depuis longtemps on négligeoit de leur distribuer, accouroient en foule pour s'en rassasier, et l'on vit bientôt dans les mœurs un changement si marqué, qu'on ne regarda plus le P. Eudes, dans tout ce grand diocèse, que comme un ange envoyé du ciel pour être le ministre des miséricordes du Très-Haut.

1634. M. D'Angennes, évêque de Bayeux, étoit trop attentif à tout ce qui pouvoit contribuer à l'avantage de son troupeau, pour entendre, sans une sainte jalousie, publier les succès de l'homme de Dieu qui étoit établi dans son diocèse, et qui paroissoit donner la préférence à ses voisins. Il exigea du P. Eudes, comme une sorte de dédommagement qui lui étoit bien dû, que les premières missions qu'il feroit à son retour fussent en faveur de son peuple, et il eut la consolation de voir les mêmes bénédictions se renouveler à Bénouville, Avenay, Evrecy, Villers-Bocage, qui étoient des paroisses de son diocèse.

1636. La réputation du P. Eudes s'étant répandue

en Bretagne, cette province voulut aussi profiter de ses travaux. Saint-Malo avoit alors pour évêque M. de Harlay de Sency, qui depuis peu avoit été tiré de la congrégation de l'Oratoire pour être placé sur le siège de cette église. Il étoit juste qu'il reçût les services d'un ancien confrère; aussi l'obtint-il des supérieurs, et, pendant l'été de 1636, il l'employa avec ses compagnons aux missions de Pleurtuit, de Plouer et de Cancale.

Mais la Normandie étoit le champ que le zélé missionnaire étoit destiné à cultiver. Une voix intérieure, qu'il croyoit être celle de Dieu, l'y rappeloit sans cesse; aussi n'eut-il pas plutôt satisfait aux ordres qui l'avoient conduit dans le diocèse de Saint-Malo, qu'il s'empressa de retourner dans celui de Bayeux, pour y commencer une nouvelle mission dans la paroisse de Fresne. Celle-ci eut quelque chose de très-remarquable par la pieuse habitude qu'il fit contracter aux habitans de réciter chaque jour, en commun, les prières du matin et du soir dans les familles, et par la conversion de plusieurs calvinistes dont ce canton étoit rempli.

L'expérience avoit déjà fait sentir au P. Eudes que ce n'étoit pas assez de convaincre les esprits et de toucher les cœurs pendant le cours d'une mission; que, pour rendre ces fruits de la grâce plus durables, il falloit saisir ces premiers momens où l'impression que font toujours les vérités du salut est plus vive, et faire goûter au peuple l'établissement de certaines pratiques propres à rappeler

dans la suite les sentimens dont il est ordinairement pénétré pendant ce temps de bénédiction. Fondé sur ce principe, il jugea que, pour entretenir l'esprit de piété parmi les fidèles, rien n'étoit plus à propos que d'engager les pères et mères à faire réciter la prière en commun dans leurs familles. Il profita de la circonstance de la mission pour établir cette religieuse pratique. Il répandit même parmi le peuple une formule de prières qu'il avoit eu soin d'entremêler de différens actes, destinés à exprimer en général les promesses que chacun devoit avoir faites à Dieu dans les premiers transports de sa ferveur. Il réussit si bien à accréditer ce saint usage, que, trente et quarante ans après, il subsistoit encore dans tous les lieux où le P. Eudes l'avoit établi pendant ses missions.

Le talent que Dieu lui avoit donné pour la conversion des protestans commença aussi à se faire remarquer plus particulièrement à Fresne. Dans le petit nombre de ceux que la curiosité avoit attirés aux exercices de la mission, il y en eut douze ou treize qui furent si touchés de ses discours, qu'après quelques instructions particulières, ils firent publiquement abjuration, et furent réconciliés à l'Eglise.

Ce ne fut là que l'essai, pour ainsi dire, des victoires qu'il remporta dans la suite sur l'hérésie. Quelque soin qu'on eût de prévenir contre lui les calvinistes, dans les lieux où il devoit annoncer les vérités du salut, il suffisoit qu'il pût les engager à assister à ses discours, pour les disposer bientôt

à se rendre. Sa douceur, sa simplicité, ses manières insinuantes, une conduite édifiante et toujours égale, lui gagnoient les cœurs les plus rebelles, et son habileté dans les matières de controverse, cette éloquence aisée et naturelle, avec laquelle il s'expliquoit sur les points les plus difficiles, achevoient toujours de soumettre les esprits.

Son but en général étoit de faire goûter à la raison les vérités orthodoxes, et sans prétendre pénétrer la sublimité de nos mystères, toujours fort au-dessus de ce que l'homme le plus éclairé peut comprendre, il s'attachoit à faire sentir combien l'obéissance que la foi exige est juste et raisonnable (1).

(1) « Les mystères de la religion, » dit à ce sujet un des historiens du P. Eudes (*), « ne sont que ce qu'il a plu à l'aimable » sagesse de notre Dieu de nous révéler de ses perfections infi- » nies ou des opérations de sa toute-puissance adorable. Seroit-il » l'être infiniment parfait, ses œuvres annonceroient-elles l'im- » mensité qui le distingue des êtres créés, si ce qu'il nous ap- » prend de l'excellence de sa nature ou de la magnificence de » ses productions ne passoit pas les bornes de notre intelligence? » Une religion qui nous donneroit de Dieu des idées telles que » nos foibles esprits pourroient s'en former seroit-elle bien di- » gne de lui? mériteroit-elle d'être son ouvrage? suffiroit-elle » pour nous faire connoître véritablement ce qu'il est? Non, » l'incompréhensibilité de nos mystères ne nous doit point révol- » ter. Plus ils sont incompréhensibles, mieux ils nous peignent » la grandeur et la majesté du souverain Être; mieux ils nous » font comprendre que c'est Dieu lui-même qui se montre à » nous, et que la révélation qui nous en est faite vient de lui. » Ce seroit donc étrangement nous abuser que de mettre notre » application à les pénétrer ces mystères.

» Notre curiosité, s'il est permis d'appeler ainsi cette louable

(*) Le *P. de Montigny*.

Le P. Eudes ne pouvoit guère suivre une meilleure méthode; c'est en effet la plus courte, la plus aisée, l'unique qui soit bien à la portée du commun des hommes, même de ceux d'entre eux qui sont savans dans les sciences humaines, mais

» ardeur de nous instruire, ne doit aller qu'à constater les » preuves par lesquelles Dieu a dû sagement nous garantir la » révélation qu'il nous a faite.... Les lois qui nous ordonnent » de croire et d'agir sont les édits et les déclarations du Monar- » que suprême : ce n'est point à de vils sujets à sonder les vues » sublimes qui les ont dictées. Ce qui leur est permis, ce que » Dieu veut même que nous fassions pour nous y soumettre en » hommes raisonnables, c'est que nous examinions si ces véri- » tés, qui demandent que nous captivions nos esprits sous le » joug de la foi, ont pour elles le témoignage de l'autorité de » Dieu.

» Pour nous en assurer, il est des règles capables de dissiper » jusqu'à l'ombre du soupçon : l'Écriture et la tradition les con- » servent ces règles ou ces titres authentiques, marqués au sceau » de l'auteur et du consommateur de notre foi; mais après tout, » une discussion qui nous obligeroit à vérifier chacun des arti- » cles qui nous sont proposés à croire seroit-elle praticable? le » seroit-elle pour une multitude de personnes de tout âge, de » tout sexe, de tout état, de toute condition, de tout carac- » tère? Ne seroit-il pas à craindre que dans un examen aussi » laborieux, et auquel il seroit si difficile d'apporter un cœur » sans passions, les plus adroits ou les plus habiles n'essayas- » sent de faire fléchir au gré de leurs préjugés, de leurs penchans, » de leurs intérêts, ces règles mortes, et incapables de se défen- » dre contre la violence qu'on leur pourroit faire?

» Dans tout État bien policé, le prince porte ses lois : il a des » ministres chargés de les intimer à tout son peuple : c'est entre » leurs mains qu'il dépose les ordres qui manifestent sa volonté » suprême, et qui les autorisent à la déclarer; mais ces ordres » respectables ne sont point faits pour être soumis aux ordres » de la multitude; il suffit qu'on l'en instruise, et ce seroit dé- » grader la majesté du trône que d'exiger de ceux qui la repré- » sentent qu'ils donnassent d'autres preuves de l'existence et de

qui n'ont pas fait de la religion une étude particulière. Il est certain qu'elle débarrasse la controverse d'une infinité de discussions épineuses sur lesquelles il est inutile de perdre son temps à disputer, dès que l'on ne peut les décider sans réplique, si l'on n'a pas recours à l'autorité, c'est-à-dire, si l'on n'en vient pas à la résolution de ces trois questions également simples et faciles, auxquelles se réduit toute la méthode dont il s'agit. Y a-t-il une Eglise à laquelle on soit obligé de

» l'autorité de la loi que celles que porte avec soi le caractère » dont ils sont revêtus, et qui les oblige à faire connoître aux » sujets les volontés de leur maître. Eux seuls sont dans l'obligation de s'assurer que le prince a porté la loi : ils ont en main » ce qui peut leur en donner une entière certitude, et sur ces » preuves qui forment la règle de leur conduite, ils deviennent » pour les sujets une règle vivante ; ils parlent au nom du monarque, et tous doivent obéir.

» Il en est ainsi dans le royaume que Jésus-Christ s'est formé » sur la terre : il y a établi des ministres pour gouverner sous » le peuple qu'il s'est acquis par l'effusion de son sang. Ses lois, » contenues dans l'Ecriture et dans la tradition, sont confiées » à son Église entre les mains de ceux qui y sont distingués par » l'auguste caractère de premiers pasteurs. Voilà les règles de » l'enseignement qu'ils doivent aux fidèles ; mais ces seuls ministres ont droit de les promulguer et de les expliquer ces règles, parce qu'eux seuls, en conséquence des promesses de » Jésus-Christ, le peuvent faire sûrement et sans risque de s'y » méprendre. Dès là ils sont nécessairement pour le peuple la » règle vivante de la foi, et une règle qui, non-seulement lui » épargne un examen quelquefois impossible, toujours difficile » souvent dangereux ; mais encore une règle qui lui interdit » toute espèce de discussion, laquelle suppposeroit le moindre » doute contraire à la certitude que doit produire dans tout » esprit raisonnable l'autorité divine, et conséquemment cette » autorité infaillible garantie par Jésus-Christ à son Eglise. »

croire? Où est cette Eglise? Que dit cette Eglise?

Ce fut en développant ces principes si raisonnables de notre foi, que le P. Eudes remporta sur l'hérésie les victoires dont nous avons parlé à l'occasion de la mission qu'il fit à Fresne. Cette mission fut donnée aux frais de M. Blouet de Camilly, gentilhomme de Caen, dont il sera plusieurs fois fait mention dans cette histoire, et dont la famille a donné, jusqu'à la révolution, des marques d'attachement à la congrégation des Eudistes.

1637. Cependant les fatigues que les missionnaires avoient éprouvées à Fresne demandoient qu'ils prissent quelque repos; ils revinrent donc à Caen. Le P. Eudes lui-même y arriva au commencement de l'année 1637, pour s'y délasser, par des travaux un peu moins pénibles, de ceux qu'il venoit d'achever. La prière, l'étude, la direction des consciences l'occupèrent pendant presque tout le cours de cette année. La mission de Rie, lieu de sa naissance, fut la seule qu'il entreprit.

1638. On s'y souvenoit des services qu'il avoit rendus dans le voisinage pendant la peste. L'impression qu'avoient faite dans les cœurs les grands exemples de charité qu'il y avoit donnés duroit encore, et sembloit répondre qu'on étoit disposé à profiter de ses instructions. Il avoue lui-même, dans son journal, que le peu de temps qu'il passa parmi ses compatriotes fut pour eux un temps de bénédictions et de salut, que le travail fut plus considérable qu'il ne l'avoit cru; mais que le Seigneur lui fit aussi goûter des consolations plus grandes

qu'il n'avoit eu lieu de s'en promettre dans sa patrie.

La crainte de trouver un plaisir trop naturel au milieu de sa famille fut-peut-être la cause qui empêcha le saint prêtre de faire un long séjour dans son pays natal; il en partit bientôt pour retourner dans le diocèse de Bayeux et y continuer l'œuvre des missions. Il commença par celle de Bremoy; celle d'Estréham, qu'il accorda volontiers aux sollicitations et à la charité de Mme de Budos, suivit de près la première. Il termina l'année 1638 par la mission de Pont-l'Évêque.

Comme il s'étoit engagé à prêcher dans cette ville l'avent et le carême, cette mission fut la plus longue qu'il eût jusqu'alors entreprise; elle dura plus de cinq mois; il en fit l'ouverture le premier dimanche de l'avent, et, pour empêcher que les plaisirs auxquels on se livre pendant le temps du carnaval ne détruisissent tout le bien qu'avoit pu produire un mois d'un travail assidu et pénible, dès les fêtes de Noël, il annonça qu'il continueroit les mêmes exercices jusqu'au carême, et qu'il espéroit de la piété des habitans la satisfaction de les voir préférer la sainte parole de Dieu aux amusemens dangereux de la saison. Son désir fut rempli avec la plus grande exactitude. Il prêcha constamment, ainsi qu'il l'avoit promis, et l'on fut assidu à l'entendre, comme il s'en étoit flatté. Ce qu'il y a de plus étonnant encore, il fut écouté sans ennui pendant cinq mois entiers. Une preuve que ce coup d'essai lui réussit parfaitement, c'est



qu'après cette tentative, il ne craignit pas de se charger plus d'une fois d'une semblable fatigue, et de mettre ses auditeurs à la même épreuve.

Il faut l'avouer cependant, de semblables succès sont moins les effets d'un talent rare que des prodiges dont Dieu se plaît à honorer la confiance et le zèle de ses serviteurs. La pureté d'intention du P. Eudes donnoit à ses paroles une efficacité particulière. Il voyoit s'accomplir pour lui cette vérité que Pierre de Blois annonçoit autrefois à Guillaume, chapelain du roi de Sicile : « Si, vous » oubliant vous-même, vous embrassiez de tout » votre cœur la cause de Jésus-Christ, ce bon » maître donneroit à votre voix une vertu toute- » puissante. (1) »

1639. Le succès complet qu'avoit eu la mission de Pont-l'Évêque ne permettoit plus au P. Eudes de se borner à évangéliser les campagnes. On n'ignoroit point à Caen les fruits que son zèle étoit capable d'y produire, et l'on souhaitoit vivement qu'il y vînt annoncer les vérités du salut. La réputation de vertu qu'il s'y étoit acquise par sa charité infatigable pendant le temps de la contagion, jointe aux éloges qu'on en faisoit dans toute la Normandie, détermina les personnes les plus distinguées à le solliciter instamment de procurer à cette grande ville le précieux avantage dont venoient de jouir des lieux moins considérables, moins importans, et où il n'avoit pas dû se pro-

(1) Pierre de Blois, Epître X.

mettre une moisson si abondante. Il ne put se refuser aux vœux empressés de tant de personnes respectables par leur rang et leur piété. Aussi n'eut-il pas plutôt terminé la mission de Pont-l'Évêqne, qu'il retourna à Caen pour préparer cette bonne œuvre. Il eut soin de rassembler des coopérateurs fidèles, qu'il s'étoit associés pour ces pieuses entreprises. Les mesures furent prises avec eux pour l'exécution du projet qu'on avoit formé, et l'on choisit pour le centre de la mission la vaste église de l'abbaye de Saint-Etienne. Quoique ce soit une des plus grandes du royaume, elle se trouva toujours trop petite pour la multitude des auditeurs qui s'efforçoient à l'envi d'assister aux exercices. Chacun vouloit surtout entendre l'homme de Dieu, et il étoit rare qu'on vît personne se retirer, après l'avoir entendu, sans cet air de réflexion profonde qui annonce que l'esprit est frappé, que le cœur est touché, s'il n'est pas encore converti, et qu'il ne tient presque à rien qu'il ne revienne sincèrement à Dieu.

1640. Mais entre les habitans dont cette grande ville est peuplée, la plus nombreuse partie n'avoit pu réussir à entendre le P. Eudes aussi souvent qu'il eût été nécessaire pour sa sanctification. On s'en plaignit à lui-même, et l'on crut pouvoir assez compter sur son zèle pour lui proposer de dédommager le public des pertes spirituelles qu'il avoit faites. On lui demanda donc de prêcher l'avent et le carême dans la principale église; il le fit avec un concours aussi grand et aussi soutenu que l'on

pouvoit le désirer, et le succès surpassa de beaucoup les espérances qu'on avoit conçues.

Plusieurs protestans, qui avoient été ébranlés pendant le cours de la mission, ne purent tenir contre ces nouveaux efforts de la charité du saint missionnaire; ils écoutèrent assidument ses instructions, et il eut la consolation de les voir, désabusés de leurs erreurs, abjurer publiquement l'hérésie. Des pécheurs en grand nombre, de ceux même qui avoient vieilli dans le libertinage, furent aussi sa conquête. On les vit renoncer aux habitudes les plus invétérées, et réparer, par de dignes fruits de pénitence, les scandales qu'ils avoient donnés. La ferveur se ranima sensiblement dans toutes les familles, la pratique des bonnes œuvres, la fréquentation des sacremens, la fidélité aux exercices de piété, devinrent d'un usage ordinaire, et il parut que l'Esprit saint avoit opéré tous les divers miracles de grâce et de sanctification qui semblent réservés à ceux que Dieu veut honorer de la gloire de l'apostolat.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que les sermons que prêchoit le P. Eudes fussent composés avec cet art que l'on admire dans certains prédicateurs. Presque jamais il ne lui arriva de passer un temps considérable pour confier à sa mémoire un discours élégant. Incapable de s'assujettir à ce genre de travail, il ne regardoit ces ornemens de l'éloquence chrétienne que comme une parure superflue, propre à déguiser l'objet, ou à partager l'attention. Après avoir médité profondément une

vérité, avoir arrangé méthodiquement la matière qu'elle lui fournissoit, et s'en être bien rempli, il s'abandonnoit avec confiance au feu de son talent naturel; si ses expressions n'étoient pas compassées, elles avoient au moins une simplicité et une énergie qui produisoient d'heureux effets sur ses auditeurs. Il tiroit ses sujets du fond même de la religion : c'étoit ou un article capital qu'il développoit avec exactitude, ou un devoir important, ou une pratique de piété dont il s'attachoit à faire sentir la nécessité, à faciliter l'usage. L'exposition la plus simple lui paroissoit assez ornée, dès qu'il n'avoit rien omis de tout ce qui pouvoit instruire, et qu'il avoit proposé ses idées dans un ordre propre à les placer distinctement dans l'esprit du peuple qu'il évangélisoit.

Les preuves dont il s'appuyoit étoient tirées de l'Écriture, lorsque les livres saints les lui fournissoient. Il auroit cru trahir son ministère, si, en distribuant la parole de Dieu, il avoit négligé d'employer celle que l'Esprit saint a lui-même inspirée. L'autorité de l'Église, celle des Pères, les principes de la saine théologie, étoient également pour lui des sources dans lesquelles il ne se lassoit jamais de puiser, mais il le faisoit avec choix; l'abondance et l'étalage d'érudition n'étoient nullement de son goût. Son genre étoit d'aller au but avec simplicité, et une mémoire, chargée d'une suite de mots qu'elle doit fidèlement rendre, ne pouvoit, suivant lui, qu'amortir le feu de l'imagination et affoiblir le sentiment.

Le calvinisme avoit cherché à ébranler les antiques fondemens de l'Église catholique, mais à l'époque où le P. Eudes prêchoit, il ne se trouvoit point encore en France de ces prétendus philosophes qui depuis lui ont causé tant de maux, et ont voulu détruire jusqu'aux dernières idées de la religion, en enseignant le matérialisme ou le déisme; ou, s'il s'en trouvoit, ils étoient en trop petit nombre pour que l'on crût qu'il fût nécessaire de les attaquer publiquement. Le saint missionnaire n'eut donc à combattre que les prétendus réformés, et c'étoit surtout lorsqu'il parloit, ou devant ces hérétiques, ou des matières controversées entre eux et nous, qu'il prenoit à tâche d'établir solidement les vérités que l'Église nous enseigne. Tout occupé à bien instruire, il donnoit alors ses plus grands soins à se mettre à la portée des plus simples, sans néanmoins négliger de répondre aux difficultés que pouvoient faire les plus habiles. Il ne se permettoit jamais ces invectives qu'inspire un faux zèle, et qui ne servent très-souvent qu'à aliéner les esprits. Ce que la bonté et la charité la plus compatissante donnent de talent pour l'insinuation paroissoit lui être naturel. S'agissoit-il au contraire de l'un de ces points de morale qui ne sont pas contestés? l'exposition et la preuve ne l'occupoient qu'autant qu'il étoit nécessaire pour rappeler à ses auditeurs la matière qu'il traitoit. Dès qu'il avoit fixé l'attention sur son objet, et qu'il se croyoit maître de l'esprit de son auditeur, il ne songeoit plus qu'à le

remuer, en lui présentant les peintures les plus vives et les plus capables de frapper l'imagination. Tout ce qu'un cœur pénétré des sentimens de respect, de crainte, de douleur, d'admiration, de reconnoissance, d'amour, de tendresse pour son Dieu, peut fournir de ressources à un orateur plein de son sujet, il le mettoit en œuvre. Au défaut des traits extraordinaires, une courte prière, une simple aspiration, un coup-d'œil vers le ciel, un geste, un soupir, suffisoient pour donner aux réflexions les plus communes une force capable de toucher jusqu'aux larmes.

Il étoit rare en effet que dans ces occasions les sentimens qu'il exprimoit ne passassent pas de son cœur dans les cœurs de ceux qui l'écoutoient: aussi rien ne lui résistoit alors; on étoit si frappé de la force des vérités qu'il mettoit sous les yeux, qu'on perdoit de vue le ministre de la parole, et que l'attention étoit exclusivement occupée de ces grands objets. Chacun paroissoit pénétré de l'esprit de Dieu dont l'orateur étoit lui-même animé, et, dans ces mouvemens pathétiques, quelque chose qu'il proposât à son auditoire, il sembloit qu'il n'eût qu'à lui laisser la liberté de respirer, pour recevoir les marques les plus expressives de la résolution où l'on étoit de tout exécuter. Souvent même il arrivoit que les auditeurs, comme éperdus, interrompoient le prédicateur, et témoignoient, par les plus vifs transports, que la parole de Dieu, dans la bouche de son ministre, avoit une puissance à laquelle, ni les passions,

ni les considérations humaines ne pouvoient résister.

A cette éloquence naturelle le P. Eudes joignoit tous les avantages extérieurs qui sont si favorables à l'orateur, et si propres à faire valoir son talent : il avoit le corps bien fait, l'air vénérable, le geste aisé, la voix sonore et susceptible de toutes les inflexions qu'il vouloit lui donner, les yeux très-expressifs. Quand il parloit de la chasteté ou du mérite de quelque autre vertu, il en offroit une image sensible par la beauté et la sérénité de son visage. Invectivoit-il contre l'impureté ou contre quelque autre vice? son maintien seul en inspiroit l'horreur. Il savoit en outre accommoder son langage au genre d'auditeurs qui l'écoutoient; il consoloit les ames timorées, animoit les tièdes, et terrassoit les pécheurs. Un seul mot de sa bouche, la simple récitation de l'oraison dominicale, de la salutation angélique ou du décalogue; les coups dont il se frappoit la poitrine en disant ces paroles: *priez pour nous, pauvres pécheurs*, touchoient plus les fidèles que les sermons les plus soignés des autres prédicateurs. A la mission de Caen, il prêcha d'une manière si simple son premier sermon, dont le sujet étoit l'examen de conscience, que ses amis craignoient qu'il ne compromît sa réputation, et ne nuisît au succès de la mission qu'il commençoit. Ils en virent bientôt avec étonnement des effets tout contraires; à peine le sermon étoit-il achevé, que plusieurs pécheurs, coupables de grands désordres, vinrent demander à faire des

confessions générales ; ils comprirent ainsi que l'esprit de Dieu animoit le prédicateur.

On cite d'autres traits bien plus frappans de l'éloquence du P. Eudes, et de l'ascendant qu'il prenoit sur son auditoire. En voici quelques-uns qui semblent propres à intéresser le lecteur :

Un pécheur, d'autant plus criminel qu'il étoit d'une profession sainte, étoit tellement corrompu, qu'il ne rougissoit pas de séduire et de plonger dans le désordre un grand nombre de personnes. Le serviteur de Dieu, informé par le bruit public des scandales de ce malheureux, crut, un jour en prêchant, entendre une voix intérieure qui lui disoit : Il est ici. Aussitôt, quittant le fil de son discours, il lui représente, mais sans le nommer, ni le désigner nullement, la colère de Dieu prête à éclater sur lui, s'il ne faisoit au plus tôt pénitence. Il le fit en termes si forts et si pathétiques, que le pécheur sentit le coup. Il en fut tellement effrayé, qu'il rentra sérieusement en lui-même, et se mit, au bout de quelques jours, entre les mains d'un des confrères du saint missionnaire, auquel il découvrit toute la profondeur de ses plaies.

Le P. Eudes parloit un jour dans un sermon des châtimens dont Dieu punit le péché. Après avoir représenté vivement les peines que les damnés souffrent, il montre tout à coup à ses auditeurs l'enfer ouvert sous leurs pieds ; dans ces cachots ténébreux, une multitude de réprouvés, victimes de la souveraine justice, et moins cou-

pables qu'ils ne le sont eux-mêmes; leur place déjà marquée dans ce lieu d'horreur; le Tout-Puissant irrité, que le ciel et la terre, indignés de leurs attentats, sollicitent de hâter sa vengeance; toute la colère d'un Dieu prête à éclater sur leurs têtes criminelles. «Malheureux pécheur, s'écrie t-il » alors, qui te mettra à couvert contre l'indigna- » tion de l'Éternel? Un moment, un seul mo- » ment, ce moment qui s'échappe va décider de » ton sort pour l'éternité, et tu es tranquille!...... » J'en frémis..... Le bras du Seigneur est levé, la » foudre part. O Dieu! sur lesquels des pécheurs » qui m'écoutent va tomber le trait inévitable? » Miséricorde, Seigneur! miséricorde! C'est du » plus profond de nos cœurs que nous la récla- » mons cette miséricorde infinie..... Que nos cris, » que nos soupirs se fassent entendre jusqu'au » pied de votre trône! Je le dis pour tous ceux » qui sont ici présens; ils le disent tous avec moi : » miséricorde, ô mon Dieu! miséricorde! »

Tous les auditeurs, saisis d'effroi, étoient prosternés, et il n'y en avoit pas un seul qui ne fondît en larmes, qui n'éclatât en soupirs. On eût dit autant de criminels qui n'attendoient que le coup de la mort. A ces mots : miséricorde, ô mon Dieu! miséricorde! l'espérance sembla renaître, mais sans bannir encore la terreur. Un cri général s'élève de toutes parts; mille voix qui se confondent répètent ces paroles : miséricorde, ô mon Dieu! miséricorde! Le prédicateur est obligé de s'arrêter et de donner à ce transport le temps de se calmer. Il

reprend aussitôt : « Oui, mes frères, c'est cette » miséricorde infinie qui peut seule ranimer votre » espérance ; c'est à elle seule que vous êtes redevables de n'être pas encore livrés à la justice de » votre Dieu. Ne l'oubliez jamais, répétez-le sans » cesse; c'est votre miséricorde, Seigneur, qui me » met en état d'apaiser votre justice, et de me » dérober à ses feux vengeurs : *misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti*(1). » S'étendant ensuite sur la gratuité, sur l'immensité de cette miséricorde, sur la crainte que doit avoir le pécheur qu'elle ne se lasse enfin de supporter ses désordres, il en conclut que la reconnoissance dont le pécheur doit être pénétré au souvenir des bontés et de la patience de son Dieu le doit rendre capable de tout entreprendre désormais pour faire oublier au Seigneur son ingratitude; que ce n'est plus que par un retour de fidélité, d'amour, et de l'amour le plus généreux, qu'il doit honorer cette miséricorde qui doit être la source de son bonheur. Après avoir paraphrasé ce verset du psaume 88 : « Je chanterai » à jamais les miséricordes du Seigneur, » en suggérant à ses auditeurs les sentimens et les affections dont une ame vraiment pénitente est facilement pénétrée, il les laisse résolus de s'abandonner à toutes les impressions que la grâce faisoit si sensiblement dans leur cœur.

Voici un fait qui suivit de près ce triomphe du P. Eudes, et qui prouve combien un homme apos-

(1) Jérémie, Lamentations, chap. III, ℣. 22.

tolique a d'avantage sur l'orateur le plus éloquent, lorsqu'il s'agit de remuer les esprits et de toucher les cœurs. Le sermon dont on vient de parler ne fut pas plutôt fini, qu'on s'entretint dans toute la ville des effets extraordinaires qu'il avoit produits; on étoit dans l'admiration de voir, à la parole d'un homme, un auditoire entier saisi de cet enthousiasme dont les plus froids et les plus insensibles avouoient eux-mêmes n'avoir pu se défendre. On en parla au célèbre M. Camus, ancien évêque de Bellay, un des plus fameux prédicateurs de son temps, et qui demeuroit alors à Caen, dans la maison de l'Oratoire; il donna au missionnaire de sincères éloges, en montrant cependant que des traits pareils n'avoient rien qui le surprît, qu'au moins ils ne lui paroissoient pas inimitables. Il fit plus, il lui prit envie d'en faire lui-même l'essai, et il se promettoit bien de réussir. Il se mit donc à composer un sermon dans le goût qu'il imagina le plus propre à causer de ces mouvemens extraordinaires; il y fit entrer tout ce qu'il crut propre à inspirer la crainte des jugemens de Dieu, et dans l'endroit du discours où les peintures étoient les plus vives et les plus animées, il ne manqua pas de se proposer de crier aussi miséricorde, et d'engager son auditoire à le faire après lui.

Le jour où il devoit prêcher étant arrivé, l'estime qu'on avoit pour le prélat lui attira une foule d'auditeurs choisis. Il monte en chaire, il commence son sermon, et dans l'endroit où il croit son auditoire bien préparé, il élève tout à coup

la voix, et s'écrie : « Miséricorde, ô mon Dieu ! » miséricorde ! » Il s'arrête après cet éclat, sans que personne s'empresse de le seconder. Plus animé qu'auparavant, il présente avec un nouveau feu tout ce qu'une imagination montée lui peut fournir de plus frappant ; il va jusqu'à ordonner à ses auditeurs de crier avec lui miséricorde. L'on se regarde les uns les autres, on est surpris d'un pareil ordre ; mais l'on ne se met point encore en devoir de l'exécuter. Le prédicateur, surpris et mortifié de voir manqué l'effet qu'il attendoit, invective contre la dureté de cœur et l'insensibilité de ceux qui l'écoutent ; il presse, il sollicite, il croit voir enfin sur les visages étonnés qu'il peut risquer un dernier effort ; il s'écrie pour la troisième fois : Miséricorde, ô mon Dieu ! miséricorde ! Chacun baisse les yeux et convient tacitement de l'insensibilité qu'on lui reproche ; mais pas un n'ose rompre le silence, et tous sortent muets ou insensibles.

Cet essai, qui ne fut pas heureux, décida M. Camus à renoncer pour toujours à un genre d'éloquence qui n'étoit pas le sien. Il reprit sa manière ordinaire de prêcher, qui, sous le rapport de l'élégance, étoit préférable à celle du P. Eudes ; mais, malgré la supériorité de son talent, il n'en estima pas moins le zèle de l'homme apostolique, et dans toutes les occasions il s'empressa de lui rendre la justice qui lui étoit due. « J'ai » vu, disoit-il un jour en parlant du serviteur » de Dieu qui descendoit de chaire, j'ai vu assu-

» rément, dans ma vie, bien des prédicateurs; » j'ai même entendu tout ce qu'il y a de plus par- » fait en ce genre, tant en Italie qu'en France: » mais il faut en convenir, il ne m'est jamais » arrivé d'en entendre aucun qui entrât plus » avant dans le cœur de l'homme que ce bon » Père. »

Il n'y avoit personne qui, sur ce point, ne pensât comme le prélat, et lorsqu'il s'agissoit d'entreprendre ou de soutenir quelque bonne œuvre, on se tenoit assuré du succès, dès que l'on savoit que le P. Eudes la regardoit comme un moyen de procurer la gloire de Dieu, et qu'il se chargeoit d'en faire valoir le mérite ou l'utilité. A l'époque dont nous parlons, on construisoit les bâtimens de l'hôpital général de Caen, et les fonds avec lesquels on avoit entrepris cet établissement se trouvant épuisés plus tôt qu'on ne l'avoit cru, on ne savoit où en prendre d'autres pour continuer ce grand ouvrage. Après bien des projets et des mouvemens inutiles, l'on trouva que le meilleur moyen pour fournir aux dépenses qui restoient encore à faire étoit d'engager le P. Eudes à devenir le promoteur de la bonne œuvre. M. de Gavrus, homme charitable, qui avoit fort à cœur la réussite de cette entreprise, vint lui-même le prier d'exhorter les personnes riches à contribuer de leur superflu à la construction d'un édifice qui pouvoit seul assurer le soulagement et la sanctification des pauvres. Ce motif le toucha, et il promit de s'y employer de toutes ses forces.

L'exécution du projet n'étoit pas facile; on avoit besoin d'une grande somme, et il falloit l'obtenir de la pure libéralité du peuple. Il sembloit bien qu'un seul discours ne suffiroit pas; aussi dans l'espace de huit jours il prêcha cinq sermons sur le même sujet, en prenant pour texte ces paroles du psaume 40 : « Heureux l'homme qui a l'intel- » ligence sur le pauvre et l'indigent. » Il parla constamment avec tant de force et d'onction, que grands et petits, tous furent convaincus qu'il n'y avoit rien de plus intéressant pour eux que de concourir à cette bonne œuvre. Chaque fois qu'il descendoit de chaire, il trouvoit sur son passage plusieurs de ses auditeurs qui venoient humblement se mettre à ses pieds pour lui demander sa bénédiction, et le prier de recevoir leurs aumônes. Les libéralités furent si promptes et si abondantes qu'on eut bientôt au-delà de la somme nécessaire pour achever un établissement auquel, sans ce secours, on auroit été obligé de renoncer.

Il n'est pas étonnant que le Seigneur mît dans le cœur et sur les lèvres du zélé missionnaire la grâce qui donnoit de l'efficacité à sa parole. Jamais homme n'annonça les vérités évangéliques avec des vues plus pures et une préparation plus convenable. Convaincu que Dieu l'avoit appelé aux fonctions apostoliques, ce n'étoit point par goût qu'il s'en occupoit, c'étoit uniquement pour accomplir la volonté du Très-Haut. Malheur à moi, se disoit-il souvent, pour s'animer à soutenir ce travail pénible, malheur à moi, si je ne prêche

l'Evangile! Ces paroles de l'apôtre étoient sa devise. « S'il n'y avoit que de l'honneur à prêcher, » répétoit-il souvent à ses confrères, je ne monterois jamais en chaire. Je n'y ai point d'amour-propre; au contraire, je me fais violence, et je » ne m'y donne que parce que j'y vois clairement » la volonté de Dieu, aux ordres duquel il ne » m'est pas permis de résister. »

Aussi ne refusoit-il aucune occasion de prêcher les vérités du salut; il le faisoit cependant beaucoup plus volontiers dans les campagnes que dans les villes, par la raison que, dans les campagnes, le besoin de l'instruction chrétienne se fait plus vivement sentir, et que ces ames simples apportent d'ordinaire, à l'audition de la parole de Dieu, des dispositions plus satisfaisantes. C'étoient les motifs qu'il avoit coutume de présenter pour justifier son attrait, et pour inspirer les mêmes sentimens aux ecclésiastiques qu'il s'étoit associés. Sans cesse il leur rappeloit les passages de l'Évangile où il est parlé de l'empressement qu'avoit le peuple pour entendre les discours du Fils de Dieu. « Et ne » vous y trompez pas, ajoutoit-il, c'étoit le peuple » le plus simple et le plus grossier qui cherchoit » le Sauveur, qui l'accompagnoit, qui l'admiroit, » qui le bénissoit, parce que ce bon peuple étoit » persuadé qu'il avoit la vertu de le guérir de ses » maux, et que véritablement cette vertu se faisoit sentir aux pauvres qui avoient le bonheur » de l'approcher. Pour les riches et surtout les » grands, ils le connoissoient à peine. Les pha-

» risiens le lui ont reproché plus d'une fois; il » est vrai, disoient-ils, que la plus vile populace » le suit partout; mais a-t-on vu quelqu'un » des princes du peuple ou des docteurs de la loi » qui ait eu la simplicité de croire en lui? Cependant une des preuves que Jésus-Christ devoit » donner de sa mission, c'est que les pauvres » étoient instruits. C'étoit pour eux, ce semble, » que le Sauveur étoit venu particulièrement, » c'étoient eux assurément qu'il aimoit avec le plus » de tendresse. Hélas! pour un riche que vous » convertirez peut-être dans les villes, vous pouvez, dans les campagnes, assurer le salut d'un » millier de pauvres. Cette pensée ne suffit-elle » pas pour leur faire donner la préférence? Prêchons donc, mes frères, mais prêchons surtout » aux pauvres, et voilà des ames sauvées, et Dieu » sera glorifié. »

En effet, le but que se proposoit le P. Eudes étoit uniquement la gloire de Dieu et le salut du prochain. Nulle considération humaine, nul intérêt, jamais l'envie de plaire aux hommes ne l'en écarta jusqu'à lui faire taire ou déguiser la vérité. Un jour qu'il étoit à Versailles on lui fit célébrer la messe devant le roi. Louis XIV l'entendoit à genoux, avec une piété très-édifiante, tandis que la plupart des courtisans se tenoient debout et d'une manière à faire soupçonner qu'ils songeoient à toute autre chose qu'à l'auguste sacrifice. A l'offertoire, le P. Eudes jugea à propos de complimenter Sa Majesté sur le bel exemple qu'elle don-

noit du respect qui est dû au Roi des rois, devant qui les souverains ne sont que cendre et poussière; « mais, ajouta-t-il, ce qui m'étonne, Sire, c'est » que, pendant que Votre Majesté s'acquitte si » parfaitement des devoirs de sa religion, et qu'elle » rend à Dieu, avec humilité, ses plus profonds » hommages, je vois une multitude de vos officiers » et de vos autres sujets qui font tout le con- » traire. » Le roi tourne aussitôt la tête et regarde en quelle posture chacun se tient. Le coup-d'œil du maître servit à donner un plus grand poids à l'instruction du ministre. Tous, à l'instant, se jetèrent à genoux; et, s'il y en eut parmi eux qui le blâmèrent d'avoir parlé avec cette liberté qu'on pouvoit excuser dans un prêtre sans ambition et uniquement zélé pour l'honneur des saints mystères, il est à présumer qu'il y en eut aussi qui lui surent gré d'avoir défendu si hautement les intérêts de la piété, et de l'avoir autorisée à paroître sans rougir à la cour, au moins au pied des autels.

Ce courage avec lequel le P. Eudes se mettoit au-dessus du respect humain, venoit d'un cœur qui n'étoit sensible qu'aux intérêts de son Dieu. Pour se conserver dans cette généreuse disposition, il avoit recours à la prière beaucoup plus qu'à l'étude. C'étoit au pied de son crucifix qu'il préparoit ses discours, persuadé que, pour prêcher utilement Jésus-Christ, le grand art est de le bien connoître, et de ne se regarder que comme son organe. « Me voilà, Seigneur, lui disoit-il, en-

» voyez-moi, et mettez dans ma bouche les paro-
» les que vous voulez que je fasse entendre à votre
» peuple. » Il entroit, après cette prière, dans la méditation de la vérité qu'il devoit prêcher. S'en étoit-il bien rempli? il se demandoit à lui-même, en jetant les yeux sur les plaies du Sauveur, s'il étoit persuadé de cette vérité, au point d'être prêt, s'il le falloit, à répandre tout son sang pour lui rendre témoignage ; et, après avoir livré son cœur à toutes les affections que de pareils objets étoient capables d'y exciter, embrasé de ce feu céleste que le Fils de Dieu est venu répandre sur la terre, il montoit en chaire pour le communiquer à ses auditeurs.

Jamais, dans ses missions, il ne manqua d'offrir chaque jour le sacrifice de nos autels, et il regardoit cette action si sainte comme la préparation la plus nécessaire à un prédicateur de l'Évangile. « Quand on est uni à Jésus-Christ, et qu'on le
» possède au dedans de soi, qu'elle ressource, di-
» soit-il, n'a-t-on pas pour lui gagner des cœurs ! »

Aussitôt qu'il étoit descendu de chaire, son premier soin étoit de rendre grâces à Dieu des lumières qu'il lui avoit accordées pour lui-même, et pour ceux qui l'avoient écouté. Il demandoit ensuite, avec ferveur, que la semence de la sainte parole qu'il venoit de répandre fructifiât au centuple; mais il ne pensoit jamais aux succès que pouvoient avoir ses travaux, qu'il ne se rappelât en même temps ses misères et tout ce qui pouvoit lui persuader qu'il étoit un serviteur inutile. Alors,

pénétré de reconnoissance envers le Seigneur qui, pouvant tout faire par lui-même, veut bien cependant se servir des plus foibles créatures pour opérer les merveilles de sa miséricorde, il s'occupoit un temps considérable à rendre gloire à Dieu, et à le remercier d'avoir agréé ses services.

Lorsque l'on prêche avec de semblables dispositions, on n'est point touché de ces louanges que l'on n'accepte guère, ou au moins qu'on ne recherche jamais sans s'exposer à recevoir, dès cette vie, la récompense que l'on mérite; et il n'est point de fatigues ni de travaux dont on ne se charge avec joie pour avancer l'œuvre du Seigneur. Une entreprise conçue et exécutée pour la gloire de Dieu ne sert qu'à préparer à des choses plus grandes pour son amour. Le succès anime, sans que la crainte de ne pas réussir, ou le chagrin de n'être pas parvenu à son but puisse décourager. On sait que c'est pour Dieu que l'on travaille, et l'on est toujours assuré de la couronne promise aux efforts et à la bonne volonté, plutôt qu'aux talens et à la réussite.

La mission de Caen fut suivie de celle de Mesnil-Mauger, paroisse du diocèse de Lisieux, et M. de Cospean, qui en étoit évêque, obtint du P. Eudes qu'il employât presque tout le reste de l'année 1640 à travailler sous ses ordres. Ce prélat, l'un des plus distingués du siècle de Louis XIII par ses vertus et sa capacité, professoit une estime particulière pour le saint missionnaire. Plusieurs lettres qu'il lui écrivit, et qui nous ont été con-

servées, sont des preuves non équivoques de son attachement pour ce bon prêtre, qui, le payant de retour, ne le quitta que pour aller prendre possession de la supériorité de la maison de l'Oratoire de Caen.

1641. Ses supérieurs ne pouvoient ignorer la considération que, par ses mérites et ses travaux, il s'étoit acquise dans toute la Basse-Normandie. Il étoit naturel que, pour relever cette maison, assez peu nombreuse et que la peste venoit d'exposer à une ruine entière, ils en confiassent le gouvernement à un homme qui, par son zèle, sembloit se multiplier. Il accepta cette légère distinction, sans témoigner ni empressement ni répugnance. Il lui en auroit coûté pour se rendre aux vues de ses supérieurs, si cette charge avoit dû interrompre ses travaux apostoliques; mais il savoit combien il est aisé de gouverner une communauté composée de trois ou quatre bons membres, qui sont d'ailleurs maîtres d'user, comme ils le désirent, de leur temps et de leur liberté. Aussi ne voit-on pas que les soins du gouvernement aient dérangé les projets que son zèle avoit auparavant formés. Il tint à M. de Cospean la parole qu'il lui avoit donnée de prêcher à Lisieux le carême de 1641, et il employa le reste de l'année à faire des missions à Urville dans le diocèse de Séez, à Ermilly et à Landelles dans celui de Coutances, à Coutances même, et enfin à Pontaudemer.

Ce fut à Ermilly que le P. Eudes commença à donner des conférences particulières aux ecclésias-

tiques qu'il employoit dans les missions. L'expérience de plusieurs années lui avoit fait sentir de quelle importance il étoit, pour le succès de ses pieuses entreprises, de bien instruire les missionnaires mêmes, et de leur ménager, au milieu de leurs travaux, quelques heures où ils pussent chaque jour, ou proposer leurs difficultés et apprendre à les résoudre, ou se rappeler les motifs qui devoient soutenir leur zèle et l'animer d'une nouvelle ardeur.

Cet exercice, dont le P. Eudes se chargeoit pour l'ordinaire, lui donnoit lieu, en se conciliant l'estime et l'affection des ecclésiastiques, de s'attacher un certain nombre de sujets choisis, d'en faire insensiblement une troupe de fervens missionnaires et de prêtres capables de former aux fonctions sacerdotales ceux que le Seigneur appelleroit dans la suite au sacré ministère. Ainsi la divine Providence préparoit-elle les voies à l'établissement de la nouvelle congrégation dont le P. Eudes, qui en devoit être bientôt l'instituteur, jetoit dès-lors les premiers fondemens.

Depuis dix ans qu'il étoit attaché à la congrégation de l'Oratoire, et qu'il s'appliquoit sérieusement à en prendre l'esprit, il avoit remarqué que la première intention du cardinal de Bérulle, en instituant cette compagnie, n'étoit pas le seul exercice des fonctions du ministère, telles que sont la prédication et l'administration des sacremens; mais que ce pieux fondateur avoit toujours désiré que ses enfans s'appliquassent avec zèle, par l'établis-

sement des séminaires, à former les ecclésiastiques aux vertus et aux fonctions sacerdotales, soit que ces ecclésiastiques s'y prêtassent d'eux-mêmes, soit qu'ils y fussent envoyés par leurs évêques. Le P. Bourgoing, qui en 1641 succéda au P. de Condren dans le gouvernement de la congrégation de l'Oratoire(1), et qui en fut le troisième général, convenoit, en écrivant en 1648 aux cardinaux de la Propagande, que tel avoit été le but que s'étoit proposé M. de Bérulle. Cependant ce plan n'étoit alors suivi que dans la seule maison de Saint-Magloire à Paris, quoique l'Oratoire eût déjà soixante autres maisons fondées et établies, et que plusieurs de ces établissemens fussent placés dans les villes les plus peuplées du royaume. Le P. Eudes voyoit avec peine qu'un dessein si avantageux à l'Église, et dont il avoit reconnu plus que jamais la nécessité dans le travail des missions, fût si négligé. Il n'étoit pas moins affligé, en pensant qu'on lui avoit refusé à lui-même la permission de recevoir dans la maison de l'Oratoire de Caen quelques ecclésiastiques qui désiroient se former à la pratique de leurs devoirs, comme d'autres l'avoient été par les conférences qu'il avoit données pendant la mission d'Ermilly.

(1) Le P. Charles de Condren, né en 1588, mourut général de la congrégation de l'Oratoire en 1641. Nous n'entreprendrons point de tracer ici la vie de cet homme admirable, qui a possédé, à un degré éminent, l'esprit sacerdotal. Le P. Eudes, qui avoit pour lui la vénération la plus sincère, disoit que, depuis les apôtres, il n'avoit peut-être paru dans l'Église personne qui eût, des plus sublimes mystères de la religion, des connoissances aussi étendues et aussi profondes que le P. de Condren.

L'établissement d'un séminaire n'étoit pas la seule œuvre qui occupât alors le saint prêtre, il en avoit une autre qui l'intéressoit presque aussi vivement, et dont son zèle lui faisoit ardemment désirer la réussite : c'étoit la formation d'une maison de pénitentes. Elle eut lieu cette année, et cette maison, quelque peu considerable qu'elle ait été dans ses commencemens, a donné naissance à un ordre très-respectable, connu aujourd'hui sous le nom de Notre-Dame de Charité. Dans les différentes missions qu'avoit déjà faites le P. Eudes, il avoit eu la consolation d'inspirer à un certain nombre de femmes et de filles déréglées des désirs non suspects de conversion; et, persuadé que l'indigence avoit été la source la plus ordinaire de leurs désordres, qu'elle étoit encore l'obstacle le plus invincible à leur persévérance dans le bien, il avoit fait tous ses efforts pour leur procurer un asile où elles fussent à l'abri de la misère et de la séduction.

Des personnes d'une piété connue avoient d'abord consenti à se charger de ces malheureuses, et elles en avoient retiré plusieurs dans leurs propres maisons. Mais, dans une famille dont tous les caractères ne sont pas également à l'épreuve, on est disposé à juger promptement d'une manière défavorable des femmes dont la conduite passée ne prête que trop aux soupçons. D'ailleurs il étoit difficile que chacune de ces pénitentes trouvât dans la maison où la nécessité l'avoit conduite les exemples, ou au moins les instructions dont elle

avoit besoin pour s'affermir dans la pratique de la vertu : et ensuite quel embarras pour un directeur, chargé de maintenir la bonne œuvre, lorsqu'il lui faut veiller sur un troupeau ainsi dispersé, et qu'il ne peut conduire avec sagesse, sans entrer dans les affaires et obtenir la confiance de toutes les familles qui veulent bien s'y intéresser !

Ces réflexions firent souhaiter au P. Eudes de pouvoir les réunir dans une seule maison, et de charger des personnes vertueuses du gouvernement de ces pénitentes, long-temps trop foibles pour être entièrement abandonnées à leur propre conduite. Ce projet étoit bien conçu, mais la difficulté étoit de l'exécuter. Une femme assez pauvre, mais respectable pour son courage et sa vertu, le tira d'embarras, et, par un de ces traits naïfs, qui souvent réussissent mieux que les démarches de la plus adroite politique, elle lui procura des ressources qu'il n'auroit osé de long-temps se promettre.

Cette femme, dont le nom mérite d'être conservé, s'appeloit Madeleine Lamy. Malgré sa pauvreté, elle avoit assez compté sur la Providence pour recevoir chez elle plusieurs de ces filles pénitentes, où, en les instruisant elle-même à vivre chrétiennement ; elle leur apprenoit à gagner leur pain par le travail, et fournissoit à leurs besoins par les aumônes que lui donnoient le P. Eudes et d'autres personnes de piété. Un jour que l'homme de Dieu, accompagné de M. de Bernières, de M. et de Mme de Camilly, et de quelques autres personnes

de piété, alloit par dévotion visiter une église du voisinage, elle se présente à eux sur le seuil de la porte de sa maison; et, toute occupée de sa bonne œuvre, elle s'écrie, dans un transport plein de zèle : « Où allez-vous? dans les églises, pour y » manger les images, après quoi vous croyez être » bien dévots; ce n'est pas là où gît le lièvre, » mais bien à travailler à fonder une maison pour » ces pauvres filles qui se perdent, faute de moyens » et de conduite. » Ce discours simple, mais énergique, fit d'abord beaucoup rire la compagnie: on en plaisanta avec elle, en lui donnant cependant quelque espérance que l'on feroit des efforts pour suivre ses judicieux conseils. Cette bonté, avec laquelle on lui répondit, l'enhardit, sans doute, à répéter à peu près les mêmes choses dans une autre circonstance où les mêmes personnes réunies passoient encore devant sa demeure. La pieuse compagnie s'entretint alors plus sérieusement de cette œuvre importante avec le P. Eudes. On jugea qu'on ne pouvoit rien faire de solide, si on ne commençoit d'abord par établir une maison dans laquelle on pût retirer toutes ces pauvres filles.

La difficulté étoit de trouver des fonds suffisans pour une pareille entreprise, et la prudence demandoit que l'on s'assurât sur ce point capital, avant de mettre la main à l'œuvre. Divers expédiens furent proposés, et l'on ne s'étoit encore déterminé à rien de fixe, lorsque Madeleine Lamy parla pour la seconde fois. On fut si touché des

raisons que le bon sens et la religion inspiroient à cette pauvre femme, que l'établissement fut d'abord résolu d'un consentement unanime, et pour ne point laisser se ralentir la commune ardeur, on délibéra, au moment même, sur les mesures qu'il convenoit de prendre pour l'exécution.

On décida qu'une maison seroit de suite louée. L'une des personnes de la compagnie promit d'en payer le loyer; l'autre de la meubler, et Mme de Camilly, qui, ainsi que son mari, avoit cette bonne œuvre extrêmement à cœur, promit de donner tout le blé nécessaire pour la nourriture des pénitentes.

D'après ce plan ainsi arrêté, on loua sans retard une maison de la ville de Caen, près de la porte Millet et vis-à-vis la chapelle de Saint-Gratien. Les pénitentes y furent logées le 25 novembre; et, dès le 8 décembre suivant, jour de l'immaculée Conception de la très-sainte Vierge, tout se trouva tellement arrangé, par les soins de quelques filles pieuses, qui avoient bien voulu se charger de veiller sur ce petit troupeau, que l'on commença à lui faire garder une exacte clôture, et à pratiquer les règlemens que le P. Eudes avoit dressés à cette intention.

Il est à croire que, pour ce nouvel établissement, il n'eut point à essuyer, du côté des supérieurs de sa congrégation, les mêmes difficultés qui l'arrêtèrent, lorsqu'il avoit songé à changer sa maison en un séminaire. Il paroît même qu'on lui permit de continuer ses soins à cette communauté naissante, car il visitoit souvent ces pauvres filles;

il leur faisoit, à certains jours, des instructions particulières, et ne négligeoit aucun des moyens qu'il croyoit propres à les consoler et à les soutenir dans les voies du salut. Il tâchoit de leur ménager les secours temporels qui pouvoient convenir à leur état présent, bien persuadé que, si l'esprit de pauvreté contribue à maintenir la régularité dans une maison religieuse, une grande indigence, en embarrassant les supérieurs, et en dégoûtant les inférieurs, finit par avoir des suites très-funestes.

M. d'Angennes, qui avoit déjà procuré à son diocèse et à la ville de Caen en particulier plusieurs établissemens religieux, fut très-satisfait de celui-ci. Il approuva tout ce qui avoit été réglé; il consentit même qu'il y eût dans cette maison une chapelle dans laquelle on célébrât la sainte messe et l'on pût administrer les sacremens. C'étoit une précaution nécessaire pour empêcher les sorties et la dissipation, toujours à craindre pour des personnes dont la vertu ne peut être bien assurée que par l'éloignement des moindres occasions. Le P. Eudes fut chargé par le prélat de la conduite spirituelle de la nouvelle communauté, et il s'acquittoit par lui-même, autant qu'il lui étoit possible, des devoirs attachés à la qualité de supérieur. Lorsque ses autres occupations ne lui laissoient ni le temps ni la liberté d'y satisfaire, c'étoit uniquement sur quelqu'un des missionnaires formés de sa main qu'il se déchargeoit de cette occupation importante.

Nous verrons dans la suite cette bonne œuvre recevoir bien des attaques, et éprouver bien des contradictions. Le P. Eudes fut même obligé, par les circonstances, de faire des changemens au premier plan qu'il avoit tracé; mais ces changemens furent avantageux, car ils servirent toujours à perfectionner son ouvrage, et, au lieu d'une maison qui ne pouvoit être utile qu'à une seule ville, ils donnèrent lieu à l'établissement d'un ordre religieux qui s'est répandu sur différens points de la France, et qui partout a conservé la ferveur de sa première origine.



LIVRE III.

1642. Les établissemens faits ou entrepris par le P. Eudes ne l'occupoient pas tellement qu'il y bornât les efforts de son zèle; ses travaux les plus ordinaires et les plus pénibles étoient les missions. A peine eut-il mis quelque ordre dans sa nouvelle communauté de pénitentes, que M. de Harlay, alors archevêque de Rouen, l'appela dans cette ville pour entreprendre, sous ses ordres, une mission dans la célèbre abbaye de Saint-Ouen. La duchesse d'Aiguillon, qui s'étoit offerte à en faire la dépense, entretint à ses frais trente missionnaires, depuis le commencement de l'année 1642 jusque bien avant dans le carême. Le P. Eudes avoit eu commission de les choisir, et il étoit chargé de leur désigner leurs fonctions. Son ardeur au travail, et la prudence avec laquelle il sut employer chacun suivant son talent, assurèrent le succès que l'on s'étoit promis.

On fut édifié plus d'une fois de voir tout un grand peuple fondre en larmes aux discours auxquels il accouroit en foule; des pécheurs en grand nombre, les uns mettre fin aux désordres de leur vie passée, les autres réparer bien des confessions particulières, qu'ils reconnoissoient, non sans regret, n'avoir pas été faites avec toute l'exactitude

que demande la sainteté du sacrement. Les fruits que produisirent ces œuvres de pénitence montrent combien la plupart de ces conversions furent sincères. Il y eut des réconciliations éclatantes et des restitutions considérables. On apporta aux pieds des missionnaires une multitude de mauvais livres et de tableaux de prix, mais déshonnêtes, que l'on consentit à voir brûler publiquement, pour réparer les scandales dont ils avoient été la source malheureuse.

C'est en vain que l'impiété se raille du zèle de ces hommes apostoliques, que Dieu suscite dans les jours de sa miséricorde, pour appeler son peuple à la pénitence; c'est en vain qu'elle parle avec mépris des conversions dont ils viennent à bout par le secours de la grâce. Les faits la condamnent et la réduisent au silence. Lorsque l'on voit les travaux des missionnaires couronnés de semblables succès, lorsque l'on voit s'opérer dans les ames de si grands changemens, qui n'ont pu être produits par aucun motif humain, peut-on méconnoître, dans de telles œuvres, le doigt tout-puissant de Dieu, qui veut glorifier son saint nom? Une circonstance qui rend encore la chose plus admirable, c'est que souvent il le fait sans employer des hommes extraordinaires par leurs talens; il sait donner à sa parole, dans la bouche des plus simples, cet éclat et cette force qui portent la conviction dans les esprits, et qui entraînent les cœurs les plus rebelles. Il n'y eut pas jusqu'aux calvinistes qui, après avoir dédaigné quelque temps

les efforts des ouvriers évangéliques, ne furent réduits à admirer comme les autres les bénédictions que le Seigneur donnoit à leurs travaux. Ces bénédictions se répandirent enfin sur eux-mêmes. Plusieurs sectaires eurent le bonheur, dans ces jours de salut, de se réunir à tant de catholiques sincèrement pénitens, et, pendant que ceux-ci faisoient triompher la piété, ils procurèrent un nouveau triomphe à la foi, par leur réunion et leur soumision parfaite à l'Eglise et à son chef.

Le P. Eudes fut le principal instrument dont Dieu se servit pour opérer toutes ces merveilles. Non content de prêcher chaque jour, il rassembloit, deux fois par semaine, dans des conférences, les ouvriers évangéliques qu'il avoit sous ses ordres, et avec eux un grand nombre d'ecclésiastiques qui ne cherchoient qu'à profiter de ses instructions. Elles contribuèrent puissamment à soutenir le zèle de ces soldats de Jésus-Christ, et à maintenir parmi eux une uniformité dans les décisions et dans la conduite qui entretient l'ordre, et qui conserve, au milieu des travaux les plus pénibles, cette paix et cette cordialité seules capables d'en faire supporter les fatigues.

M. de Harlay, qui connoissoit le talent particulier du P. Eudes pour réunir les esprits et faire agir de concert des hommes de caractères différens, donna un nouvel essor au zèle du vertueux prêtre, en le déclarant, par un mandement, dès le commencement de la mission, chef des missionnaires de la province de Normandie, avec le droit de se

choisir des associés, et de leur communiquer les pouvoirs qu'il jugeroit convenables, pour remédier aux désordres qui se seroient glissés dans son diocèse. Ce mandement, qui est daté du château de Gaillon, le 11 janvier 1642, est un monument des plus honorables pour le P. Eudes, par la confiance que l'archevêque de Rouen lui témoigne. Ce prélat fit plus encore; persuadé qu'il ne pouvoit ménager à son peuple un prédicateur plus capable de lui conserver les fruits de la mission, il voulut engager le serviteur de Dieu à prêcher le carême dans son église cathédrale.

Le P. Eudes auroit pu, sans manquer à des devoirs essentiels, se prêter aux désirs de M. de Harlay; s'il n'avoit même consulté que son zèle infatigable, il auroit entrepris un travail aussi accablant, à la suite d'une longue mission, et ce travail ne lui auroit point paru au-dessus de ses forces; mais l'envie qu'il avoit de maintenir, autant qu'il étoit possible, parmi ses confrères, une subordination toujours nécessaire, et toujours mal affermie lorsqu'elle n'a pas pour fondement des obligations contractées au pied des autels, lui fit prendre le parti de consulter, sur cette station de carême, le P. Bourgouing, général de l'Oratoire, et de suivre aveuglément ce qu'il jugeroit à propos d'ordonner. Le P. Bourgouing, qui depuis un an étoit à la tête de la congrégation, ne tarda point à lui répondre, pour l'exhorter de faire agréer au prélat ses excuses. La raison qu'il lui en donna étoit la crainte qu'il n'exposât de nouveau sa

santé fort affoiblie par des travaux excessifs, et le mauvais gré que tout son corps lui sauroit à lui-même, s'il paroissoit consentir à ce que l'on ménageât si peu un sujet aussi utile.

Ces motifs, quoique solides, ne parurent cependant pas être ceux qui déterminoient alors le supérieur-général. L'on crut que la véritable raison qui portoit les chefs de sa congrégation à souhaiter que le P. Eudes s'éloignât au plus tôt de Rouen, et leur faisoit dès-lors sérieusement penser à le retirer tout-à-fait de Normandie, étoit son goût décidé pour la fondation des séminaires, et l'appréhension qu'il ne quittât l'Oratoire, pour en établir dans une province où ses travaux lui avoient donné un crédit qui sembloit répondre du succès de tout ce qu'il y voudroit entreprendre.

On entrevoyoit aisément toutes ces inquiétudes dans la conduite que tinrent alors ses supérieurs à son égard, et plus encore dans les lettres que lui écrivoit le P. général, et qui ont été conservées jusqu'à la fin du dernier siècle. Après avoir fait l'éloge de son mérite, on lui parloit sans cesse du besoin que la congrégation avoit de lui à Paris pour remplir des emplois importans, on lui proposoit même de venir au séminaire de Saint-Magloire donner une nouvelle impulsion à cet établissement. On lui avouoit qu'un séminaire à Rouen pouvoit être très-utile, qu'un autre seroit bien placé à Caen; mais on lui insinuoit que s'il étoit vrai, comme le bruit s'en répandoit, qu'il eût déjà reçu des fonds pour établir un séminaire

dans cette dernière ville, il étoit à propos qu'il en rendît compte au P. général, et qu'il ne se permît, dans cette affaire, aucune démarche qui ne lui auroit pas été prescrite.

Malgré les assurances réitérées que recevoit le P. Eudes de la disposition de son supérieur à entrer dans ses vues pour l'établissement des séminaires, il voyoit bien qu'il ne trouveroit jamais parmi les membres de sa congrégation les ressources dont il avoit besoin pour rendre solide la bonne œuvre qu'il méditoit. On savoit parfaitement ce qu'il pensoit à cet égard, et l'on étoit si persuadé de la détermination dans laquelle il étoit de chercher ailleurs des secours, que ses confrères ne doutoient pas qu'il ne les quittât bientôt. Cette démarche paroissoit d'autant plus mortifiante pour tout le corps, que l'on étoit presque assuré qu'il n'allégueroit jamais d'autres raisons de sa séparation que le désir d'exécuter le projet de M. de Bérulle, dans la partie qui lui paroissoit la plus essentielle.

L'éclat que cette sortie devoit produire donnoit quelque inquiétude dans la congrégation; et comme dans les institutions les plus saintes il se trouve quelquefois des hommes qui ne suivent guère que les conseils de la prudence humaine, il paroît qu'il s'en trouva aussi quelques-uns parmi les membres de l'Oratoire, qui crurent pouvoir sacrifier un particulier pour sauver l'honneur du corps, et qui ne furent pas étrangers aux bruits qui circulèrent dans le public sur le compte du P. Eudes, bruits

qui avoient pour objet de le représenter comme un orgueilleux que ses succès avoient enflé, un ambitieux et un avare. Le supérieur-général, alarmé de ces accusations, crut devoir consulter M. l'archevêque de Rouen, et lui demander son opinion sur le serviteur de Dieu. Il étoit, disoit-il dans sa lettre à ce prélat, extrêmement peiné de voir qu'on soupçonnât le désintéressement d'un homme qui avoit jusque-là fait tant d'honneur à la congrégation, et à qui elle avoit confié le gouvernement d'une de ses maisons; il supplioit M. de Harlay, qui avoit plus d'une fois employé ce Père, et qui avoit trop de pénétration pour n'avoir pas approfondi ses vues, de vouloir bien aider de ses lumières un supérieur qui ne pouvoit rien faire de plus sage que de s'en rapporter absolument à ce qu'en décideroit un si bon juge. Le général nommoit, dans sa lettre, celui qui lui avoit fait connoître les bruits qui s'étoient répandus, et il terminoit en donnant l'espoir qu'il se mettroit bientôt en état de pouvoir réfuter la calomnie.

Le prélat étoit trop convaincu de la fausseté des imputations, pour ne pas justifier l'accusé. Dans sa réponse, il dit expressément « qu'il avoit » une extrême confiance à la fidélité du P. Eudes » à servir l'Eglise avec un total désintéressement. » Il proteste même qu'il accorde le témoignage qu'on lui demande, « autant pour la considération du » P. Eudes, comme à la prière du P. général de » l'Oratoire. » Et, en parlant de l'homme zélé qu'on disoit avoir donné l'alarme, il ajoute « qu'il

» souhaite seulement, pour rendre celui-ci par- » fait, qu'il puisse prendre l'esprit du P. Eudes. »

Un témoignage aussi authentique, donné par un des plus grands prélats de l'église de France (1), arrêta les plaintes, sans détruire les impressions qui les avoient causées. On dissimula pour un temps; mais on étoit décidé à diminuer, autant qu'on le pourroit, le crédit du P. Eudes, et les liaisons qu'on lui voyoit dans les deux principales villes de Normandie. L'éloignement parut un des moyens les plus propres à le faire oublier, aussi pensa-t-on à l'écarter des lieux où il avoit fixé si puissamment l'attention publique. Il venoit de quitter Rouen, où on lui avoit fait entendre qu'un plus long séjour ne s'accordoit pas avec les devoirs que lui imposoit sa qualité de supérieur. Il comptoit, à son retour à Caen, gouverner tranquillement sa maison, et pouvoir s'occuper des affaires de la communauté de pénitentes qu'il venoit d'établir, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre sans délai à Saint-Malo, pour y commencer une nouvelle mission. Le R. P. général lui marquoit à ce sujet qu'il avoit désiré qu'on lui donnât le temps de se délasser de ses travaux; mais qu'il n'avoit pas été

(1) François de Harlay, dont il est ici question, se distingua par ses talens dès sa première jeunesse, et soutint en Sorbonne, dans un âge peu avancé, une thèse sur toute la Somme de saint Thomas. Il fut d'abord abbé de Saint-Victor de Paris, puis coadjuteur du cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, et devint titulaire de ce grand siège en l'année 1615. Il gouverna son diocèse avec zèle et sagesse pendant trente-six ans, se démit en 1651, et mourut à l'âge de soixante et dix ans en 1653.

possible de le refuser à M. de Fourcy, qui, sur sa réputation, et le bien qu'il avoit déjà fait dans ce diocèse sous M. de Harlay, son prédécesseur, l'avoit expressément demandé. M. l'évêque de Coutances fournit bientôt une nouvelle occasion de prolonger l'absence du P. Eudes. Le prélat souhaitoit que le zélé missionnaire entreprît aussi une mission à Saint-Lo, et l'on se rendit volontiers à ses instances. Le serviteur de Dieu s'y transporta, et il étoit occupé de cette bonne œuvre, lorsqu'une suite d'évènemens, auxquels les supérieurs de l'Oratoire ne contribuèrent presque en rien, l'obligea de partir pour Paris, et lui ouvrit la voie pour faire, avec toute la liberté et la facilité possibles, les établissemens qu'il projetoit.

Le cardinal de Richeileu, dont les vues, également étendues et utiles, étoient capables de pénétrer et de saisir tout ce qui pouvoit contribuer au bien de l'Etat, s'étoit depuis long-temps aperçu des besoins qu'avoit le clergé séculier d'être mieux instruit de ses devoirs. Persuadé que, sans s'appliquer à soutenir la religion, un ministre d'Etat ne peut travailler efficacement à la tranquillité et au bonheur des peuples, il avoit constamment pensé qu'il ne suffisoit pas d'affoiblir les ennemis du dehors, s'il ne venoit à bout de détruire dans l'intérieur du royaume un parti déclaré contre la religion, et par conséquent toujours prêt à se révolter contre l'autorité la plus légitime. La prise de La Rochelle et des meilleures places que les protestans avoient long-temps occupées dans le

centre de la France, avoit diminué leurs forces plutôt que leur nombre. On étoit parvenu à contenir ces novateurs ; mais, pour l'entière sécurité de nos provinces, il falloit encore les ramener à l'unité, et cette entreprise difficile devoit être moins la tâche de la politique que celle du zèle et de la vertu des ministres de la religion. Le clergé séculier, à cette époque, n'offroit peut-être, ni par les mœurs ni par la science, de grandes espérances de succès sur les préjugés d'hommes élevés dans la haine des prêtres et accoutumés à mettre tout en usage pour défendre une mauvaise cause. L'unique remède à un si grand mal étoit de procurer aux jeunes ecclésiastiques une éducation solide, qui les formât également à la piété et à la science. C'étoit aussi ce que le grand cardinal de Richelieu avoit commencé, en procurant l'ouverture de plusieurs collèges, et ce qu'il avoit résolu d'achever, en établissant des séminaires.

Comme il ne pouvoit entrer dans tous les détails, il avoit chargé le fameux P. Joseph du Tremblai, Capucin, de suivre ce dernier projet, et celui-ci avoit en conséquence dressé son plan pour établir un séminaire à Paris. Le collège de Bourgogne étoit désigné pour cet établissement, et déjà le choix de l'ecclésiastique à qui l'on en confieroit la direction avoit été fait par le même Père. M. d'Authier de Sisgau (1), instituteur des missionnaires du

(1) Christophe d'Authier de Sisgau, d'une ancienne et illustre famille, né à Marseille le 6 avril 1609, donna, dès son enfance

clergé, connus depuis sous le nom de prêtres de la congrégation du Saint-Sacrement, avoit eu ordre de venir à Paris, pour conférer sur les arrangemens qu'il convenoit de prendre à cet effet. Il étoit déjà à Valence, où il séjourna quelque temps, parce qu'on l'engagea à y établir un séminaire, qui passe pour être le premier qui ait été fondé dans le royaume. Après cet essai, il se préparoit à continuer sa route avec quelques-uns de ses confrères, lorsque la mort du P. Joseph, arrivée dans le temps qu'on s'y attendoit le moins, l'obligea de s'arrêter encore à Valence, et suspendit l'exécution d'un projet si utile.

La perte d'un confident aussi habile, et d'un agent aussi dévoué que le P. Joseph, auroit déconcerté peut-être tout autre que le cardinal de Richelieu, et lui auroit fait abandonner ce projet qui, dans l'exécution, présentoit autant de difficultés qu'il pouvoit offrir d'avantages; mais le génie de ce grand ministre étoit assez élevé et assez actif pour s'occuper des affaires les plus importantes, sans négliger celles qui le sembloient moins; et s'il différa près de deux ans, depuis la mort du P. Jo-

des présages de sa sainteté future. Il fit ses études chez les Jésuites d'Avignon, embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, et se sentit inspiré de travailler à la réforme du clergé. Il s'associa des compagnons avec lesquels il donna des missions, et forma une congrégation, qui fut approuvée par une bulle d'Innocent X, du 20 novembre 1647. M. d'Aulhier fut, en 1651, nommé à l'évêché de Bethléem, siège de France en Nivernois. Il continua ses travaux apostoliques, établit plusieurs séminaires, et mourut saintement à Valence, le 17 septembre 1667.

seph, à reprendre celle des séminaires, qu'il ne perdit jamais de vue, c'est que, voulant faire de l'établissement qu'il méditoit le modèle et la source de tous ceux qu'il désiroit ériger dans les provinces, il cherchoit quelqu'un qui eût les talens nécessaires pour travailler sous ses ordres et remplir ses intentions. Les témoignages avantageux qu'on lui rendit du P. Eudes lui firent juger que ce pouvoit être l'homme que la Providence destinoit à une œuvre si importante, et ce motif le détermina à mander à Paris le serviteur de Dieu.

1642. Le P. Eudes partit aussitôt avec M. Jourdan, celui de ses missionnaires qui lui étoit le plus attaché. Leur départ inattendu, et dont ils ignoroient eux-mêmes le vrai motif, donna lieu à bien des raisonnemens et des suppositions. Les uns vouloient que ce fût pour recevoir la punition de quelque faute que le public ignoroit; d'autres que ce fût pour obtenir une distinction que lui valoient son mérite et ses services. Le cardinal eut avec lui plusieurs conférences; il lui fit développer son plan sur l'établissement des séminaires; il lui demanda quels motifs l'avoient déterminé à s'en occuper et les démarches qu'il avoit faites auprès de ses supérieurs, pour les engager à le seconder.

Le P. Eudes, dans ses entretiens, ne négligea pas sans doute de faire sentir au ministre qu'il n'avoit prétendu que se conformer aux intentions de M. de Bérulle, et persuader à ses confrères de suivre ses vues, que le respect qu'ils devoient à leur fondateur ne pouvoit jamais leur permettre d'ou-

blier. Ce fut, il est à croire, ce qui rappela au cardinal l'idée de Salomon, destiné par le Seigneur à lui bâtir un temple dont David n'avoit eu que le projet, et qui lui fit appliquer dans cette occasion au P. Eudes, comme au digne enfant de M. de Bérulle, ces paroles que le roi de Tyr adressoit aux ambassadeurs de Salomon (1) : *Béni soit le Seigneur Dieu, qui a donné à David un fils si sage.*

Il ne se contenta pas de lui témoigner, par des éloges aussi flatteurs, combien il étoit satisfait de la droiture, de la justesse et de la pureté de ses vues. Pour le mettre en état de les exécuter sans délai, il chargea M. l'abbé de Beaumont de Perefixe, qui fut depuis précepteur de Louis XIV et ensuite archevêque de Paris, de concerter avec le P. Eudes la teneur des lettres-patentes dont le saint prêtre avoit besoin pour le séminaire qu'il vouloit établir à Caen ; il le recommanda même à la duchesse d'Aiguillon sa nièce, et cette vertueuse dame, qui croyoit ne pouvoir faire un meilleur usage de ses biens que d'en consacrer une partie à de bonnes œuvres, donna d'abord une somme pour commencer celle que le saint prêtre alloit entreprendre.

L'appui que promettoient au P. Eudes la faveur et les bonnes grâces du cardinal de Richelieu ne lui fit cependant pas oublier que les œuvres de Dieu sont toujours exposées à mille contradictions de la part des hommes ; il savoit ce que la jalousie

(1) IIIe Livre des Rois, chap. V, ℣. 7.

et l'intérêt sont capables de leur faire entreprendre : mais, persuadé que le Seigneur le soutiendroit dans toutes ses épreuves, si le dessein qu'il avoit conçu venoit de lui, il avoit toujours cru que son premier soin devoit être de se bien assurer de la volonté de Dieu, et d'implorer son secours par de ferventes prières. Il avoit déjà consulté sur cette affaire les personnes qui lui avoient paru les plus éclairées, et toutes lui avoient répondu qu'un projet comme le sien, qui tendoit uniquement à faire exécuter les règlemens portés par le concile de Trente, ne pouvoit lui avoir été inspiré que par l'Esprit saint. On prétend même que Dieu voulut bien faire connoître en particulier à quelques personnes d'une éminente sainteté, qu'il étoit l'auteur d'un dessein aussi salutaire, et qu'il le feroit réussir malgré toutes les oppositions des hommes.

Quoi qu'il en soit de ces témoignages de bonté dont Dieu se servit alors pour soutenir le zèle de son serviteur, il est certain que le P. Eudes n'omit rien pour se bien assurer de la volonté du Très-Haut et pour mériter sa protection. Non content d'adresser au ciel les prières les plus ferventes, il employa toutes les personnes vertueuses qu'il connoissoit particulièrement, à solliciter auprès de Dieu les lumières et les secours dont il avoit besoin, pour ne pas s'engager témérairement dans une entreprise aussi difficile. L'on peut dire qu'à Paris, comme en Normandie, il y avoit peu d'hommes remarquables par leur piété tendre et

éclairée qu'il ne comptât au nombre de ses amis. Tels étoient M. de Cospean, évêque de Lisieux; M. de Montmorency-Laval-Montigny, vicaire apostolique au Canada, sous le titre d'évêque de Pétrée et premier évêque de Quebec; M. de La Motte-Lambert, évêque de Bérite et vicaire apostolique de la Chine; MM. de Renty et de Bernières; M. Le Pileur, vicaire-général de Coutances, qui donna toujours au P. Eudes et à sa congrégation des marques de l'attachement le plus sincère; beaucoup de religieux de divers ordres, distingués par leurs talens et leurs vertus, et parmi ceux-ci, un grand nombre de Pères de la compagnie de Jésus, société pour laquelle il manifestoit en toute rencontre une grande estime et un sincère attachement.

Tandis que le P. Eudes n'épargnoit rien pour rendre agréables à Dieu les projets qu'il formoit pour sa gloire, il n'oublioit pas que le plus sûr moyen pour les faire réussir étoit de continuer à employer le talent qui lui avoit été donné pour porter les ecclésiastiques à tendre à la perfection de leur état. Ce fut là, en effet, son occupation, tout le temps que des ordres supérieurs le retinrent à Paris. Son supérieur-général, qui connoissoit parfaitement de quoi il étoit capable en ce genre, désira qu'il fît souvent des conférences à Saint-Magloire. Mais le P. Eudes ne borna pas à cette seule maison les effets de son zèle; partout où on l'invitoit à prêcher la parole de Dieu, il s'y prêtoit volontiers, et il le faisoit avec une onction et

un fruit qui ne tardèrent pas à lui attirer parmi ses auditeurs plusieurs prélats, dont il gagna bientôt tellement la confiance, que, dans la suite, ils crurent ne pouvoir rien procurer de plus utile à leurs diocèses que de l'engager à y donner des missions. Quoiqu'il s'appliquât à se mettre à la portée de tous, en expliquant avec détails les moindres pratiques de piété et les plus petites obligations du sacerdoce, il le faisoit toujours avec un air de dignité et de bonté qui, en conservant à son éloquence ce qu'elle avoit naturellement de frappant, n'en montroit que mieux sa charité, et le zèle dont son cœur étoit enflammé. On le vit plus d'une fois, à la fin de ses discours, se prosterner humblement pour baiser les pieds des ecclésiastiques qui l'avoient écouté, et achever, par les exemples d'une humilité profonde, de toucher les cœurs qu'il avoit ébranlés par la force de sa parole.

Deux jeunes ecclésiastiques du diocèse d'Avranches, qui étudioient en Sorbonne et qui étoient de ses auditeurs les plus assidus, furent si frappés de ses discours et de ses exemples, qu'un jour qu'ils s'entretenoient ensemble des merveilles dont ils étoient témoins, l'un d'eux s'écria : « Que » faisons-nous ici ? que n'imitons-nous ce saint » prêtre? Nous sommes d'un pays où l'on a un » très-grand besoin d'instructions ; faisons pour » nos compatriotes ce que nous voyons faire ici » pour des étrangers. » Ces réflexions décidèrent dès le moment ces deux amis à terminer leurs

études le plus tôt qu'il leur seroit possible, et à retourner dans leur pays natal pour y consacrer leurs jours aux fonctions apostoliques. Ils s'y rendirent bientôt, comme ils l'avoient projeté, et le Seigneur répandit de si abondantes bénédictions sur leurs travaux, qu'avec le secours des collaborateurs qu'ils surent se procurer, ils vinrent à bout de ranimer l'esprit de piété dans tout ce diocèse, et de l'y établir si solidement, que, long-temps après eux, on s'apercevoit des fruits qu'avoit produits leur zèle.

Le P. Eudes n'étoit pas seulement occupé à former par ses discours et ses exemples de dignes ministres des autels; il travailloit aussi sérieusement à prendre les mesures les plus justes afin d'étendre et de perpétuer cette bonne œuvre. Son but étant de procurer l'établissement des séminaires, il sentoit que, pour rendre ces établissemens solides, il falloit penser d'abord à réunir des prêtres vertueux, qui eussent la capacité nécessaire pour élever les jeunes ecclésiastiques que l'on confieroit à leurs soins, et qui voulussent bien se livrer à ce pénible travail.

La faveur du cardinal de Richelieu pouvoit contribuer au succès de son projet; mais c'auroit été le risquer que d'attendre tout du loisir et des attentions de ce grand ministre, dont la santé, usée par une application continuelle, sembloit annoncer à la France qu'elle devoit le perdre bientôt. D'ailleurs ce n'étoit pas à Paris que le P. Eudes devoit naturellement compter de faire son

établissement. Quoiqu'il y fût respecté et honoré de tous ces gens de bien dont il étoit connu, les fondations de toute espèce qu'on voyoit, depuis quelques années, se multiplier en grand nombre dans la capitale, avoient presque épuisé les libéralités des personnes vertueuses. C'étoit en Normandie qu'il avoit ses habitudes, et où il espéroit trouver les plus promptes ressources. Ce motif le détermina à choisir Caen pour y fonder son premier séminaire, et cette congrégation de prêtres qu'il regardoit comme la base et la partie essentielle de son projet.

Pour commencer son entreprise, il lui falloit l'agrément de l'évêque diocésain, des lettres-patentes et quelques fonds pour faire subsister ou loger au moins une communauté naissante. La Providence lui ménagea en peu de temps tous ces secours si nécessaires. M. d'Angennes, évêque de Bayeux, à qui il confia son dessein, en fut si satisfait, qu'il se chargea de solliciter lui-même les lettres-patentes auprès du Roi. M. l'abbé de Beaumont, désigné précepteur du Dauphin, le même dont nous avons déjà parlé, se joignit à M. d'Angennes, autant par considération pour le P. Eudes que par déférence aux ordres du cardinal-ministre, et elles furent expédiées dès le mois de décembre 1642.

Il ne fut pas aussi aisé de trouver les fonds dont on avoit besoin pour consolider ce premier établissement. Mme la duchesse d'Aiguillon avoit déjà donné mille francs; MM. de Répichon père

et fils en ajoutèrent deux mille autres. Ces sommes furent employées à se fournir des meubles dont on ne pouvoit se passer. L'évêque de Bayeux désiroit qu'avant de commencer, l'établissement eût un revenu assuré; mais le P. Eudes, plein de confiance en Dieu, étoit d'avis qu'on ne différât pas la bonne œuvre, et les raisons qui le déterminoient à ce parti parurent enfin si solides au prélat, qu'il crut devoir s'en rapporter entièrement à sa prudence; c'est ce que nous apprenons par une lettre qu'il lui écrivit le 7 mars de l'année suivante. En la lisant, on voit qu'il est faux que M. d'Angennes n'ait jamais consenti à l'établissement de la congrégation. Des personnes mal intentionnées supposèrent dans la suite ce fait comme incontestable; et ce préjugé, qu'un peu plus de bonne foi auroit dissipé facilement, fut la cause ou le prétexte d'une persécution qui faillit étouffer la congrégation dans son berceau. Il est certain que, malgré les égards que ce prélat eut toujours pour les Pères de l'Oratoire, dont il avoit lui-même ménagé l'établissement dans la ville de Caen, le désir de procurer le plus grand bien de son diocèse lui fit appuyer de son autorité les projets du P. Eudes. Il avoit conçu pour lui une très-grande estime, et les plus vives sollicitations ne purent jamais le faire varier dans les sentimens de bienveillance qu'il croyoit devoir au zèle et à la droiture du saint prêtre.

Cependant, quelque désir qu'eût le P. Eudes de commencer le premier établissement de sa nou-

velle congrégation, mille embarras, auxquels on est toujours exposé lorsqu'il s'agit de changer de situation ou d'état, l'obligèrent de différer l'exécution de son projet jusqu'au 25 mars 1643. Ce grand jour, où la plus pure des vierges devint mère de Dieu, et où commença la rédemption de l'homme, lui parut d'un bon augure pour des prêtres dont la réunion n'avoit d'autre but que la sanctification des ames, et qui ne vouloient ni d'autres motifs, ni d'autres récompenses de leurs travaux que l'amour de Jésus et de Marie.

Pour rendre cette première démarche plus frappante, le P. Eudes voulut qu'on s'y préparât par un pélerinage à Notre-Dame de la Délivrance: c'est une chapelle à quelques lieues de Caen, célèbre par les grâces que les fidèles y reçoivent, et par la dévotion des pélerins qui y affluent continuellement. Dès la veille de la fête, il s'y rendit avec les ecclésiastiques qu'il s'étoit associés. Là, chacun d'eux, sans prendre cependant d'engagement irrévocable, s'offrit, sous la protection de la très-sainte Vierge, à faire tout ce que le zèle de la gloire de Dieu lui inspireroit pour le salut des ames.

Ils étoient au nombre de six : le P. Eudes, leur père commun, alors âgé de quarante-deux ans; Simon Mannoury, du diocèse de Lisieux, âgé de vingt-neuf ans; Thomas Manchon, du même diocèse, âgé de vingt-six; Pierre Jourdan, du diocèse de Coutances, âgé de trente-cinq; André Godefroy, de Caen, et Jean Fossey, de Thorigny. Ces deux derniers ne persévérèrent pas; mais la Pro-

vidence eut soin de les remplacer par Jacques Finel et Richard Le Mesle, tous deux prêtres du diocèse de Coutances, qui furent reçus sur le pied des premiers compagnons du fondateur, avant qu'il eût dressé les constitutions de la congrégation, et qu'elle eût pris la consistance qu'elle acquit dans la suite.

1643. Le lendemain 25 mars, le P. Eudes, après avoir passé vingt-deux ans dans la congrégation de l'Oratoire, en sortit pour toujours, et alla loger avec ses nouveaux confrères, dans une maison située à l'extrémité de la Place-Royale de Caen. Le peuple leur donna, dans ces commencemens, le nom de Pères, non-seulement parce que c'est un nom convenable à tout prêtre qui, vivant selon l'esprit de son état, fait une profession particulière de travailler à la sanctification des ames, mais encore parce que le P. Eudes et ses compagnons n'avoient rien alors ni dans l'habit ni dans l'extérieur qui différât beaucoup des Pères de l'Oratoire, et qui les fît aisément distinguer les uns des autres.

Il est cependant vrai que ce corps, établi sous le nom de *Congrégation de Jésus et de Marie*, a été purement séculier, et qu'il différoit essentiellement de tous les ordres religieux. Les membres qui le composoient n'étoient liés ensemble par aucun vœu simple ou solennel : la charité étoit le seul lien qui les unissoit, et qui maintenoit parmi eux l'harmonie et la dépendance, si nécessaires à la conservation des corps. Ce n'étoit donc proprement qu'une assemblée de prêtres et de jeunes

ecclésiastiques aspirant au sacerdoce. Les lettres-patentes accordées pour son érection, et dont nous avons parlé plus haut, nous en donnent cette idée; et, si l'on voyoit parmi eux quelques laïcs qu'ils honoroient du nom de leurs frères, on ne doit regarder ceux-ci que comme des domestiques que l'on avoit soin d'éprouver avant de leur confier l'administration de quelque partie du temporel, dont le détail partageoit trop l'attention des prêtres destinés uniquement à travailler au salut du prochain.

Pour parvenir plus sûrement à ce but, le seul que la congrégation se proposât, elle exigeoit de tous ses membres une obéissance entière à notre saint Père le Pape, comme au vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et elle ne croyoit pas que cette soumission parfaite au souverain pontife pût, en aucune manière, préjudicier à la dépendance dans laquelle elle vouloit être des évêques, dont l'autorité, toute respectable qu'elle est, n'a de fondement et d'appui solide qu'autant qu'ils sont unis et soumis eux-mêmes au chef de l'Eglise.

Cette dépendance, qui laissoit les membres assujettis à l'autorité de chaque évêque dans son diocèse, parut toujours à la congrégation si essentielle, pour mieux s'assurer la protection des premiers pasteurs, qu'elle ne vouloit pas même que ses sujets proposassent jamais de s'allier à aucun des ordres religieux approuvés par l'Eglise, pour profiter du privilège qui soustrait ceux-ci à la juridiction des ordinaires.

Mais comme un corps ecclésiastique, destiné à se répandre en divers diocèses, ne peut subsister sans avoir un chef qui donne le mouvement à tous les membres, et qui conserve entre eux cette subordination et cette uniformité de mœurs et de conduite absolument nécessaire pour leur union, on reconnut d'abord le P. Eudes pour supérieur-général de toute la société, et l'on régla qu'après sa mort on en éliroit un qui, comme lui, le seroit toute sa vie, qui auroit une autorité absolue pour gouverner ses confrères et les distribuer dans les lieux et les emplois qu'il jugeroit convenir à leurs dispositions et à leurs talens. Ce système de gouvernement n'étoit pas nouveau; c'étoit le fruit des réflexions de M. de Bérulle, qui l'avoit établi dans l'Oratoire, d'où il a passé dans plusieurs congrégations qui se sont depuis formées sur le plan que ce pieux cardinal avoit tracé.

Quoique le P. Eudes eût pris son plan de gouvernement sur celui de M. de Bérulle, la fin qu'il se proposa, et les fonctions auxquelles il étoit résolu d'appliquer ses confrères, n'étoient pas tout-à-fait les mêmes que celles auxquelles on paroissoit s'être fixé dans la congrégation de l'Oratoire. Il avoit toujours ces deux objets en vue, de travailler, par les retraites et par les autres exercices des séminaires, à former de bons ecclésiastiques, et de s'efforcer, par des missions fréquentes, des instructions et l'administration des sacremens, d'entretenir ou de renouveler parmi le peuple l'esprit du christianisme. Ce furent là en effet les occupations dont

il voulut que sa nouvelle congrégation fît toujours son soin capital, et dès sa naissance elle commença à s'y livrer toute entière.

Avant de poursuivre le récit des actions du P. Eudes, et de le représenter dans son nouvel établissement, je crois convenable de le justifier des reproches que cet établissement lui attira; reproches que plusieurs écrivains ont depuis répétés, sans se donner la peine d'examiner si dans le principe ils étoient fondés ou non. Nous devons sans doute à la vérité de l'histoire et à l'honneur du serviteur de Dieu de détruire, autant qu'il nous sera possible, les préjugés défavorables que donnent de lui quelques auteurs. Sa sortie de l'Oratoire, l'argent qu'il emporta, dit-on, en quittant la maison de Caen, dont il étoit le supérieur, la fondation d'une nouvelle société, à une époque où plusieurs autres venoient d'être formées et pouvoient satisfaire à tous les besoins de l'Eglise : voilà les principales accusations dirigées contre lui, accusations qui ne sont pas difficiles à détruire.

En effet, la sortie du P. Eudes de l'Oratoire ne peut être regardée comme une faute. L'on sait que les membres de cette congrégation ne s'y attachoient par aucun vœu, et qu'ils ne tenoient à cette institution que par les liens de la charité. Le cardinal de Bérulle l'avoit établi ainsi, parce que le luthéranisme et le calvinisme avoient laissé, dans tous les lieux qu'ils avoient infectés de leurs erreurs, des impressions contre les vœux en général et surtout contre les vœux de religion; c'é-

toit peut-être pour ménager les esprits faciles à se choquer en cette matière, que le pieux instituteur de l'Oratoire n'avoit pas voulu, en formant sa société, retenir par l'émission des vœux les sujets qui la composoient. Tous conservoient donc la liberté de se retirer, lorsque bon leur sembloit. Ainsi le P. Eudes, en quittant ce corps, ne faisoit qu'user d'un droit qui étoit commun à tous, et lorsque l'on pense que c'étoit pour procurer un grand bien à l'Eglise, par l'établissement d'un des premiers séminaires que la France ait possédé, combien ne paroît-il pas plus excusable!

Il est vrai que le saint prêtre, en sortant de l'Oratoire, emporta avec lui des sommes d'argent; mais ce n'étoient pas les fonds de la maison qu'il avoit gouvernée, c'étoient les aumônes qu'il avoit recueillies pour l'établissement du séminaire qui étoit depuis si long-temps l'objet de ses vœux et de ses démarches. Il n'étoit donc que le dépositaire de ces sommes, telle que de celle de mille livres donnée par madame la duchesse d'Aiguillon. Il n'étoit que le dépositaire de ces fonds, il ne pouvoit donc, sans se rendre coupable d'infidélité, leur donner une autre destination que celle qui lui étoit indiquée par les personnes charitables qui les lui avoient confiés. L'un des bienfaiteurs, M. de Repichon, écrivit, le 25 mai 1645, à M. Bernard, curé de Carantilly, dans le diocèse de Coutances, une lettre bien propre à détruire les préventions injustes des gens du monde dans cette affaire, et à prouver l'innocence du saint prêtre :

« Je suis étonné, lui dit-il, que l'on charge le » P. Eudes de plusieurs calomnies.... disant qu'il » m'a détourné de donner à l'Oratoire ce que j'ai » donné à la compagnie. Je veux bien que l'on » sache que je n'ai jamais pensé de donner ail- » leurs ce que j'ai employé pour aider à l'établis- » sement de son institut. » Cette lettre suffit pour prouver jusqu'à l'évidence l'injustice de l'accusation.

Mais pourquoi entreprendre la formation d'une nouvelle société, lorsque tant d'ordres religieux florissoient en France, et presque au moment où de nouvelles congrégations venoient d'être établies? Parce que l'expérience du P. Eudes lui avoit fait connoître les nouveaux besoins de l'église gallicane, obligée de combattre sans cesse contre les hérétiques que le royaume renfermoit alors dans son sein. Il falloit former des ecclésiastiques capables de résister avec succès aux efforts des ennemis de la foi, en leur procurant l'instruction et en leur inspirant les vertus nécessaires aux ministres des autels, et la suite a prouvé combien les séminaires étoient utiles pour atteindre ce louable but; il falloit donner aux peuples une croyance éclairée, qui les préservât des surprises de l'erreur, détruire d'anciens abus, réformer les mœurs, et personne ne peut nier que les missions ne produisent ces avantages. Sous ce double point de vue si intéressant, le soin des séminaires et les missions, l'on ne peut nier que la congrégation fondée par le P. Eudes n'ait rendu de très grands services. Un histo-

rien estimable (1) s'exprimoit en ces termes sur cette congrégation, presqu'à la fin du 18e siècle : « Le clergé de Normandie, où elle est particu- » lièrement répandue, en fait encore-aujourd'hui » l'éloge. Aussi le nom du P. Eudes y est-il tou- » jours en grande vénération. »

A ces raisons, qui nous semblent justifier entièrement la conduite du saint prêtre aux yeux de tout lecteur impartial, nous pourrions joindre et rapporter ici les témoignages avantageux qu'ont rendus de sa vertu plusieurs de ses contemporains, et entr'autres le savant Huet, évêque d'Avranches ; mais il est temps que nous mettions un terme à cette digression, et que nous reprenions le récit des actions du serviteur de Dieu.

Le P. Eudes n'eut pas plutôt réuni ses six compagnons dans la maison qu'il leur avoit préparée, que son premier soin fut de faire disposer la petite chapelle où l'on devoit exercer quelques-unes des fonctions de zèle qui avoient été le motif de la réunion. Les personnes de piété, qui sentoient combien le public étoit intéressé à ce qu'ils missent le plus promptement possible la main à l'œuvre, s'empressèrent de contribuer à la décoration du lieu saint. Madame de Camilly, distinguée par sa vertu et par l'estime qu'elle faisoit du P. Eudes, se distingua aussi par ses libéralités. Madame de Budos et quelques maisons religieuses crurent devoir, dans cette occasion, témoigner au fondateur

(1) Bérault-Bercastel, *Histoire de l'Eglise*, livre LXXVIII.

la reconnoissance qu'elles conservoient des services qu'il leur avoit déjà rendus.

La chapelle fut bientôt suffisamment ornée. Chaque jour de la semaine, tous les prêtres de la petite communauté s'y assembloient régulièrement pour faire ensemble, dès le matin, une heure d'oraison et pour y réciter l'office divin aux heures réglées. Aucun d'entre eux ne manquoit non plus à offrir le saint sacrifice, et le reste de la journée étoit souvent employé à administrer les sacremens de pénitence et d'Eucharistie. Les dimanches et les fêtes, ils se répandoient dans les paroisses de la ville où on les invitoit, et dont les curés ne croyoient pouvoir rendre un plus grand service à leurs troupeaux, que de partager avec ces ministres zélés le soin de leur instruction.

Le nombre des sujets étoit cependant encore trop peu considérable pour assujettir la congrégation naissante à un détail de règles, qui sont beaucoup plus utiles pour former des jeunes gens à un certain esprit d'ordre et d'arrangement, qu'elles ne sont nécessaires à des hommes d'un âge mûr, dont le zèle se trouve gêné et ralenti, lorsqu'on lui ôte cette liberté entière de se régler lui-même sur les besoins réels du prochain. On remit donc à un autre temps à dresser des constitutions, qui ne pouvoient être bien en harmonie avec les intérêts du corps, jusqu'à ce que l'expérience, la nature des emplois, le nombre et le degré de mérite des sujets pussent faire juger sûrement des lois qu'on devoit établir et des précautions qu'il falloit

prendre pour maintenir tout dans l'ordre. On se borna, dans ces commencemens, à exiger l'exercice de l'oraison en commun et à recommander quelques pratiques particulières de dévotion qui, dans la suite, devinrent d'usage dans toute la société, et qui donnèrent même occasion d'établir certaines fêtes et d'en solenniser d'autres avec tout l'appareil que l'Eglise catholique autorise; telles furent les fêtes du sacré-cœur de Marie, de saint Joseph, de saint Joachim, de sainte Anne, et l'octave de l'immaculée Conception de la sainte Vierge.

C'est aussi à cette époque que la méthode à suivre dans les missions fut choisie et déterminée, ainsi que les matières sur lesquelles il falloit insister davantage. Il fut décidé qu'en prêchant les grandes vérités, capables de faire impression sur les cœurs les plus endurcis, et en donnant les instructions familières, si nécessaires au peuple pour lui faire connoître la religion, on se ménageroit, autant qu'il seroit possible, quelques discours sur l'utilité de la prière pour les morts et sur la dévotion à la sainte Vierge, comme étant la pratique de piété qui peut le plus sûrement attirer les bénédictions de Dieu sur les missionnaires et sur leurs auditeurs.

La fervente troupe ne tarda pas à trouver l'occasion de suivre les règlemens qu'elle avoit jugés les plus propres à assurer le succès de ses missions; dès la fête de la Pentecôte de l'année 1643, elle en donna une à Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans le diocèse de Coutances, et cette première mission pro-

duisit des fruits tels qu'on les devoit attendre de ces fidèles ministres qui, à l'exemple des apôtres, s'étoient préparés, par la retraite et la prière, à recevoir ce feu sacré dont ils vouloient embraser tous les cœurs.

De Saint-Sauveur, les ouvriers évangéliques se transportèrent à Valognes pour y donner une nouvelle mission; elle se fit avec un éclat et un succès dont on se souvenoit encore après bien des années. Il est certain que le concours des fidèles, qui pensèrent sérieusement à profiter de ces saints exercices, fut si grand, que le P. Eudes fut obligé de prêcher en pleine campagne. Les dimanches et les fêtes, il venoit à la mission jusqu'à trente et quarante mille personnes, et l'on prétend que la meilleure partie de cette multitude immense assistoit à ses sermons et n'en perdoit pas une seule parole.

Un fait qui paroît beaucoup mieux constaté et qui ne tient pas moins du prodige, c'est celui d'un furieux orage, qui, étant sur le point d'éclater et de fondre de toutes parts, effraya tellement l'auditoire du saint missionnaire, qu'il étoit prêt à se disperser; il eut néanmoins assez de crédit pour retenir les assistans, en leur donnant l'assurance que la foudre et la tempête les respecteroient : ils crurent à sa parole, et Dieu voulut bien récompenser, par une espèce de miracle, la confiance de ce peuple docile et la foi de son serviteur : une pluie abondante inonda toutes les campagnes des environs; il n'y eut précisément d'épargné que le lieu qu'occupoit l'auditoire.

Des marques si sensibles de la protection du ciel mettoient le P. Eudes en état de tout entreprendre pour la gloire du Seigneur; il crut devoir commencer par lui en témoigner sa reconnoissance, en ranimant dans les cœurs les sentimens qu'il eut toujours lui-même pour la mère de Dieu, que saint Bernard appeloit avec raison le motif de sa grande confiance. Il y avoit dans la paroisse d'Alleaume, peu loin de Valognes, une chapelle dédiée à la sainte Vierge, mais depuis long-temps abandonnée; il pensa à la remettre dans l'état de décence qui convient aux édifices consacrés à Dieu, et dans ce dessein, il y établit une fête particulière sous le nom de Notre-Dame de la Victoire. Ce saint lieu, qui fut depuis l'asile de ce bon peuple, devint bientôt célèbre par le grand nombre des pélerins qui le visitoient, et par les grâces qu'il plut à la miséricorde de Dieu de répandre sur eux, pour honorer sa sainte mère.

Ce fut encore pendant ces saints exercices que le P. Eudes introduisit l'usage de deux communions générales, et toutes les semaines pendant le cours de chaque mission, il voulut qu'elles eussent leurs momens fixés, et désigna le dimanche et le jeudi, comme les jours les plus convenables. Dès l'ouverture de la mission, il avoit soin d'annoncer, pour la seconde semaine, cette pieuse cérémonie, et de la faire avec tout l'appareil capable d'édifier les fidèles; bien persuadé que, pour des pécheurs vraiment pénitens, la réception de la sainte Eucharistie doit être le sceau d'une sincère conver-

sion, et le plus sûr moyen de se procurer les forces nécessaires pour vaincre de mauvaises habitudes et commencer à mener une vie nouvelle.

Il se livroit tout entier à ces saintes occupations, lorsque les personnes zélées qui l'avoient engagé à ce pénible travail vinrent le prier de remédier à un désordre qui leur faisoit presque craindre pour le succès de la mission. Il s'étoit formé depuis quelque temps à Valognes une espèce de société redoutable à quiconque osoit se charger d'y annoncer la parole de Dieu. Elle étoit composée de femmes et de filles oisives, chrétiennes dans le cœur, mais que la manie du bel esprit avoit érigées en censeurs de tous les discours que l'on prononçoit en public. Eloignées des lieux où elles pouvoient entendre d'autres orateurs que les ministres de la parole de Dieu, leur critique ne s'exerçoit guère qu'à l'Eglise. Ce n'étoit donc pas pour profiter des grandes vérités annoncées par les prédicateurs qu'elles assistoient au sermon, mais uniquement pour trouver matière à leur censure. Un mot échappé, une expression peu exacte, un geste moins convenable, un extérieur peu avantageux, suffisoient pour faire condamner l'orateur sacré; car, dans ce tribunal, l'on ne manquoit jamais de prononcer, et ces jugemens, répétés par de jeunes étourdis qui cherchoient à plaire à ces femmes, empêchoient les hommes sages de se déclarer en faveur des prédicateurs, et donnoient au peuple des préventions qui nuisoient extrêmement au fruit que la parole de Dieu doit produire.

Le P. Eudes vouloit d'abord prendre le parti de dédaigner un procédé si bizarre, persuadé que paroître sensible dans de pareilles circonstances ne sert souvent qu'à flatter la vanité de ces caractères frivoles, en leur donnant lieu de croire qu'on les estime assez pour être touché de leurs applaudissemens ou de leur mépris. Il céda cependant aux instances de quelques personnes vertueuses, et il consentit qu'un de ses collaborateurs fît un discours instructif sur la manière d'entendre la parole de Dieu. M. Manchon, l'un des plus éloquens des missionnaires, fut chargé de ce discours, qui avoit été annoncé d'avance et auquel toute la ville étoit invitée. Le prédicateur commença par un éloge pompeux des habitans de Valognes, relevant la noblesse de plusieurs familles, la politesse et le bon goût de tous; ensuite, par un trait assez piquant et qui fut applaudi, il fit si bien sentir le ridicule de la coterie et l'indécence des censures que ces femmes se permettoient, qu'elles n'osèrent lever les yeux pendant le reste du sermon, ni se rassembler depuis pour critiquer les prédicateurs.

Après cette victoire, remportée sur une manie dangereuse, la mission continua d'obtenir le plus grand succès. Elle fut terminée par la destruction de mauvais livres et d'un grand nombre de tableaux licencieux qui avoient été remis aux missionnaires, et qui furent publiquement jetés au feu. Saint Paul avoit jugé convenable de présenter ce spectacle aux Ephésiens, et le P. Eudes se

fit lui-même une loi de le renouveler à la fin de chaque mission.

Les heureux changemens qui s'étoient opérés à Valognes méritoient qu'on en conservât le souvenir, et devoient faire souhaiter à tous les gens de bien que l'on travaillât à rendre solide un établissement aussi utile que le pouvoit être la nouvelle congrégation. M. Le Pileur, grand-vicaire de Coutances, étoit dans ces sentimens, et il voulut que le public en fût informé. Il s'en expliqua de la manière la plus honorable pour le P. Eudes, dans un écrit qu'il mit au jour à ce sujet. Il y dit expressément que, « depuis les » dernières missions que cet homme apostolique » avoit faites dans le diocèse, on y avoit vu re- » vivre la piété et la ferveur des premiers temps » du christianisme; que c'étoit à sa prudence, » à sa fermeté, à la droiture de ses intentions, à » son zèle infatigable qu'on devoit ces conversions » étonnantes, dont une infinité de réconciliations » sincères, de restitutions considérables et de ré- » parations publiques avoient été le fruit; qu'on » avoit vu, avec admiration, qu'une suite d'in- » structions et de conférences faites pendant quel- » ques semaines aux ecclésiastiques, avoient suffi » pour opérer un changement notable dans les » mœurs du clergé; que rien ne faisoit mieux sentir » de quelle importance il étoit qu'on exécutât au » plus tôt son projet pour l'établissement des sé- » minaires, dans lesquels on pût instruire plus à » loisir les prêtres, surtout ceux qui se trouvent

» chargés particulièrement du salut des ames; que
» personne, au reste, n'étoit plus capable que le
» P. Eudes, de réussir dans une semblable en-
» entreprise, et qu'il falloit supplier Sa Sainteté
» de lui faire ressentir, en cette occasion, les effets
» de sa bonté paternelle, en appuyant cette bonne
» œuvre de son autorité suprême. »

Cet écrit, qui est daté du 3 septembre 1643, semble avoir donné lieu à toutes les démarches qui furent faites le reste de cette année. On crut, en effet, que, comme il s'agissoit d'une congrégation qu'on vouloit étendre dans plusieurs diocèses, il étoit à propos de s'adresser d'abord au saint Siège, et de lui en demander l'approbation, ce qui n'auroit pas été nécessaire, si l'on avoit voulu se borner au séminaire de Caen. Celle de l'évêque de Bayeux, le seul alors intéressé dans cette affaire, auroit sans doute suffi, puisque le saint concile de Trente et les ordonnances de nos rois donnent aux évêques le pouvoir d'établir des séminaires dans leurs diocèses, et les autorisent à pourvoir à leur fondation ainsi qu'à leur dotation.

M. de Matignon (1), évêque de Coutances, fut

(1) Léonor de Matignon, né en 1604, étoit fils du marquis de Thorigny, gouverneur de la Basse-Normandie et maréchal de France. Il fut nommé par Louis XIII à l'évêché de Coutances en 1625, n'étant âgé que de vingt-un ans. Après avoir achevé à Paris le cours de ses études, il alla en 1629 à Rome, et fut sacré à Alençon en 1633. Transféré à Lisieux en 1646, il tint ce dernier siège jusqu'en l'année 1676, qu'il s'en démit en faveur de son neveu, Léonor Goyon de Matignon. Il mourut à Paris le 4 février 1680.

le premier qui, par reconnoissance pour les grands services que le P. Eudes avoit rendus à son diocèse, s'offrit à s'employer auprès du pape Urbain VIII, alors régnant, en faveur de la congrégation naissante. Ce prélat adressa au saint Père une supplique, datée de Thorigny, dont l'exposé contient à peu près tous les éloges que M. Le Pileur venoit de donner au serviteur de Dieu. M. d'Angennes, évêque de Bayeux, qui étoit plus à portée qu'aucun autre prélat de se convaincre des avantages que procuroit déjà la petite société, s'empressa aussi d'en rendre compte au souverain pontife, par une lettre datée du 22 octobre. Il en écrivit même au cardinal Antonio, pour l'engager à solliciter auprès du saint Père les grâces qu'il demandoit pour le nouvel institut.

Cette lettre de M. d'Angennes au Pape étant extrêmement longue, il suffit de dire ici que le prélat, après avoir, avec les couleurs les plus vives, dépeint à ce pontife les vertus, les talens et les succès du P. Eudes, et après avoir exposé le besoin qu'éprouve son diocèse du secours que peut lui fournir un homme aussi zélé que celui dont il vient de lui faire l'éloge, finit en disant : « Je » supplie humblement Votre Sainteté de vouloir » bien honorer ledit Jean Eudes de la même pro- » tection dont elle a coutume d'honorer les mis- » sionnaires et les autres ouvriers qui travaillent » à la vigne du Seigneur, en lui accordant l'effet » de sa prière et les autres grâces et indulgences » qu'il demande avec toute l'instance et toute

» l'humilité possible à Votre Sainteté, tant pour
» la maison qui se trouve déjà érigée à Caen, que
» pour les autres qui se pourront fonder ailleurs.
» Donné à Bayeux le 22 octobre de l'an 1643. »

Le cardinal Antonio ne répondit à M. d'Angennes que le 2 juillet de l'année suivante, quelques jours avant la mort du Pape. Il assuroit le prélat que la congrégation de la Propagande, édifiée de son zèle, se prêteroit avec une bienveillance particulière à le seconder, et que, pour ne pas différer plus long-temps à lui en donner une preuve sensible, elle avoit renvoyé sa requête au nonce en France, avec ordre de faire sur les lieux les informations nécessaires.

Cependant le peu d'empressement qu'on avoit eu à répondre aux évêques qui sollicitoient le saint Siège en faveur du nouvel institut avoit déjà fait craindre que cette affaire ne traînât trop en longueur du côté de Rome. Il auroit fallu engager la cour de France à demander elle-même les grâces que l'on désiroit obtenir; mais les conjonctures n'étoient plus aussi favorables qu'elles l'avoient paru autrefois. Le P. Eudes avoit perdu un puissant protecteur par la mort du cardinal de Richelieu; celle de Louis XIII, qui ne survécut que de quelques mois à ce grand ministre, étoit aussi un contre-temps. Il devoit, ce semble, appréhender que les embarras où la cour se trouvoit pendant une minorité peu tranquille ne fissent remettre à un meilleur temps l'exécution d'un projet qu'on pouvoit, sans aucun risque, dif-

férer de suivre. La constance du fondateur vint à bout de tous ces obstacles, et sa confiance en Dieu lui fournit des moyens qui, sans une protection particulière de la Providence, auroient été bien peu propres à avancer son entreprise.

Depuis quelques années, il étoit lié d'amitié avec un religieux pénitent du tiers-ordre régulier de Saint-François, nommé le P. Jean-Chrysostôme. La vertu et une estime mutuelle avoient formé cette liaison, et le zèle du salut des ames en avoit serré les nœuds. Celui-ci, qui n'ignoroit ni les desseins de son vertueux ami, ni les difficultés qu'il trouvoit à réussir, engagea saint Vincent de Paul, qu'il connoissoit particulièrement, à s'employer pour cette affaire auprès de la reine-mère, régente du royaume, et il se crut si assuré d'obtenir ce qu'il souhaitoit, par le crédit du saint fondateur de la congrégation de la Mission, qu'il avertit le P. Eudes de se rendre aussitôt à Paris, en lui marquant de faire en sorte que son voyage ne fût pas connu des Pères de l'Oratoire. On verra dans la suite que cette précaution n'étoit pas inutile.

Le P. Eudes partit aussitôt pour la capitale, avec un seul de ses compagnons; il y étoit le 9 décembre 1643, ainsi qu'il le paroît par une lettre pleine de tendresse et toute animée de l'esprit de Dieu, qu'il écrivit ce jour à ses confrères; nous croyons devoir la rapporter ici.

Jesus, Maria.

« Mes très-bien aimés frères, je laisse à M. Man-

» chon le soin de vous écrire les nouvelles. Ce mot » est seulement pour vous assurer que je vous » porte tous bien avant dans mon cœur avec une » affection et une tendresse non pareille; mais cela » n'est rien. Ce qui vous doit réjouir, c'est que » Notre-Seigneur et sa très-sainte mère vous » portent dans le leur. Portons-les aussi, et tra- » vaillons à les faire vivre et régner dans le nôtre » par le moyen d'une véritable et profonde hu- » milité, d'une parfaite et cordiale charité, d'un » entier mépris du monde et de nous-mêmes, et » du pur amour de Dieu. C'est en cela que vous » trouverez la paix de vos ames, et le paradis sur » la terre. Je supplie Notre-Seigneur et sa très- » sainte mère qu'ils nous fassent tous selon leur » cœur, en l'amour duquel je vous embrasse tous » en général et en particulier, et suis, de toute » ma volonté, tout vôtre.

» Jean Eudes, prêtre de la congrégation
» de Jésus et Marie. »

Le saint prêtre garda ponctuellement dans la capitale l'incognito qui lui avoit été prescrit; il n'y vit, pendant le séjour qu'il y fit, que quelques amis particuliers et saint Vincent de Paul, qui le connoissoit déjà de réputation. C'en étoit assez pour le but qu'il s'étoit proposé. Il trouva, dans ce saint homme, un ami sincère et un zélé protecteur, qui voulut bien se charger de le présenter à la reine, et solliciter pour lui sa protection royale. Elle la lui accorda, jusqu'à faire écrire à Rome

en sa faveur, et à lui donner dans la suite des témoignages de bonté qui marquent combien la vertu seule donnoit de crédit auprès de cette illustre princesse.

1644. Ce voyage au reste ne fut pas long; le P. Eudes étoit de retour à Caen dès les premiers jours de l'année 1644; mais, malgré le court séjour qu'il fit à Paris, il eut le temps de prendre avec ses amis des résolutions qui servirent à régler ses démarches. Ces amis pensoient bien que, pour un établissement purement ecclésiastique, on ne pouvoit guère se promettre rien de solide, quelque favorablement disposée que la cour parût être, jusqu'à ce qu'on eût des titres qui servissent à prouver que le Pape ou les prélats agréeroient le nouvel institut. Son premier soin fut donc de présenter une requête à M. d'Angennes, afin de le supplier de lui donner des lettres d'institution pour le séminaire de Caen, et d'approbation de la congrégation en général.

C'étoit sans doute un acte essentiel, et que les lettres-patentes obtenues en 1642 sembloient exiger. Aussi le P. Eudes n'avoit-il différé depuis plus d'un an à le demander que parce qu'il étoit convaincu qu'une approbation donnée par le souverain pontife pouvoit en tenir lieu, et convenoit beaucoup plus à une société qu'il se promettoit de voir bientôt former des établissemens dans différens diocèses. Ce ne fut donc, ce semble, qu'au défaut du saint Siège que le zélé fondateur eut recours à l'évêque de Bayeux. Le prélat, de son côté, rebuté du délai que Rome mettoit à répondre

à la supplique qu'il avoit fait présenter, accorda de suite la faveur que le P. Eudes lui avoit demandée. Ces lettres d'institution sont datées du 14 janvier 1644. En voici la substance :

Après un assez long préambule sur l'utilité des séminaires, et la difficulté qu'il y a de trouver parmi les ecclésiastiques des sujets qui veuillent et qui soient en état de former de dignes ministres de l'Eglise, le prélat dit que, bien informé des mœurs, de la doctrine, du zèle et de la capacité du vénérable prêtre Jean Eudes, et ayant égard à sa requête, il lui permet, pour concourir au dessein qu'il a d'établir un séminaire, 1° d'ériger dans son diocèse une congrégation d'ecclésiastiques, sous le nom de *prêtres de la congrégation de Jésus et Marie*, lesquels demeureront sous l'entière juridiction, dépendance, autorité, droit de correction et de visite de lui et des évêques ses successeurs; 2° qu'il leur permet de recevoir, posséder et jouir des fonds, donations et tous autres revenus qui leur seront donnés; 3° qu'il choisit le susdit Jean Eudes pour supérieur de la congrégation, lui donnant pouvoir d'admettre d'autres ecclésiastiques dans la même congrégation, de les y incorporer, ainsi que de les en retrancher, d'établir des officiers, de dresser des règlemens et des statuts, après avoir pris sur cet objet l'avis de quelques-uns des plus anciens et des plus prudens, sans que cependant ces règlemens puissent avoir lieu, sans être approuvés par l'ordinaire; 4° qu'en établissant pour cette première fois le sieur Eudes

pour supérieur, il ne prétend point déroger au droit que la congrégation, après le décès dudit sieur, aura de se choisir un autre supérieur, lequel aura le même pouvoir, se réservant néanmoins à lui et à ses successeurs le droit d'approuver le supérieur, lorsqu'on le lui aura présenté; 5° il accorde enfin par ces présentes tous les droits, privilèges et prérogatives qui appartiennent aux séminaires ecclésiastiques, sauf son droit et celui d'autrui.

Il n'étoit pas étonnant que M. l'évêque de Bayeux eût montré tant d'empressement pour approuver la nouvelle congrégation. Un Traité de l'utilité et de la nécessité des séminaires, présenté, en 1625, à l'assemblée du clergé par M. Charles Godefroy, docteur de la Faculté de théologie de Paris et curé de Creteville, dans le diocèse de Coutances, avoit produit une impression profonde sur les prélats qui composoient cette assemblée, et dès que le cardinal de Richelieu eut témoigné son inclination pour ce genre d'établissemens, les évêques se firent un devoir de seconder ses desseins par leur autorité et par leur crédit. Ils pourvurent à la dotation de ces maisons qu'ils fondoient, par des contributions imposées sur les biens ecclésiastiques et par l'union de bénéfices simples. C'étoient les moyens indiqués par le concile de Trente lui-même dans sa 23e session. Ainsi pourvus, les séminaires ne tardèrent pas à devenir florissans.

Mais la tâche des évêques n'étoit pas entièrement remplie en procurant des ressources temporelles aux séminaires qu'ils établissoient. Ils

avoient besoin de prêtres vertueux et instruits pour former les jeunes ecclésiastiques qui devoient être reçus dans ces pieux asiles. Le Seigneur suscita à cette époque, dans l'église de France, des hommes remplis de son esprit, qui instituèrent des sociétés, dont le seul but ou au moins l'un des principaux soins étoit la direction des séminaires. Le premier établissement de cette espèce où se sont faits régulièrement, dans le royaume, les exercices qui sont aujourd'hui en usage pour disposer les étudians à la digne réception des saints ordres, fut, ainsi que je l'ai déjà dit, celui de Valence, érigé en 1639 par M. d'Authier de Sisgau. Saint Vincent de Paul, instituteur des Prêtres de la Mission, en ouvrit un à Paris en 1642. Le séminaire de Saint-Sulpice, qu'on appela d'abord le *Séminaire de Vaugirard*, parce qu'il commença dans le village de ce nom, est de la même année. Le P. Eudes établit celui de Caen en 1643, et celui de Saint-Nicolas du Chardonnet, le troisième de ceux que l'on fonda en moins de deux ans à Paris, date de 1644. Tous, à l'exception de ce dernier, fournirent en peu de temps des colonies qui se répandirent dans les diverses provinces du royaume, et qui ne purent cependant suffire à l'empressement qu'on avoit partout d'établir des séminaires.

On eut recours aux Jésuites, qui consentirent à en accepter quelques-uns, et qui en refusèrent un plus grand nombre. Les Pères de la Doctrine chrétienne voulurent avoir part à la bonne œuvre, et furent appelés dans quelques diocèses. Les

Pères de l'Oratoire se réveillèrent enfin, et consentirent aussi à se charger de quelques établissemens; mais leur détermination, sur ce point, fut trop tardive pour que l'on pût accuser le P. Eudes d'inconstance, en quittant pour ce sujet leur congrégation. Enfin les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève prirent également la direction des séminaires, et ils en avoient au moins un à gouverner, celui de Reims, jusqu'au moment où ils cédèrent la place à MM. de Saint-Sulpice, ce qui arriva peu d'années avant la révolution.

Ces sociétés ecclésiastiques, chargées de la conduite des séminaires, n'eurent pas toutes le bonheur de conserver également leur esprit primitif, et les sentimens qui avoient animé leurs pieux fondateurs. Les unes affectoient une sévérité outrée, et, par un attachement déraisonnable à une morale trop sévère, elles s'exposèrent à s'écarter du sentier de la vérité, et plus d'une fois l'Église eut la douleur de compter plusieurs de leurs membres parmi ses enfans rebelles. D'autres tombèrent dans l'excès opposé et favorisèrent le relâchement de la morale. Le P. Eudes, en garde contre ces deux dangers, en préserva aussi sa congrégation naissante. Enfant soumis de l'Église, il supporta patiemment les mépris des Jansénistes, et sut toujours se défendre de leur séduction. Ses enfans ont depuis imité son exemple, l'hérésie n'a jamais pu les séduire. Pleins de respect pour toutes les décisions de l'Eglise, ils prioient pour les hommes égarés qui refusoient de s'y soumettre, et l'usage étoit dans leurs maisons

de célébrer chaque jour une messe pour ceux que les nouvelles erreurs avoient entraînés hors de la route du salut.

Loin d'avoir pour les pécheurs cette sévérité intolérable que l'on reproche avec raison à certains sectaires, le P. Eudes étoit plein de compassion pour les ames qui vouloient revenir à Dieu. On voyoit cet homme humble se prosterner aux pieds de ceux qu'il avoit touchés par ses discours, et se reconnoître encore plus misérable qu'eux. Auroit-il pu souffrir qu'on les traitât avec une dureté impitoyable? On peut dire que sa passion étoit de procurer la sanctification des ames. Y travailler avec zèle étoit assez pour mériter son affection, et il n'imaginoit lui-même aucun moyen d'y réussir qu'il ne le saisît avec ardeur.

Cette disposition parut bien dans la même année par les démarches qu'il fit auprès de M. d'Authier de Sisgau. Il savoit que ce digne instituteur s'occupoit à faire des missions sous les ordres de la Propagande, et qu'il avoit obtenu du saint Siège d'amples pouvoirs, avec la faculté de les communiquer à ceux qu'il jugeroit à propos d'associer à ses travaux. Le seul désir qu'avoit le P. Eudes de se rendre de plus en plus utile au prochain, l'engagea à solliciter instamment l'union de sa société avec celle que M. d'Authier avoit formée. Il offroit de l'aider avec ses compagnons dans les missions qu'il entreprendoit, et tout ce qu'il demandoit, en s'assujettissant, pour ainsi dire, à des lois qui lui étoient étrangères, se bornoit à obtenir cette com-

munication de pouvoirs qui le missent en état de travailler plus efficacement au salut des ames.

Malgré ses sollicitations réitérées, l'union n'eut pas lieu pour des raisons qui nous sont inconnues; mais on sait qu'il ne tint pas à lui que ce projet ne réussît. On le voit par une lettre qu'il reçut de M. d'Authier, en date du 14 janvier 1644, et qui a été long-temps conservée. Rien n'est plus édifiant que cette réponse et ne fait mieux voir de quel esprit ces deux hommes si respectables étoient animés.

« Je bénis de tout mon cœur, dit M. d'Authier, » la bonté de notre Père céleste qui vous a com- » muniqué si abondamment son esprit pour le » bien de plusieurs et l'édification de l'Eglise. » J'espère que nous y aurons part, puisque vous » daignez avoir des pensées d'union et d'alliance » avec notre petite compagnie, qui ne mérite pas » une telle faveur : mais, puisque vous l'agréez » ainsi, nous recevons avec beaucoup de respect » cette sainte alliance et vous supplions très-hum- » blement de vouloir nous la conserver inviolable- » ment; en sorte que, comme elle est toute fondée » en la charité qui demeure éternellement, elle » soit aussi de durée pour tout le temps de notre » vie et s'étende jusque dans celle de l'éternité. » J'eusse volontiers signé les articles qu'il vous a » plu m'envoyer; mais parce que j'ai beaucoup » de choses à vous dire de vive voix, je me ré- » serve ce bonheur à notre première entrevue. »

Ce ne fut qu'en 1651 qu'ils se virent à Paris.

Quelques affaires y appelèrent alors M. d'Authier, et le P. Eudes y étoit dans ce même temps occupé de la première mission qu'il donna à Saint-Sulpice.



LIVRE IV.

La maison de Caen, qui servit de berceau à la congrégation, n'étoit pas encore en état de recevoir des séminaristes, et le P. Eudes étoit bien éloigné de vouloir laisser languir dans l'oisiveté le zèle de ses collaborateurs. Sa ressource, pour les tenir en haleine, fut de les appliquer aux exercices des missions : il en avoit fait lui-même jusque-là son occupation la plus ordinaire, et il vouloit que ce fût aussi une de celles des ecclésiastiques qu'il s'étoit associés.

M. de Cospean, évêque de Lisieux, le sollicitoit d'en entreprendre une à Honfleur, ville de son diocèse, et ce prélat n'avoit pas cru pouvoir lui offrir de motifs plus pressans, pour l'engager à se charger de ce travail, que de l'assurer qu'il n'y avoit point de lieu dans toute la province où le peuple eût plus besoin d'être instruit, et où la sainte Vierge fût plus particulièrement honorée. Ces deux motifs, les plus touchans pour son cœur, l'obligèrent à faire des efforts extraordinaires, et il réussit au-delà de ce que pouvoient en espérer tous ceux qui ne connoissoient pas de quoi son zèle étoit capable. L'évêque de Lisieux, qu'une affaire obligea de se rendre à Paris, lorsqu'il comp-

toit aller lui-même présider cette mission, fut si satisfait de tous les détails qu'on lui en donna qu'il en fit par écrit au P. Eudes ses remercîmens en ces termes : « Je bénis Notre-Seigneur » de tout mon cœur des grâces qu'il nous a faites » par vous, et le supplie de vouloir vous conserver » comme pour le plus grand bien qui me puisse » arriver..... Je savois bien que vous feriez à Honfleur tout le bien que vous y faites, et que Notre-» Seigneur y seroit glorifié jusqu'à l'étonnement » de ceux qui en auroient connoissance. Dieu » vous a choisi comme l'organe et le ministre de » ses grandes miséricordes par lesquelles il pré-» vient et sauve ses enfans. »

Pour entrer dans ces sentimens, si favorables au serviteur de Dieu, il ne falloit qu'ouvrir les yeux sur les changemens admirables que l'Esprit saint opéroit par son ministère : aussi n'épargnoit-il rien pour attirer sur lui les bénédictions du ciel. On en peut juger par les règlemens qu'il donna à cette époque à ses missionnaires.

L'expérience lui avoit appris qu'on ne réussit jamais mieux à étendre le royaume de Jésus-Christ que lorsqu'on est soi-même bien possédé de l'amour de ce Dieu sauveur; et c'est sur ce grand principe que, dans l'instruction qu'il leur donne, après avoir exigé qu'ils n'aient d'autre intention que de détruire le péché et de porter les ames à la plus haute perfection, il veut que, pour parvenir à ce but, leur premier soin soit de travailler d'abord à se sanctifier eux-mêmes.

Les moyens de sanctification dont il leur recommande l'usage sont de faire, avant chaque mission, trois jours de retraite, d'en faire encore autant, lorsqu'ils l'auront terminée; pendant le cours de leurs travaux, de s'humilier souvent à la vue de leur indignité, se regardant comme des serviteurs inutiles, et de n'agir jamais par aucun motif d'intérêt ou de vanité.

Comme les voyages auxquels les missionnaires sont obligés peuvent devenir aisément pour eux une source de dissipation, il s'applique à leur apprendre à en faire des exercices de piété qui servent à les tenir continuellement unis à Dieu. Que chaque voyage, leur dit-il, soit consacré à honorer et à imiter ceux que Jésus-Christ et sa sainte mère firent autrefois dans la Judée, pendant leur vie mortelle. Ainsi chaque jour, dès que l'on se sera mis en marche, on récitera l'itinéraire. Partout où l'on sera obligé de s'arrêter, on doit d'abord aller rendre à Dieu ses hommages dans son saint temple; après cela, si le temps le permet, tandis que les uns assembleront les enfans pour leur faire le catéchisme, les autres s'occuperont à faire quelques instructions aux pauvres et aux domestiques. Lorsqu'on rencontrera une église sur sa route, on ne doit jamais manquer de donner des marques de son respect pour la maison de Dieu. Si l'on se sert de voitures publiques, on tâchera d'engager ceux avec lesquels on se trouvera à réciter tous les jours le chapelet; on profitera au moins de toutes les occasions pour faire tomber le discours sur des ma-

tières de piété. Arrivés au terme du voyage, les missionnaires n'entreront point dans la maison où ils doivent loger, qu'ils ne soient allés tous ensemble adorer le saint sacrement et implorer le secours de la sainte Vierge, des anges et des saints protecteurs du canton.

Pour empêcher que, même au milieu de leurs plus grandes occupations, les missionnaires n'oublient insensiblement le soin de leur propre perfection, voici l'ordre du jour que le P. Eudes leur prescrit pour le temps de la mission. Il veut que tous se lèvent à quatre heures et demie au plus tard, qu'ils fassent une demi-heure d'oraison et qu'ils récitent les petites heures ensemble; qu'après le dîner, ils disent les litanies des saints en commun, les vêpres à l'issue du catéchisme, les matines à six heures du soir et ensuite les litanies de la sainte Vierge. Après le souper, il souhaite que, pour tenir lieu de récréation, chacun propose les cas de conscience qui pourroient l'embarrasser, en prenant cependant toutes les précautions sages qu'exige le secret de la confession. A huit heures et demie, l'on se rassemble pour faire l'examen de conscience et dire les prières ordinaires du soir, auxquelles on peut en ajouter d'autres particulières, suivant les besoins de la mission. Les prières finies, chacun doit se retirer aussitôt et garder jusqu'au lendemain un exact silence; cette pratique est extrêmement recommandée, comme le moyen le plus propre pour ne rien perdre de cet esprit de recueillement si nécessaire dans les fonctions apostoliques et si difficile à con-

server au milieu de tant d'occupations fatigantes.

Après avoir réglé la conduite intérieure des missionnaires, il entre dans le détail des exercices de la mission. On commence par aller présenter le mandement de l'évêque au curé de la paroisse où la mission doit se donner; on s'informe ensuite des abus qui règnent dans le lieu, et des besoins particuliers des peuples qu'on est chargé d'instruire; on forme son plan pour les heures, les jours et les édifices propres aux différens exercices; on choisit les matières que l'on doit traiter, on les arrange, et l'on distribue à chacun sa tâche suivant sa force et ses talens.

Dans les villes, où pour l'ordinaire on a moins d'empressement pour les exercices de piété, parce qu'on y a moins aussi de cette simplicité des enfans de Dieu et plus d'attachement aux biens de la terre et aux plaisirs de la vie, le P. Eudes ordonne qu'avant de commencer la mission, l'on fasse quelques discours pour préparer le peuple et lui montrer les avantages qu'il peut se procurer par son exactitude à assister à ces saints exercices. Dans les campagnes, il veut au contraire que l'on débute par l'ouverture de la mission; l'innocence des mœurs, qui de son temps régnoit dans quelques cantons parmi ces ames simples, et l'ardeur qu'elles montroient à s'instruire, lui sembloient pouvoir répondre de leur fidélité à venir entendre la parole de Dieu.

On commençoit la journée par les prières du matin, et l'on engageoit le peuple à les réciter mot

...

à mot, en se tenant toujours à genoux. Par ce moyen, les plus grossiers venoient à bout de les apprendre, et on accoutumoit tout le monde à les réciter avec le respect et la décence convenable. La prière étoit suivie d'une instruction qui devoit être à la portée des plus simples. Vers les dix heures, un des missionnaires faisoit un sermon sur une des grandes vérités du salut; il falloit, autant qu'il est possible, animer cette espèce de discours par tout le pathétique que fournissent naturellement ces importans sujets, et assurer par là l'impression que ces matières, quand elles sont bien traitées, doivent produire sur les auditeurs.

L'après-midi, l'on ne manquoit point de faire le catéchisme, et l'on choisissoit pour le lieu de cette instruction quelque chapelle assez éloignée de l'église pour qu'on ne pût y causer aucun embarras. On invitoit à ces exercices les pères et mères, sous prétexte de contenir leurs enfans, et d'être témoins de leur assiduité, ainsi que de leur attention. Par cette innocente ruse, on réussissoit assez souvent à rappeler aux personnes d'un certain âge les principes de la religion, sans qu'elles craignissent qu'on les soupçonnât de ne les avoir jamais bien sus ou de les avoir oubliés. Pour mieux graver encore dans les esprits les vérités capitales, on chantoit des cantiques qui les développoient, et dont l'harmonie faisoit trouver à cette jeunesse un délassement qui prévenoit l'ennui et le dégoût que lui cause toujours une instruction un peu prolongée.

Comme cet exercice n'a rien qui attire ou qui puisse occuper les personnes plus instruites, on faisoit dans l'église, pendant ce temps, une conférence, c'est-à-dire, une explication familière des principaux devoirs du christianisme : on avoit soin d'entrer dans le détail le plus précis et le plus exact de tout ce qui appartient au sujet que l'on traitoit. On permettoit même quelquefois aux auditeurs de proposer leurs difficultés, ou, ce qui convient beaucoup mieux pour éviter mille propos inutiles ou peu séans, on chargeoit un des missionnaires de faire toutes les questions qu'il jugeoit convenables, et celui qui faisoit l'instruction devoit être prêt à y satisfaire. Après un second sermon sur une grande vérité, prêché à quatre heures, on terminoit la journée par la bénédiction du très-saint sacrement, et par les prières du soir, qui étoient récitées comme le matin.

Les intervalles qui se trouvoient entre ces divers exercices étoient particulièrement destinés à entendre les confessions. On ne commençoit cependant que le troisième ou le quatrième jour à recevoir les pénitens. Outre qu'il falloit laisser à chacun le temps de s'examiner, ce délai de quelques jours donnoit aux missionnaires le loisir d'instruire, et de la méthode qu'il faut suivre pour se bien confesser, et de la nécessité d'une bonne confession. Lorsque ces instructions ont été bien faites, les cœurs sont déjà touchés, les esprits sont éclairés; et que ne doit-on pas alors se promettre des dispositions avec lesquelles les fidèles s'approchent du sacré tribunal!

Les dimanches et quelquefois les jeudis, jours consacrés aux communions générales, l'ordre des exercices pendant la matinée se trouvoit un peu différent. Après la récitation des prières en commun, l'on s'occupoit à réconcilier ou à préparer ceux qui devoient ce jour-là gagner l'indulgence de la mission. Vers neuf heures du matin, on les assembloit pour les faire assister au saint sacrifice. Aussitôt après la communion du prêtre, le saint ciboire étant placé sur l'autel, tout le clergé se prosternoit dans le sanctuaire; alors un des missionnaires ou le célébrant lui-même faisoit un discours aussi touchant qu'il lui étoit possible, sur les dispositions nécessaires pour bien communier, sur les avantages d'une bonne communion, ou sur les funestes effets d'une communion indigne. Il prononçoit ensuite les actes qui doivent servir de préparation prochaine à cette grande action, et il distribuoit le corps de Jésus-Christ. Pendant que les fidèles se présentoient pour recevoir le pain sacré, l'on chantoit des cantiques qui exprimoient les sentimens dont un chrétien doit être pénétré lorsqu'il s'unit à son Dieu. Quand tous avoient participé aux divins mystères, on replaçoit le saint ciboire sur l'autel, et l'on prononçoit tous les actes qui forment l'action de grâces que l'on doit rendre au Seigneur pour un si grand bienfait. Le but de cette sainte cérémonie, qui se réitéroit plus d'une fois dans le cours de chaque mission, étoit d'apprendre à chacun avec quel respect et quelles dispositions intérieures il faut approcher de la sainte Eucharistie.

Outre les exercices de tous les jours, auxquels il n'y avoit personne qui ne pût assister, on faisoit, dans un lieu particulier, deux conférences chaque semaine pour les seuls ecclésiastiques. Les sujets qu'on y traitoit devoient avoir pour but de leur faire sentir l'excellence du saint état qu'ils avoient embrassé, de leur rappeler les devoirs qui y sont attachés, surtout l'obligation qui est imposée aux prêtres de n'ignorer aucune des choses nécessaires pour bien administrer le sacrement de pénitence, et les règles sur lesquelles ils doivent former leur conduite à l'égard des pécheurs pénitens.

Un temps aussi court ne suffisoit pas sans doute pour instruire à fond ceux qui en avoient besoin; on en profitoit au moins pour les porter à établir entre eux une sorte d'association qui les obligeât à s'assembler deux fois par mois, et à conférer ensemble sur ces importantes matières. Le fruit que l'on se promettoit de ces assemblées fréquentes étoit d'engager les moins instruits à s'efforcer d'apprendre une partie de ce qu'ils ignoroient, et de leur faire trouver dans les plus habiles les lumières qu'un travail assidu ne suffisoit pas pour leur procurer à eux-mêmes.

Le P. Eudes recommande extrêmement cet exercice, et, pour mieux persuader à ses disciples quelle en est l'importance, il s'en chargeoit presque toujours. Il n'étendoit pas moins son zèle sur les autres états, qui ordinairement dans les villes s'empressoient à profiter de ses soins. Pendant le cours de chaque mission, il ne manquoit

point d'assembler séparément, au moins une fois, les gentilshommes et les magistrats, les dames les plus distinguées, et même les artisans, lorsqu'il s'en trouvoit un nombre considérable à peu près de la même profession.

Dans ces assemblées particulières, il leur adressoit des discours convenables à leurs diverses conditions. Il faisoit sentir aux premiers les suites qu'ont toujours leurs exemples pour autoriser parmi le peuple le vice aussi bien que la vertu, l'obligation qu'ils ont d'employer l'autorité attachée aux charges et aux emplois que la Providence leur a confiés, ou le crédit que leur donne leur naissance, pour faire observer les lois et mettre le pauvre à couvert de l'injustice et de l'oppression; surtout il n'épargnoit rien pour détruire ce malheureux penchant que la noblesse avoit encore pour les duels; il ne se contentoit pas de parler, avec tout le zèle dont il étoit capable, des suites funestes de ces combats singuliers; il portoit la précaution jusqu'à engager le plus qu'il pouvoit de gentilshommes à lui donner, par écrit, une promesse expresse de ne se battre jamais en duel, sous quelque prétexte que ce fût. On gardoit dans les archives du séminaire de Caen quantité de pareils écrits, et ils ont servi plus d'une fois à guérir de leurs préjugés bien des hommes, qu'un mauvais respect humain avoit long-temps empêché d'obéir à la loi de Dieu et aux édits de nos rois. Le comte de Fénelon en demanda, quelques années après, des copies authentiques au serviteur

de Dieu, et il en fit usage avec succès pour arrêter ce désordre parmi la noblesse du Périgord.

La matière qu'il traitoit et qu'il vouloit aussi qu'on traitât toujours dans l'assemblée particulière des femmes d'un certain rang, étoit l'éducation de leurs enfans et le soin de leurs domestiques, matière également intéressante pour l'honneur de la religion et l'avantage des familles; matière sur laquelle cependant il est rare que des femmes nées dans l'opulence et dans un rang au-dessus du médiocre soient suffisamment instruites. Lorsqu'il les avoit séparées de la foule, il ne les ménageoit plus sur ces articles; il ne craignoit point alors d'entrer dans le détail des attentions qu'elles doivent avoir pour ne jamais autoriser dans leurs maisons, par une conduite trop libre, le moindre dérangement. Il leur peignoit ensuite, avec les couleurs les plus vives, les suites malheureuses auxquelles elles exposent leurs enfans, particulièrement leurs filles, en leur permettant des lectures dangereuses, des amitiés suspectes, la fréquentation des bals et des spectacles, des parures trop recherchées, dans un âge où le cœur est si facile à émouvoir, et où les premières impressions sont souvent celles qui décident des penchans et des inclinations pour le reste de la vie.

Lorsqu'il parloit aux artisans, on eût dit qu'il avoit été témoin de toutes les fraudes et de toutes les malversations que l'injustice de ceux qui les emploient, autant que leur propre avarice, leur font commettre. Il invectivoit avec force contre

ces sermens et ces cérémonies également contraires à la religion et aux bonnes mœurs, qui n'étoient que trop en usage parmi les gens de certains métiers, lorsqu'il s'agissoit d'être admis dans ces différens corps.

A toutes ces occupations, le P. Eudes joignoit assez souvent le soin des prisonniers. Il vouloit du moins que, pendant le cours des exercices, quelqu'un des missionnaires fût chargé de les visiter chaque jour, de leur faire régulièrement le catéchisme, et d'entendre leurs confessions; il souhaitoit même que l'on portât la charité jusqu'à s'intéresser à leur délivrance, qu'on la sollicitât auprès des juges, lorsqu'il dépendoit d'eux d'accorder ou d'accélérer leur élargissement; qu'on se donnât tous les mouvemens nécessaires afin de retirer des prisons ceux qui n'y étoient détenus que pour dettes : dans cette vue, il exhortoit les siens à tâcher d'obtenir des créanciers des remises considérables, et à chercher ailleurs des aumônes qui missent les débiteurs en état de satisfaire.

Un des derniers jours de la mission étoit consacré à un pélerinage. Une église ou quelque chapelle, voisine du lieu où travailloit le P. Eudes, en étoit le but. L'on s'y rendoit en procession avec la croix, les bannières des saints protecteurs du pays, et même avec les reliques. Cette procession, destinée à enseigner aux fidèles les moyens de sanctifier leurs pélerinages particuliers, et à leur rappeler que la vie présente est un voyage, se faisoit avec toute la pompe possible. Divers

personnages, portant les attributs des apôtres, des martyrs et des pénitens, étoient destinés à les représenter. Des enfans, qui figuroient les anges, les précédoient, et de jeunes vierges avoient, dans la procession, un rang distingué. Un des missionnaires, chargé d'une pesante croix, représentoit Notre-Seigneur. Des prêtres, placés de distance en distance, régloient la marche, et le reste du peuple suivoit, en chantant alternativement des cantiques et en récitant des prières. Arrivée au lieu de la station, la procession entroit dans l'église; on y célébroit la messe, et lorsqu'elle étoit finie, il étoit permis aux fidèles, surtout lorsque le chemin avoit été long, d'aller faire un léger repas, et de prendre quelque délassement; mais le temps qu'on employoit à l'un et à l'autre devoit être court, et l'on ne devoit rien se permettre qui ne fût dans la plus exacte modestie, le tumulte et la dissipation ne pouvant jamais convenir à une assemblée de piété.

Au premier signal pour le départ, l'on se rassembloit, chacun se remettoit à son rang, et l'on s'en retournoit en gardant le même ordre que celui qu'on avoit suivi le matin. Aussitôt qu'on étoit en marche, on chantoit les vêpres, puis on récitoit le chapelet, et ensuite on reprenoit le chant des psaumes, et surtout du *miserere*. Après chaque verset chanté par le clergé, le peuple répétoit toujours tout au long le premier verset de ce même psaume, qui exprime plus distinctement ce que des hommes pécheurs doivent penser de

leur misère et de leurs besoins, et ce qu'ils doivent dire à Dieu pour le toucher en leur faveur.

Cette continuité de prières, leur arrangement, leur diversité, jusqu'à la légère interruption qu'on se permettoit au milieu de cette édifiante cérémonie, tout donnoit autant de leçons utiles qui se réduisent à peu près à ces maximes si conformes à l'esprit de l'Évangile et aux saintes pratiques de l'Église, que le chrétien doit faire de la prière son occupation ordinaire; que cet exercice peut s'allier aisément avec les travaux auxquels la Providence nous assujettit; que les prières faites en commun dans nos temples ou dans l'assemblée des fidèles sont préférables à celles que l'on pourroit faire en particulier, parce qu'elles sont une source d'édification pour nos frères, et parce qu'elles sont moins nos propres prières que celles de cette Église sainte, épouse de Jésus-Christ; que la prière ne consiste pas seulement à exposer au Seigneur nos besoins et à solliciter son secours; qu'elle se forme également de toutes les pensées de l'esprit et de tous les sentimens du cœur qui peuvent nous unir à lui; qu'il n'est pas nécessaire que nos prières soient toujours adressées directement à Dieu; que nous pouvons aussi, que nous devons même invoquer ces saints qu'il honore de son amitié et de sa faveur; que des occupations raisonnables, que des divertissemens même, lorsqu'ils sont modérés et de purs délassemens, ne détruisent point en nous l'esprit de la prière; qu'enfin, lorsqu'il s'agit de rendre à Dieu nos

hommages dans la prière, ce n'est point trop d'y employer toute l'attention de l'esprit, tous les sentimens du cœur, toute la composition extérieure du corps, parce que tout ce que nous sommes est tout entier de Dieu et tout entier à Dieu.

Dès que la procession étoit de retour à l'église d'où elle étoit partie, un des missionnaires montoit en chaire, et dans le petit discours qui, suivant la méthode du P. Eudes, devoit terminer cette cérémonie, il avoit soin de faire remarquer à ses auditeurs que ce pélerinage qu'ils venoient d'achever étoit non-seulement l'image de la vie que nous avons à passer ici-bas, mais qu'il devoit en être encore la règle et le modèle. Une courte explication de tout ce qui s'étoit passé sous leurs yeux suffisoit pour leur faire sentir toute la justesse du parallèle.

La matinée, le dernier jour de la mission, étoit consacrée à la communion générale, et à y préparer ceux qui n'avoient encore pu satisfaire à ce pieux devoir. L'après-midi, les exercices se terminoient par une procession solennelle en actions de grâces de tous les bienfaits que la bonté divine avoit répandus sur les assistans.

Pendant que la procession s'éloignoit, on avoit soin de dresser un bûcher dans une place voisine de l'église, et d'y faire transporter tous les mauvais livres, ainsi que les tableaux licencieux que les confesseurs s'étoient fait remettre pendant le cours de la mission. Dès que la procession étoit de retour et qu'on avoit rangé le peuple autour du

bûcher, un des missionnaires se détachoit, et, accompagné de la croix et du livre des Evangiles, il montoit sur une estrade qu'on avoit préparée à cet effet, et de là il expliquoit au peuple la cérémonie nouvelle dont il alloit être témoin. Elle consistoit à allumer un feu pour témoigner au ciel et à la terre la joie que ressentoient les fidèles des victoires que Jésus-Christ venoit de remporter sur le monde et sur l'enfer, par la conversion de tant de pécheurs; et, comme à l'exemple de ce qu'avoient pratiqué les apôtres, ce feu devoit encore servir à brûler publiquement tout ce qu'on avoit recueilli de livres et de peintures contraires à la religion et aux bonnes mœurs, le prédicateur en prenoit occasion de rappeler à son auditoire ce qui lui avoit été dit des tourmens préparés au pécheur que la mort surprend dans son iniquité. Il ajoutoit que ces flammes qui alloient consumer dans un instant les objets qui avoient été, pour plusieurs de ceux qui l'écoutoient, des occasions de péché, n'étoient rien en comparaison de celles que le Tout-Puissant a allumées dans sa colère, pour punir, pendant toute l'éternité, l'homme pécheur et impénitent; qu'ils ne devoient jamais oublier cette vérité terrible; qu'elle avoit été pour plusieurs un des moyens que la miséricorde divine avoit employés pour les retirer de l'abîme par une conversion sincère, et qu'elle devoit être aussi pour tous un motif de persévérer, et de garder avec fidélité les promesses qu'ils avoient faites au Seigneur en ce saint temps.

Ce discours fini, on entonnoit le *Te Deum*, en mettant le feu au bûcher, et, tandis que le clergé et le peuple continuoient ce cantique destiné à remercier Dieu de ses bienfaits, quelques prêtres étoient occupés à jeter au feu ces livres et ces tableaux qu'il auroit été dangereux de laisser entre les mains des fidèles.

Tel est le détail des exercices que le P. Eudes prescrivit à ses missionnaires, et qu'il pratiquoit exactement lui-même. De semblables missions, dans un temps où la disette de bons ouvriers les rendoit fort rares, devoient produire des fruits abondans. Dans l'espace de cinquante-quatre années, il en fit cent dix ou cent douze, sans compter celles qu'il confia au zèle de ses disciples, depuis qu'il eut formé sa congrégation, et dont le nombre étoit quelquefois de dix à douze par an. Loin de se refuser jamais à ce travail, tout accablant qu'il devoit être pour un homme d'une santé aussi délicate, qui, en outre, étoit chargé d'un grand nombre d'affaires que lui attiroient tous les jours les intérêts de sa congréagtion, la nécessité de soutenir l'établissement commencé en faveur des filles pénitentes, et, par-dessus tout, la confiance qu'une multitude de personnes avoient en lui, il auroit souhaité pouvoir annoncer la parole de Dieu dans toutes les provinces du royaume, parce qu'il sentoit vivement le besoin qu'avoient les peuples d'être instruits des vérités du salut. Le temps ni les occasions ne le lui permirent pas. La Normandie, une partie de la Bretagne, la Bour-

gogne, la Beauce, le Soissonnois, Paris et ses environs furent les seuls lieux qu'il parcourut; mais partout il prêcha avec succès, et l'empressement que les fidèles témoignoient à l'entendre répondoit à la vivacité de son zèle.

Pendant le cours de chaque mission, il donnoit tous les jours un sermon sur quelqu'une des grandes vérités du salut, et il faisoit encore toutes les conférences particulières dont on a déjà parlé. Cependant, quoiqu'il prêchât aussi souvent, on ne se lassoit point de l'entendre, et les églises souvent étoient trop petites pour contenir la foule des auditeurs. Lorsque ce cas arrivoit, il ne balançoit pas à conduire son auditoire dans la campagne voisine ou dans la place publique. C'étoit alors qu'il se ménageoit le moins, et que le zèle dont il étoit animé lui donnoit de nouvelles forces. Avant la clôture de la mission, il faisoit assez souvent une réparation publique à Jésus-Christ caché dans le saint sacrement de l'autel; alors, sans autre préparation que les sentimens qu'une foi vive et un tendre amour lui inspiroient, il disoit des choses si nobles et si touchantes, qu'il n'y avoit personne qui ne fondît en larmes et ne se retirât pénétré.

Ce talent extraordinaire pour toucher les cœurs attiroit à ses missions les personnes les plus instruites, comme celles qui l'étoient le moins. On y voyoit les prêtres et les religieux confondus avec les laïcs; les personnes de qualité y accouroient comme le simple peuple, et les religieuses, que la clôture sembloit devoir priver de la satisfaction de

l'entendre, trouvoient assez souvent le moyen de l'engager à leur donner en particulier les mêmes exercices que ceux qu'il faisoit en public : tant on étoit persuadé, dans tous les états, qu'il y avoit une grâce singulière attachée à la parole de Dieu, lorsque c'étoit le P. Eudes qui l'annonçoit! Aussi plusieurs missionnaires, qui travailloient sous ses ordres, nous ont-ils laissé par écrit qu'ils voyoient assez communément la plupart de ceux qui l'avoient entendu, sortir de l'église dans un morne silence, ou se présenter sur-le-champ aux tribunaux de la pénitence, pour les arroser de leurs larmes et y donner les assurances les plus consolantes de leur sincère retour vers Dieu. Le célèbre Huet, évêque d'Avranches, assure qu'il se sentoit animé d'une nouvelle ardeur pour la piété, lorsqu'il conversoit avec le serviteur de Dieu, ou qu'il l'entendoit prêcher. Il rapporte (1) qu'il fut tellement touché d'une exhortation que le P. Eudes fit un des derniers jours de la semaine sainte, que ce discours lui inspira, sur la mort du Sauveur, des vers latins qu'il nous a conservés, et qui, par leur beauté, sont dignes de la noblesse du sujet.

Quoique les missions qu'il faisoit dans les villes durassent quelquefois près de trois mois, les confesseurs se trouvoient occupés tout ce temps, et même, avec l'assiduité la plus constante, ils avoient peine à y suffire. Les artisans quittoient volontairement leur travail pendant le jour, et se condamnoient

(1) *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 352.

à de longues veilles, plutôt que de ne pas assister aux exercices, lorsqu'ils pouvoient espérer d'y trouver place. Les gens de la campagne y accouroient de fort loin; malgré le mauvais temps et la rigueur de la saison, on en voyoit qui faisoient cinq ou six lieues pendant la nuit, pour n'en rien perdre, au moins les jours de fêtes. De pauvres domestiques alloient jusqu'à composer avec leurs maîtres avares, et consentoient à acheter, d'une partie de leurs gages, la liberté de satisfaire leur dévotion. Les procès les plus ruineux étoient terminés, et souvent on ne vouloit point d'autre juge que l'homme de Dieu. Les réconciliations les plus désespérées réussissoient, dès qu'il pouvoit aborder les personnes intéressées. Rien n'étoit plus ordinaire que de voir les missionnaires chargés de faire des restitutions considérables. Les scandales, les juremens, les parties de débauches, tous ces abus disparoissoient, et, pendant bien des années, on apercevoit les fruits solides qu'avoit produits le zèle du saint prêtre.

Les personnes mêmes qui d'abord avoient paru les plus contraires à la bonne œuvre, et qui par leurs railleries s'étoient efforcées d'en empêcher le succès, revenoient de leurs préjugés pour peu que la curiosité les rendît témoins des choses édifiantes qui se passoient dans le cours des exercices. Un personnage de distinction, qui s'étoit sur ce point trop laissé aller aux préventions qu'on lui avoit malheureusement inspirées, disoit un jour à quelques-uns des missionnaires : « On m'avoit trompé;

» je pensois, sur votre compte, comme pensent la
» plupart des gens du monde, qui en fait de piété,
» sans rien examiner, blâment tout ce qu'ils igno-
» rent; si j'avois su, comme je le sais aujourd'hui,
» ce que c'est qu'une mission, je vous proteste que
» je serois allé moi-même vous prier à deux ge-
» noux de nous en accorder une. » Une dame des plus distinguées versa long-temps bien des larmes, et ne pouvoit se consoler d'avoir refusé de loger les missionnaires dans sa maison; elle avoit un grand fonds de religion, et les bénédictions que Dieu répandit sur leurs travaux lui firent sentir combien elle devoit se reprocher d'avoir rebuté des ouvriers évangéliques que Jésus-Christ avouoit si hautement.

Après tout, il auroit manqué quelque chose au mérite du P. Eudes, s'il n'avoit eu part aux épreuves que Dieu ménage toujours aux hommes apostoliques pour épurer leur zèle. Celui qui ne sait pas supporter les mépris avec courage, dit Barthelemy des martyrs (1), ne peut ni constamment ni utilement enseigner la vérité. Les contradictions sont le sceau des bonnes œuvres. La Providence permit que le serviteur de Dieu, pour tempérer l'éclat des succès dont elle récompensoit ses efforts, eût à en essuyer de la part de ceux de qui il devoit le moins les attendre. Des pasteurs dont la conduite n'étoit pas irrépréhensible, et qui par cette raison se croyoient intéressés à empêcher le fruit des missions qu'il entreprenoit, ou dans leurs paroisses ou dans le

(1) *Stimul. pastor.*, part. II, cap. VIII.

voisinage, se déclarèrent plus d'une fois assez hautement contre lui. On en vit lui refuser absolument l'agrément qu'il leur demandoit pour donner la mission dans leurs paroisses. Ceux qui n'osoient en venir à un éclat pareil, parce qu'on en auroit aussitôt pénétré le motif, s'absentoient, ou pour éviter les instances qu'il leur auroit faites, ou du moins pour le rebuter s'il passoit outre, en lui ôtant par leur absence toutes les commodités et tous les secours qu'ils auroient dû lui offrir d'eux-mêmes. Les uns ne cessoient d'invectiver contre les missionnaires dans les conversations particulières, ainsi que dans les discours publics; d'autres se plaignirent aux supérieurs ecclésiastiques des pouvoirs qu'on leur avoit accordés, et employèrent tout leur crédit pour les faire révoquer. Le point capital pour ces ennemis des missions, qui craignoient qu'elles ne dérangeassent leur manière de vivre peu régulière, étoit d'empêcher qu'on assistât aux instructions que faisoient les missionnaires, et, encore plus, qu'on allât se confesser à eux; et ces hommes, auparavant si éloignés de cette assiduité qui attire les fidèles au tribunal de la pénitence, devenoient tout à coup d'un zèle à surprendre, si l'on n'en avoit pas découvert le motif dans les reproches qu'ils faisoient sans mesure à leurs paroissiens, parce que ceux-ci alloient demander à des étrangers des secours qu'ils prétendoient que leurs propres pasteurs, beaucoup mieux instruits de leurs besoins, étoient plus en état de leur procurer.

Des religieux, hommes de bien d'ailleurs, mais peu éclairés, se laissèrent aussi aller à des préventions fâcheuses. Le défaut d'expérience, joint peut-être à une jalousie secrète, leur fit imaginer que tout cet appareil, si nécessaire dans les missions pour attirer et pour occuper le peuple, cachoit des vues d'intérêt ou d'ambition ; qu'au moins cette multiplicité de cérémonies extraordinaires ne pouvoit produire rien de solide, et n'étoit propre qu'à rendre le peuple superstitieux sans le faire devenir meilleur.

Quelquefois on accusa, auprès des évêques, les missionnaires d'agir de leur propre autorité, et d'oublier, en bien des occasions, la soumission et le respect qu'ils devoient aux premiers pasteurs. On poussa même la calomnie jusqu'à vouloir indisposer la cour contre eux. On tâcha de persuader au Roi (1) et à la reine-régente (2) que ces missions n'étoient qu'un prétexte adroitement ménagé pour faire des assemblées tumultueuses dans les provinces; que le but que l'on se proposoit étoit de gagner le peuple, surtout les pauvres; que c'étoit à ce dessein que l'on répandoit de grandes aumônes, et qu'après tout rien n'étoit plus dangereux dans l'État que des hommes qui, sous l'ombre de piété, s'attiroient assez de considération parmi la populace pour pouvoir en disposer à leur gré.

Les restitutions que les missionnaires vouloient

(1) Louis XIV, alors mineur.

(2) Anne d'Autriche sa mère.

bien se charger de faire eux-mêmes, pour épargner aux coupables ou une honte, ou des risques qui les auroient empêchés de satisfaire à un devoir aussi essentiel, fournissoient à certaines gens un autre fonds d'accusations. Sous prétexte, disoient-ils, d'assurer ces restitutions, ces bons prêtres engagent quiconque est assez simple pour s'en fier à eux, à déposer entre leurs mains les sommes qu'une conscience troublée leur fait regarder comme le bien d'autrui, et pour quelques bagatelles que ces messieurs restituent et qu'ils ont soin de faire sonner bien haut, combien y a-t-il de sommes considérables qui leur restent entre les mains et dont ils disposent à leur gré! Tantôt on les accusoit d'être sévères à l'excès dans le tribunal de la pénitence, de refuser l'absolution pour des fautes légères et d'accabler les pénitens de fardeaux insupportables; tantôt on leur faisoit un crime de leur facilité à recevoir les pécheurs, et à les presser de se réconcilier avec Dieu. C'étoient, à en croire ceux à qui ils déplaisoient, des hommes superstitieux et ignorans, qui par des fables grossières amusoient un peuple trop crédule et réduisoient toute la religion à des pratiques minutieuses, tandis qu'ils en négligeoient le fond et l'essentiel. Enfin les livres pernicieux qu'ils faisoient brûler publiquement donnèrent de l'humeur à un grand nombre de libertins et de gens sans religion; dans leur dépit, entre plusieurs faussetés qu'ils répandirent contre les missionnaires, ils les accusèrent d'avoir jeté au feu, en place publique, les ouvrages de M. Le

Camus, évêque de Bellay, prélat des plus distingués par son mérite, et que ses liaisons avec saint François de Sales feroient regarder comme un saint, si son amour pour les romans, et son antipathie pour l'état religieux n'avoient rendu sa piété suspetce.

On auroit de la peine à imaginer à combien de sortes de calomnies et de persécutions le P. Eudes se vit exposé, si l'on ne savoit de quels excès dans ce genre l'envie, l'intérêt, le libertinage et l'impiété sont capables. Mais s'il eut des persécuteurs qui mirent tout en œuvre pour le noircir, il ne manqua pas non plus de zélés défenseurs, et les fruits de grâce et de bénédiction dont Dieu récompensa ses travaux firent encore mieux que tout le reste son apologie, et rendirent constamment inutiles les efforts de la malignité la plus opiniâtre.

Malgré les contradictions qu'il fut obligé de souffrir à Honfleur, où il fit l'essai de la méthode que nous avons exposée, cette mission, faite suivant les règles que son expérience lui avoit fournies, eut tout le succès qu'il pouvoit souhaiter. Elle ne fut pas plutôt terminée qu'il retourna à Caen, où, pendant qu'il travailloit plus encore par ses exemples que par ses instructions à former sa communauté aux exercices propres au temps de repos, la Providence veilloit à rendre solide un établissement qu'il n'avoit entrepris, ce semble, que pour répondre aux vues de Dieu.

M. et Mme de Camilly, qui eurent toujours pour

le P. Eudes et pour ses enfans l'estime et la considération la plus marquée, furent ceux dont le Seigneur voulut bien se servir pour procurer la réussite de cette bonne œuvre. Non contens d'appuyer de leur crédit tout ce que leur saint ami entreprenoit pour le salut des ames et d'y employer même une partie de leur revenus, ils parvinrent à déterminer un de leurs neveux à consacrer la meilleure partie de ses biens à la fondation du séminaire de Caen et à se donner lui-même à la nouvelle congrégation.

Ce fondateur du premier de ses séminaires fut M. Blouet de Than. Né d'une famille distinguée par sa noblesse et par ses vertus, il eut le bonheur de conserver toute sa vie ces sentimens d'une piété tendre qu'on lui avoit inspirés dès son enfance. Long-temps indécis sur le parti qu'il devoit prendre et cependant appliqué constamment à tout ce qui pouvoit le mettre sur la route qu'il plairoit au ciel de lui marquer, il ne négligeoit rien pour connoître la volonté du Seigneur. Déjà parvenu à sa vingt-cinquième année, il ne se sentoit point de vocation particulière qui dût lui faire renoncer aux avantages qu'il pouvoit se promettre dans le monde; il se laissoit presque aller aux sollicitations de quelques personnes de sa famille qui pensoient à lui ménager une alliance convenable; il écouta même les propositions qu'on lui en fit, et il étoit sur le point de s'engager dans le mariage, lorsqu'il se sentit inspiré de faire une retraite, avant de prendre une dernière résolution.

Ce fut à Paris, sous la direction du P. Chrysostôme, religieux pénitent, l'un des hommes de son siècle les plus éclairés dans la conduite des ames, qu'il fit les exercices spirituels, et le fruit qu'il en retira fut de connoître qu'il étoit appelé à l'état ecclésiastique. Cette connoissance qu'il acquit ne fit qu'animer sa ferveur. Après bien des vœux adressés à la sainte Vierge, à laquelle il eut toujours une dévotion particulière, il crut, sur des lumières spéciales, qu'elle l'invitoit à entrer dans une congrégation qui se faisoit un devoir capital de l'honorer. Les succès dont le Seigneur récompensoit le zèle du P. Eudes et de ses compagnons, l'estime et la considération qu'avoient pour eux M. et M[me] de Camilly, ses parens, dont il respectoit extrêmement la piété; la vue même d'un établissement déjà commencé et aussi utile que le pouvoit être le séminaire de Caen, mais qui avoit besoin de quelqu'un qui travaillât à le rendre solide, toutes ces considérations lui firent former le dessein de s'attacher à cette bonne œuvre et de la perfectionner.

Pour commencer à exécuter son projet et autoriser aux yeux de sa famille les démarches qu'il méditoit, il sollicita auprès du P. Eudes le titre de fondateur du séminaire de Caen, et, par un acte du deuxième d'août 1644 qui lui accorde ce titre, il déclare qu'il donne à cette maison la somme de trois mille livres en argent, à prendre sur ses revenus échus et quinze cents livres de rente à perpétuité.

Un don aussi considérable ne fut point du goût de quelques-uns de ses parens, qui, dès qu'ils l'avoient vu se retirer au séminaire, tout laïc qu'il étoit encore, avoient regardé ses biens comme un héritage qui devoit déjà leur appartenir. Ils n'épargnèrent rien pour empêcher une disposition que leur cupidité leur représentoit comme une injustice criante. Bientôt les tribunaux retentirent de leurs plaintes, et parce qu'il n'est point de passion plus aveugle que ce désir insatiable de posséder, M. de Than, qui jusqu'alors avoit passé dans sa famille pour le sujet le plus propre à lui faire honneur, devint, aux yeux de ses parens avides, un homme qui la déshonoroit. Ils n'en parloient que comme d'un extravagant à qui ç'auroit été faire beaucoup de grâce que de se contenter de le mettre en tutelle, tout disposés à ne pas laisser à d'autres le soin de régir ses biens et d'en profiter. Leur passion cependant ne put faire réussir un projet si déraisonnable; des personnes moins intéressées et plus judicieuses crurent qu'il étoit au moins aussi permis à M. de Than d'employer une partie de son bien à soutenir un établissement utile à la religion, qu'il l'étoit à tant d'autres de dissiper impunément au jeu ou en mille folles dépenses la fortune que leurs ancêtres leur avoient assurée par leurs soins et leur économie.

Au défaut du fondateur du séminaire qu'on ne pouvoit attaquer avec succès, on chercha à se venger sur le P. Eudes de l'effet de ses conseils, qu'on prétendoit n'avoir été que trop suivis. Il avoit,

disoit-on, abusé de la foiblesse du donateur; aux insinuations il avoit joint la violence; il l'avoit tenu long-temps enfermé dans son séminaire, et il n'avoit consenti à lui rendre la liberté qu'après lui avoir arraché cette donation et l'avoir encore dépouillé d'une somme considérable. Le P. Eudes, qui dans les lettres qu'il écrivit alors à quelques-uns de ses amis, se plaint de ces imputations, les jugea cependant si peu propres à tromper un public sensé, qu'il ne jugea pas à propos de s'en justifier. C'étoit sans doute le bon parti à prendre; il pouvoit se reposer de sa justification sur la conduite du fondateur de son séminaire, qui ne tarda pas à ajouter à sa première démarche celle d'entrer dans la congrégation, ce qu'il exécuta le 15 août de la même année. Il y vécut près de trente ans, livré, pendant que sa santé le lui permit, à tous les exercices de zèle qu'exigeoit sa profession de missionnaire, et occupé dans un âge assez avancé du soin de purifier son ame, en supportant avec patience les infirmités par lesquelles il plut à la divine Providence de l'éprouver dans les dernières années de sa vie.

M. Finel, un des premiers compagnons du P. Eudes et de ceux qui lui étoient le plus attachés, voulut imiter la générosité de M. de Than, et le même jour il donna au séminaire trois cents livres de rente. Toutes ces donations, jointes aux mille livres de revenu que M. de Repichon lui avoit déjà assurées, mettoient cette maison en état de se soutenir et de former des sujets pour d'autres

...

établissemens. Mais cette prospérité même fut la source de nouvelles persécutions.

Nous voici rendus à cette partie de la vie du P. Eudes la plus difficile pour l'historien. Forcés de rapporter l'opposition que mit à l'accomplissement de ses desseins une congrégation célèbre, nous avons également à éviter de verser le blâme sur cette société, qui possédoit alors dans son sein les hommes les plus estimables, et à justifier de tout reproche un saint prêtre, qui fut d'abord sourdement calomnié, puis attaqué ouvertement; mais qui, par la pureté de ses intentions et par l'utilité de ses entreprises, est à l'abri de tout reproche.

Tout le temps que le P. Eudes avoit demeuré parmi les Pères de l'Oratoire et qu'il avoit agi sous les ordres de leurs communs supérieurs, la congrégation entière avoit applaudi à son mérite et à ses talens. La réputation dont il jouissoit alors étoit un bien de tout le corps, et l'éclat en rejaillissoit de quelque manière sur tous les membres ; mais lorsque, après s'être mis à la tête d'une nouvelle société, il fit voir que tout son crédit l'avoit suivi, et que son entreprise, qui réussissoit mieux qu'on ne l'avoit cru, montroit tout ce qu'il valoit, on ne le regarda plus dans la communauté qu'il avoit habitée, et bientôt parmi le reste de ses anciens confrères, que comme un déserteur dangereux, qu'il falloit poursuivre vivement, soit afin de le faire revenir au plus tôt sous le joug, soit pour lui ôter du côté du public les ressources que son zèle et la droiture de ses vues lui avoient ménagées.

L'exécution de ce projet commença par une démarche extrêmement rare dans l'institution de l'Oratoire (1), et qu'on ne se permettoit qu'avec peine contre les prêtres qui quittoient la congrégation, quelque mécontentement qu'on en eût reçu. Le temps qui fut choisi pour frapper le coup d'une manière plus sensible étoit celui où le P. Eudes se flattoit de pouvoir vivre tranquille, parce qu'il devoit se croire oublié. Sept ou huit mois après sa sortie de la maison de l'Oratoire de Caen, il fut déclaré rayé du catalogue des confrères, et privé de tous les droits que vingt-deux années de services sembloient lui avoir mérités. On vouloit sans doute l'intimider par cette mesure rigoureuse; cependant, comme on avoit intérêt à le ramener s'il étoit possible, on lui écrivit dans le même temps que, malgré la flétrissure qu'il s'étoit attirée, on étoit encore disposé à lui faire grâce; qu'on croyoit que le R. P. général voudroit bien le recevoir de nouveau, pourvu qu'il se soumît à lui rendre compte des entreprises qu'il formeroit à l'avenir, et que les fondations faites en faveur du séminaire fussent acceptées par l'Oratoire. On lui ajoutoit, pour adoucir un peu ce que cette proposition paroissoit avoir de trop rigoureux, que l'on pourroit, à ces conditions, consentir à lui laisser la direction du

(1) Le trop fameux P. Quesnel ne fut chassé de la congrégation qu'après bien des années d'une révolte ouverte contre l'Église.

séminaire pendant sa vie; mais qu'il n'y avoit que ce tempérament qui pût lui procurer quelque liberté de suivre son projet, sans rompre absolument avec la congrégation.

Il seroit difficile de dire si ces propositions étoient bonnes ou mauvaises; car, quoiqu'elles semblent dures, elles paroissent, au premier coup-d'œil, ne demander rien que de nécessaire. Dans un corps auquel on ne tient par aucun engagement, des supérieurs ont-ils droit d'exiger une dépendance qui oblige un inférieur à leur sacrifier ses propres vues, lorsqu'elles n'attaquent point la constitution du corps? Mais aussi un corps ne peut-il pas s'altérer insensiblement, et des supérieurs peuvent-ils bien y maintenir tout dans l'ordre, si chaque membre, en se bornant à ne point contrevenir aux lois essentielles de l'état, se croit en droit de suivre sur tout le reste son penchant, sans aucune subordination aux jugemens de ceux qui gouvernent? C'est une question qu'il ne seroit peut-être pas aisé de résoudre, mais dont l'examen pourroit fournir une nouvelle preuve de la sagesse des anciens législateurs d'ordres religieux, qui vouloient que leurs sujets fussent, par des engagemens solennels, dans l'entière dépendance de leurs supérieurs.

Quoi qu'il en soit, les contradictions que le P. Eudes avoit déjà essuyées, depuis qu'il s'étoit proposé de remplir les vues de M. de Bérulle pour l'établissement des séminaires, avoient fait sur lui une trop forte impression pour qu'il se laissât éblouir par ce projet de conciliation; il le regarda

comme un piège, et crut qu'on ne cherchoit qu'à suspendre ses entreprises et à gagner du temps, pour pouvoir ruiner peu à peu l'ouvrage qu'il avoit si heureusement commencé. Il n'accepta donc point les conditions qui lui étoient proposées; mais ce refus même le mit dans un très-grand embarras. D'un côté, rompre ouvertement avec les Pères de l'Oratoire et rejeter sans ménagement les propositions qu'on lui avoit faites, c'étoit risquer de passer pour un homme intraitable, et qui avoit pris son parti par d'autres vues que celles du bien public; d'un autre côté, s'engager à traiter lui-même avec les supérieurs d'une congrégation, avec laquelle on ne savoit s'il étoit encore uni, c'étoit s'exposer à tout le désavantage que donne dans une négociation d'intérêt la qualité présumée d'inférieur et de subordonné, lorsqu'il est également hasardeux d'avouer ou de désavouer sa dépendance.

Dans des conjonctures aussi critiques, le P. Eudes eut sans doute recours à la prière, et l'on peut le penser par le secours que Dieu donna dans ce moment à son serviteur. La prudence chrétienne ne pouvoit guère lui suggérer un meilleur moyen, pour le retirer d'une position si délicate, que d'engager sa nouvelle communauté à traiter avec les Pères de l'Oratoire, et de se contenter de diriger, sans trop le montrer, les démarches de ses compagnons; précaution utile pour les retenir dans les bornes d'une modération qui convenoit à tous égards, et dont l'oubli n'auroit pu que cho-

quer vivement ceux qui l'auroient remarqué.

D'après ce plan, il les assembla pour leur communiquer l'arrangement qui lui avoit été proposé. Ils sentirent très-bien que cette affaire les intéressoit autant que leur respectable instituteur; c'en fut assez pour les déterminer à agir en leur nom, et à le délivrer ainsi de l'embarras où l'auroit jeté la nécessité de traiter par lui-même.

Les prêtres du nouveau séminaire de Caen ne tardèrent donc pas à entamer cette affaire, et le parti auquel ils se fixèrent fut de présenter à leur tour aux Pères de l'Oratoire des propositions telles qu'un désir sincère d'obtenir la paix les pouvoit dicter à des hommes prêts à tout sacrifier, pourvu qu'ils eussent mis à couvert la gloire de Dieu et le salut du prochain. Voici ces propositions : on sera sans doute étonné que des ecclésiastiques entièrement indépendans se soient décidés à faire de pareilles offres; mais, quand on n'a d'autres vues que de glorifier Dieu, jusqu'où n'est-on point capable de porter le désintéressement et l'oubli de soi-même !

« Les prêtres du séminaire de Caen demandent » aux RR. PP. de l'Oratoire la parfaite union de » cœur et d'esprit que Jésus-Christ a tant recom- » mandée à ses enfans, et afin de leur faire voir » qu'ils désirent y contribuer autant qu'il leur » sera possible, ils protestent qu'ils désirent les » respecter, honorer et servir en toutes les ma- » nières qu'ils le pourront. Que pour cet effet, s'ils » l'ont agréable, ils les accompagneront et servi-

» ront dans leurs missions, et qu'alors ils y agi-
» ront au nom de l'Oratoire; qu'en cas que l'Ora-
» toire veuille établir un séminaire à Caen, les-
» dits prêtres mèneront à leurs conférences les
» ecclésiastiques qui seront chez eux, et qu'ils
» n'en feront point le jour que les PP. de l'Ora-
» toire auront choisi pour cela. Pour ce qui est de
» rendre compte au R. P. général, cela ne se
» peut; cependant, pour le bien de la paix, de
» mille livres de rente que MM. de Repichon ont
» données au séminaire, ils déclarent qu'ils sont
» prêts à en donner la moitié aux RR. PP., et
» qu'ils s'obligent en conscience de porter, autant
» qu'il leur sera possible, lesdits fondateurs à y
» consentir, et partant, lesdits prêtres supplient
» très-humblement lesdits RR. PP., et les con-
» jurent, par le précieux sang que Jésus-Christ
» a répandu pour nous donner la paix, et par
» les entrailles sacrées de la mère de paix et de
» charité, de souffrir qu'ils travaillent avec eux
» en la vigne de leur père et maître commun,
» dans la maison duquel on ne peut se passer de
» plusieurs sortes de serviteurs; que l'Église a un
» très-grand besoin de bons prêtres, que le prin-
» cipal moyen de lui en donner sont les sémi-
» naires; qu'il n'y a aucun séminaire dans la
» Normandie; que dans la ville de Caen, qui est
» fort peuplée, et où l'université attire un très-
» grand nombre d'ecclésiastiques de la province,
» deux séminaires non-seulement ne se nuiroient
» pas, mais qu'ils serviroient à se maintenir l'un

» l'autre par la sainte émulation qu'elle leur don-
» neroit de travailler à qui mieux mieux ; qu'ils
» n'ont pas plus de raisons de s'opposer au sémi-
» naire de Caen qu'aux autres qu'on érige aujour-
» d'hui par toute la France ; mais enfin on les
» prie de vouloir bien faire attention à ces paroles
» que le Saint-Esprit proféra par la bouche de
» Gamaliel : Ne vous mêlez point de ce qui re-
» garde ces gens-là, et laissez-les faire ; car si ce
» conseil où cette œuvre vient des hommes, elle
» se détruira ; que si elle vient de Dieu, vous ne
» pourrez pas la détruire, et vous seriez en dan-
» ger de combattre contre Dieu même. »

Cette leçon si sage, donnée autrefois à la synagogue par un de ses membres les plus respectables, n'avoit fait sur elle qu'une impression très-passagère. Elle perdit aussi dans cette circonstance toute sa force auprès des PP. de l'Oratoire. Dès ce moment, ils ne regardèrent plus le P. Eudes que comme un sujet rebelle, et les prêtres de sa communauté comme des factieux, qu'il n'avoit pensé à réunir sous ses ordres que pour se fortifier contre ses supérieurs légitimes.

Ces fausses idées se propagèrent bientôt avec rapidité, et c'est dans cette circonstance surtout que le serviteur de Dieu eut besoin de toute la force d'ame et de la constance que le ciel lui avoit données, pour soutenir son entreprise au milieu de la tempête qui s'éleva contre lui. Des calomnies sans nombre, répandues dans le public, éloignèrent de lui ses meilleurs amis. Sa réputation étoit

attaquée de la manière la plus violente; car à la réserve de la pureté de ses mœurs, que ses ennemis n'ont jamais osé mettre en doute, on lui attribuoit tous les défauts qu'on auroit pu reprocher à un prêtre sans foi, sans honneur, sans conscience. On l'accusoit de fourberie, de parjure, de sacrilège, de rébellion à ses supérieurs, et on le représentoit comme livré aux derniers excès de l'orgueil et de l'esprit d'indépendance. Ces faussetés ne trouvèrent que trop de personnes disposées à les croire. Tous ceux qui l'avoient exhorté à entreprendre l'établissement de sa congrégation, et s'étoient réjouis de ses heureux commencemens, l'abandonnèrent dans cette fâcheuse conjoncture, à la réserve de trois, dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms. Son nom, sa conversation et son commerce n'étoient capables, disoit-on, que de faire tort à la réputation de ceux qui s'y seroient intéressés. On le fuyoit avec autant de précaution qu'on avoit mis autrefois d'empressement à rechercher son amitié : tant il est vrai qu'il n'y a rien de plus mobile que les sentimens des hommes, et qu'il n'y a que Dieu seul sur lequel nous puissions toujours compter, sans craindre que la prévention nous fasse perdre ses bonnes grâces!

Les calomnies répandues en province, sur le compte du P. Eudes, parvinrent jusqu'à Paris, pénétrèrent à la cour, et y produisirent l'effet qu'on désiroit. La reine-mère, Anne d'Autriche, alors régente du royaume, qui avoit con-

stamment honoré le saint prêtre de ses bontés, se trouva si prévenue contre lui, qu'elle refusa, pendant un temps, de l'admettre à se justifier, Dieu voulant sans doute que son serviteur portât la croix sans qu'elle fût adoucie par aucune consolation extérieure.

Il n'y eut pas jusqu'au baron de Renty, ce seigneur si édifiant, cet homme d'une vertu si solide, qui ne fut ébranlé. Il n'éclata point, il est vrai, comme tant d'autres : il avoit trop de noblesse dans les sentimens pour s'élever contre un ancien ami qu'il voyoit malheureux; mais au moins pour un temps il cessa de se déclarer en sa faveur, et ce ne fut qu'après avoir bien connu toute l'injustice de ses adversaires, qu'il osa prendre sa défense. C'est l'aveu qu'il en fit lui-même l'année suivante au P. de Boisne, supérieur de la maison de l'Oratoire de Caen, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet. Cette lettre est curieuse, et donne une connoissance exacte de l'affaire ; nous allons la rapporter.

« Mon révérend Père, j'ai appris que vous êtes » étonné que j'écrivois en faveur du R. P. Eudes; » je vous estime et honore tant votre sainte con- » grégation, que je ne peux tarder davantage à » vous éclaircir sur ma conduite. Pendant que j'ai » entendu parler d'une congrégation qui pouvoit » avoir rapport à la vôtre, je n'ai nullement pu » goûter ce dessein ; mais à présent que je vois des » prêtres assemblés qui désirent, et avec le P. Eu- » des, et même sans lui, servir l'Église selon l'in-

» tention du concile de Trente, dans un sémi-
» naire, je voudrois contribuer à cette œuvre dans
» tous les diocèses du monde, s'il m'étoit possible:
» et quand vos maisons avec cela seroient multi-
» pliées au quadruple, il y auroit encore assez de
» besogne, sans s'arrêter et s'occuper les uns des
» autres. Plût à Dieu que tous prophétisassent,
» par occasion ou autrement! pourvû que Jésus-
» Christ soit annoncé, c'est le principal. J'ai con-
» nu les grands talens du P. Eudes dans les em-
» plois où je l'ai vu, et les grands fruits que
» peuvent produire MM. ses confrères; il est vrai
» que cela me les fait estimer, mais sans rien di-
» minuer des conserviteurs du même maître. L'É-
» vangile ne m'apprend point à diviser Jésus-
» Christ, mais à désirer que tout se passe sans
» zèle amer et sans contention, mais selon la cha-
» rité, qui est bénigne, etc., ainsi que vous l'en-
» seignez, et que je m'estime heureux de l'avoir
» appris du Saint-Esprit, qui anime votre corps.
» Ce qui m'a le plus étonné, c'est que vous dites
» que le P. Eudes tient de chez vous tout ce qu'il
» sait, et qu'il le va distribuer ailleurs. Permettez-
» moi, si j'ose vous dire mon sentiment, que je
» tiens du très-digne P. de Condren, que ce seroit
» une grande grâce à la congrégation, si elle pou-
» voit fournir quantité de bons ouvriers à l'É-
» glise et donner de ses membres et de son corps
» pour remplir utilement celui qui est hiérar-
» chique. Je sais que beaucoup de vous le sont
» sans se séparer de la congrégation; mais, comme

» il y a toute liberté, il n'y a point de péché à le » faire, ni par conséquent sujet de blâmer celui » qui a eu peut-être juste sujet de le faire. Je dis » peut-être, parce que Dieu a d'autres ressorts » sur les cœurs que ceux de notre portée. Tout ce » que dessus, avec la connoissance que j'ai de » M. de Repichon de Lyon, lequel m'a fait con- » noître ses intentions pour la fondation en ques- » tion, m'a fait croire ne rien faire contre vous » de dire que c'est une bonne œuvre, utile et » souhaitable que celle que le saint concile de » Trente inspire si fortement. Nous en connois- » sons assez le bien, et beaucoup de nos seigneurs » les évêques respirent après. Je supplie mon Dieu » qu'il les multiplie et vos institutions aussi, et » que vous me croyiez cordialement serviteur de » la congrégation et de vous.

» Je suis, etc.,

» GASTON DE RENTY.

» Au Beny, le 3 septembre 1646. »

Si M. de Renty ne tarda pas à reprendre les sentimens d'estime qu'il avoit autrefois témoignés au P. Eudes, il n'en fut pas ainsi d'un grand nombre de personnes, que les discours fâcheux répandus dans le public avoient prévenus contre lui. Dans un écrit qu'il composa sur la fin de ses jours, pour être un monument de sa reconnoissance envers Dieu, et qu'il intitula : *Recueil des faveurs que la congrégation a reçues de Notre-Seigneur et de sa très-sainte mère*, il remarque comme une des plus insignes dont Dieu l'ait honoré, d'avoir été,

pendant trente-six ans, en butte à des persécutions. « La bonté infinie de notre Seigneur Jésus,
» et la charité incomparable de sa divine mère
» nous ont fait plusieurs autres faveurs particu-
» lières; mais une des plus grandes, et peut-être
» la plus grande de toutes, est d'avoir établi notre
» congrégation sur la croix; car qui pourroit dire
» tout ce qu'il a fallu souffrir pour ce sujet, en
» toutes manières et de toutes parts? N'avons-nous
» pas été abandonnés durant quelque temps de
» nos meilleurs amis? n'avons-nous pas été noir-
» cis et décriés par une infinité de médisances et
» de calomnies? n'avons-nous pas vu toutes les
» puissances temporelles et spirituelles armées con-
» tre nous pour nous détruire et nous renverser?
» Le monde et l'enfer n'ont-ils pas fait tous leurs
» efforts pour anéantir cette congrégation dans sa
» naissance? Mais que peuvent les forces de tout
» l'univers, même contre un ver de terre ou
» contre un atome qui est en la main du Tout-
» Puissant, et sous la protection de la reine du
» ciel? Tant s'en faut que les moyens qu'on a em-
» ployés pour ruiner cet établissement l'aient en-
» dommagé, qu'au contraire Dieu s'en est servi
» pour le mieux affermir et pour en tirer de plus
» grands fruits; car plus les œuvres de Dieu par-
» ticipent à la croix de son Fils, plus ils ont de
» part aux grâces et aux bénédictions qui en pro-
» cèdent. Ainsi c'est à nous qu'il appartient de
» nous glorifier en la croix de notre Seigneur
» Jésus-Christ, par les mérites duquel nous avons

» obtenu le salut et la délivrance de nos persé-
» cutions. »

C'étoient véritablement là les sentimens que le P. Eudes fit paroître dans toutes les disgrâces; il ne se montroit jamais plus tranquille et plus satisfait que lorsqu'on le traitoit le plus indignement. Un jour qu'il passoit dans une rue de Caen, une femme, à qui l'on avoit fait accroire qu'il ne cherchoit qu'à thésauriser aux dépens des pauvres, le chargea de toutes les injures les plus grossières; les noms de fourbe, d'hypocrite, de voleur, qui tournoit à son profit les restitutions qu'on lui confioit, ne lui furent pas épargnés. Il ne songea seulement pas à se dérober aux insultes d'une populace attroupée qui applaudissoit à cette furieuse, et on ne s'aperçut qu'il avoit senti toute l'indécence de cette brutalité que lorsqu'étant rentré au séminaire, il dit à celui qui l'accompagnoit : « Allons, mon frère, allons remercier Notre-Seigneur de la grâce qu'il nous a faite de vouloir bien partager avec nous ses humiliations. »

LIVRE V.

C'est le propre de la constance chrétienne de ne point se laisser abattre par les difficultés qui se rencontrent dans l'exécution des desseins qui ont le bien pour objet. C'est aussi un des traits les plus frappans du caractère du P. Eudes. Intimement convaincu que la gloire de Dieu demandoit qu'il travaillât à rendre solide l'établissement de son séminaire et de sa nouvelle congrégation, il ne perdit pas courage, et ni l'abandon de ses amis, ni les persécutions qu'on lui suscitoit de toutes parts, ne purent ralentir son ardeur pour la bonne œuvre. Au défaut des secours humains, il espéra tout de la protection du Très-Haut, résolu, de son côté, de ne négliger aucun des moyens qui pouvoient assurer le succès de son entreprise.

Il étoit pour lui d'une extrême importance de détruire deux fausses idées qui avoient prévalu dans le public : l'une, que son projet étoit inutile; l'autre, que les évêques étoient opposés à l'établissement d'une nouvelle société, qui ne promettoit, disoit-on, point un bien différent de celui que d'autres instituts étoient ou en état, ou même en possession d'exécuter sous leurs ordres. Il crut donc qu'il falloit commencer par intéresser le saint Siège dans

sa cause, et qu'une approbation du souverain pontife le justifieroit beaucoup plus sûrement que toutes les apologies. Ainsi, après en avoir conféré avec M. d'Angennes et le peu d'amis fidèles sur lesquels il pouvoit encore compter, il jeta les yeux sur M. Simon Mannoury pour l'envoyer à Rome.

C'étoit le premier des enfans spirituels du P. Eudes, et celui qui tenoit, après lui, le premier rang dans la congrégation. Plusieurs années avant qu'elle se formât, il s'étoit mis, fort jeune encore, sous la conduite du serviteur de Dieu. Son caractère solide, la pureté de ses mœurs, son savoir, et, plus que tout cela, son zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des ames lui avoient tellement gagné la confiance de son supérieur et de son père, que celui-ci n'entreprenoit rien sans le consulter.

M. Mannoury accepta avec joie la proposition qui lui fut faite d'aller à Rome. Ni les difficultés de l'entreprise qu'il savoit devoir être traversée par des ennemis puissans, ni les fatigues d'un aussi long voyage, qu'il falloit faire à pied sans presqu'aucun secours, ne le rebutèrent point, et il partit vers la fin de l'année 1644.

Les instructions que le P. Eudes lui donna pour cette fois se réduisirent à solliciter auprès du saint Siège la confirmation de l'établissement du séminaire de Caen, et, par une suite nécessaire, celle de la congrégation; puis de demander au souverain pontife les pouvoirs accordés aux missionnaires apostoliques, et des indulgences pour

ceux qui assisteroient aux exercices pendant le cours des missions.

Dans d'autres circonstances, de semblables grâces n'auroient peut-être pas été difficiles à obtenir. Celles que l'on demandoit en faveur du P. Eudes et de sa nouvelle communauté étoient également sollicitées pour lui par ceux des évêques de France qui pouvoient le mieux juger de ce qui convenoit à cet égard, et auxquels il importoit le plus que Rome n'accordât rien qui ne fût parfaitement dans les règles. Les évêques de Lisieux, de Bayeux et de Coutances avoient écrit à ce sujet au saint Père. On pouvoit compter encore sur le crédit du cardinal Grimaldi, à qui M. Cospean avoit particulièrement recommandé cette affaire, et M. d'Angennes avoit voulu lui-même qu'on présentât au nouveau pape la supplique qu'il avoit déjà adressée à Urbain VIII vers la fin de son pontificat. Toutes ces sollicitations ne purent cependant faire obtenir la faveur que l'on désiroit. La cour romaine ne voulut agir qu'après être bien informée de la situation des choses, et l'opposition de l'Oratoire fut une raison qui l'obligea de différer à se prononcer dans cette affaire.

1645. Les historiens les plus récens du P. Eudes assurent que les Jansénistes des Pays-Bas furent ceux qui, dans cette circonstance, traversèrent ses desseins et l'empêchèrent de réussir. Jean Sinnich, docteur de Louvain, et Corneille de Pœpe avoient été, dès l'année précédente, envoyés à Rome par les chefs du parti, et y étoient arrivés au mois de

novembre 1643. Ils avoient, en se rendant dans la capitale du monde chrétien, passé par Paris, pour s'y aboucher avec le fameux abbé de Saint-Cyran. Les PP. de l'Oratoire, qui comptoient dès-lors dans leur sein plusieurs partisans des nouvelles erreurs, reçurent, dit-on, très-poliment les députés jansénistes, qui par reconnoissance voulurent bien les servir de tout leur crédit, en s'opposant aux demandes du P. Eudes. Un intérêt particulier pouvoit les porter à faire échouer ses projets; ils avoient appris que, fidèle à la foi antique, il étoit l'ennemi déclaré de leur doctrine. C'en étoit assez pour les engager à mettre tout en œuvre contre lui, et à profiter, pour lui nuire, de la considération dont ils jouissoient encore à Rome. Les raisons qu'ils présentèrent en faveur de l'Oratoire firent une grande impression sur les esprits, parce que la distance des lieux empêchoit qu'on ne pût bien connoître le véritable état des choses. M. Mannoury s'aperçut de cette disposition dès son arrivée dans cette ville. Les cardinaux de la Propagande, avec lesquels il devoit nécessairement traiter, ne lui dissimulèrent point leurs craintes. Ce qui les avoit frappés davantage, ainsi qu'il l'avoue lui-même dans ses lettres, c'étoient surtout les plaintes que faisoit la congrégation de l'Oratoire de la conduite du P. Eudes à son égard, et le peu d'estime que des membres de cette congrégation affectoient pour sa personne et pour ses talens. Ces motifs formoient un préjugé défavorable dans l'esprit de ceux qui n'avoient pas une

connoissance approfondie de l'affaire. Le P. Eudes avoit été vingt-deux ans membre de la congrégation, et s'il y avoit quelqu'un au monde qui dût le connoître à fond et l'estimer ce qu'il valoit, c'étoient surtout, disoit-on, ses anciens confrèers.

Cependant M. Mannoury ne crut pas devoir quitter Rome sans avoir fait au moins quelques tentatives; il vit les prélats qu'il falloit solliciter, il présenta les lettres dont il étoit porteur : mais il sentit bientôt que tous ses soins étoient inutiles, et dès le 22 mars 1645, il écrivit au P. Eudes qu'un plus long séjour à Rome, dans des conjonctures aussi fâcheuses, n'aboutiroit à rien ; qu'il falloit remettre à un autre temps la poursuite de cette affaire ; que son retour en France, dût-il revenir en Italie dans un an ou deux, lui paroissoit nécessaire, ne fût-ce que pour laisser les esprits se calmer; que, dans cet intervalle, l'opposition seroit moins vive, et qu'en s'aidant un peu, on trouveroit peut-être des protections capables de balancer ou de diminuer au moins le crédit de leurs parties adverses. Ce fut en effet le plan auquel on s'arrêta, et M. Mannoury eut ordre de revenir. Mais le P. Eudes, en suspendant ses poursuites à Rome, ne crut pas devoir rester en France dans l'inaction.

L'assemblée du clergé, qui se tint cette année à Paris, lui parut offrir une occasion favorable pour faire approuver l'établissement de son séminaire, et pour se ménager la protection des prélats. Cependant, pour ne pas hasarder une démar-

che qui devenoit dangereuse dès qu'elle n'auroit pas une partie du succès qu'il s'en promettoit, il en conféra auparavant avec M. d'Angennes et M. Cospean. Ces deux évêques, qui avoient extrêmement à cœur qu'il réussît, écrivirent en sa faveur aux évêques assemblés, et il se détermina à leur présenter lui-même une supplique qui contenoit en substance que les prêtres du séminaire de Caen, érigé par l'autorité de M. l'évêque de Bayeux, les supplioient de vouloir bien les honorer de leur protection ; qu'ils n'avoient en vue, dans cet établissement, que d'exécuter ce que les conciles, les assemblées générales et provinciales du clergé de France, et les ordonnances de nos rois s'étoient souvent proposé, pour former à l'Église de dignes ministres; qu'afin de parvenir plus aisément à ce but, ils ne s'étoient point fait d'autre loi que de vivre dans la dépendance entière des évêques diocésains, et de s'assujettir aux règlemens qu'il plairoit à l'assemblée de leur prescrire, d'aider les curés, en travaillant sous leurs ordres dans leurs paroisses, et de recevoir dans leur maison tous les ecclésiastiques et même les laïques qui voudroient y vaquer aux exercices ordinaires des retraites. Ils ajoutoient que rien n'étoit plus propre à ranimer dans tous les états, surtout dans le clergé, l'esprit de piété; mais que plus de pareils établissemens étoient utiles au public, plus aussi paroissoit-il convenable, pour les rendre solides et les multiplier, que l'assemblée déclarât qu'elle approuvoit celui du séminaire de Caen, et qu'elle

exhortoit les évêques à en établir sur ce modèle dans leurs diocèses.

L'assemblée nomma des commissaires pour examiner cette requête, et deux mois après, le 7 novembre de la même année, sur le rapport qui en fut fait, qu'elle ne contenoit rien que ce qui avoit été proposé dès 1625, après avoir débattu les avantages qui résulteroient de l'établissement des séminaires, les moyens qu'on pouvoit employer pour les établir et les faire subsister, les obstacles qui s'opposoient à une semblable entreprise, l'assemblée, ayant égard aux difficultés qu'elle présentoit dans l'exécution, ne jugea pas que le projet fût recevable; mais elle déclara « qu'elle demeu» roit néanmoins fort satisfaite du zèle que témoi» gnoient les prêtres du séminaire de Caen; qu'elle » les exhortoit à continuer de travailler dans les » diocèses où ils seroient appelés, comme ils avoient » fait jusqu'alors dans celui de Bayeux. » M. l'évêque de Grasse, qui avoit fait le rapport, fut, en même temps, prié de répondre aux lettres des évêques de Bayeux et de Lisieux; il le fit dans les termes les plus propres à leur adoucir le refus qu'on leur donnoit de se rendre à leurs sollicitations.

Les éloges que les prélats assemblés accordoient au zèle du P. Eudes et de ses confrères suffisoient sans doute pour montrer combien quelques personnes avoient tort de décrier, dans le public, le projet de l'établissement des séminaires et d'une congrégation de prêtres destinés à les gouverner; mais,

après tout, ces éloges ne suffisoient pas pour satisfaire le P. Eudes, qui jugeoit sainement que, pour donner à son ouvrage toute la solidité nécessaire, il falloit le faire approuver dans les formes par une autorité respectable.

Il y avoit bien quelques usages établis dans le séminaire de Caen dès les premiers temps de sa fondation; mais on n'y connoissoit point de réglemens qu'on pût regarder comme des sortes de lois, et qui pussent donner une idée de la manière de vivre de cette communauté nouvelle. Sans ce moyen cependant il étoit bien difficile d'obtenir l'approbation si désirée, ou même de faire vérifier par les parlemens les lettres-patentes accordées par le feu roi Louis XIII.

Il est vrai qu'on s'étoit flatté que l'assemblée du clergé prescriroit elle-même des règlemens auxquels on devoit s'assujettir. On l'en avoit sollicitée, et une pareille grâce auroit procuré un grand avantage. Le séminaire de Caen n'étoit plus dès-lors l'ouvrage du P. Eudes, ou c'en étoit un avoué et dirigé par tous les prélats de France, et qui, en devenant par là leur propre ouvrage, seroit aussi devenu le modèle, la règle et la source de tous les établissemens de ce genre. Mais il faut en convenir, c'étoit trop se promettre, que de prétendre engager des prélats, assez occupés de leurs propres affaires et de celles de l'église de France, à travailler à des règlemens pour la direction d'un séminaire: il eût été plus sûr de leur en présenter; on auroit peut-être réussi à les leur faire agréer. Il est à

croire que le P. Eudes s'aperçut, quoiqu'un peu tard, qu'il avoit manqué en ce point, et que le défaut de constitutions seroit à tout tribunal, comme il avoit pu être à celui du clergé de France, un obstacle à son dessein. Il travailla donc, dès cette même année, à dresser les règlemens qu'il croyoit devoir convenir. Ces premières constitutions ne sont, au reste, qu'un essai fort imparfait de celles qu'il donna depuis à sa congrégation, lorsqu'elle fut consolidée; mais elles suffisoient alors. Il les communiqua, sans différer, à M. Cospean, comme à son ami (1), et à un prélat capable de décider si elles étoient en état de paroître.

Elles sont divisées en vingt chapitres sous ce titre : *Constitutions de la Congrégation de Jésus et de Marie*. On en conservoit, jusqu'à la destruction du séminaire de Caen à la révolution, deux exemplaires, que l'on pouvoit regarder comme des originaux. L'un, en français, étoit écrit de la propre main du P. Eudes; l'autre n'étoit qu'une traduc-

(1) Le P. Eudes fut bientôt privé de l'appui et des lumières de ce digne ami; M. Cospean mourut le 8 mai 1646. Né à Mons en 1568, il fit ses études en Sorbonne et fut reçu docteur. Sa piété, son mérite, ses talens comme prédicateur, le conduisirent, quoique étranger, à l'épiscopat. Il occupa successivement les siéges d'Aire, de Nantes et de Lisieux. Il assista Louis XIII à la mort et ferma les yeux à ce monarque. La congrégation des religieuses du Calvaire qui venoit d'être établie l'eut long-temps pour supérieur. Il expira en prononçant ces paroles : *Viximus in Christo, moriamur in Christo*; nous avons vécu en Jésus-Christ, mourons en Jésus-Christ. Ses contemporains lui ont donné de grands éloges. M. Grillet, évêque d'Uzès, prononça l'oraison funèbre de M. Cospean devant l'assemblée du clergé, et le P. Le Mée, Cordelier, publia sa vie à Saumur.

tion latine, mais corrigée de sa main, et qui fut vraisemblablement l'original de celle que l'on présenta à Rome en 1647. A ces constitutions, qui donnent une idée de l'esprit qui doit animer tous les membres de la congrégation, et des vues que chacun doit se proposer, il joignit des règles latines divisées en deux parties. Ce n'est qu'un recueil de maximes tirées de l'Ecriture, et appliquées aux différentes situations où peut se trouver un prêtre occupé du sacré ministère ou qui s'y destine.

M. Cospean crut qu'il convenoit que ce fût l'évêque diocésain qui donnât à ces règles la première approbation authentique. Il en écrivit à M. d'Angennes, et il lui dit expressément dans sa lettre : « J'ai lu ces règles, et je m'assure qu'on ne » les lira point sans les approuver, tant elles sont » dans le goût de l'ancienne discipline. » Il écrivit aussi peu après à M. d'Anfreville, premier président au parlement de Rouen, pour lui recommander de s'intéresser à la vérification des lettres-patentes obtenues sous le règne de Louis XIII. Sa lettre à ce magistrat commence ainsi : « Le » R. P. Eudes, qui est un vrai saint, et qu'on » peut nommer l'apôtre de la Normandie, a établi un séminaire à Caen par l'ordre et l'autorité de M. l'évêque de Bayeux, etc. »

Malgré tout l'empressement de l'évêque de Lisieux, les lettres-patentes ne furent vérifiées que cinq ans après, en 1650, et M. d'Angennes n'approuva point les constitutions dont on lui avoit fait tant d'éloges. Il voulut sans doute les exami-

ner mûrement, et les infirmités auxquelles son grand âge le rendit sujet le reste de ses jours ne lui en laissèrent pas le loisir. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce prélat ne donna jamais au P. Eudes de plus grandes marques de confiance que dans cette année 1645. Non-seulement il lui permit de faire des missions, d'administrer les sacremens, et de prêcher dans toute l'étendue de son diocèse; mais, pour lui témoigner plus particulièrement combien il comptoit sur sa prudence, il lui permit encore d'approuver, pendant le temps de ses missions, tout prêtre qu'il jugeroit à propos d'y employer, et il lui communiquoit tous les autres pouvoirs réservés de droit aux évêques. Aussi, disoit-il en écrivant à une personne de la première distinction, « les lois auxquelles j'assujettis les prêtres de mon diocèse ne sont pas » faites pour le P. Eudes; il sait comment je lui » en ai parlé, et jusqu'où va la confiance que j'ai » en lui. »

Tous les embarras que donnèrent au saint prêtre, pendant l'année 1645, les affaires de sa congrégation, ne l'empêchèrent pas de faire, dans le cours de cette même année, quatre missions, deux dans le diocèse de Lisieux, la première à Estralts, près de Corbon, la seconde à Vimoutier; deux autres en Bourgogne, à la prière et aux frais de M. de Renty, l'une à Arnay-le-Duc, petite ville à cinq ou six lieues d'Autun, la dernière à Conches, bourg du même diocèse, qui n'avoit rien de remarquable qu'un prieuré de l'ordre de Saint-

Benoît, dont le trésor se trouvoit enrichi d'un nombre considérable de reliques.

Le P. Eudes, qui eut toujours une grande vénération pour ces précieux restes des amis de Dieu, demanda instamment aux religieux de lui en donner quelque petite partie; ils le lui accordèrent en considération des grands biens que la mission avoit produits dans tout le canton, ainsi qu'ils le déclarèrent eux-mêmes dans le certificat qu'ils lui remirent, pour constater l'authenticité de ces reliques.

Ce furent là les premières richesses dont il forma le trésor du séminaire de Caen, qu'il eut soin, pendant le reste de sa vie, d'augmenter de tout ce qu'il put obtenir de plus respectable dans ce genre. Persuadé que rien n'est plus conforme à l'esprit du christianisme que d'honorer des corps qui ont été, pour ainsi dire, les temples du Saint-Esprit, et que l'Eglise elle-même révère d'un culte religieux, il croyoit n'en pouvoir trop faire pour inspirer aux fidèles des sentimens de piété envers ces sacrés dépôts. Aussi, lorsqu'il en eut rassemblé un certain nombre, il voulut qu'il y eût un jour chaque année où l'on célébrât, dans son séminaire, la fête des saintes reliques. On les exposoit pendant tout ce jour, avec la plus grande décence possible, à la vénération du peuple. A une certaine heure, lorsque le concours étoit plus considérable, après qu'on avoit fait une instruction sur le respect qui leur est dû, et sur les grâces que souvent Dieu veut bien accorder aux prières

des saints qu'on honore dans ces restes de leurs dépouilles mortelles, un prêtre, revêtu du surplis et de l'étole, les baisoit à genoux, et les présentoit ensuite au clergé et au peuple, pour leur faire rendre les mêmes hommages par tous les assistans.

Quoique le serviteur de Dieu eût un respect profond pour toutes les reliques des saints, il avoit cependant une dévotion spéciale pour celles des martyrs, qu'il regardoit comme les héros de la religion, et qu'il désiroit vivement imiter, en répandant comme eux son sang, pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Ce désir étoit en lui si vif, qu'il demanda, pendant bien des années, cette rare faveur dans toutes ses prières, et qu'il fallut que les directeurs de sa conscience employassent toute l'autorité que leur donnoit sa parfaite soumission à quiconque lui tenoit la place de Dieu, pour l'empêcher d'aller dans les pays barbares chercher une couronne qu'il ne pouvoit espérer d'obtenir dans sa patrie. Rien n'est plus édifiant et ne marque mieux combien il brûloit de donner sa vie pour Jésus-Christ, que le vœu qu'on a trouvé après sa mort, écrit de sa main et signé de son sang. Tout ce que l'amour le plus tendre et le plus ardent peut inspirer de sentimens, s'y trouve joint aux résolutions les plus héroïques. Voici ce vœu :

« O mon très-aimable Jésus, je vous adore et » glorifie dans le martyre très-sanglant que vous » avez souffert en votre passion et en votre croix, » et dans l'état d'hostie et de victime au saint

» sacrement de l'autel, où vous êtes continuel-
» lement sacrifié pour notre amour. Je vous ho-
» nore et révère dans le martyre très-douloureux
» que votre très-sainte mère a porté au pied de
» votre croix, et dans les divers tourmens que
» vos saints ont endurés pour l'amour de vous.
» J'adore en toutes les manières qu'il m'est pos-
» sible le désir extrême que vous avez de souf-
» frir et de mourir jusqu'à la fin du monde dans
» tous vos membres, et en union de toutes ces
» choses et du grand amour par lequel vous vous
» êtes offert à votre Père dès le moment de votre
» incarnation, je me voue et consacre à vous,
» mon Seigneur Jésus, en l'état d'hostie et de vic-
» time, pour souffrir en mon corps et en mon
» ame, selon votre bon plaisir, et moyennant
» votre sainte grâce, toute sorte de peines et de
» tourmens, et même pour répandre mon sang
» et vous sacrifier ma vie par tel genre de mort
» qu'il vous plaira, pour votre seule gloire et votre
» pur amour. Je vous fais vœu de ne jamais ré-
» voquer, c'est-à-dire, de ne jamais faire un acte
» de désaveu de cette même oblation, et s'il se
» présentoit une occasion où je fusse obligé ou de
» mourir ou de renoncer à votre sainte foi, ou de
» faire quelque chose d'importance contre votre
» divine volonté, de vous confesser, reconnoître,
» adorer et glorifier devant tout le monde au prix
» de mon sang, de ma vie, et de tous les martyres
» et tourmens imaginables, et de souffrir plutôt
» mille morts avec tous les supplices de la terre

» et de l'enfer, que de vous nier ou de rien faire
» d'importance contre votre sainte volonté. O bon
» Jésus! recevez et acceptez ce vœu et ce sacrifice
» que je vous fais de mon être et de ma vie, et
» me regardez désormais comme une hostie dédiée
» pour être immolée à la gloire de votre saint nom.
» Faites, par votre très-grande miséricorde, que
» toute ma vie soit un perpétuel sacrifice d'amour
» qui imite votre sainte vie, et celle de votre bien-
» heureuse mère et de vos saints martyrs; que je
» ne passe aucun jour sans souffrir quelque chose
» pour votre amour, et que je meure d'une mort
» qui soit conforme à la vôtre. O mère de Jésus!
» reine des martyrs, ô saints martyrs de Jésus!
» priez, s'il vous plaît, ce même Jésus d'opérer
» ces choses en moi pour sa seule gloire et pour
» son très-pur amour. Offrez-lui ce vœu, et le
» priez qu'il le confirme par la vertu de son pré-
» cieux sang, comme je vais le signer du mien,
» en témoignage du désir que j'ai de le répandre
» jusqu'à la dernière goutte pour son amour.

» Fait à Caen, en l'Oratoire de Jésus, le 25
» mars 1637.

» Jean Eudes. »

Après quelques pieuses exclamations, il transcrit le *Credo* tout entier, et continue, en traçant de son sang ce qui suit : « Je vous aime, mon
» très-aimable Jésus; je vous aime, ô bonté infi-
» nie! je vous aime de tout mon cœur, de toute
» mon ame et de toutes mes forces, et je désire

» vous aimer de plus en plus. Heureux sont ceux » qui sont invités aux noces de l'Agneau, heu- » reux ceux qui ont lavé leurs robes dans le sang » de l'Agneau! Personne ne peut avoir un plus » grand amour que de donner sa vie pour ses » amis. — Ainsi soit-il. Venez, Seigneur Jé- » sus, etc. »

Il n'est pas étonnant qu'avec une ardeur aussi vive de souffrir et de mourir martyr, l'un des saints pour lequel il eut toujours une dévotion plus tendre fût saint Clément, évêque d'Ancyre. Les vingt-huit années que ce bienheureux pontife avoit passées dans les souffrances faisoient que le P. Eudes le regardoit comme un des plus parfaits imitateurs de Jésus crucifié, et l'expérience personnelle qu'il avoit de son crédit auprès de Dieu ne lui permettoit pas de douter que le ciel n'agréât la confiance particulière qu'il avoit en ses mérites. Elle étoit bien fondée, puisque, de son aveu, il avoit souvent demandé à Dieu, par l'intercession de ce grand saint, des choses dont le succès paroissoit à la prudence humaine moralement impossible, et qu'il n'avoit jamais manqué de les obtenir.

Le même courage qui anime les martyrs fait aussi les apôtres. Si le Seigneur ne permet pas qu'on puisse lui immoler sa vie par un supplice de quelques momens, le zèle qu'on a pour sa gloire sait en faire le sacrifice en détail, en épuisant peu à peu, par des travaux continuels, des forces et une santé qu'on ne ménage plus dès qu'il s'agit de son service. Ce fut en effet de cette manière

que le P. Eudes se dédommagea de la couronne du martyre qui lui étoit refusée.

1646. A peine eut-il déposé dans son séminaire de Caen le trésor qu'il avoit apporté de Bourgogne, qu'il se livra de nouveau à l'important travail des missions. Il en fit trois dans le seul diocèse de Bayeux. La première fut celle de Thorigny, qui eut lieu dans le carême. Il y avoit été invité par Mme de Matignon, qui habitoit cette paroisse. On dit qu'il connut alors, par une voie qui tenoit du surnaturel, que la Providence lui préparoit un certain nombre de bons sujets qui devoient, dans quelques années, se joindre à lui, et que l'ordre des filles de Notre-Dame de Charité, dont il n'avoit guère encore qu'ébauché le projet, ne tarderoit pas à s'étendre. Il en bénit le Seigneur; mais il attendit avec patience les momens que la Providence avoit marqués pour lui accorder ces nouvelles faveurs.

Cette première mission étant achevée avec succès, le P. Eudes passa au Beny, terre de M. de Renty, où ce seigneur eut la satisfaction d'être témoin des bénédictions abondantes que Dieu répandoit sur les travaux du saint missionnaire. La dernière mission se donna dans la paroisse de Lyon, qui est un lieu peu éloigné de Notre-Dame de la Délivrande. M. de Répichon l'avoit demandée avec instance; il voulut avoir la consolation de loger les missionnaires, et de pourvoir à tous leurs besoins.

1647. L'année suivante, le P. Eudes parcourut

les diocèses de Chartres et d'Evreux. M. de Renty se chargea lui-même de demander à M. de Lescot, alors évêque de Chartres, les pouvoirs qui étoient nécessaires, cette précaution étant d'autant plus convenable, qu'on avoit extrêmement décrié les missionnaires dans l'esprit de ce prélat. Le crédit que donnoit à M. de Renty son rang, et la haute idée qu'on avoit de sa vertu et de sa prudence, lui firent obtenir une justice qui peut-être auroit été refusée à tout autre.

Nogent-le-Rotrou fut la ville que l'on choisit pour le lieu de la première mission. Le P. Eudes y fit avec tant de succès les conférences aux ecclésiastiques, que Mgr l'évêque de Chartres, revenu de ses préventions, voulut ouvrir lui-même la mission que M. le duc de Saint-Simon fit faire cette même année à la Ferté Vidame. Dans l'intervalle, le serviteur de Dieu en donna une à Fouqueville, dans le diocèse d'Evreux, où il travailla sous les ordres de M. Du Perron, neveu et successeur du fameux cardinal de ce nom. Il ne l'eut pas plutôt terminée, qu'il apprit que M. de Lescot l'attendoit pour commencer celle de la Ferté. Le prélat avoit exprès marqué ses visites dans ce canton, pour être plus à portée d'assister de temps en temps aux exercices, et il fut si satisfait des œuvres dont il fut témoin, qu'il crut devoir donner aux missionnaires des marques publiques de son estime; il loua plus d'une fois en chaire leur zèle et leurs talens, et, pour les dédommager encore d'une manière plus sensible de sa trop grande faci-

lité à croire les propos désavantageux qu'on avoit répétés sur leur compte, il fit prier le P. Eudes de lui fournir des prédicateurs d'avent et de carême, pour toutes les chaires un peu considérables de son diocèse, et d'y donner des missions le plus souvent qu'il pourroit.

Le saint prêtre n'étoit guère alors en état de goûter tout ce que ces nouveaux succès avoient de flatteur. Accablé d'une fièvre continue, qui dura trois semaines et qui fit craindre pour sa vie, il ne pensoit qu'à se préparer à la mort, il reçut même les derniers sacremens et il les reçut avec la piété la plus édifiante. Cependant il sentit bientôt, par le mieux qu'il éprouva, que Dieu vouloit différer son sacrifice; et, résolu de ne profiter des jours que le Seigneur ajoutoit à ceux qu'il avoit déjà passés sur la terre, que pour travailler à le glorifier, il lui demandoit, avec toute la ferveur dont il étoit capable, de lui faire connoître ce qu'il pouvoit faire pour sa plus grande gloire, lorsqu'une voix intérieure lui fit entendre que Dieu vouloit l'éloigner, pour un temps, de tout ce qui devoit naturellement l'attacher davantage, et que la Bourgogne, où il n'avoit fait que paroître, étoit le champ qu'il devoit encore arroser de ses sueurs. Il fit vœu au moment même d'obéir à la voix de Dieu, qui l'appeloit, comme un autre Abraham, hors de sa patrie et loin d'une terre où la considération et le respect qu'il s'étoit acquis lui avoient procuré tant d'illustres amis. Il guérit aussitôt, et il regarda cette prompte guérison

comme une faveur dont il étoit redevable à la protection de la mère de Dieu.

1648. Dès qu'il se crut en état d'exécuter son vœu, il partit pour Autun, et, tout foible qu'il étoit, il fit à pied la plus grande partie du voyage. Ce fut dans cette ville même qu'il ouvrit la mission : elle dura environ trois mois, c'est-à-dire, depuis le commencement de l'avent jusqu'au carême de 1648. Le P. Eudes y prêcha tous les jours et assez souvent plus d'une fois par jour, avec un concours extraordinaire d'auditeurs. Malgré la rigueur de la saison et l'incommodité des chemins, on venoit de six et sept lieues à ses sermons, et l'on avoit la patience d'attendre pendant dix et quinze jours le moment de pouvoir se confesser. Les principaux fruits publics de la mission furent la fondation à perpétuité d'une messe en faveur des prisonniers pour les dimanches, les fêtes et un jour ouvrable de la semaine; le rétablissement d'un ancien hôpital, destiné à loger les pauvres passans; la détermination d'en fonder un nouveau pour retirer les mendians. L'empressement pour cette dernière œuvre fut tel, qu'avant la fin des exercices les fonds qu'on avoit recueillis montoient déjà à dix mille livres.

Une chose qui rendit le succès de la mission complet fut l'abolition d'un divertissement aussi ancien qu'il étoit dangereux. La plupart des jeunes gens les plus aisés de la ville formoient une société qu'on appeloit la *Société des Valentins*, du nom du saint martyr que l'Eglise honore le 14 février,

et dont la fête concourt souvent avec l'époque du carnaval. Ce jour-là même, ils se choisissoient un chef qu'on nommoit *la Mère-Folie* (1), et sous la conduite de ce guide, toujours digne du nom qu'il portoit, ils étoient dans l'usage de courir les rues en masques. A l'aide de ce déguisement, si propre à autoriser la licence, il n'y avoit point de dissolutions et de débauches que cette jeunesse libertine ne se crût permises. Malheureusement la fête des Valentins et la fin de la mission se trouvoient à peu près le même jour. Il falloit nécessairement ou voir détruire dans quelques instans le fruit de plus de deux mois et demi d'un travail assidu, ou empêcher ce spectacle scandaleux. Le P. Eudes et ses confrères ne manquèrent pas de prêcher, comme ils le devoient, contre un abus que les circonstances rendoient encore plus criminel. Les jeunes gens, de leur côté, voulurent entendre ce que les missionnaires pouvoient dire sur une matière aussi intéressante pour eux, et la curiosité n'étoit pas le seul motif qui les conduisoit au sermon ; ils comptoient bien se dédommager de la censure, en trouvant le moyen de plaisanter à leur tour. Ils y furent trompés : le P. Eudes en particulier parla avec tant d'onction et de force, que toute cette jeunesse en fut touchée ; il ne fut plus question de ces divertissemens trop long-temps tolérés. Le ma-

(1) Quoique tous les manuscrits de la vie du P. Eudes portent *mère-folie*, il y a lieu de croire que c'est la même chose que *la mère folle*, fête burlesque qui se célébroit à Dijon, et dont on trouve la description dans la dernière édition du Dictionnaire de Moréri. *Voyez* ce mot.

gistrat, par une ordonnance publiée à son de trompe dans toute la ville, les défendit sous peine d'une amende considérable. Les officiers des troupes qui étoient en garnison à Autun s'engagèrent à contenir leurs soldats; ceux mêmes qui avoient été choisis pour ordonner la fête ne pensèrent qu'à réparer par des confessions générales les désordres qu'ils avoient commis les années précédentes, et on ne connut plus la troupe des Valentins que parce qu'on les vit, pendant le peu de temps qui restoit jusqu'à la fin de la mission, entourer les tribunaux de la pénitence, et par un retour à la piété, plus édifiant encore que leurs égaremens n'avoient été scandaleux, mériter d'être admis à la participation des saints mystères.

Cependant, pour dédommager en quelque manière le peuple d'un spectacle qui l'amusoit, tout indécent qu'il pouvoit être, on lui substitua un exercice public de dévotion. Ce fut une procession générale faite avec tout l'appareil et la modestie convenables. On prit pour terme de la marche une chapelle dont le voisinage avoit été jusqu'alors le rendez-vous de la troupe licencieuse; une messe solennelle y fut célébrée et fut suivie d'une communion générale, en réparation de tous les scandales qui y avoient été donnés, et le P. Eudes termina cette cérémonie de piété par un discours extrêmement touchant et très-propre à confirmer ses auditeurs dans les saintes résolutions qu'ils avoient formées; elles furent si sincères, que, pendant tout le carnaval, qui suivit immédiate-

ment, on ne parla dans toute la ville ni de bals, ni d'aucun des excès qui ne sont que trop ordinaires dans ce temps de l'année. On vit même avec surprise et édification les principaux de la troupe des Valentins quitter à cette époque Autun, et aller, par esprit de pénitence, continuer les saints exercices à Arnay-le-Duc, où plusieurs des missionnaires s'étoient rendus pour perfectionner sans doute, par un travail de quelques jours, le bien qu'ils y avoient fait deux années auparavant.

Tout ce qui vient d'être rapporté de cette mission doit être d'autant moins suspect, que l'on en a tiré la plus grande partie d'une relation qui fut dans ce temps envoyée à Rome. Elle est signée de plus de cinquante personnes des plus considérables de la ville, qui toutes avoient assisté aux exercices, et qui assurent n'avoir jamais rien vu de si édifiant que ce qui venoit de se passer sous leurs yeux.

M. l'évêque d'Autun, Claude de la Madeleine de Ragny, n'avoit pas attendu que la mission fût terminée pour donner des témoignages publics de la satisfaction que lui avoient causée des succès aussi marqués. Dès la fin de janvier, il publia une lettre pastorale dans laquelle, adressant la parole au P. Eudes, il dit qu'il n'a point de termes assez forts pour exprimer tout ce que son diocèse doit à son zèle et à celui de ces généreux soldats du Fils de Dieu qu'il s'est associé. Ensuite, après un éloge plus étendu, dans lequel il fait contraster la férocité de ces anciens Normands dont le nom seul jetoit la terreur et l'effroi dans nos provinces,

qui n'approchoient de nos temples que pour en piller les richesses et en profaner la sainteté, avec la douceur, la charité, le zèle infatigable des missionnaires. Normands comme eux, mais qui ne pensoient qu'à procurer la gloire de Dieu, et à être les dispensateurs des benédictions abondantes que le Seigneur répandoit partout où ils portoient leurs pas, il déclare qu'en considération de tout le bien qu'ils ont déjà fait à son peuple, il leur accorde, dans toute l'étendue de son diocèse, des pouvoirs extraordinaires; qu'il les autorise à s'associer d'autres ouvriers habiles, et capables de les aider dans leurs fonctions, et il leur permet de communiquer à leurs nouveaux collaborateurs ces pouvoirs qu'il leur donne, et qu'ils jugeroient leur être nécessaires.

A ce témoignage flatteur de l'autorité ecclésiastique en faveur des travaux du P. Eudes, se joignirent deux évènemens qui, paroissant surnaturels, semblèrent être l'approbation du zèle des missionnaires et surtout de celui du saint prêtre. Nous croyons devoir rapporter ici ces deux faits, qui marquent au moins que le Seigneur a toujours les yeux ouverts sur les justes, et qu'il emploie quelquefois son pouvoir pour récompenser dès cette vie leur piété et leur confiance.

Le récit du premier est tiré d'une lettre du P. Eudes à la vénérable Catherine de Bar, dite la mère Mechtilde du Saint-Sacrement, fondatrice de l'institut des Bénédictines de l'adoration perpétuelle. « Pendant une grande mission que nous faisions à

» Autun en 1648, lui marque-t-il, durant laquelle
» nous fîmes dans l'église cathédrale la fête du
» sacré cœur de la reine du ciel, ce qui alluma
» le feu de cette dévotion dans beaucoup de cœurs,
» il arriva qu'une religieuse bénédictine de l'ab-
» baye de Saint-Jean le Grand d'Autun, nom-
» mée Françoise Durey, âgée de 18 ans, étant
» malade de la rougeole, qui lui avoit ôté la vue
» et causé une fluxion violente sur les yeux avec
» des douleurs continuelles et très-aiguës, elle
» appela son infirmière, elle la pria de se mettre
» à genoux auprès de son lit, et de lui faire dire
» par cœur la salutation au très-saint cœur de la
» mère de Dieu : *ave, cor sanctissimum,* imprimée
» dans un petit livre. Ce qu'ayant fait elle de-
» manda ce petit livre qu'elle appliqua sur ses
» yeux, environ l'espace d'un *miserere,* suppliant
» la très-sainte Vierge de lui rendre sa vue et sa
» santé, par les mérites de son très-saint cœur;
» ensuite de quoi ayant ôté le livre de dessus ses
» yeux, et n'y sentant plus aucune douleur, elle
» les ouvrit sans difficulté, et commença à voir
» aussi clairement et parfaitement que jamais.
» J'en ai, ajoute-t-il, une attestation authentique,
» outre que j'en ai été témoin oculaire. »

Il fut encore témoin d'un autre évènement que l'on peut ne pas regarder comme un prodige; mais qui cependant parut alors assez extraordinaire pour déterminer un chanoine de l'église d'Autun à quitter son bénéfice et à s'attacher au P. Eudes, en devenant membre de sa congrégation. Le ser-

viteur de Dieu avoit déjà obtenu de l'abbaye de Saint-Symphorien deux ossemens de cet illustre martyr, et deux autres de saint Procule, évêque. Ces dons ne suffisoient pas pour satisfaire l'ardeur qu'il avoit à amasser des reliques. On conservoit dans la cathédrale le chef de saint Lazare, et la tendre dévotion qu'il se sentoit pour tous les saints qui ont eu des rapports plus particuliers avec Jésus-Christ pendant sa vie mortelle lui fit souhaiter d'obtenir une portion considérable de cette précieuse relique. Il s'adressa à messieurs du chapitre, et il leur demanda cette grâce, comme la récompense de tous ses travaux. Ces messieurs, qui partageoient, avec tous les ordres de la ville, la reconnoissance que ses soins avoient méritée, et le respect qui étoit dû à sa vertu, se déterminèrent à lui accorder sa demande. Ils commirent deux chanoines, MM. Hymblot et de Montaigu, et les chargèrent de lui donner une des dents du saint chef.

Les commissaires se rendirent au jour marqué à la sacristie de la cathédrale, et en présence de témoins, ils firent assez long-temps de pénibles efforts pour détacher une dent de la machoire; ils employèrent même pour cette opération des instrumens de fer; tout fut inutile, et ils étoient près de se retirer, persuadés que la difficulté qu'ils éprouvoient n'étoit pas naturelle, et que Dieu s'opposoit à l'exécution des ordres qu'ils avoient reçus. Le P. Eudes, affligé de ce contre-temps, mais plein de confiance que le ciel ne tarderoit pas à se déclarer en sa faveur, eut assez de crédit sur

eux pour les arrêter un moment. Il se jette aussitôt à genoux, il prie et fait vœu d'introduire dans sa congrégation, sous le rit double, la célébration de l'office de saint Lazare, si Dieu lui accorde la grâce qu'il demande. La prière achevée, il renouvelle ses instances auprès des chanoines; ils eurent la complaisance de tenter encore de le satisfaire : on reprit le saint chef, et on n'eut pas plutôt touché la dent, qu'elle sortit sans difficulté. Les députés du chapitre certifièrent cette particularité dans l'attestation qu'ils donnèrent, pour constater la vérité de la relique.

On ajoute à ce fait une circonstance que l'on tient de M. de Montaigu, et qui marque que, dans les grâces que Dieu accordoit à son serviteur, il avoit souvent en vue d'honorer la congrégation dont il étoit l'instituteur, et de faire voir qu'elle étoit l'ouvrage de sa providence. Au moment où le P. Eudes se mit à genoux pour obtenir de Dieu qu'il lui plût de faciliter la séparation de cette dent, M. de Montaigu, qui se sentoit inspiré d'entrer dans la congrégation, mais qui n'avoit pu encore se décider, le pria de demander, de concert avec lui, que le Seigneur voulût leur faire connoître à tous les deux quelle étoit sa volonté sur ce point important. Il lui déclara que, s'il étoit exaucé, il regarderoit cette faveur comme une marque assurée que Dieu l'appeloit à sa suite. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aussitôt que M. de Montaigu vit le P. Eudes en possession de la relique tant désirée, il ne délibéra plus, et que ce

fut ce motif qui le détermina à renoncer à tous les agrémens qu'il avoit au milieu de sa famille, pour se livrer à un genre de vie laborieux, dans une congrégation qui ne faisoit que de naître, et dont les commencemens, foibles et traversés par des ennemis puissans, n'étoient guère propres à lui attirer des sujets.

Une mission aussi longue et aussi fatigante que celle d'Autun n'empêcha pas le P. Eudes d'en commencer une autre dix ou douze jours après dans la ville de Beaune. M. de Renty, qui avoit fait une bonne partie des frais de la première, voulut encore contribuer à celle-ci, et il eut la consolation de procurer à tout ce canton les avantages qu'on en avoit espérés. Le P. Eudes pensa d'abord à arrêter les désordres du carnaval, et à donner un frein à une jeunesse qui paroissoit aussi dérangée que l'avoit été celle d'Autun. Quoiqu'il ne se fût engagé qu'à prêcher le carême, il voulut commencer sa station quinze jours plus tôt; et parce qu'il étoit difficile de réunir dans les églises ceux qui avoient le plus besoin de ses instructions sur l'utilité de la mission, son zèle lui fit imaginer de prêcher sur cette matière dans les rues et dans les places publiques, persuadé que cette nouvelle méthode, par la raison même qu'elle étoit extraordinaire, ne manqueroit pas d'attirer autour de lui bien des auditeurs, qui ne l'approcheroient peut-être que pour trouver dans ses discours l'occasion de s'amuser à ses dépens, mais sur lesquels la grâce attachée à la parole de Dieu ne laisseroit pas de

faire impression. Ainsi les hommes vraiment apostoliques ne craignent-ils point d'exposer leur réputation, et de paroître quelquefois insensés aux yeux des sages du monde, dès qu'ils peuvent espérer de procurer à Dieu le moindre degré de gloire. Ce qu'il avoit prévu ne manqua pas d'arriver; quoiqu'on trouvât d'abord du ridicule dans cette conduite, la curiosité engagea cependant plusieurs à le venir écouter. Quelques-uns de ceux qui s'y étoient le moins attendus furent touchés de ses discours, et s'il ne vint pas à bout de bannir des divertissemens de la saison tout ce qu'une mauvaise coutume y avoit introduit d'abus, il en diminua du moins l'excès.

Le mercredi des cendres, le serviteur de Dieu prêcha dans l'église collégiale et y disposa les exercices suivant sa méthode ordinaire. Les abus qu'il s'appliqua particulièrement à corriger furent la profanation des jours de fêtes et la lecture des mauvais livres. Il auroit voulu persuader aux notaires de ne point passer d'actes dans ces jours que l'Eglise ordonne de sanctifier : plusieurs le lui promirent, résolus sans doute de tenir parole; mais l'appât du gain et la crainte que quelques-uns de leurs confrères, d'une conscience moins délicate, ne leur enlevassent leurs clients, leur firent bientôt oublier leurs résolutions. Il réussit mieux à purger la ville de mauvais livres et de tableaux indécens; le nombre n'en étoit pas très-considérable, et la honte d'éprouver au temps de Pâque un refus d'absolution, que les missionnaires ne pa-

roissoient pas disposés à accorder, fortifioit merveilleusement les raisons que l'on pouvoit donner contre ces sources de péchés. Dans des momens de ferveur, on apportoit aux pieds des missionnaires les livres et les tableaux qui avoient été des occasions de chutes. Lorsque ceux-ci les avoient entre les mains, ils faisoient promptement cesser le scandale, en jetant au feu ces dangereux objets.

Il y eut pendant cette mission, ainsi que dans celles qui l'avoient précédée, des conversions éclatantes, des restitutions considérables et des réconciliations sincères; mais le moyen qui servit le plus à donner aux missionnaires, et à la parole de Dieu qu'ils annonçoient, tout le crédit et l'autorité dont, en pareilles circonstances, on a besoin pour procurer un bien solide, furent deux grands exemples de patience dont toute la ville fut instruite. Un jeune étourdi, mécontent de la sainte liberté avec laquelle le P. Eudes invectivoit contre les vices que sa conscience lui reprochoit sans doute, l'attendit un soir comme il se retiroit; il le rencontra seul, et il crut l'occasion favorable pour lui faire impunément insulte. Il l'aborda, et, après l'avoir accablé d'injures, il lui donna un soufflet. Le saint prêtre, sans s'émouvoir ni se mettre sur la défensive, ne fit que le remercier de cet outrage, et, pour pratiquer à la lettre le conseil de l'Évangile, il lui présenta l'autre joue. Ce brutal, que la patience du serviteur de Dieu mit hors de lui-même, lui en donna un second, et peut-être se seroit-il porté aux dernières violences, si du bruit qu'il en-

tendit, et la crainte d'être surpris ne l'avoient obligé de s'enfuir. Le P. Eudes garda le secret sur cet outrage, se contentant de bénir Dieu qui lui avoit donné cette occasion de souffrir quelque chose pour sa gloire; mais le jeune homme poussa, il est à croire, l'impudence jusqu'à se vanter de cette brutalité; au moins, malgré la discrétion de l'offensé, on sut bientôt, dans toute la ville, l'insulte qu'il avoit reçue, et l'on fut aussi édifié de sa patience, qu'indigné des excès auxquels s'étoit porté son injuste agresseur.

Le second exemple de patience fut donné aux yeux de tout le peuple. Une grande multitude s'étoit assemblée sur la place publique, pour y voir brûler les mauvais livres, et des peintures indécentes que les missionnaires avoient cru devoir ôter à ceux qui les possédoient. Un ecclésiastique, à qui cette cérémonie ne plaisoit pas, adressa à l'un des confrères du P. Eudes quelques paroles assez vives; puis, oubliant l'assemblée, la cérémonie qui commençoit, et enfin les fonctions que remplissoit alors le missionnaire qui étoit revêtu du surplis, il lui donna un soufflet. Le disciple imita parfaitement la conduite de son supérieur. Cette patience toucha sans doute l'ecclésiastique, qui n'eut pas plutôt fait l'insulte, que, rentrant en lui-même, il reconnut toute la gravité de sa faute et tâcha de la réparer. Il s'alla jeter aux pieds d'un vicaire-général d'Autun, qui étoit alors à Beaune, s'offrit de faire telle pénitence publique qu'on jugeroit à propos de lui imposer, et accomplit humblement

celle qui lui fut prescrite. Le missionnaire ne voulut point d'excuses, et le dispensa charitablement de toute satisfaction envers lui.

Ces traits, qui marquoient une patience à l'épreuve, toujours jointe à une vertu solide, loin d'avilir la personne du P. Eudes et celle de ses confrères, ou de décréditer leur ministère, ne servit qu'à augmenter l'estime et la considération qu'on avoit déjà pour eux; ils profitèrent de ces dispositions pour réformer un abus contre lequel le clergé de la ville s'étoit plus d'une fois inutilement élevé. Aux jours les plus solennels, et principalement à la fête de Pâque, le peuple, et surtout les enfans, loin de chanter dans l'église avec le chœur, y poussoient en quelque manière des hurlemens qui ne servoient qu'à troubler l'office, et à ôter aux saintes cérémonies la majesté qui leur convient (1). Le P. Eudes parla avec tant de force contre cette espèce de profanation, qu'il vint à bout d'abolir entièrement cette mauvaise coutume ; il établit aussi une confrérie du Saint-Sacrement et une association pour les personnes du sexe, en l'honneur du cœur de Marie. Ce furent les derniers moyens qu'il crut devoir employer pour conserver parmi ce peuple les fruits de la mission.

Rien ne retenant désormais les missionnaires à Beaune, ils en partirent sans délai, et se rendirent dans le diocèse de Soissons. M. de Renty, qui n'a-

(1) C'étoit surtout le jour de Pâque, à un salut qui avoit lieu à sept heures du soir, et pendant que l'on chantoit la prose *O Filii*, que ces hurlemens se faisoient entendre.

voit rien tant à cœur que le salut de ses vassaux, les avoit invités à donner une mission à Citry, et ce seigneur n'épargna ni soins ni dépenses pour en assurer le succès. On peut juger que ses espérances ne furent point trompées, par le compte qu'il en rendit bientôt après au P. de Saint-Jure, Jésuite, son directeur. « On a commencé ici la » mission le jour de la Pentecôte, avec une bénédiction toute extraordinaire, lui écrivit-il; les » cœurs sont tellement touchés des sentimens de » pénitence, que les larmes coulent en abondance. » Il se fait quantité de restitutions et de réconciliations; les prières communes et publiques se » font dans les familles. Les juremens et les blasphèmes ne s'entendent plus, et tout le monde y » accourt de trois et quatre lieues. »

En disant tout le bien que procuroient les missionnaires, M. de Renty étoit trop humble pour penser que son exemple y contribuoit autant que leurs travaux. Cependant, assidu aux moindres exercices, il y assistoit avec un recueillement qui tenoit tout ce peuple dans le silence et une attention religieuse. Les larmes qu'on voyoit sans cesse couler de ses yeux, et qui, comme il l'avoua lui-même à un de ses amis, venoient de la joie qu'il avoit de voir les merveilles que Dieu opéroit sur les cœurs les plus endurcis, étoient seules capables d'inspirer de la componction et de la ferveur. Tout occupé de ce qui pouvoit glorifier le Seigneur, il croyoit ne pouvoir mieux employer le crédit et l'autorité que lui donnoit son rang, qu'à main-

tenir le bon ordre dans les assemblées, et à présider lui-même à tout ce qui pouvoit contribuer à la décence et à la pompe des cérémonies de l'Eglise.

La mission de Citry fut suivie de celle de la Fère-en-Tardenois dans le même diocèse. Mme la princesse de Condé, mère des princes de Condé et de Conti, en voulut faire la dépense, et M. Legras, alors évêque de Soissons, y assista. M. Dufour, archidiacre de cette église, nous apprend, dans l'attestation qu'il donna, que Dieu répandit ses bénédictions sur cette pieuse entreprise, et que onze missionnaires y avoient travaillé sous les ordres du P. Eudes; c'étoit tout ce qui composoit en ce temps la petite société, et il ne paroît pas qu'elle ait eu un plus grand nombre de prêtres avant l'année 1652.

Le P. Eudes venoit de parcourir les provinces voisines de la capitale, et comme il l'avoit fait en homme qui vouloit profiter de ses connoissances pour le bien et l'avantage des peuples, il s'étoit en même temps occupé à chercher les moyens de remédier aux désordres que les dissensions qui, dans l'année 1648, éclatèrent à la cour et à la ville, ne pouvoint qu'augmenter considérablement. Après avoir plus d'une fois fait sentir à ses confrères combien ils devoient s'estimer heureux que la sainteté de leur profession les mît à l'abri des malheureuses suites de ces dissensions intestines, qui ruinoient nos villes et nos provinces, il fit, poussé par son zèle pour le repos public et la tranquillité de l'Église, une de ces démarches qui paroîtront toujours im-

prudentes aux yeux d'une politique toute mondaine, mais qui, sous l'administration d'une princesse toute vertueuse, servit au moins à lui mériter son estime et à lui assurer sa protection.

Il avoit délibéré si, en passant par Paris, pour retourner en Normandie, il ne se hasarderoit pas à solliciter une audience de la reine-mère, dans la vue de lui exposer les maux dont il avoit été témoin, et de lui proposer les moyens qu'il croyoit nécessaires pour y remédier efficacement. Soit qu'il n'eût pu réussir, dans ce temps de troubles, à se faire présenter à la cour, soit qu'il pensât qu'on feroit plus d'attention à un mémoire qu'il se proposoit de faire parvenir à la reine-régente, il prit ce dernier parti, et il accompagna ce mémoire d'une lettre qui marque également et la solidité de ses vues et la pureté de son zèle. En voici le commencement:

« MADAME,

» Je ne puis rejeter la pensée qu'il a plu à
» Dieu de me donner, en lui offrant le saint sa-
» crifice de la messe pour Votre Majesté, durant
» ces troubles de Paris (1), de la supplier très-hum-
» blement, au nom de notre Seigneur Jésus Christ
» et de sa très-sainte mère, d'employer le pouvoir
» qu'ils lui ont donné pour arrêter le torrent im-
» pétueux de l'iniquité qui fait aujourd'hui un

(1) Il veut parler des troubles de la Fronde, qui éclatèrent en 1648.

» étrange ravage dans la France, qui entraîne une » infinité d'ames dans les enfers, et qui est l'uni- » que cause de toutes les misères de ce royaume. » C'est une chose déplorable, Madame, et à larmes » de sang, de voir périr tant d'ames qui ont coûté » le précieux sang de Jésus-Christ, et que le mal va » toujours croissant, et que si peu de personnes » s'en mettent en peine. Lorsqu'il s'agit de quelque » intérêt temporel des princes et des rois de ce » monde, que ne fait-on point! Mais les intérêts » du souverain monarque sont abandonnés. Nous » nous tuons dans nos missions, à force de crier » contre une infinité de désordres qui sont dans la » France, par lesquels Dieu est extrêmement dés- » honoré, et qui sont la cause de la damnation de » beaucoup d'ames, et il nous fait la grâce de re- » médier à quelques-uns. Mais je suis certain, » Madame, que, si Votre Majesté vouloit employer » le pouvoir que Dieu lui a donné, elle pourroit » plus faire elle seule pour la destruction de la » tyrannie du démon, et pour l'établissement du » règne de Jésus-Christ, que tous les missionnaires » et prédicateurs ensemble. Si Votre Majesté en » désire savoir les moyens, il sera facile de les lui » proposer, et à elle encore plus facile, moyennant » la grâce de Notre-Seigneur, de les exécuter. »

Le serviteur de Dieu ose ensuite rappeler à la reine l'obligation qu'elle a de nommer de bons évêques, qui choisiront eux-mêmes de bons curés, capables de former de véritables chrétiens. Il termine sa lettre de cette manière simple et touchante :

« Au reste, Madame, je puis bien protester à Votre » Majesté qu'en tout ceci je suis sans intérêt et » sans aucune prétention que celle de la gloire de » mon maître et du salut des ames. Celui qui con- » noît le fond des cœurs sait que je dis vrai. C'est » en lui et en sa très-sainte mère que je serai tou- » jours avec tout le respect possible, etc. »

Dans le mémoire qu'il joignit à cette lettre, il entre dans le détail des principaux abus qui ré- gnoient dans le royaume, et il termine chaque article par le remède qu'il croit convenir. Il com- mence par se plaindre de la profanation des fêtes de l'Eglise, et par détailler les désordres auxquels donnoit occasion, dans ces saints jours, la tenue des foires et des marchés, les ivrogneries, les ju- remens, les querelles, le libertinage dont ces as- semblées devenoient la cause. Il insiste sur la nécessité qu'il y a de transférer ces foires et ces marchés à un jour ordinaire.

Les églises de la campagne sont, dit-il, aban- données les jours de dimanches et de fêtes, parce que les paroissiens n'osent s'y rendre dans la crainte d'être saisis et mis en prison par ceux qui sont chargés d'accélérer le recouvrement des tailles (1). Pour faire sentir jusqu'où alloit le juste effroi que causoit au peuple la dureté de ces exacteurs, le P. Eudes rapporte un trait qu'on auroit peine à croire, s'il ne l'attestoit lui-même dans un écrit, où il n'est pas possible de soupçonner qu'il ait voulu

(1) Impôt qui se levoit sur le peuple, et qui n'atteignoit ni les ecclésiastiques ni les nobles.

tromper. Un jour de la Fête-Dieu, un curé tenoit déjà le saint sacrement entre les mains, et étoit prêt à sortir de l'église, accompagné de ses paroissiens, lorsque le bruit se répandit que les huissiers des tailles étoient aux environs, et attendoient que la procession fût en marche pour se saisir de ces malheureux. A cette nouvelle, chacun eut bientôt pris son parti, et tous les hommes se déterminèrent à ne pas quitter le saint temple. Un seul, honteux d'abandonner Jésus-Christ, ou persuadé peut-être qu'on respecteroit assez son divin maître, pour n'oser venir l'arrêter jusque sous ses yeux, protesta qu'il suivroit le saint sacrement, dût-il courir risque de perdre sa liberté ; il n'eut pas fait quelques pas hors de l'église, que les huissiers se jetèrent sur lui, et l'enlevèrent pour le conduire dans la prison voisine.

Il est certain que le moyen que le P. Eudes propose dans son mémoire, comme un remède nécessaire contre un pareil désordre, a été depuis ordonné, sans que l'on puisse cependant dire si c'est à son zèle qu'on est redevable de la réformation d'un abus aussi criant.

Dans le mémoire dont nous parlons, le serviteur de Dieu s'étend beaucoup sur les causes qui produisoient, dans son temps, le libertinage des mœurs. Il croit qu'on doit l'attribuer aux pièces licencieuses qu'on représentoit sur les théâtres, à cette foule de romans dont on permettoit dès-lors l'impression, aux chansons déshonnêtes qu'on distribuoit et qu'on chantoit publiquement dans les

rues, au luxe des habits des femmes et à l'immodestie de leurs parures, surtout aux tableaux indécens dont toutes les maisons des riches commençoient à se remplir. Il eût même souhaité que les bals publics eussent été défendus, ainsi que la danse. Il regardoit ces divertissemens comme extrêmement dangereux, et en citant sur cette matière ce que les Pères de l'Eglise en ont dit de plus fort, il joint à ces autorités respectables les réflexions les plus naturelles et les plus sensées. Mais si les saints Pères n'eurent pas la consolation de détruire entièrement les abus contre lesquels ils s'étoient élevés, le P. Eudes n'a pu aussi les déraciner; au contraire, depuis son temps, le scandale s'est perpétué sans interruption jusqu'à nous. Les livres impies, devenus beaucoup plus communs qu'ils ne l'étoient dans le dix-septième siècle, en attaquant sans relâche les vérités fondamentales de notre sainte religion, ont porté l'incrédulité et la corruption à un excès qui malheureusement ne nous laisse presque plus d'espérance pour l'avenir.

Il n'oublioit pas dans son mémoire d'exhorter la reine à faire justice des blasphémateurs, et à arrêter par de sévères punitions la fureur des duels. « On a fait, dit-il, assez d'édits contre ces désor-
» dres; mais l'important seroit de les faire observer,
» car on n'est pas quitte devant Dieu pour avoir fait
» de belles ordonnances, si on ne tient la main à
» leur exécution. »

Ce qui paroissoit après tout au serviteur de Dieu le plus dangereux pour les suites, et par cette rai-

son mériter un plus prompt remède, c'étoit la nouvelle hérésie du jansénisme qui commençoit à s'établir dans la capitale, et de là à s'étendre dans les différentes provinces. Le cardinal de Richelieu en avoit senti le danger, et, persuadé qu'i. falloit arrêter le mal dans sa source, il avoit fait mettre en prison l'abbé de Saint-Cyran, convaincu de répandre en France le poison des nouvelles erreurs. Ce coup d'autorité, s'il avoit été soutenu, auroit peut-être suffi pour étouffer ces semences de schisme et de division; mais, après la mort de ce grand ministre, les partisans secrets de Jansénius profitèrent des troubles de la minorité pour fortifier une secte d'autant plus difficile à reconnoître et par conséquent à détruire, qu'elle s'est étudiée dès sa naissance à dissimuler ses dogmes, et à cacher ses mœurs sous le langage et l'extérieur les plus imposans de la religion et de la piété. Le P. Eudes avoit vu de trop près les premiers apôtres de la secte naissante, pour n'en avoir pas pénétré le caractère. L'orgueil, la jalousie, le mensonge, les rendoient capables de tout entreprendre, et leur hypocrisie, qui jetoit un voile sur des vices si contraires à l'esprit du christianisme, n'avoit pu lui faire illusion. Il découvroit dès-lors le péril auquel seroit exposé quiconque ne démêleroit pas les vues d'un parti dont le système secret, en combattant en apparence le calvinisme, étoit d'en ressusciter en France les erreurs et l'esprit républicain. Ce fut pour prévenir ce malheur, qu'à la fin de son mémoire, le P. Eudes emploie les expressions les plus énergiques pour

engager la reine à bannir de la France ce qu'il appelle une furie sortie des enfers, pour précipiter une multitude innombrable dans les feux éternels.

On ne sait point quel effet produisirent à la cour la lettre et le mémoire dont nous parlons. Peut-être les troubles civils, qui durèrent encore un certain temps après cette époque, empêchèrent-ils qu'on y fît toute l'attention que des conseils aussi sages sembloient mériter. Ce qu'on peut assurer, c'est que la reine-mère, qui avoit un grand fonds de religion, ne trouva pas mauvais que le P. Eudes eût pris la liberté de lui adresser ses représentations, qu'elle estima la pureté et le désintéressement de son zèle, et qu'elle préféra souvent, dans la suite, l'austère sincérité d'un sujet fidèle aux éloges flatteurs qui lui étoient prodigués.



LIVRE VI.

Dieu, qui promet à ses serviteurs une grande récompense dans le ciel, permet, pour purifier leur vertu et augmenter leurs mérites, qu'ils soient très-souvent éprouvés ici-bas par de nombreuses tribulations. Telle fut la conduite de la Providence envers le P. Eudes. A son retour en Normandie, il se trouva dans une situation des plus embarrassantes. M. d'Angennes étoit mort dès le mois de mai 1647, après quarante-un ans d'épiscopat, et la perte d'un protecteur aussi déclaré sembloit laisser le séminaire de Caen à la merci de tous ceux à qui ce nouvel établissement avoit donné quelque ombrage. Les vicaires-généraux nommés par le chapitre de Bayeux, pour gouverner le diocèse pendant la vacance du siège, étoient, dit on, trop prévenus ou trop foibles, pour que le serviteur de Dieu osât se flatter de se les rendre favorables, ou de les faire agir dans son intérêt. Le séminaire de Caen étoit, au jugement de la plupart, un établissement assez inutile, ou qui auroit dû être confié à des directeurs plus éprouvés. Les missions entreprises depuis quelques années dans le diocèse n'étoient pas non plus du goût de plusieurs curés. Aussi les vicaires-généraux crai-

gnoient-ils, en soutenant ces missions, de compromettre leur autorité, qui, n'étant que précaire, se trouvoit plus exposée à être méconnue.

D'ailleurs les ennemis déclarés ou secrets de la société naissante n'étoient plus retenus par les égards qui étoient dus à un pasteur respectable, et ils se promettoient bien de profiter des circonstances pour ruiner un ouvrage qu'ils n'avoient vu s'élever qu'avec chagrin. L'orage grondoit déjà de toutes parts, et le P. Eudes étoit réduit avec les siens à en éprouver toute la violence. Son habileté ne pouvoit aller qu'à se soutenir dans ce moment de péril, à attendre que la tempête fût dissipée et que le calme fût rétabli.

Telle étoit la position du saint prêtre, telles furent aussi les vues de sagesse sur lesquelles il dut régler sa conduite dans cette circonstance délicate. Il avoit renoncé d'abord à entreprendre de nouvelles missions dans le diocèse de Bayeux. Toute autre part, il pouvoit se promettre une moisson abondante, et peu importe à un ouvrier évangélique quel champ il arrose de ses sueurs, pourvu que la terre qu'il cultive fructifie au profit du père de famille. Pour le séminaire de Caen, comme on n'y avoit point encore suivi d'exercices réglés, la protection que M. d'Angennes avoit accordée au P. Eudes n'avoit servi, sur ce point, qu'à lui donner la facilité de travailler plus sûrement à mettre cette maison en état de recevoir dans la suite des séminaristes. Prétendre, dans la situation où il se trouvoit, pousser plus loin l'ouvrage com-

mencé, c'étoit tout risquer par une précipitation hors de saison; il ne songea donc qu'à assurer ses travaux, et à employer les moyens qui lui parurent les plus propres à les conserver dans leur entier.

M. de Harlay, qui, en 1642, l'avoit choisi pour diriger la mission de Saint Ouen, dans la ville de Rouen, et qui l'avoit établi chef de toutes les missions de Normandie, occupoit encore le siège de cette métropole. Le P. Eudes lui avoit présenté, le 23 juillet 1647, une requête par laquelle il demandoit au prélat, tant en son nom qu'au nom de ses confrères, d'approuver leur institut, de les autoriser en conséquence et à instruire les jeunes ecclésiastiques aux fonctions propres de leur état, et à continuer dans sa province les exercices des missions, sous la dépendance des ordinaires qu'il proteste vouloir reconnoître pour ses seuls supérieurs.

Dans cette requête, il ne dissimule point qu'il avoit été bien des années membre de la congrégation de l'Oratoire; mais il ne craint pas aussi d'assurer que, lorsqu'il avoit entrepris de se dévouer avec quelques ecclésiastiques à établir des séminaires, projet utile à l'Eglise et si conforme au décret du saint concile de Trente, il n'avoit rien fait en cela qui ne fût parfaitement selon l'esprit et les règlemens de l'Oratoire; que le but principal de M. de Bérulle avoit toujours été de former des sujets qui pussent servir utilement l'Eglise, et s'appliquer, soit en restant dans la congrégation, soit

en la quittant, s'il en étoit besoin, à toutes les fonctions de zèle capables de procurer la sanctification des ames; qu'il ne voit rien dans ce genre qui doive l'emporter sur l'établissement des séminaires; que la congrégation de l'Oratoire avoit elle-même un intérêt marqué à la réussite de son entreprise, puisque, pour un seul sujet qu'elle donnoit à cette bonne œuvre, elle pouvoit en gagner dans la suite un nombre considérable, que les séminaires lui fourniroient déjà tous formés et prêts à être employés de suite au saint ministère.

1648. Soit que M. de Harlay trouvât ces raisons bonnes et solides, soit qu'il ne crût pas que le P. Eudes eût besoin de justification pour avoir quitté l'Oratoire avec le but qu'il s'étoit proposé, il répondit favorablement à la requête, et en ordonna l'enregistrement dans son greffe et dans ceux de tous les évêques de sa province : il ajouta même qu'il vouloit que cet enregistrement tînt lieu d'approbation et de confirmation du nouvel institut, ainsi que du nouveau séminaire, et que ce fût un témoignage de la protection qu'il croyoit devoir accorder aux supplians, à cause de la soumission particulière qu'ils promettoient aux évêques. Le succès de cette nouvelle démarche autorisoit le P. Eudes à faire auprès du saint Siège une nouvelle tentative pour en obtenir l'approbation de sa congrégation. Les protections qu'il avoit su se ménager rendoient les conjonctures présentes plus favorables qu'elles ne l'avoient été deux ans auparavant. Il ne s'agissoit donc que de renouer la

négociation, qui avoit été alors commencée. Il jeta les yeux une seconde fois sur M. Mannoury, pour l'envoyer de nouveau à Rome, et cet ecclésiastique, à qui un vrai zèle pour les intérêts de son corps rendoit tout possible, accepta cette commission avec joie. Les fatigues excessives qu'il eut à essuyer pendant ce long voyage, qu'il fit presque tout entier à pied, lui causèrent à son arrivée une maladie considérable, qui le réduisit à la dernière extrémité; mais le désir d'être utile à ses confrères, et encore plus l'espérance de réussir contribuèrent à rétablir bientôt ses forces, et dès que sa santé le lui pemit, il commença ses sollicitations auprès des cardinaux de la Propagande.

Cependant les Pères de l'Oratoire, parfaitement instruits de ses moindres démarches, étoient loin de les favoriser. Ils avoient à Rome des amis puissans dont ils ne manquèrent pas d'employer le crédit, et qui firent valoir les accusations intentées en France contre le P. Eudes; son ambition prétendue, les mécontentemens qu'on supposoit qu'il avoit donnés au roi et à la reine, ne furent pas oubliés. On insista surtout sur l'inutilité de la congrégation dont il vouloit être l'instituteur, et qui n'avoit d'autre but, disoit-on, que de faire tomber celle de l'Oratoire.

M. Mannoury n'eut pas de peine à répondre à des imputations aussi frivoles. Les lettres que le roi et la reine de France venoient d'écrire en faveur du P. Eudes au pape Innocent X et au cardinal d'Est, les ordres qui avoient été en même

temps donnés à M. de Fontenay, ambassadeur à Rome, de l'appuyer de tout son crédit, étoient des preuves sans réplique qu'on ne pensoit pas, en France, de la nouvelle société et de son instituteur aussi désavantageusement que l'on affectoit de l'assurer. Les lettres de recommandation de plusieurs évêques achevèrent de détruire les impressions fâcheuses. Il ne s'agissoit plus que de vaincre l'opposition qu'on avoit à Rome pour cette quantité de nouveaux établissemens qui, au nom près, se ressembloient assez. M. Mannoury prévint ce dernier embarras, en se bornant au plus nécessaire. Comme il n'y avoit alors qu'une seule maison d'établie, il crut qu'il étoit inutile de demander pour cette fois l'approbation d'une congrégation, qui ne sembloit être encore qu'en idée. Il se réduisit donc précisément à solliciter la confirmation du séminaire de Caen, avec les pouvoirs et les indulgences dont le P. Eudes et ses confrères avoient besoin pour les missions.

Le cardinal Capponi, président de la congrégation de la Propagande, étoit celui à qui le souverain pontife avoit commis l'examen de cette affaire. Ce cardinal reçut parfaitement bien le député; il prit la peine de lire en sa présence une partie des constitutions dont nous avons parlé, et, après les avoir examinées plus à loisir, il témoigna toute la joie que pouvoit causer à un prélat zélé pour la gloire de l'Eglise un projet dont il sentoit tous les avantages. Il alla plus loin, et sur ce que le député lui insinua que les adversaires qui voyoient

qu'il leur étoit difficile, dans les circonstances présentes, de détruire le séminaire de Caen, étoient résolus de faire dans la suite des efforts pour empêcher que la congrégation projetée ne se formât et ne fît d'autres établissemens, le cardinal lui répondit que, s'il étoit cru, ils n'en viendroient pas à bout. Il ajouta avec vivacité : « Ah! que ne laisse-» t-on les autres faire le bien, quand on ne peut » ou qu'on ne veut pas le faire soi-même! quels » avantages ne procureroient pas de pareils sémi-» naires, s'il y en avoit dans tous les diocèses. »

Les discours et les éloges du cardinal étoient sincères. Il le prouva, en signant le décret donné le 23 mars 1648. Il y est dit que, « sur le rapport » fait par l'éminentissime cardinal Sfortia des » instances du sieur Jean Eudes, pour obtenir » du saint Siége la confirmation du séminaire de » Caen érigé sous sa direction, et après avoir dis-» cuté les raisons qu'opposoient les Pères de l'O-» ratoire, la sacrée congrégation a déclaré que, le-» dit séminaire ayant été érigé selon l'intention » du saint concile de Trente, il n'y a pas besoin » de l'approbation du saint Siége; mais qu'il doit » subsister dans la forme qu'il a été établi. »

Le P. Eudes ne pouvoit gagner un pouce de terrain qui ne lui fût disputé. Lorsque le séminaire de Caen eut été mis en assurance, on fit des efforts pour empêcher que le saint Père ne lui accordât les pouvoirs apostoliques qu'il sollicitoit en faveur de ses missions. Il fallut encore un mois de combats et de patience pour vaincre ces nouveaux

obstacles. Enfin M. Mannoury fut assez heureux pour en venir à bout. Il obtint de la Propagande, le 20 avril suivant, une seconde déclaration qui porte que, « ouï le rapport de l'éminentissime » cardinal Sfortia, les éminentissimes cardinaux » ont attribué la mission de Normandie au sieur » Jean Eudes, prêtre séculier, et à ses associés, » qui seront approuvés par le nonce en France et » proposés à la sacrée congrégation; qu'ils jugent » aussi à propos d'établir ledit sieur Eudes chef » de cette mission, et qu'ils ordonnent que l'on » s'adressera à la congrégation du Saint-Office » pour obtenir les pouvoirs. »

En conséquence de cette décision favorable, le souverain pontife fit expédier le même jour ses lettres apostoliques. Les voici traduites sur l'expédition qui étoit conservée dans les archives du séminaire de Caen:

« Notre très-saint Père en Jésus-Christ et notre » seigneur le pape Innocent X, désirant pourvoir » au salut de tous les hommes, selon le devoir de » la charge apostolique qui lui a été imposée par » la divine Providence, vous a envoyé et vous » envoie, vous Jean Eudes avec vos associés, qui » seront approuvés par le nonce en France et pro- » posés à la congrégation de la Propagande, pour » faire dans la province de Normandie la mission » dont il vous établit supérieur, afin qu'avec les » pouvoirs qui vous seront accordés par d'autres » lettres, vous puissiez prêcher l'Evangile de Jésus- » Christ notre Seigneur, après avoir requis toute-

» fois le consentement des évêques catholiques
» qui seront en communion avec le saint Siège, et
» enseigner à ces peuples tout ce que notre mère
» la sainte Eglise catholique, apostolique et ro-
» maine nous ordonne de croire, et surtout la
» vérité du jugement dernier et universel. Faites
» donc une attention sérieuse à la grandeur et
» à l'importance de l'emploi tout apostolique qui
» vous est confié, et gardez-vous bien d'avoir au-
» cune communication avec les hérétiques, d'as-
» sister à leurs instructions, de prendre part à
» leurs cérémonies, sous quelque prétexte que ce
» puisse être; mais mettez toute votre application
» à remplir dignement et avec fidélité votre mi-
» nistère, au prix même de l'effusion de votre
» sang, s'il est nécessaire, afin que vous puissiez
» mériter du Père des lumières une couronne qui
» ne se flétrira jamais.

» Donné à Rome, dans la sacrée congrégation
» de la Propagande, le 20 avril 1648, et la qua-
» trième année de ce pontificat.

» Cardinal Capponi,

» Ingoli, *secrétaire.* »

La congrégation du Saint-Office accorda, trois jours après, les pouvoirs dont le P. Eudes avoit besoin. Ainsi, en quatre mois de temps, M. Mannoury réussit, par son travail et sa patience, à obtenir les deux grâces qui étoient le véritable objet de sa mission. On auroit souhaité qu'il eût pu entamer l'affaire des filles de Notre-Dame de Charité,

qu'on auroit voulu dès-lors faire ériger en ordre religieux; mais il craignit prudemment que la faveur que le saint Siège venoit de lui accorder ne fût une raison de lui refuser de nouvelles grâces, et il aima mieux remettre cette affaire à un autre temps, que de lasser par son importunité la bienveillance des protecteurs qu'il avoit à Rome.

Il ne pensoit plus qu'à en sortir, lorsqu'il reçut en présent un assez grand nombre de reliques bien authentiques. Ce don lui causa d'autant plus de joie, qu'il connoissoit le goût de son supérieur, et qu'il étoit assuré de ne pouvoir, à son retour, lui rien offrir qui lui fût plus agréable. Il eut soin, avant son départ, de l'informer que ce riche dépôt lui avoit été confié, et de le presser d'adresser à la congrégation de la Propagande une relation exacte et bien attestée des fruits qu'avoit produits la mission d'Autun, dont on l'avoit su à Rome occupé pendant tout l'hiver. C'étoit une satisfaction que le P. Eudes ne pouvoit refuser aux prélats de la Propagande, toujours attentifs à se faire instruire des fruits que produisent les missionnaires partout où cette congrégation les envoie.

L'approbation que le saint Siège venoit de donner à l'établissement du séminaire de Caen, et les grâces par lesquelles il avoit voulu récompenser le zèle du P. Eudes et de ses collaborateurs, produisirent des effets bien différens. Les amis du saint prêtre redoublèrent d'attachement pour sa personne, et se crurent autorisés plus que jamais à assurer par leurs dons la durée d'un établissement

que Rome avoit honoré de ses éloges. Ce fut ce qui engagea, dès 1648, M. de Quetissant, ami intime de la nouvelle congrégation, à acheter la maison qui porta depuis le nom de *Maison de la vieille mission*. Le P. Eudes et ses confrères y avoient demeuré jusqu'alors comme dans un lieu qui n'étoit point à eux, et dont ils payoient le loyer; ils en prirent possession l'année suivante, en conséquence de la déclaration que fit l'acquéreur qu'il l'avoit achetée à la prière des missionnaires et de leurs deniers. Cet évènement paroît avoir été ménagé par la Providence pour sauver ce premier établissement et la congrégation elle-même, qui sans cette ressource couroit risque de se trouver bientôt chassée de son unique asile.

1649. Les adversaires, qui au contraire ne cherchoient qu'à la détruire, tâchoient de se dédommager en France du peu de succès qu'ils avoient eu à Rome. Ils avoient déjà réussi à prévenir également, contre la nouvelle congrégation et contre son instituteur, M. Molé, nommé deux ans auparavant à l'évêché de Bayeux. Ce prélat, qui tout récemment venoit d'être sacré, ayant pris possession de son siège le 20 juillet 1649, ne tarda pas à interdire aux missionnaires toute fonction dans son diocèse. On jugea même que la résolution qu'il avoit prise de détruire la nouvelle congrégation l'auroit déterminé à pousser les choses plus loin, s'il lui avoit été possible. Mais que pouvoit-on de plus contre des hommes d'une vie irréprochable, déterminés à chercher ailleurs les moyens de s'oc-

cuper utilement, ou résolus à demeurer tranquilles dans une maison qui leur appartenoit, et que la protection du Roi, ainsi que celle du saint Siège, mettoit à couvert de toute insulte?

Dans des conjonctures aussi fâcheuses, le P. Eudes, dont le zèle ne pouvoit rester oisif, après avoir pourvu à la garde, plutôt qu'au gouvernement de son unique maison, ne songea plus qu'à recommencer ses exercices ordinaires. Le diocèse de Bayeux refusoit ses soins, il les accorda au diocèse de Coutances, où il étoit appelé de nouveau. Quatre missions l'y occupèrent successivement pendant tout l'été de 1649. Il donna les trois premières à Saint-Sauveur-Landelin, à Briquebec et à Alleaume.

La quatrième, et celle qui eut le plus de suites, fut la mission de Saint-Sever. M. de Renty l'avoit demandée avec un grand empressement, parce qu'il la regardoit comme un moyen sûr d'introduire quelque réforme dans un abbaye de l'ordre de Saint-Benoît fondée dans ce lieu même, et à qui elle a donné son nom; il eut la consolation de voir s'opérer le bien qu'il s'en étoit promis. Les religieux, qui jusque-là avoient vécu sans presque aucune marque de régularité, eurent honte de voir un peuple, auquel ils devoient l'exemple, devenu plus chrétien qu'ils ne l'étoient eux-mêmes. Ces réflexions, avec le secours de la grâce, leur firent accepter sans peine le plan de vie que leur proposa le P. Eudes, et ils furent long-temps exacts à l'observer. Il est vrai qu'il n'exigea d'eux que

l'essentiel; c'étoit qu'ils prissent la résolution de loger ensemble, de vivre en communauté et de célébrer l'office divin avec la ponctualité et la dévotion convenables.

Le saint prêtre, en ne demandant aux religieux de Saint-Sever que les choses dont la règle de saint Benoît leur faisoit des points capitaux, donna une grande preuve de sa prudence, et de la connoissance qu'il avoit du cœur humain. Rien n'est plus aisé que de tracer des plans de réforme très-rigoureux; un point plus important et plus difficile à rencontrer, c'est de trouver des ames assez généreuses pour les suive avec fidélité. C'est donc une grande marque de sagesse de ne pas proposer à tous indistinctement cette perfection relevée à laquelle tous les hommes ne peuvent atteindre; c'en est une également d'y porter les ames que le Seigneur appelle à marcher dans ces voies sublimes. Ce discernement demande un sérieux examen. Le P. Eudes le fit sans doute, avant de décider un religieux de cette maison à passer dans une autre, où la règle étoit plus austère. Ce religieux, jugeant que la régularité que l'on exigeoit de ses frères étoit trop peu de chose, voulut entrer dans un état plus parfait. Le serviteur de Dieu l'ayant encouragé dans son entreprise, il eut le courage de se retirer au Mont-Saint-Michel, où il s'engagea, pour le reste de ses jours, à pratiquer les austérités de la nouvelle réforme de Saint-Maur. Les autres se contentèrent de remplir les devoirs de la vie commune; ils s'y assujettirent,

et, pour marquer au P. Eudes leur reconnoissance des soins qu'il leur avoit accordés, ils lui firent présent, avant son départ, de plusieurs reliques dont il enrichit son séminaire.

M. de Renty n'eut pas la consolation d'assister, comme il se l'étoit promis, à la mission de Saint-Sever. Il mourut le 24 avril 1649, âgé de 37 ans, et avec la réputation d'avoir été l'un des hommes de son temps des plus solidement vertueux. Son dessein étoit alors, s'il avoit plu à Dieu de prolonger ses jours, de se consacrer au service des missions. Voici ce qu'il en écrivoit au P. Eudes très-peu de temps avant sa dernière maladie :

« J'ai vu quelques personnes pour se joindre » à moi et procurer tous les ans une mission, et » nous-mêmes nous irons, autant que nous le » pourrons, pour vous y servir et obéir pour les » visites des malades et les charités des pauvres, » et pour assembler dans ce même dessein des » compagnies de personnes que la parole de Dieu » aura gagnées. Ma femme et deux autres avec » elle seront de la partie, pour imiter sainte Ma- » deleine, sainte Jeanne et sainte Suzanne, dont » il est dit dans saint Luc qu'elles suivoient Notre- » Seigneur et ses disciples, et qu'elles contri- » buoient de leurs facultés pour la prédication du » royaume de Dieu. Nous tâcherons de faire cela » sans éclat et sans qu'on nous connoisse, prenant » un petit logis à part. Voyez, mon très-cher Père, » si vous voulez être notre Père, et si vous pou- » vez donner, cette année en automne, le pain de

» la vie éternelle à ceux qui vous le demandent » avec respect (1); je vous supplie, les larmes aux » yeux, de nous écouter et exaucer, touché des » besoins de nos propres frères et de la charité de » Jésus-Christ qui nous veut tous unir en un » cœur, qui est le sien, pour y vivre devant Dieu. » Mon très-cher Père, je mets ce dépôt entre vos » mains; c'est à l'esprit de Dieu qu'il appartient » de le rendre fécond entre vos mains et en celles » de mes très-chers Pères vos frères. J'ai confiance » que nous serons exaucés, et que nous verrons » une abondance de miséricordes. »

La perte d'un ami aussi distingué et aussi vertueux auroit été pour le P. Eudes un coup très-sensible, si la pensée que Dieu ne l'avoit retiré de ce monde que pour le couronner ne lui avoit pas offert un motif de consolation. Il le regarda comme un protecteur qu'il avoit de plus dans le ciel, et, dans les prières qu'il voulut que ses confrères fissent pour ce cher défunt, il pensa moins à le soulager qu'à faire remercier le Seigneur de toutes les bénédictions dont il l'avoit comblé pendant sa vie.

Après la mission de Saint-Sever, les ouvriers évangéliques retournèrent passer l'hiver à Caen, moins pour se délasser de leurs fatigues que pour réparer, dans le silence et la prière, ce que la dissipation inséparable de leurs travaux pouvoit avoir causé en eux de relâchement pour la vie inté-

(1) Il veut parler de la mission de Dreux, qu'il désiroit que le P. Eudes donnât après celle de Saint-Sever.

rieure. L'année suivante, le P. Eudes ramena sa troupe dans le diocèse de Coutances, et on y donna encore quatre missions pendant l'été.

1650. La première se fit à Vesly, paroisse dans le voisinage de l'abbaye de Lessay (1). La relation qui a été donnée de cette mission fait une peinture bien vive des vices qui régnoient dans ce canton. Les prêtres qui y étoient chargés de l'instruction des peuples ignoroient leurs devoirs les plus essentiels, et, par une suite nécessaire les laïques, abandonnés à eux-mêmes, se livroient presque sans aucun scrupule aux crimes les plus honteux. Les missionnaires réussirent à leur faire sentir l'excès de leurs désordres, et furent assez heureux pour déterminer plusieurs à changer de conduite. Ce qui contribua le plus à opérer ces conversions et à les rendre durables fut l'exemple et les discours du juge du lieu. Cet homme estimable, après avoir passé une partie de sa vie dans la profession des armes, s'étoit établi à Vesly, et, plus par la droiture de son esprit que par une profonde étude des lois, il s'étoit trouvé en état de réunir sur sa tête les charges de judicature les plus considérables du canton. Dès l'ouverture de la mission, il crut devoir à son rang de donner l'exemple à ses concitoyens. Il assista régulièrement aux exercices, et il en fut touché au point de se sentir échauffé du même zèle dont les missionnaires étoient animés. On le vit aussitôt s'occuper à développer et à sou-

(1) De l'ordre de saint Benoît; fondée en 1056, et située à quatre lieues de Coutances.

tenir dans les conversations particulières les vérités qu'ils traitoient en chaire; et, comme il connoissoit parfaitement la conduite et les besoins spirituels des habitans du lieu, il entroit avec chacun d'eux dans un détail qui n'auroit point été convenable pour tout autre. Dieu bénit ses efforts, et on le vit conduire aux tribunaux de la pénitence des pécheurs, dont quelques-uns n'en avoient pas approché depuis un très-grand nombre d'années.

Le P. Eudes, qui ne songeoit qu'à consolider le bien que le Seigneur avoit opéré par son ministère, se servit utilement de ce juge, si respectable aux yeux de la religion, pour remédier à un abus qui s'étoit introduit dans la paroisse de Lessay. C'étoit de tenir le marché le saint jour de dimanche, pendant le temps de la moisson. Les ordres furent donnés de le remettre, comme dans les autres saisons de l'année, au mardi, et la piété n'eut plus à s'affliger de ce scandale.

La mission se termina par le rétablissement d'une ancienne chapelle, dédiée à la sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame de la Sole ou de la consolation. Elle étoit depuis long-temps abandonnée; mais le P. Eudes, qui n'avoit rien tant à cœur que d'inspirer partout une tendre dévotion envers la mère de Dieu, engagea le peuple à réparer ce lieu saint, et à le regarder désormais comme son asile. Les fidèles s'y prêtèrent avec tant d'ardeur, que tout ce qui restoit de la chapelle fut démoli dans une heure de temps, et que, dans le jour même, on commença à en rebâtir une nouvelle.

Chacun s'empressa les jours suivans de contribuer à sa décoration. Le mardi de Pâque fut choisi pour y conduire le peuple en procession, et pour en faire la dédicace en l'honneur de l'apparition de Jésus-Christ à sa sainte mère, lorsqu'il voulut la consoler des ignominies de sa passion.

La mission de Danneville suivit celle de Vesly. Le concours du peuple y fut si considérable, que, même les jours de travail, l'on fut plusieurs fois obligé de prêcher hors de l'église. Pendant quatre semaines entières que durèrent les exercices, ce fut toujours la même ardeur pour entendre la parole de Dieu. On osoit se plaindre aux missionnaires de ce qu'ils ne prêchoient ni assez souvent ni assez long-temps, quoiqu'ils observassent exactement l'ordre qui leur avoit été prescrit.

Le P. Eudes auroit fort désiré de partager jusqu'à la fin le travail de ses confrères, mais il n'eut guère que la satisfaction de les mettre en œuvre. A peine la mission de Danneville fut-elle commencée, que les affaires de son séminaire l'obligèrent de se rendre promptement à Paris. Il ne voulut pas cependant les quitter, sans les avoir assemblés, et sans leur avoir donné les avis qu'il jugea convenables. Ce qu'il leur recommanda plus particulièrement, ce fut de bien instruire les enfans, et de leur inspirer sur toutes choses un grand respect pour le lieu saint. « Il avoit cette matière » tant à cœur, dit M. Finel, un de ses collabora-» teurs, qu'il me pria de nouveau de répéter aux » enfans ce que je leur en avois appris, et de leur

...

» faire comprendre, d'une manière à s'en souvenir
» toute leur vie, qu'il y a une malédiction parti-
» culière pour cette espèce de péché, qui tombe
» non-seulement sur les enfans, qui, quoique in-
» capables de péché à cet âge pour l'ordinaire,
» continuent dans le même dérèglement dans la
» suite de leur vie, à cause de l'habitude qu'ils
» en ont contractée; mais encore sur les pères et
» mères, et les nourrices qui les y accoutument
» en les y laissant courir, parler et badiner,
» sans les en reprendre et les en châtier, comme
» ils y sont étroitement obligés, et leur donnent
» les premiers ce mauvais exemple de les y ca-
» resser, dans le temps qu'ils causent une infinité
» de distractions au reste des fidèles. »

Il donna aussi aux missionnaires quelques avis personnels touchant l'obigation en particulier, de conserver une exacte modestie, et de ne point se laisser aller aux ris pendant le cours de la mission, pour se mieux tenir dans les bornes d'une sainte gravité, si propre à édifier les gens du monde, et à leur inspirer de la confiance.

Comme les affaires qui l'appeloient à Paris lui paroissoient d'une extrême importance, il voulut intéresser le ciel à seconder ses soins et ses efforts. Avant son départ, il régla avec ses confrères que la société s'engageroit pendant un an à diverses pratiques, qui toutes avoient pour but d'honorer les sacrés cœurs de Jésus et de Marie. Ces précautions, que la piété avoit inspirées, ayant été prises, on se sépara pour plus long-temps qu'on ne l'avoit

cru d'abord, et le P. Eudes n'eut d'autre part aux missions de Fierville et de Catheville, qui se firent dans le cours de cette année, que celle que lui donnoit son attention à régler les travaux de ses confrères, et à soutenir leur zèle par les lettres pleines d'onction et de sagesse qu'il leur écrivoit souvent.

Le motif qu'il s'étoit proposé, en se rendant à Paris, étoit de faire revenir, s'il étoit possible, le nouvel évêque de Bayeux, des préventions qu'on lui avoit données contre lui. Il employa, pour y réussir, tous les moyens qui étoient en son pouvoir, et tout le crédit de ses amis. Plusieurs évêques parlèrent en sa faveur. Il présenta lui-même au prélat un mémoire justificatif de sa conduite. Toutes ces démarches furent inutiles. Un des griefs sur lesquels M. Molé insistoit davantage étoit l'empressement prétendu du P. Eudes à faire enregistrer au parlement des lettres-patentes que, quelques années auparavant, il avoit obtenues pour l'établissement de son séminaire. Cet enregistrement avoit été accordé le 23 mars de cette année 1650. La faute n'étoit pas de l'avoir obtenu, c'étoit de l'avoir sollicité sans avoir consulté le prélat. Mais il n'étoit peut-être pas très-juste d'exiger le recours vers lui, dans un temps où il avoit déjà interdit de leurs fonctions le P. Eudes et ses confrères, et où il étoit moins naturel de penser qu'il voulût s'intéresser à eux, qu'il n'étoit à craindre qu'il employât son crédit pour les traverser. Le P. Eudes eut cependant assez de respect pour ne pas alléguer une semblable raison, qui d'ailleurs se

comprenoit aisément; il se contenta de s'excuser sur cet article, en disant, ce qui étoit vrai, que les héritiers des premiers bienfaiteurs redemandoient alors une partie des donations faites au séminaire de Caen, qu'ils prétendoient incapable de les accepter, et en ajoutant qu'il n'auroit pu lui-même manquer de perdre le procès, s'il ne s'étoit mis en règle, en pressant l'enregistrement des lettres-patentes.

Le P. Eudes se seroit également justifié sur tous les autres griefs, si M. Molé avoit voulu s'en expliquer avec lui. On l'accusoit surtout d'avoir manqué au respect qu'il devoit à son évêque, et d'avoir surpris M. d'Angennes dans tout ce qui regardoit l'établissement du séminaire. C'étoit l'accusation secrète qu'on faisoit le plus valoir auprès de l'évêque de Bayeux, mais qu'on se gardoit bien de le mettre en état d'approfondir. Cependant, soit que le prélat ne voulût pas paroître injuste envers le P. Eudes, soit qu'il eût dessein de s'éclairer dans cette affaire, il se détermina à assembler un conseil qui devoit être chargé de la traiter et la décider en sa présence : malheureusement ce conseil fut composé d'hommes prévenus contre le serviteur de Dieu; aussi fut-il jugé coupable sur tous les chefs, et il fut résolu que l'évêque n'épargneroit rien pour détruire le séminaire et la congrégation naissante.

Cette délibération ne put être si secrète que le P. Eudes n'en fût averti. Il profita de la confidence qu'on lui en fit pour régler la conduite que de-

voient tenir ses confrères dans les nouvelles épreuves auxquelles il prévoyoit qu'ils alloient être exposés. On ne peut rien dire de plus prudent et de plus modéré que ce qu'il leur écrivit à ce sujet.

Après leur avoir exprimé combien il est consolant pour lui de les savoir fermes dans leur vocation, malgré la persécution à laquelle ils se voyoient en butte, il les exhorte au silence et à une soumission entière à la volonté divine. « Ne » vous étonnez point, mon très-cher frère, dit-il » dans une lettre qu'il adresse à M. Manchon ; » c'est un orage qui passera. Si on vous signifie » quelque chose, ne répondez rien, mais dites » que, moi étant absent, vous n'avez rien à dire » jusqu'à mon retour. Cependant si on vous com- » mande de fermer la chapelle, fermez-la, et » allez dire vos messes où vous pourrez, et encou- » ragez bien nos frères, et les exhortez à s'hu- » milier devant Dieu, à mettre toute leur espé- » rance en lui et en sa très-sainte mère, à employer » le plus de temps que l'on pourra devant le » saint sacrement, et envoyer quelqu'un à N.-D. » de la Délivrance. »

L'avis que donnoit le P. Eudes venoit à propos ; car, peu de jours après, l'official de Caen donna une sentence qui portoit interdiction de la chapelle du séminaire, ordonnoit aux prêtres de la prétendue congrégation, sous peine de suspense, d'en ruiner et démolir l'autel, et leur défendoit toute fonction, tant en leur maison particulière que dans tout autre lieu du ressort de l'officialité, sans

la permission expresse de l'évêque de Bayeux. Cette sentence, prononcée le 29 novembre 1650, leur fut signifiée le 1er décembre, et la promptitude avec laquelle ils eurent soin de l'exécuter fut une preuve sans réplique qu'en cherchant à assurer l'établissement du séminaire, ils n'avoient jamais prétendu se soustraire à l'autorité épiscopale.

Une obéissance aussi entière auroit dû désarmer M. Molé; cependant elle n'eut d'autre effet que de faire triompher des adversaires qui se flattoient d'avoir enfin porté le dernier coup à la congrégation. L'interdiction dura tout le temps qu'ils purent influencer une autorité qui étoit prévenue, sans que, pendant deux ans et demi qu'elle dura, le P. Eudes et ses enfans perdissent l'espoir de se relever de cette flétrissure, ou qu'il leur échappât la moindre plainte contre ceux qu'ils savoient être les auteurs de leurs désastres. La seule précaution que prit le P. Eudes, qui étoit alors à Coutances, fut de protester, tant en son nom qu'au nom de ses confrères, contre cette ordonnance, comme étant opposée au service qu'ils devoient à Dieu et à son Église, et de déclarer qu'ils n'entendoient point que l'obéissance qu'ils lui avoient rendue préjudiciât au droit qu'ils se réservoient pour se pourvoir en temps et lieu contre elle.

Le P. Eudes crut cette démarche convenable, pour satisfaire à ce qu'il devoit à la mémoire de Louis XIII et à celle de feu M. d'Angennes, qui avoient l'un et l'autre approuvé cet établissement. Il la jugea même nécessaire relativement aux bien-

faiteurs et aux fondateurs, parce qu'il étoit juste de se mettre en état d'exécuter leurs vues dans un temps plus favorable. Du reste, il attendit en paix que la Providence prît la défense d'une œuvre regardée comme la propre cause de Dieu, et l'on prétend qu'elle ne tarda point à le faire. L'on apprend par un écrit du P. Eudes, conservé jusqu'à la révolution, que le Seigneur appesantit son bras sur un des plus grands adversaires de la nouvelle congrégation : on le vit, à cette époque, périr d'une mort funeste, et peut-être ce coup porta-t-il à faire des réflexions qui produisirent leur fruit dans la suite. Le saint prêtre, dans ce trait de la colère du Seigneur, adora la souveraine justice; mais pour un cœur aussi chrétien, et aussi accoutumé à ne regarder ses persécuteurs que comme les ministres des desseins de Dieu sur lui, il falloit des consolations d'un autre genre. Le ciel les lui donna en lui ménageant un nouvel établissement qui fournissoit à son zèle l'occasion de se dédommager des obstacles qu'il trouvoit dans le diocèse de Bayeux.

M. Claude Auvry avoit succédé, dans le siège de Coutances, à M. Léonor de Matignon, et il avoit pris pour le P. Eudes et ses confrères tous les sentimens d'estime et de bonté que leur avoit témoignés son prédécesseur. Persuadé que rien ne pouvoit être plus utile à son diocèse que l'érection d'un séminaire, il pensa sérieusement, dès son entrée dans l'épiscopat, à exécuter le projet qu'il avoit conçu d'en établir un dans sa ville

épiscopale; témoin des fruits qu'avoient produits plusieurs missions faites sous ses yeux depuis près de deux ans, il résolut d'en confier le soin à la nouvelle congrégation.

Le P. Eudes, sur les invitations réitérées du prélat, quitta donc Paris pour se rendre à Coutances. Dès qu'il y parut, on lui offrit le séminaire, ou plutôt on le chargea du soin d'en établir un, et de trouver les fonds nécessaires pour cette entreprise. Accoutumé qu'il étoit à compter sur la Providence dans tout ce qu'il entreprenoit pour la gloire de Dieu, il ne fut point étonné d'une pareille proposition. Le jour de la Conception de la sainte Vierge, il donna sa parole, bien assuré qu'un ouvrage entrepris sous les auspices de la mère de Dieu, ne pouvoit manquer de réussir. Sa confiance ne fut pas vaine; cette maison a toujours été particulièrement favorisée du ciel, et l'on fut, dès ses commencemens, si persuadé que la sainte Vierge devoit en être regardée comme la fondatrice, que, de tous ceux qui contribuèrent à la dotation de ce séminaire, pas un n'osa prétendre au titre de fondateur. Celui même d'entr'eux qui fut choisi par reconnoissance pour poser la première pierre du nouveau bâtiment ne consentit à accepter la distinction dont le P. Eudes vouloit l'honorer qu'à condition qu'il n'agiroit dans toute cette cérémonie que comme procureur et au nom de la sainte Vierge : aussi fut-il dès-lors résolu que sur le frontispice de l'église, la première qui ait jamais été consacrée à Dieu en l'honneur du sacré

cœur de Marie, on placeroit cette inscription : *fundavit eam mater Altissimi,* la mère du Très-Haut l'a fondée; monument durable, propre à rappeler à la postérité tout ce que cette maison devoit à son auguste protectrice.

1651. Dès que l'établissement du séminaire eut été résolu, M. de Montaigu fut choisi pour en être le supérieur. Il loua d'abord une maison pour se loger, et y commencer les exercices. Plus d'une fois, dans ces premiers temps, il sentit, ainsi que ses confrères, tous les embarras que traîne après elle la pauvreté; mais ils les supportèrent avec patience, et Dieu voulut bien, dans plusieurs rencontres, soulager par des voies extraordinaires l'indigence de ses serviteurs.

Un jour qu'ils étoient réduits à n'avoir seulement pas de quoi se fournir le plus simple nécessaire, un homme, qui ne leur étoit presque pas connu, vint leur apporter cinq cents francs, en leur disant qu'il s'étoit senti inspiré d'employer cette somme à soutenir une communauté qui devoit être si utile à l'Eglise. La Providence continuant ainsi à favoriser cette pieuse entreprise, le supérieur se trouva, au bout de neuf mois, en état d'acheter une maison, qui fut aussitôt abattue pour élever à sa place des bâtimens propres aux usages d'un séminaire. On entreprit en même temps une église, qui dans trois ans fut assez avancée pour qu'on y pût faire l'office divin ; et pour toutes ces dépenses, il n'y eut jamais d'autres fonds que les libéralités de quelques personnes du dehors,

et surtout celles d'un petit nombre de sujets qui composoient alors la congrégation. M. de Montaigu se distingua des autres par une espèce de profusion; il se défit de son patrimoine, qui étoit considérable, pour fournir à la dépense des bâtimens qu'il avoit entrepris. M. Hymblot, sorti comme lui du chapitre d'Autun pour s'associer au P. Eudes, imita l'exemple de son compatriote, et fit présent de six mille livres à cette maison ; MM. de la Boissière et Le Mesle donnèrent entre eux près de six mille livres.

Le don que le P. Eudes eut le plus de peine à accepter, et qui fut sans doute d'un grand prix devant le Seigneur, fut celui que fit une pauvre fille, nommée Marie Desvallées, dont nous parlerons ailleurs. Elle n'avoit pour tout bien que treize cents francs que lui avoit laissés en mourant un vertueux prêtre, qui avoit été tout à la fois son maître et son directeur. Elle savoit que ce bon prêtre n'avoit rien tant souhaité qu'un pareil établissement, et qu'il y auroit contribué, s'il avoit assez vécu pour avoir la satisfaction de le voir entreprendre. Elle crut donc ne pouvoir mieux remplir ses intentions, et lui marquer sa reconnoissance qu'en sacrifiant pour cette bonne œuvre la somme qu'elle avoit reçue de lui. Ses instances pour la faire accepter furent si vives, qu'on ne put la refuser.

La protection de la mère de Dieu ne se fit pas seulement sentir par la facilité qu'on eut à rassembler les fonds nécessaires pour la construction et

l'ameublement de cette maison; elle s'étendit sur les ouvriers employés à la bâtir. Ils étoient persuadés eux-mêmes qu'à quelques périls qu'ils fussent exposés, ils n'avoient rien à craindre de fâcheux. Il arriva en effet bien des accidens qui en auroient dû faire périr plusieurs, sans que pas un fût blessé considérablement. Un bâtiment, chargé d'ardoise, qui devoient servir pour la couverture de l'églises partit des côtes de Bretagne avec un autre navire frété pour le compte de quelques particuliers; celui-ci fut pris par des corsaires, mais le premier leur échappa et arriva heureusement au port.

Cependant, tandis que le P. Eudes sembloit uniquement occupé du séminaire de Coutances, il n'oublioit pas les intérêts de sa maison de Caen. Dans l'espoir que les marques d'estime et de confiance que M. Auvry venoit de lui donner auroient pu faire quelque impression sur l'esprit de M. Molé, il présenta à ce prélat une nouvelle supplique, dans laquelle, après avoir justifié sa conduite passée, il tâchoit, par les assurances les plus fortes de son respect et de son obéissance, de l'engager à le traiter lui et les siens avec quelque bonté. Si cette tentative ne réussit pas pour le séminaire, elle ne fut pas inutile par rapport aux filles de Notre-Dame de Charité, dont les intérêts n'étoient pas moins chers à leur sage instituteur que ceux de sa propre congrégation.

Nous avons vu que, dès l'an 1641, le P. Eudes avoit trouvé le moyen, par le crédit de ses amis, de retirer dans une maison particulière un certain

nombre de filles revenues de leurs désordres; qu'il en avoit formé une sorte de communauté, gouvernée par quelques personnes dévotes, et que M. d'Angennes lui en avoit confié la direction aussi bien pour le temporel que pour le spirituel.

Cet établissement éprouva depuis bien des contradictions. Les notables de la ville de Caen, dont il falloit le consentement, firent, dans leurs délibérations à son sujet, naître plusieurs difficultés: les uns craignoient de surcharger cette ville d'une communauté qui s'attireroit peut-être bien des dons qui pourroient être appliqués plus utilement ailleurs; les autres jugeoient que, dans le discrédit où paroissoit alors tomber le calvinisme, toute l'attention devoit se porter à procurer une éducation sûre à un grand nombre de jeunes personnes qu'on venoit tous les jours à bout d'enlever à leurs parens obstinés dans leurs erreurs; ils vouloient aussi qu'au lieu de faire servir cette maison à renfermer des pénitentes dont la conversion n'étoit pas toujours très-assurée, on la destinât uniquement à l'éducation des nouvelles catholiques. Il paroît qu'il y eut des notables qui proposèrent de réunir ensemble les deux objets; mais ce projet fut bientôt abandonné, à cause des dangers qui auroient pu en résulter. Celui qui étoit en faveur des nouvelles catholiques étoit plus simple, moins coûteux, et avoit son utilité; aussi eut-il constamment des partisans. Ce partage d'opinions ne rebuta point le P. Eudes; il tint ferme à son premier dessein, et, ayant obtenu, quoique avec peine, la permis-

sion de suivre son plan, il mit toute son application à perfectionner son ouvrage.

Pendant trois ou quatre ans, la communauté des pénitentes n'eut point d'autre nom que celui de Notre-Dame du Refuge, et lui-même, ainsi que les filles qui la gouvernoient sous ses ordres, n'avoient encore qu'une idée bien vague d'en former une maison de religieuses. Le nombre des pénitentes croissoit tous les jours, et la difficulté n'étoit cependant pas de maintenir parmi elles le bon ordre et la discipline; l'embarras étoit de concilier les personnes qui les gouvernoient.

Une fille, nommée Marguerite, avoit été une des premières qui se fût offerte à leur donner des soins. Une somme fort modique, qu'elle avoit, dès le commencement, consacrée à la bonne œuvre, la fit regarder comme une personne à laquelle on devoit des égards. Il en avoit fallu choisir une à qui toutes les autres directrices devoient être soumises, et son âge, ses libéralités, peut-être même la disette de sujets capables de bien conduire une maison, emploi très-important et très-difficile, tout avoit contribué à la faire établir supérieure. Son administration satisfit assez, tandis qu'elle crut être assurée de commander. Mais, ô foiblesse de l'esprit humain! malheureusement pour elle une autre fille d'un âge mûr se sentit appelée au même genre de vie. Quelque mérite, joint à une somme de seize mille francs qu'elle proposoit, la fit accepter avec joie. Il n'y eut que la supérieure qui ne la vit pas de bon œil. Dès le moment même, elle crut

trouver une rivale qui bientôt alloit lui enlever, ou au moins partager avec elle les distinctions de la supériorité; il n'en fallut pas davantage pour l'indisposer contre sa nouvelle compagne. Tous les mauvais procédés que la jalousie soutenue de l'autorité peut mettre en œuvre, furent employés pour la dégoûter. Marguerite y réussit si bien, que la postulante jugea sagement ne devoir risquer ni son argent ni son repos, et se retira de l'établissement.

La passion ne s'arrête pas en beau chemin; lorsqu'une ame, après avoir travaillé pour Dieu, se laisse dominer par quelque sentiment criminel, il est rare qu'elle ne commette pas successivement plusieurs grandes fautes. C'est ce qui arriva à la supérieure des pénitentes. Elle ne borna pas les effets de sa mauvaise humeur au renvoi de la fille qui lui donnoit de l'ombrage. Elle avoit senti que le P. Eudes avoit été fort mécontent de sa conduite, et que rien n'étoit plus capable de le confirmer dans le dessein qu'il avoit déjà laissé entrevoir d'appeler des filles de saint François de Sales, pour leur confier la direction de ses pénitentes; peut-être même s'en expliqua-t-il alors plus positivement. Quoi qu'il en soit, la supérieure ne négligea rien pour contrarier ses vues. Cabales au dedans, intrigues au dehors, elle eut recours à tout pour se conserver à la tête de la communauté. Pour y réussir, l'essentiel étoit de gagner du temps, et d'affecter un air d'indifférence qui écartât tout soupçon que l'on pouvoit avoir sur son désintéressement. Elle alla jusqu'à proposer de céder la place à des

religieuses Ursulines, et, à proportion de la résistance qu'elle y trouvoit de la part du P. Eudes, elle multiplioit ses efforts pour faire goûter ce projet aux personnes qui jusque-là avoient soutenu cet établissement. Tout fut inutile; on devina ses desseins, et elle sentit elle-même qu'elle ne pouvoit se flatter de réussir. Elle en fut piquée au point de ne plus garder de mesure. La plupart des filles qui étoient occupées avec elle du soin des pénitentes s'étoient laissé gagner. Un même intérêt sembloit lui répondre de leur attachement; elle leur proposa de tout abandonner, sans rien faire connoître de leur projet. Quelque irrégulière que cette démarche dût paroître, elles s'y déterminèrent néanmoins, et elles l'exécutèrent avec le secret le plus profond. Tout ce qu'il y avoit de meubles fut enlevé dans un seul jour. La supérieure et ses compagnes disparurent en même temps; exemple bien triste du mal que peut faire même aux personnes de piété une passion qui n'a pas été d'abord combattue! Il ne resta dans la maison que deux jeunes filles, auxquelles les fugitives n'avoient pas cru pouvoir prudemment se confier. Mlle de Taillefer, et une enfant de douze ans, nièce du P. Eudes, étoient ces deux personnes que Dieu s'étoit réservées pour faire de cette maison, en la rétablissant dans un meilleur état, le modèle des autres communautés de l'institut et le berceau d'une congrégation naissante.

Un incident aussi inattendu auroit déconcerté tout autre que le P. Eudes; il eut pour unique

effet de le déterminer à exécuter plus promptement la résolution qu'il avoit déjà prise depuis long-temps. Dès le mois de novembre 1642, il avoit obtenu du roi des lettres-patentes pour ériger dans la ville de Caen, sous la règle de saint Augustin, une communauté religieuse, qui devoit être composée de deux sortes de femmes ou filles, dont les unes, après avoir mené une vie scandaleuse, s'y retireroient pour quelque temps, afin de réformer leur mauvaise conduite, et seroient libres d'en sortir comme elles l'auroient été d'y entrer; les autres, sans qu'on eût rien à leur reprocher sur les mœurs, s'y renfermeroient volontairement, par le seul désir de servir Dieu avec plus de perfection, et de travailler au salut de ces ames pécheresses qui seroient confiées à leurs soins.

Il falloit encore, après cette première démarche, que l'évêque diocésain consentît à cet établissement. M. d'Angennes, alors évêque de Bayeux, avoit eu bien de la peine à s'y résoudre, et il n'y avoit eu que l'estime particulière dont il honora toujours le P. Eudes, qui pût l'y déterminer; il ne pouvoit se rassurer sur la juste crainte où il étoit que le commerce de ces femmes libertines ne devînt dangereux aux religieuses qui devoient être chargées de leur conduite. Il ne le dissimula point au pieux fondateur, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet le 30 juillet 1644; mais il auroit cru manquer aux égards qu'il devoit à son expérience et à la pureté de son zèle, si, malgré ses appréhensions, il ne s'en étoit remis entièrement à

lui. « Je crains, je vous l'avoue, lui marquoit-il;
» mais puis-je refuser de m'en rapporter à votre
» expérience dans le gouvernement des ames? Je
» prie Dieu de toute l'affection de mon cœur qu'il
» vous assiste de ses grâces pour le projet que vous
» avez conçu. Mes craintes, et la déférence que
» j'ai à vos lumières vous doivent également per-
» suader que je ne cherche qu'à procurer la gloire
» de Dieu et le salut des ames. »

Telles étoient les dispositions de M. d'Angennes. La maison de Notre-Dame du Refuge subsista dans sa première forme jusqu'en l'année 1644, qu'eut lieu la sortie de Marguerite, ainsi que nous venons de le rapporter. La Providence, qui vouloit conserver cette œuvre, qui devoit par la suite produire tant de fruits de salut, suscita un sujet capable de répondre à tous ses desseins sous la direction du P. Eudes. Ce fut la mère Françoise-Marguerite Patin, religieuse de la Visitation. Après s'être consacrée à Dieu dès sa douzième année par le vœu de chasteté perpétuelle, elle avoit été dans sa famille un modèle de toutes les vertus. Le Seigneur la disposoit ainsi à devenir un des ornemens de l'état religieux. Elle entra à Paris dans le premier monastère de la Visitation, dès qu'elle put y faire consentir ses parens, et elle fit des progrès si rapides dans la perfection religieuse, qu'après cinq ans de profession, elle fut choisie pour aller établir une nouvelle colonie à Dol en Bretagne. L'établissement ne se soutint que jusqu'à

la mort de M. Revol (1), évêque de cette ville; mais, au lieu de s'en retourner à Paris, elle reçut l'ordre de se rendre à Caen avec les Sœurs qui l'accompagnoient. Elle y arriva en 1630, et bientôt elle y forma une communauté dont elle devint la première supérieure.

Ce fut alors que se développèrent tous les talens que Dieu lui avoit donnés pour conduire ses filles à la perfection de leur état. Lorsque le temps de son gouvernement fut expiré, on la chargea du soin des novices, et elle étoit encore occupée de cet emploi, quand M. d'Angennes lui ordonna de quitter sa maison pour aller gouverner la communauté des pénitentes, à qui l'on commença à donner le nom de Notre-Dame de Charité. Le seul motif de l'obéissance la décida à s'y rendre le 10 août 1644, accompagnée de deux de ses Sœurs. Le but qu'elle se proposa particulièrement fut de former aux pratiques de la vie religieuse les jeunes personnes qui se disposoient à se consacrer à Dieu dans cette maison, tandis que le P. Eudes, non content de l'aider de ses conseils, travailloit, de

(1) Antoine Revol, natif du Dauphiné, neveu de Louis Revol, secrétaire d'État sous les rois Henri III et Henri IV, fut sacré à Paris le 6 janvier 1604. Ami de saint François de Sales, il fonda à Dol un monastère de la Visitation; mais les religieuses abandonnèrent, au bout de quelque temps, cette fondation, à cause du mauvais air de la ville qu'elles ne purent supporter. Antoine Revol mourut, après vingt-cinq ans d'épiscopat, le 6 août 1629.

son côté, à donner les règlemens qui pouvoient convenir à ce nouvel institut.

Les constitutions que le saint évêque de Genève avoit données à ses filles furent le modèle qu'il suivit. Il falloit cependant quelque chose de particulier, et qui pût assurer les fonctions de zèle que demandoit le soin d'une maison de refuge. Il régla donc, comme le point capital, que toutes les filles qui seroient admises à la profession religieuse ajouteroient aux trois vœux ordinaires celui de travailler à l'instruction des pénitentes; que celles-ci, sans avoir dans leur habillement aucune marque de l'état d'humiliation et de pénitence auquel elles étoient réduites, logeroient dans un corps de logis entièrement séparé, qui ne communiqueroit au bâtiment des religieuses que par une seule porte qu'on ouvriroit le matin, pour faire entrer les maîtresses destinées à les surveiller pendant tout le jour; que, quand les directrices s'en retourneroient le soir, on fermeroit exactement la porte de communication, et qu'on emporteroit la clef chez la supérieure; qu'il n'y auroit que les plus anciennes religieuses à être chargées d'une mission aussi pénible, et qu'elles en seroient dispensées de temps en temps; qu'il y auroit pendant toute la nuit une lampe allumée dans le dortoir des pénitentes, et que l'une des religieuses commises à leur garde auroit dans sa chambre une fenêtre bien grillée, d'où elle pourroit, au moindre bruit, examiner ce qui se passeroit; que celles qui inspireroient quelque défiance

seroient, pendant la nuit, renfermées sous la clef; qu'en général on ne les laisseroit parler à aucune personne du dehors qui pût être un peu suspecte; que, pour ne point exposer la réputation des religieuses, on n'admettroit parmi elles aucune des pénitentes, quelque changement qu'on crût apercevoir dans sa conduite, et à quelque degré de perfection qu'elle semblât parvenue; que, s'il s'en trouvoit cependant dont la vocation pour l'état religieux parût bien affermie, on pourroit les adresser à des communautés établies pour recevoir de semblables personnes, ou à des maisons de quelque autre institut; que celles au contraire dont la régularité n'auroit rien d'extraordinaire seroient remises à leurs parens, après qu'on se seroit bien assuré du changement de leurs mœurs, ou qu'on leur procureroit, s'il étoit possible, quelque établissement honnête.

Pour ce qui est des religieuses, le P. Eudes jugea à propos qu'elles fussent habillées de blanc. C'étoit à dessein de leur rappeler avec quelle attention elles devoient veiller sur elles-mêmes, afin de se conserver pures et sans tache, tandis qu'elles s'occuperoient du soin de ces malheureuses, qu'elles s'engageoient à secourir. Une croix de couleur bleue, placée à l'endroit du cœur et cachée sous leur habit, les devoit avertir chaque jour que la mortification et les œuvres de pénitence leur étoient également nécessaires, soit pour se faire à elles-mêmes une sorte de bouclier contre les tentations que pouvoient leur occasionner la vue, les dis-

cours, les exemples mêmes des personnes qu'elles entreprenoient de guérir de leurs foiblesses, soit pour attirer sur ces objets de leur zèle des bénédictions abondantes qui assurassent le succès de leurs travaux. Un cœur d'argent qu'elles devoient nuit et jour porter sur la poitrine, et où étoit ciselée l'image de la sainte Vierge avec l'enfant Jésus, ayant pour support d'un côté une branche chargée de rose, et de l'autre un lis, leur fournissoit le motif le plus propre à leur inspirer le courage et la confiance que demandoient des occupations aussi dangereuses qu'elles sont pénibles. Il leur présentoit encore une instruction continuelle, qui suffisoit presque pour leur donner tout à la fois une idée juste de leur vocation, un précis des devoirs qui y étoient attachés, et la vue des moyens qu'elles devoient employer pour s'en acquitter fidèlement. Le reste des observances auxquelles le P. Eudes crut devoir les assujettir étoit presque tout tiré des constitutions de saint François de Sales. Il n'y fit d'autres changemens que ceux que demandoit le soin particulier qu'elles se chargeoient de prendre des pénitentes.

Tout étant ainsi réglé, le serviteur de Dieu ne songea plus qu'à choisir des sujets qui eussent assez de résolution et de piété pour servir de modèles à celles qui dans la suite embrasseroient le nouvel institut. La première qui prit l'habit fut Mlle Renée-Eustache de Taillefer, originaire de Valognes dans le Cotentin. En 1643, elle avoit assisté à la mission qui se fit dans cette ville, et

elle en avoit été si touchée, qu'elle prit le parti de se consacrer, sous la direction du P. Eudes, à la conduite des pénitentes. Le caractère solide de cette vertueuse fille engagea bientôt le sage directeur à lui confier ses vues sur le nouvel ordre qu'il projetoit d'établir pour perpétuer et étendre cette bonne œuvre, et elle attendoit avec impatience le moment marqué pour donner à quatre ou cinq de ses compagnes l'exemple du sacrifice qu'elles n'eurent pas le courage de faire comme elle.

Dans la défection générale qui faillit détruire la communauté, elle fut la seule qui n'eût pas été engagée à se retirer. La fermeté qu'elle montra dans toutes ces épreuves, et l'avantage qu'elle eut d'être la première à prendre le voile, la firent toujours regarder comme la fidèle coopératrice du fondateur. Elle fut en effet dans la suite toute sa ressource, et il parut que la Providence l'avoit spécialement choisie pour être le soutien de cette maison et de la congrégation entière.

La seconde personne admise au noviciat fut Marie Herson, cette nièce du P. Eudes, qui n'étoit encore âgée que de treize à quatorze ans. Elles furent les deux seules qu'on reçut alors, et ce ne fut que quelques années après que Dieu inspira aux Sœurs de Gonville, Lecomte, Lelieupaul, Tison, Pierre, Leblond, Soullebien, Maduel et Deschamps, de se joindre à ces deux premières; celles-ci furent cependant considérées avec justice comme les mères d'une congrégation qu'elles honorèrent par l'éclat de leurs vertus.

La tranquillité auroit constamment régné dans la nouvelle communauté sous la direction de la mère Patin, si son ordre, qui n'avoit pas prétendu renoncer à elle pour toujours, n'avoit cru que c'étoit assez de s'en être privé deux années entières. Le monastère de la Visitation de Caen se trouva dans le cas d'élire une supérieure, et le choix tomba sur cette vertueuse fille, sans qu'il lui fût possible d'éviter le nouveau fardeau qu'on lui imposoit. Il est vrai qu'elle laissa à sa place une de ses compagnes; mais celle-ci, rebutée par les obstacles qui s'opposoient sans cesse à l'affermissement de la communauté naissante, prit bientôt le parti de se retirer elle-même avec les autres religieuses qui lui avoient été données pour l'aider à porter le poids du gouvernement.

Cette retraite inattendue fit retomber tout le soin de cette maison désolée sur la Sœur de Taillefer, qui avoit pris avec le saint habit le nom de Marie de l'Assomption. Quoique encore novice, elle ne parut point déconcertée de l'isolement où elle se trouvoit, et elle fit bien voir, par la conduite qu'elle tint pendant près de cinq ans, que les personnes qui souhaitent le plus obéir ne sont pas toujours les moins propres à commander.

La mort de M. d'Angennes, qui arriva au mois de mai 1647, ne fit que rendre plus critique la situation de cet établissement. Pendant la vacance du siège de Bayeux, il ne fut pas possible de prendre le moindre arrangement, et tout demeura dans le même état jusqu'en 1650. Le P. Eudes, qui ne

perdoit point de vue l'intérêt de ses chères filles, n'épargna rien alors pour engager M. Molé à avoir quelques bontés pour elles. On le vit souvent, dans la posture d'un suppliant, le conjurer de mettre la dernière main à un ouvrage commencé sous les auspices de son prédécesseur, et qui n'étoit resté imparfait que parce qu'on n'avoit pas eu le temps de lui faire signer les lettres d'institution dressées par son ordre. Quelque pressantes que fussent ses sollicitations, les préventions qui avoient été inspirées au nouvel évêque de Bayeux contre le séminaire de Caen s'étendoient jusque sur la communauté des pénitentes. Le P. Eudes n'auroit su comment s'y prendre pour les dissiper, si le prélat s'étoit borné à de simples refus; mais il voulut enfin s'expliquer, et le serviteur de Dieu répondit à tout de manière à sembler le satisfaire.

Un seul article, qui n'étoit pas des plus importans, lui servit long-temps de prétexte : c'étoit que le monastère qu'on vouloit établir n'avoit personne qui s'en déclarât le fondateur. Pour détruire cette nouvelle difficulté, on eut recours à M. Le Roux de Langrie, président au parlement de Rouen, et dont le P. Eudes avoit déjà éprouvé les bontés. Ce magistrat se prêta de bon gré à rendre le service qui lui étoit demandé. Il alla trouver M. Molé, qui étoit alors à Paris, et il s'offrit à prendre le titre de fondateur, en donnant une somme de dix mille livres, qu'il emploieroit pour le bien de la communauté, en tel fonds qui seroit jugé convenable. L'offre parut trop modique

à l'évêque, et il déclara qu'il ne consentiroit à rien qu'on ne lui répondît d'une somme de quatorze mille livres. L'affaire étoit manquée, si le P. Eudes, après en avoir obtenu le consentement de ses confrères, n'avoit généreusement donné quatre mille livres, dont M. de la Boissière, un de ses associés, venoit de faire présent à la congrégation. M. de Langrie, qui suivoit la négociation, ne doutoit plus après cela du succès; il se trompa. M. Molé fit naître de nouveaux embarras pour reculer la conclusion de cette affaire, et toutes les personnes qui s'y intéressoient jugèrent qu'il n'y avoit plus rien à espérer. Mais Dieu tient dans ses mains les cœurs des hommes. Le P. Eudes n'eut plus recours qu'à lui. Il pria et il fut exaucé, lorsqu'on s'y attendoit le moins. Le prélat fit de lui-même la démarche qu'on avoit tant de fois vainement sollicitée, et le 8 de février, jour destiné à honorer le cœur de la sainte Vierge, il fit expédier les lettres d'institution.

Par ces lettres, il étoit permis aux filles de Notre-Dame de Charité de faire, outre les trois vœux ordinaires de religion, celui de vaquer à la conversion et à l'instruction des filles et femmes qui, après avoir vécu dans le dérèglement, entreroient dans le monastère pour y changer de vie et y faire pénitence. Le prélat ordonnoit en même temps que les nouvelles religieuses de Notre-Dame de Charité seroient sous la conduite de celles de la Visitation, tandis que la communauté ne seroit pas assez nombreuse pour pouvoir se choisir une supé-

...

rieure et des officières. Enfin il se réservoit à leur donner telles constitutions et tel supérieur qu'il jugeroit à propos.

En conséquence de ces arrangemens, on pensa à obtenir le retour de la mère Patin. Le temps de sa supériorité dans le monastère de la Visitation étoit fini, et rien, ce semble, ne devoit l'empêcher de se prêter aux besoins d'une communauté qui la regrettoit encore. Sa répugnance pour tout ce qui pouvoit la retirer de la solitude qu'elle aimoit, et l'envie qu'on avoit de la conserver dans une maison dont elle étoit l'exemple, furent des obstacles difficiles à vaincre. Le ciel se prononça; l'on dit que saint François de Sales lui apparut et lui ordonna d'accepter, que ce fut même à cette condition qu'il lui obtint de Dieu la guérison d'une maladie fâcheuse. Ce qui est certain, c'est que la supérieure, à qui elle n'avoit rien communiqué ni des ordres ni de la faveur du ciel, ayant jugé à propos, pour le bien de sa maison, de refuser le consentement qu'on étoit obligé de lui demander, elle eut le chagrin de voir la mère Patin retomber dans un état plus triste qu'auparavant, et que, craignant pour la vie d'une Sœur qui lui étoit si chère, elle fit vœu de lui permettre d'accepter le gouvernement du nouveau monastère, si Dieu lui rendoit la santé. Au moment même, la malade se trouva une seconde fois guérie, et la supérieure ne pensa plus qu'à la mettre en état d'exécuter les ordres du Seigneur, qui venoit de donner deux marques aussi sensibles de sa volonté.

La communauté de Notre-Dame de Charité ne consistoit encore que dans trois ou quatre postulantes et deux novices. La mère Patin y fut reçue avec cette joie sincère que fait naître dans des ames tout à Dieu un présent du ciel après lequel elles ont long-temps soupiré. Elle y passa le reste de ses jours, appliquée à former des sujets, autant par ses exemples que par ses paroles. Elle réussit au point qu'elle fit de la plupart de ses élèves des supérieures propres à fonder de nouvelles maisons, et à y établir cette parfaite régularité qui, depuis la fondation de l'institut, s'est soutenue dans sa première ferveur.

Il faut l'avouer, le P. Eudes n'eut de part à ces succès que celle que pouvoit lui donner sa qualité de fondateur d'un ordre dont il avoit dressé le plan. On profita de ses lumières, de ses libéralités et de ses soins; mais on se garda bien de lui laisser la conduite d'une maison qui lui étoit, pour ainsi dire, redevable de son existence. Malgré les vives sollicitations de la mère Patin et des religieuses ses compagnes, qui ne cessoient de redemander leur directeur et leur père, on engagea M. Molé à leur donner un autre supérieur, et l'on sut tellement prévenir M. Servien, qui lui succéda bientôt, que celui-ci se fit un mérite de ne rien changer à cette disposition. Il est vrai que M. Legrand, curé de Saint-Julien de Caen, qui, pendant vingt années, fut chargé de la direction de ce monastère, le gouverna avec beaucoup de sagesse; mais on sent parfaitement combien un pareille préférence

auroit dû mortifier le P. Eudes, s'il avoit connu d'autre intérêt que celui de la gloire de Dieu et du salut du prochain. Ses amis ne laissèrent pas de s'en plaindre; ils lui en parlèrent même quelquefois comme d'un outrage qu'il n'avoit pas mérité. « Si je me laissois aller à mes sentimens, écrivoit- » il à l'un d'eux, j'aurois aussi grand sujet d'a- » bandonner cette maison; mais il nous faut ou- » blier et ne regarder que Notre-Seigneur et sa » sainte mère, et faire tout pour l'amour d'eux. » Dieu permet toutes ces choses par un effet de sa » bonté pour nous, afin de nous garantir de la » complaisance et de la vanité qui pourroient » nous faire perdre tout le fruit de notre travail. » On ne m'a point appelé au fait de M. de Saint- » Julien avant que j'en eusse entendu parler.... Il » faut avoir patience et s'abandonner à la divine » Providence, et aller notre grand chemin et servir » toujours la maison en tout ce que nous pour- » rons, pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa » très-sainte mère. »

On peut dire que Dieu permit que le P. Eudes fût déchargé du soin de cette communauté pour le mettre plus en état de travailler à étendre sa congrégation, et à continuer les missions qu'on lui demandoit de tous côtés.

LIVRE VII.

1651. Tandis qu'on dépouilloit le P. Eudes de la qualité de supérieur d'une communauté qui étoit son ouvrage, et qui dans la suite lui dut sa conservation et sa gloire, il étoit occupé à Paris de la mission de Saint-Sulpice, la première qu'il ait faite dans la capitale du royaume. Ce fut M. Olier, célèbre curé de cette grande paroisse, fondateur du séminaire et de la société qui porte le nom du même saint, qui l'y appela. « Il ne connoissoit per-
» sonne, dit l'historien de ce vertueux curé (1),
» qui eût mieux le don d'annoncer la parole de
» Dieu, et d'opérer de grandes conversions que
» M. Eudes.... Il l'invita donc à venir, avec les
» compagnons ordinaires de ses travaux évangé-
» liques, l'aider à sauver le troupeau immense
» qu'il avoit sur les bras, et dont la sollicitude
» devenoit pour lui un poids qui étoit plus que
» jamais au-dessus de ses forces. M. Eudes reçut
» cette invitation avec toute la modestie d'un mi-
» nistre de Jésus-Christ, qui, au milieu des plus
» grands succès, n'oublie jamais qu'il n'est qu'un
» serviteur inutile, mais aussi avec toute la bonne
» volonté qu'inspirent la charité de Jésus-Christ

(1) Vie de M. Olier, par M. Nagot, livre V, pag. 242 et 243.

» et la confiance en sa grâce; saintement jaloux » de partager avec M. Olier les mérites et les fruits » de la moisson qu'offroit en tout temps le champ » dont le père de famille lui avoit confié le soin. » Celui-ci, s'estimant fort heureux d'en avoir ob- » tenu ce qu'il lui avoit demandé, fut jaloux à » son tour de partager la récompense promise à » celui qui loge chez lui les prophètes du Seigneur. » Il ne voulut accepter les services que M. Eudes » et sa compagnie de missionnaires consentoient à » lui rendre, qu'à condition de les recevoir tous » au presbytère. Ceux-ci se rendirent à ses offres, » et par là firent un double bien; car, en même » temps qu'ils répandirent la semence de la di- » vine parole sur le peuple fidèle avec le plus » grand succès, la sainteté de leur vie et de leur » conversation fut pour les prêtres de la commu- » nauté une autre espèce de mission, qui porta » son fruit comme la première. » Cette mission dura tout le carême de 1651. Lorsqu'elle fut terminée, Mme Tronson, mère du célèbre supérieur de Saint-Sulpice de ce nom, engagea le saint prêtre à en entreprendre une à Corbeil. Celle-ci fut suivie de deux autres dans le diocèse de Lisieux, la première à Bernay, la seconde à Marolles. Le serviteur de Dieu finit l'année par celle de Coutances, qu'il commença pendant l'avent, et qu'il continua jusque dans le carême de l'année suivante.

1652. Après avoir terminé cette dernière avec un succès pareil à celui dont Dieu avoit béni ses travaux dans la même ville deux ans auparavant, le

P. Eudes se rendit à Caen, où la mort de M. Molé lui fit espérer de raccommoder bientôt les affaires de sa maison. Son premier soin fut de solliciter le rétablissement de la chapelle qui avoit été interdite par sentence de l'officialité; mais il trouva, dans les vicaires capitulaires qui gouvernoient pendant la vacance, si peu de dispositions à lui rendre service, qu'il se crut obligé de recourir au crédit de M. l'abbé de Sainte-Croix. Le roi venoit de le nommer pour succéder à M. Molé, son frère, et ce nouveau prélat, qu'on n'avoit point encore eu le temps de prévenir, écouta favorablement les raisons que le P. Eudes jugea à propos de lui exposer. Il écrivit cependant au chapitre de Bayeux, pour être plus sûrement instruit des motifs qu'il avoit eus de refuser une grâce qui paroissoit ne pouvoir tourner qu'à l'avantage du diocèse. Ces motifs lui furent communiqués; il les examina lui-même et les fit examiner par des personnes de confiance dont les lumières lui étoient connues. Ce ne fut qu'après avoir pris des précautions si sages, qu'il se détermina à écrire une seconde fois au chapitre et à l'official de la manière la plus pressante. Il leur demandoit le rétablissement du séminaire, comme la chose du monde qu'il avoit le plus à cœur, comme une grâce dont il se sentiroit plus obligé que de toutes les autres marques de considération qu'ils pouvoient lui donner.

1653. Quelque forte que dût être une pareille recommandation, le chapitre n'y eut pas d'abord tous les égards qu'on avoit lieu de se promettre. Ce

ne fut qu'après plus d'une année de soins et de sollicitations, que le P. Eudes obtint enfin qu'il seroit informé de nouveau de la vérité des griefs sur lesquels la première sentence avoit été rendue. Le P. Eudes et ses confrères avoient été condamnés d'après la fausse accusation portée contre eux que, vivant ensemble en forme de communauté, ils s'étoient permis d'exercer publiquement les fonctions ecclésiastiques, et d'établir un séminaire sans le consentement et l'approbation de l'évêque diocésain. Les accusés présentèrent les pièces qui justifioient du contraire : elles furent examinées, et on les trouva revêtues de toutes les formalités nécessaires. En conséquence l'official leur donna la main levée des défenses portées par la sentence de 1650, et leur permit de faire toutes leurs fonctions, « à condition cependant qu'ils demeureroient toujours sous l'entière direction, dépendance et juridiction des évêques de Bayeux. » Cette sentence fut prononcée le 10 mai 1653, jour auquel on célébroit dans la communauté de Caen la fête de l'apparition de Jésus-Christ à sa sainte mère après sa résurrection. Le P. Eudes ne manqua pas de le faire remarquer dans la lettre qu'il en écrivit à ses confrères de Coutances. Il veut qu'ils regardent l'heureux changement qu'il leur annonce comme une nouvelle faveur dont ils sont redevables à la mère de Dieu, et qui doit ranimer leur zèle pour la gloire de son Fils et l'intérêt du prochain. Il demande que tous ses confrères célèbrent une messe votive de cette apparition, et sept

autres d'actions de grâces pour prier Dieu qu'il n'impute point à péché à ceux qui leur ont été opposés la conduite qu'ils ont tenue à leur égard; qu'il rende à ceux qui les ont servis le centuple des effets de leur charité; qu'il accorde à la congrégation la grâce de faire un saint usage des faveurs qu'elle vient d'obtenir. Une semblable demande n'a pu être formée que par un chrétien parfait, plein de charité pour ses ennemis et de reconnoissance pour les bienfaits du Seigneur.

La joie du saint prêtre fut bien grande; cependant ce n'étoit point encore la dernière tempête que devoit essuyer ce premier établissement de la congrégation. M. l'abbé de Sainte-Croix ne tarda pas à remettre au roi le brevet de sa nomination à l'évêché de Bayeux, et quoique le P. Eudes vît lui choisir un successeur tel à peu près qu'il avoit pris la liberté de le demander à la reine-mère, et que les besoins du diocèse l'exigeoient, il se trouva bientôt jeté dans de nouveaux embarras.

1654. Ce fut M. François Servien (1) qui fut appelé à occuper le siège de Bayeux. Ce prélat étoit regardé comme ayant tous les talens né-

(1) M. François Servien, fils d'un conseiller au parlement de Grenoble, fut d'abord évêque de Carcassonne, puis transféré à Bayeux en 1654 : il approuva les religieuses de la Charité du Refuge, favorisa la congrégation des Eudistes, établit à Caen, pour les filles des protestans, la communauté des *Nouvelles converties*, introduisit les religieux de Saint-Maur dans le prieuré de Saint-Vigor, et mourut de la pierre dans sa ville épiscopale, à l'âge de soixante-un ans, le 2 février 1659.

cessaires au gouvernement. Peu de temps après son arrivée dans son diocèse, il tint un synode, dans lequel il dressa des statuts extrêmement utiles. Il entreprit aussitôt la visite des paroisses, résolu de connoître par lui-même les besoins de son peuple et d'y subvenir autant qu'il le pourroit. Dans toutes ces circonstances, il soutint parfaitement l'idée qu'on avoit de sa capacité.

Le P. Eudes, que le zèle pour la congrégation rendoit attentif à tout ce qui pouvoit l'intéresser, s'étoit d'abord appliqué à connoître le caractère du nouvel évêque, et, persuadé plus que jamais de la nécessité de former les jeunes ecclésiastiques aux fonctions de leur saint état, il avoit cru qu'un des moyens qu'un prélat aussi éclairé jugeroit le plus convenable à ses vues seroit d'autoriser un séminaire déjà tout établi. Dans cette pensée, il ne douta point qu'il ne dût trouver en lui un zélé protecteur. M. Servien pouvoit d'autant mieux lui donner cet espoir, qu'il étoit en garde contre les calomnies répandues sur le compte du P. Eudes et de ses confrères. Aussi les adversaires du serviteur de Dieu comprirent bien que ce moyen ne leur réussiroit plus; ils en employèrent un autre. L'un deux, qui connoissoit depuis long-temps M. l'évêque de Bayeux, et qui même avoit su gagner sa confiance, lui peignit, sous des traits peu avantageux, les directeurs du séminaire de Caen : c'étoient, suivant lui, des hommes simples, qui n'avoient ni science ni manières, capables tout au plus de fixer l'attention d'un peuple grossier dans

les missions de la campagne; de vertueux prêtres à la vérité, dont tout le mérite cependant se bornoit à un zèle souvent outré et à un goût décidé pour les petites pratiques de dévotion; mais qui n'avoient au fond ni les talens nécessaires pour s'attirer la considération d'un clergé un peu instruit, ni la politesse et l'usage du monde qui apprennent aux jeunes gens à traiter convenablement et utilement avec toutes les classes de la société.

Des traits pareils, souvent présentés, toujours chargés ou adoucis à propos, avoient fait insensiblement sur l'esprit de M. Servien l'impression que l'on désiroit. Le prélat en fit l'aveu, et sans doute on auroit enfin obtenu qu'il agît en conséquence, si les adversaires du P. Eudes, près de triompher, avoient été plus secrets ou plus modestes. On vit en effet, pendant un temps assez considérable, le nouvel évêque dans la résolution de donner son séminaire aux Pères de l'Oratoire, et faire fermer une seconde fois la chapelle qui venoit, avec tant de peine, d'être récemment ouverte. Ces Pères comptoient beaucoup sur cette disposition, et se flattoient de la voir exécuter dès que le prélat arriveroit dans son diocèse. Heureusement le P. Eudes fut averti assez tôt pour se préserver du malheur qui le menaçoit. Il fit, en 1654, un voyage à Paris; il y fut occupé deux mois entiers à conjurer cette tempête et il y réussit. Ce ne fut pas sans bien des prières auprès de Dieu et bien des démarches auprès des hommes qu'il eut la satisfaction de voir le calme succéder à l'orage.

Tandis qu'on mettoit de nouveau tout en œuvre pour renverser la maison de Caen, la Providence sembloit travailler elle-même à étendre la congrégation persécutée. M. Léonor de Matignon venoit d'être transféré du siège de Coutances à celui de Lisieux. N'ayant rien de plus à cœur que de procurer l'avantage de son nouveau troupeau, il appela à son secours le P. Eudes et ses confrères, qui, après une mission donnée à Pontoise, à la prière de la mère Anne de Jésus, Carmélite, sœur du chancelier Séguier, en achevoient deux autres dans le diocèse de Coutances. Ils se rendirent à Lisieux pendant l'automne de 1653, et l'on y fut si satisfait des succès que Dieu donna à leur zèle, qu'on résolut de les engager à s'y établir.

Il y avoit déjà un collège dans cette ville; mais ses revenus, trop modiques pour entretenir les professeurs nécessaires, faisoient qu'il étoit tombé dans le plus triste état. On crut que le moyen le plus sûr, pour empêcher sa ruine totale, étoit de le confier à une communauté qui se feroit un point d'honneur de le soutenir. Il n'existoit point encore de séminaire, et les besoins du clergé en demandoient un. Le désir de satisfaire à tout fit prendre le parti d'unir ces deux établissemens. Le chapitre et la ville concoururent aux vues de l'évêque, qui étoit le promoteur de cette œuvre importante, et le P. Eudes, de son côté, agit avec tout le désintéressement capable de faciliter l'exécution du projet. Le principal du collège s'of-

froit volontiers à renoncer aux embarras que lui donnoit le gouvernement d'une maison dont il ne pouvoit empêcher l'entière décadence; mais il tenoit à la pension de cinq cents francs attachée à son titre. Le serviteur de Dieu prit si bien ses mesures, qu'il assura à ce principal le revenu annuel que celui-ci exigeoit, et par, plusieurs autres sacrifices de ce genre, il tira d'embarras le corps de ville, qui ne pouvoit faire face à toutes les charges de l'établissement.

Ces traits de désintéressement n'étoient pas des actes rares de vertu pour le P. Eudes. Peu après l'établissement du séminaire de Coutances, un ecclésiastique, de condition noble et pourvu d'un bénéfice considérable, mais qui exigeoit la résidence, se sentit pressé par de justes remords de satisfaire à Dieu et à l'Eglise pour un devoir aussi essentiel, et dont il s'étoit fort mal acquitté. Il se trouvoit, après un sérieux examen, obligé à restituer six ou sept mille livres des rentes qu'il avoit perçues; il s'y condamna de bonne grâce, et il crut ne pouvoir mieux employer cette somme qu'à contribuer à un établissement destiné à instruire les jeunes ecclésiastiques des saintes règles qu'il avoit si mal observées. Les parens du bénéficier, beaucoup plus inquiets de l'usage qu'il pouvoit faire de ses épargnes qu'ils n'étoient touchés des remords de sa conscience, n'ignorèrent pas long-temps qu'il pensoit sérieusement à se dépouiller d'un bien qui, tout mal acquis qu'il étoit, ne leur paroissoit pas moins devoir faire un jour

partie de sa succession. Ils en murmurèrent hautement comme d'une injustice dont ils se promettoient bien de demander raison. Le P. Eudes le sut; il gémit de leur aveuglement : mais, quelque pressans que fussent les besoins du nouveau séminaire, il aima mieux se priver d'un don qui lui venoit si à propos, que de laisser croire qu'il eût fait la moindre démarche pour se procurer une semblable ressource.

On peut dire qu'en ce genre il portoit quelquefois les choses au dernier degré; il obligea M. de Montaigu à remettre un bénéfice simple qu'on lui avoit conféré, précisément parce qu'il falloit avoir un procès pour en conserver une partie des revenus.

Une fille, sortie d'un monastère de Caen, se mit dans l'esprit de profiter de la délicatesse qu'elle lui connoissoit sur ce point. Elle eut l'effronterie d'aller lui réclamer huit cents francs qu'elle disoit lui avoir confiés. Elle se récria beaucoup de la surprise qu'il montra de s'entendre demander un argent qu'il n'avoit point reçu, et elle le menaça de lui intenter un procès. Il ne lui en fallut pas davantage pour obtenir ce qu'elle prétendoit. Il aima mieux payer cette somme que de plaider en justice, heureux encore qu'un pareil trait fût toujours ignoré; car combien de créanciers sa facilité ne lui eût-elle pas fournis !

Les Pères de l'Oratoire eux-mêmes auroient pu sur ce point lui rendre témoignage. Ils apprirent que M. de Harlay, évêque de Saint-Malo, avoit, pen-

dant une mission donnée dans son diocèse, fait présent au P. Eudes d'une chasuble qui avoit appartenu au cardinal de Bérulle. Un objet si respectable pour eux leur parut digne d'être réclamé; bien des années après, ils le lui demandèrent, comme un effet de la succession de leur père. Il ne balança pas à le rendre, et dit à ceux qui étoient présens : « Quand je serois sûr de gagner le procès qu'on » me pourroit faire, pour avoir cette relique, je » vous assure que je la leur céderois de bon cœur, » plutôt que de plaider. Dieu m'a fait connoître » ce matin, ajouta-t-il, le grand bien qu'il y a » de céder son bon droit en ces occasions, et le » trésor qu'il y a à gagner en donnant cette cha- » suble; ainsi je ne saurois me résoudre à la re- » tenir, car c'est le moyen de faire un sacrifice » de ce que l'on aime le plus, et de faire ce que » notre Seigneur Jésus-Christ a dit : *Abandonnez* » *votre manteau à celui qui veut vous ôter votre* » *tunique* (1). Ce que je vous dis, afin de faire de » même dans les occasions qui pourront arriver, » vous et tous ceux qui viendront après; car nous » n'en serons pas plus pauvres. »

Dans une occasion semblable, mais plus tard, lorsque le séminaire d'Evreux fut établi, il apprit que le chapitre de cette église vouloit disputer au séminaire une pension qui lui avoit été accordée sur le clergé de ce diocèse. Au premier avis qu'il en eut, il écrivit à M. de Maupas, évêque d'E-

(1) En saint Matthieu, chap. V, ℣. 40.

vreux, pour lui demander en grâce de consentir que son chapitre en fût déchargé, protestant qu'il préféroit la paix à toutes les pensions imaginables. Le prélat ne se rendit ni aux humbles prières du P. Eudes, ni aux instances des chanoines, et les choses restèrent comme elles avoient été d'abord fixées.

Le saint prêtre ayant passé à Lisieux tout le temps convenable pour former son nouvel établissement, il y fit venir les sujets nécessaires pour remplir les places, et M. Manchon fut le supérieur qu'il leur choisit. Son séjour dans cette ville fournit aux Ursulines les moyens de profiter plus d'une fois de ses lumières. Elles conçurent tant d'estime pour sa personne, qu'elles le demandèrent pour leur supérieur. Il avoit été lui-même si édifié de leur ferveur, et de l'exacte régularité qui régnoit dans cette maison, qu'il se chargea volontiers de leur conduite.

Cette nouvelle occupation ne fut cependant pas capable de l'arrêter à Lisieux plus long-temps que l'exigeoient les affaires qui l'y avoient appelé. Il en partit le plus tôt qu'il lui fut possible, pour ouvrir la mission de Cizey, dans le même diocèse. M. d'Amfreville, ancien premier président du parlement de Rouen, à qui la congrégation avoit des obligations toutes particulières, avoit souhaité procurer à ses vassaux ces moyens de salut, et ce magistrat en profita lui-même. Pendant tout le cours de la mission, il leur donna l'exemple par son assiduité aux exercices, sans manquer à un

seul et par sa tendre piété. La mission ne fut pas plutôt finie, que le P. Eudes retourna à Caen, pour pouvoir se livrer tout entier à un travail qui désormais devenoit d'une nécessité indispensable

La congrégation commençoit à s'étendre, et les bénédictions que Dieu répandoit sur ses travaux lui attiroient un nombre de sujets assez considérable pour la mettre en état d'accepter de nouveaux établissemens. Elle comptoit déjà trois séminaires et un collège. Les différens genres de bien dont elle s'occupoit demandoient des règlemens généraux et particuliers, qui conservassent l'uniformité dans le corps, et qui prescrivissent à chacun des membres ce qui convient aux divers emplois dont il se trouveroit chargé.

Il est vrai que le P. Eudes avoit autrefois donné quelques règles de conduite à ses confrères; mais ces règles, si l'on en excepte celles qui regardent les missionnaires, ne servoient qu'à leur marquer en général les devoirs et les vertus propres de leur état. Il falloit leur prescrire plus en détail le temps où ils devoient s'occuper de ces devoirs, et les moyens qu'il leur convenoit d'employer pour pratiquer ces vertus. C'est aussi ce qu'il se proposa de faire dans ses constitutions (1). Il en

(1) Les constitutions du P. Eudes, quoique conservées quant au fond, furent cependant modifiées après sa mort par quatre députés de la congrégation, qui les réduisirent à 27 articles. C'est dans cette forme qu'elles furent successivement présentées aux parlemens de Rouen, de Rennes et de Paris, lors de l'enregistrement par ces cours des lettres-patentes accordées à la congrégation.

forma le plan cette année; il le perfectionna dans la suite, et ce ne fut que sur la fin de ses jours qu'il y mit la dernière main.

On ne peut guère douter qu'il n'eût reçu d'en haut des lumières extraordinaires, dans le temps qu'il travailloit à cet ouvrage. La sagesse qui y règne, et l'assurance avec laquelle il prononce que Dieu bénira ceux qui seront fidèles à observer ces règles, comme il punira ceux qui en mépriseront la pratique, décèlent un homme livré à une impression toute différente de celle que produit un zèle ordinaire : il semble que ce soit l'esprit de Dieu qui parle, et qu'il n'en soit que l'organe. Après tout, il ne négligea pas les secours que pouvoit lui fournir l'étude des constitutions et des règles des ordres religieux les plus distingués dans l'Eglise. On aperçoit même assez souvent les sources particulières dans lesquelles il a puisé, et l'on peut dire que, sur un assez grand nombre de matières, il n'a fait qu'étendre et développer ce que d'autres avoient dit avant lui.

près une préface dans laquelle le pieux instituteur montre de quelle nécessité il est de donner à la nouvelle congrégation des règles et des constitutions qui y conservent l'ordre, et qui y établissent une manière de vivre uniforme, il divise son ouvrage en treize parties. Les six premières contiennent les constitutions qui regardent tout le corps en général; les sept autres règlent la manière dont chacun doit se comporter dans les divers emplois qui lui sont confiés. Nous allons

donner une courte analyse de ces constitutions.

La première partie a pour objet de faire connoître quelles qualités sont exigées des sujets qui doivent composer la congrégation, la fin qu'elle se propose, et l'esprit qui doit l'animer.

Les sujets admissibles sont des ecclésiastiques déjà revêtus du sacerdoce ou qui y aspirent, soumis à la juridiction des évêques, sans préjudice du respect et de l'obéissance dus au souverain pontife.

La fin particulière de la congrégation est de former de vertueux prêtres par les exercices des séminaires, et de renouveler l'esprit du christianisme dans les fidèles par de saints exemples, des instructions salutaires et de fréquentes missions.

L'esprit de la congrégation et de tous ses vrais enfans doit être celui de Jésus-Christ, qu'elle regarde comme son chef et son fondateur. C'est par conséquent un esprit d'amour pour les croix et les humiliations, de soumission et d'obéissance pour l'Église, de charité pour tous les hommes, de respect pour les prêtres, d'estime pour les religieux et d'union intime avec eux; enfin d'abnégation de soi-même et de renoncement au monde, ainsi qu'aux biens, aux honneurs et aux plaisirs qu'il recherche.

Dans la seconde partie, le sage instituteur indique en très-grand détail, et avec beaucoup d'exactitude, les exercices de piété qui doivent être pratiqués dans la congrégation; le travail et le silence y sont extrêmement recommandés. Il règle

l'oraison, les examens, les lectures, les confessions, les communions, les comptes de conscience, les jeûnes, les abstinences et les retraites à faire chaque année. Il n'y a pas jusqu'aux conversations et aux matières dont on doit s'entretenir dans les récréations communes, ainsi qu'aux précautions à prendre lorsque l'on traite avec les personnes du dehors, sur lesquelles il ne donne les instructions les plus solides. C'est aussi dans cette partie qu'il traite de l'engagement que prennent les membres envers la congrégation. Cet engagement n'est point un vœu, mais une simple promesse qui se nomme incorporation. Il règle également tout ce qui regarde le temporel.

La troisième, la quatrième et la cinquième parties des constitutions traitent des vertus propres de l'état écclésiastique, et des devoirs que ses vertus imposent. Il entre dans des explications très-édifiantes sur la vertu de religion, la charité envers le prochain, le soin de sa santé, le zèle des ames, l'attachement à la congrégation, l'union qui doit régner entre ses membres, la charité que doit avoir le supérieur, celle qu'il faut pratiquer envers les personnes du dehors, et les égards qui leur sont dus, les procès, les visites, l'éloignement des bénéfices, l'obéissance, la pauvreté, les précautions pour conserver la pureté, la sobriété, la modestie, la simplicité, la propreté et le silence.

Le choix des sujets fait la matière de la sixième partie. Il y indique les précautions à prendre avant

de les admettre, les exercices qu'ils doivent suivre pendant leur probation et la cérémonie de leur incorporation, les études auxquelles ils doivent se livrer après leur réception définitive dans la congrégation, et la connoissance que leur supérieur doit donner au supérieur-général des talens et de la force de chacun d'eux.

La septième partie est consacrée aux règlemens pour les séminaires. Le P. Eudes ordonne qu'on y admette tous ceux qui sont déterminés à entrer dans l'état ecclésiastique, ou qui se disposent à recevoir les saints ordres, soit qu'ils demandent à y passer un temps considérable, soit qu'ils veuillent seulement y faire une retraite de quelques jours. Ceux mêmes à qui leur pauvreté, ou d'autres raisons ne permettroient pas de demeurer au séminaire ne seront point exclus des exercices qui s'y font. On peut y recevoir aussi des étudians qui suivent les cours d'humanités ou de philosophie, mais seulement comme pensionnaires. Il en est ainsi de tous les ecclésiastiques qui désirent se retirer au séminaire pour y vivre dans un plus grand recueillement; ils y sont reçus également en pension, pourvu qu'ils se soumettent à la règle de la maison.

Cette septième partie renferme beaucoup de détails touchant les exercices de piété, les récréations et les études des séminaristes. Le P. Eudes s'y montre plein de zèle pour la sanctification et l'instruction des sujets; il y fait aussi connoître sa grande expérience dans la conduite des ecclésiastiques.

Les règlemens qu'il établit pour les missions font la matière de la huitième partie. Tout ce que les constitutions ajoutent à ce qu'il avoit eu soin de prescrire autrefois sur cette matière se réduit à une défense expresse d'entreprendre aucune mission, sans l'ordre ou le consentement du supérieur de la congrégation ; règlement devenu nécessaire dans un corps, pour y conserver la subordination et le concert entre les membres.

Le P. Eudes rassemble dans la neuvième partie de ses constitutions toutes les pratiques en usage dans les collèges les mieux conduits. Professeurs, pensionnaires et écoliers externes, tous sont assujettis à des règles propres à assurer parmi eux l'esprit de piété et les progrès dans les sciences. Mais on s'aperçoit que les embarras inséparables de l'éducation de la jeunesse n'étoient point de son goût, et il pensoit que sa congrégation n'étoit point faite pour des fonctions pareilles; il étoit même persuadé que l'intention de travailler au salut du prochain dans les séminaires et dans les missions devant être le motif qui détermineroit à entrer dans la société, il ne convenoit pas d'imposer, comme un devoir, à ses enfans des occupations qui auroient pu en détourner plusieurs de la fin essentielle de leur vocation.

Il ne suffit pas de faire de sages ordonnances, si l'autorité n'en assure l'exécution. C'est de cette autorité bien établie et bien réglée que dépend tout le bon ordre. Convaincu de cette vérité, le P. Eudes s'appliqua, avec un soin extrême, à éta-

blir sur des bases solides le régime de sa congrégation. Cette précaution étoit d'autant plus sage, que les membres, n'y étant point attachés par des vœux, étoient peut-être moins faciles à diriger et à conduire. Il voulut qu'elle fût gouvernée par un supérieur-général perpétuel, et choisi dans une assemblée générale; qu'il eût sous lui trois assistans, élus de la même manière que lui par le suffrage des confrères; que ces assistans eussent voix consultative dans les affaires spirituelles, et qu'ils n'eussent voix délibérative que dans les affaires temporelles. L'élection se faisoit après des lettres de convocation écrites à cet effet. La première séance se passoit à lire tout ce que les constitutions règlent sur cette matière. Un des principaux membres de l'assemblée engageoit les électeurs à faire un choix digne d'eux. L'on consacroit les trois jours suivans à la prière, et la veille de l'élection étoit toujours sanctifiée pas un jeûne général. Ce jour même, tous assistoient à une messe du Saint-Esprit et y communioient. On s'assembloit ensuite dans un lieu plus retiré, et, après une nouvelle exhortation sur la cérémonie dont on étoit occupé, on faisoit en commun des prières pour implorer les lumières d'en haut. On choisissoit ensuite ceux qui, avec le président de l'assemblée, devoient recevoir les suffrages. Alors, après avoir encore prié en particulier et consulté Dieu, chacun écrivoit le nom de celui à qui il donnoit sa voix, et il signoit son billet. Tous s'approchoient de l'autel, et les mains sur les saints Evangiles, chacun à son

tour faisoit serment qu'il choisissoit pour général celui qu'il jugeoit le plus digne. Ce serment prononcé, on recevoit les billets; les trois officiers nommés pour cette fonction les lisoient à haute voix l'un après l'autre, sans nommer les souscripteurs. On comptoit les voix; celui qui en avoit le plus étoit élu, et les constitutions ne lui permettoient pas de se refuser aux vœux de l'assemblée. On proclamoit aussitôt le nouveau général; et, comme l'élection devoit toujours se faire dans la maison de Caen, il avoit soin, dès qu'il étoit reconnu, d'aller se présenter à l'évêque de Bayeux ou au grand-vicaire qui réside dans cette ville.

Après cette démarche de politesse, le supérieur venoit prendre possession et s'investissoit lui-même, en mettant aux pieds de Jésus-Christ les clefs de la maison qu'on lui présentoit, et en protestant qu'il ne vouloit gouverner ses inférieurs que suivant l'esprit et les maximes de l'Evangile. Il leur donnoit ensuite sa bénédiction, que tous recevoient à genoux et prosternés contre terre. On entonnoit le *Te Deum* en actions de grâces, et le premier exercice que le général faisoit de son autorité étoit de se choisir un de ses confrères, qui, sous le nom d'*admoniteur*, étoit chargé de se tenir toujours auprès de sa personne, de veiller sur sa conduite, et de l'avertir des fautes que lui ou tout autre membre de la congrégation lui auroit vu commettre.

Le reste des constitutions traite des divers emplois à remplir dans chaque maison de la société,

et des devoirs qui y sont attachés. Elles entrent sur tous ces points dans le plus grand détail, et tous les règlemens qu'elles proposent sont pleins de sagesse, parfaitement propres à maintenir le bon ordre dans tout le corps et à conduire dans les voies du salut les membres qui le composent. Le P. Eudes sentoit assez qu'un ouvrage aussi important demandoit trop de réflexions et d'expérience, pour que quelques mois de travail, dérobés à ses bonnes œuvres, eussent pu suffire pour lui donner toute sa perfection. Il ne cessa le reste de ses jours de travailler sur le plan qu'il avoit tracé d'abord, et il n'y mit la dernière main que peu de temps avant sa mort.



LIVRE VIII.

PENDANT que le P. Eudes formoit le plan de ses constitutions, la Providence lui préparoit un sujet tel qu'il le pouvoit désirer, pour les faire observer dans la suite, autant par son exemple que par l'autorité qu'il devoit avoir un jour dans la congrégation. C'étoit M. Blouet de Camilly, qui, après avoir été vingt ans le fidèle compagnon des travaux du serviteur de Dieu, fut son successeur dans le généralat.

Sa vocation eut quelque chose de particulier, et parut être le fruit des soins que le P. Eudes se donnoit, depuis bien des années, pour conduire à la plus haute perfection une illustre famille dont il avoit mérité la confiance. Mme de Camilly, que nous avons vue si souvent occupée à seconder son zèle, étoit demeurée veuve avec quatre enfans, trois garçons et une fille. M. Blouet étoit l'aîné des garçons ; la nature lui avoit prodigué tous les avantages qui peuvent faire un homme de mérite selon le monde, et qui ne manquent jamais d'en faire un homme précieux à la religion, lorsque la vertu les met en œuvre.

Après ses premières études, faites avec succès, il se détermina pour le parti des armes, choix qu'il crut le mieux convenir à sa naissance. Il servit

trois années, et il avoit lieu de se promettre dans la suite les distinctions militaires auxquelles plusieurs membres de sa famille étoient parvenus; mais le Seigneur avoit d'autre desseins sur lui, et il vouloit qu'il employât pour l'honneur de son Église des talens qui lui auroient été inutiles ou dangereux dans le siècle.

Une sœur, qu'il aimoit tendrement, s'étoit retirée pendant son absence dans un monastère de la Visitation de Caen, où, pour se consacrer à Dieu, elle n'attendoit que le consentement de sa mère. Surpris à son retour d'une démarche qui déconcertoit tous les projets que sa tendresse lui avoit inspirés pour l'établissement d'une personne qui lui étoit si chère, touché des larmes d'une mère désolée, qui ne pouvoit se résoudre à sacrifier l'enfant qui devoit faire sa consolation dans sa vieillesse, il crut qu'il lui étoit permis d'oublier en faveur du sang ce qu'il devoit à la sainteté du lieu où sa sœur avoit cherché un asile. Après bien des reproches peu mesurés, secondé d'un de ses frères plus jeune et aussi indiscret que lui, il poussa la violence jusqu'à vouloir forcer la clôture du monastère, et enlever sa sœur, qui résistoit à ses volontés. Peut-être en seroit il venu à bout, si les religieuses, qui prévirent les suites fâcheuses qu'auroit eues pour toute une famille qu'elles considéroient un pareil attentat, n'avoient obligé Mlle de Camilly à sortir sur-le-champ d'une maison dont elle troubloit innocemment la tranquillité. Dieu le vouloit, sans doute, pour

que son retour dans la maison paternelle y fût une source de bénédictions, et rendît au ciel avec usure l'offrande qu'on avoit prétendu lui enlever.

Mlle de Camilly, en changeant de demeure, ne changea point d'inclination; constante dans toutes les pratiques de piété qui avoient fait son occupation dans la retraite, elle ne les interrompoit qu'autant qu'elle trouvoit l'occasion de s'entretenir avec ses frères. Elle travailloit alors à ranimer en eux les sentimens de religion, que le commerce du monde sembloit avoir un peu altérés. Elle s'attacha surtout à ramener l'aîné de ses frères, et à obtenir qu'il consentît à son entrée en religion. Chaque jour, elle gagnoit quelque chose sur la dissipation dans laquelle il s'étoit jeté; bientôt elle réussit à lui faire partager quelques-unes de sés pratiques de dévotion. Les saintes lectures se firent d'abord en commun; ils y joignirent ensuite l'office de la sainte Vierge, qu'ils récitoient tous les jours ensemble. Ces pratiques étoient entremêlées de conversations dans lesquelles la vertueuse fille n'épargnoit rien pour faire sentir le bonheur d'une ame qui est toute entière à Dieu.

L'estime, l'amitié et la complaisance, qui en est le fruit, donnèrent entrée aux vérités du salut et agirent insensiblement sur le cœur de M. de Camilly. Il sentoit encore tout ce qui devoit lui en coûter pour se séparer à jamais d'une sœur si digne de son attachement; mais il voyoit aussi que c'étoit un sacrifice que le Seigneur lui de-

mandoit. Après bien des combats, il se rendit aux instances réitérées de sa sœur, et elle n'eut pas plutôt obtenu ce consentement si désiré, qu'elle rentra dans son monastère, résolue de réparer par de nouveaux efforts le temps qu'elle croyoit avoir perdu par son séjour au milieu du monde. Sa ferveur alla si loin, qu'elle y succomba bientôt. Elle mourut à l'âge de vingt-trois ans, également regrettée de sa communauté, à qui son courage et sa piété la rendoient chère, et d'une famille qui ne pouvoit oublier les grands exemples de vertu qu'elle avoit eus si souvent sous les yeux.

Cette mort fut pour le frère aîné un de ces évènemens dont la Providence se sert quelquefois pour dégager ses élus des liens qui les attachent trop au monde. « Elle est morte cette sœur si ai-
» mable, disoit-il, en se consolant avec le P. Eu-
» des, et c'est dans sa première jeunesse qu'elle
» a fini sa course. Quel bonheur pour elle de
» s'y être préparée par un sacrifice aussi géné-
» reux ! Ah ! c'étoit un ange sur la terre, et Dieu
» a voulu sans doute couronner ses vertus : hélas !
» mon cher père, s'il m'appeloit à lui, que trou-
» veroit-il à récompenser dans moi ? Je l'aimois
» cette vertueuse sœur, et qu'il m'en a coûté pour
» me séparer d'elle ! Vous le savez, ô mon Dieu,
» et peut-être n'avez-vous pas oublié ces révoltes
» qui alloient à vous arracher votre victime ; mais
» non, vous n'avez permis ces violences, que j'ai
» tâché de réparer, que pour m'attirer à vous et

» nous réunir ensemble dans votre gloire. A qui
» tient-il que je partage avec cette chère sœur le
» bonheur dont elle jouit, et qui fut toujours
» l'objet de ses désirs? Elle m'a montré la route
» qui y conduit, elle m'invite encore à y marcher
» après elle; que n'ai-je le courage de la suivre! »

Ces réflexions firent sur un cœur aussi chrétien tout l'effet qu'on en devoit attendre. M. Blouet ne put se dissimuler que Dieu l'appeloit à lui, et il ne différa plus à obéir. Le P. Eudes, à qui il communiqua la résolution où il étoit d'entrer dans la nouvelle société, reçut avec joie l'ouverture qu'il lui en fit. Cependant, pour lui donner le temps d'examiner sérieusement sa vocation, et de se ménager le consentement de sa famille, le saint prêtre l'envoya à Coutances, et voulut qu'il commençât par faire les exercices spirituels, sans se déclarer encore. Il resta près de deux mois dans cet état d'épreuve, et ne fut reçu dans la congrégation que le 8 février 1655.

Le P. Eudes voyoit avec la plus vive reconnoissance les bénédictions de Dieu se répandre sur sa petite société. Les établissemens qu'il avoit déjà faits se soutenoient dans leur première ferveur, et un nombre de bons sujets, qui augmentoit considérablement tous les jours, le mettoit en état de penser à former de nouvelles colonies. Le Seigneur voulut tempérer la sainte joie de son serviteur par une sorte d'épreuve à laquelle il est peu de directeurs vraiment spirituels qui ne se trouvent quelquefois exposés.

Les voies de Dieu sont si fort au-dessus de tout ce que notre foible raison peut imaginer, que d'en dévoiler le mystère devant un monde profane, c'est risquer de se décréditer aux yeux de sa vaine sagesse. Ce que la croix de Jésus-Christ fut autrefois pour les Juifs et pour les Gentils, les effusions de la bonté de notre Dieu le sont encore pour les enfans du siècle. A les en croire, ces communications intimes dont le Seigneur veut bien honorer quelquefois les ames qui sont tout à lui seront toujours le scandale de la religion et le foible de la piété. Les saints en ont pensé et en penseront constamment d'une autre manière : ils révèrent dans ces ames privilégiées ces bienfaits singuliers de la grâce, et tandis qu'ils s'en reconnoissent eux-mêmes indignes, ils se croiroient heureux d'y avoir la moindre part. Tels furent les sentimens du P. Eudes, et l'estime dont il fut toujours rempli pour ces dons de Dieu fut la règle de sa conduite, et la source de mille désagrémens qu'il eut à essuyer.

On a, dans son siècle, beaucoup parlé de Marie Desvallées, et peu de personnes l'ont bien connue. Peut-être l'auroit-on oubliée aussi promptement que tant d'autres, si les ennemis du saint prêtre n'avoient eu intérêt à la faire passer pour une folle, et à en conclure que son directeur étoit un fanatique, ou tout au moins un visionnaire.

Elle naquit à Saint-Sauveur-Landelin, dans le diocèse de Coutances, le 15 février 1590. Ses parens, qui étoient de pauvres laboureurs, ne

purent lui donner d'éducation, mais un zélé confesseur lui inspira dès sa plus tendre enfance un grand amour pour la piété, une dévotion particulière à la sainte Vierge, et un entier éloignement de tout ce qui pouvoit blesser la modestie. A l'âge de douze ans, elle se vit en butte à tous les mauvais traitemens qu'un beau-père, le plus brutal des hommes, pouvoit faire souffrir à une enfant sans défense. Elle les supporta avec une patience et une douceur qui auroient dû fléchir ce barbare. Tout fut inutile, et l'unique parti qu'on put prendre fut de lui faire quitter la maison paternelle, et de la placer en service.

Elle commençoit à être plus tranquille dans sa nouvelle situation, lorsqu'elle eut le malheur de plaire à un jeune homme, qui la rechercha en mariage; elle refusa de l'écouter, et il résolut de se venger de son indifférence. L'ayant rencontrée dans une foule, à l'assemblée de Saint-Marcoul, qui se tenoit dans la paroisse de la Pierre, il la pressa et l'effraya sans doute tellement, qu'étant revenue à la maison, elle tomba pamée, faisant des mouvemens convulsifs, et jetant des cris effroyables. Tel fut désormais son état habituel; elle avoit alors dix-neuf ans. Pendant trois années consécutives, on employa tous les remèdes possibles pour lui rendre la santé; mais rien ne diminuant son mal, qui avoit toujours la même violence, on la crut possédée du démon, et elle fut exorcisée à Coutances. Une parole qu'elle dit pendant les exorcismes, et qui compromettoit

la réputation d'un habitant du pays, porta cet homme à la dénoncer comme sorcière au parlement de Rouen. Marie Desvallées y fut mandée, mise en prison, traitée avec beaucoup de rigueur, examinée avec soin, et enfin, après plusieurs mois de détention, mise en liberté. Elle revint à Coutances, où elle reçut à diverses reprises les secours que l'Eglise donne aux fidèles en de semblables occasions; mais Dieu ne permit pas qu'elle en eût aucun soulagement. Elle étoit destinée à supporter le reste de ses jours le poids de l'état le plus humiliant et tout ensemble le plus propre à lui faire atteindre la perfection. Elle en fit un si bon usage, que, dans la ville qu'elle habitoit, elle fut bientôt regardée comme un modèle de vertu.

Il y avoit plus de vingt-cinq ans qu'elle y étoit l'objet de l'édification et de la compassion de toutes les personnes vertueuses, lorsque le P. Eudes, qui ne la connoissoit point encore, fut appelé dans cette ville pour y faire une mission. Son talent pour la conduite des ames fit penser qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de décider de l'état de cette pauvre affligée. On souhaita qu'il la vît, et qu'il s'attachât à examiner sérieusement sa conduite. Il le fit pendant la mission de 1641, et pendant le carême qu'il prêcha à Coutances en 1644. M. de Matignon, qui occupoit alors ce siège, fut si satisfait des essais de son zèle, qu'il le pria de ne point perdre cet objet de vue, toutes les fois qu'il seroit à portée

d'y donner ses soins; et ce fut pour se conformer aux ordres du prélat et lui en rendre un compte plus exact, qu'il se détermina à mettre par écrit tout ce que des personnes éclairées lui avoient appris de cette fille, et tout ce qu'elle-même se crut obligée, par obéissance pour ses supérieurs ecclésiastiques, de lui déclarer de son intérieur. On verra dans la suite combien on abusa, pour décréditer le P. Eudes de ce qu'il ne faisoit que pour découvrir plus sûrement la vérité.

Quoi qu'il en soit, il fut persuadé, comme l'avoient été les ecclésiastiques les plus éclairés de Rouen et de Coutances, comme l'avoient décidé ceux mêmes qu'on avoit consultés sur cette matière à Paris, que l'état de cette fille étoit extraordinaire; que c'étoit l'esprit de Dieu qui l'avoit mise à de si rudes épreuves, et qui l'y avoit soutenue. Il pouvoit se tromper; mais n'est-on pas bien excusable, lorsque, malgré les précautions les plus sages, on donne dans une erreur si fortement établie, qu'elle n'a plus de contradicteurs, et qu'on n'y donne qu'à la suite de personnes instruites?

Marie Desvallées mourut enfin, âgée de soixante-six ans, le 25 février 1656, et sa mort fut aussi édifiante que l'avoit été sa vie. Elle employa les derniers huit jours au bout desquels elle avoit annoncé devoir mourir (et elle mourut en effet au temps marqué) à faire une confession générale. Elle reçut les sacremens de l'Eglise avec les plus vifs sentimens de dévotion. Le P. Eudes, qui

l'assista à ses derniers momens, a laissé par écrit un témoignage de l'innocence de cette bonne ame, de son humilité et de sa patience.

Les contestations qui survinrent pour la sépulture forment une autre preuve sans réplique que dans la ville de Coutances, où elle avoit passé les quarante-six dernières années de sa vie, on la regardoit comme une personne d'une éminente vertu. Aussitôt qu'on sut qu'elle étoit morte, les chanoines de la cathédrale demandèrent à enterrer le corps dans leur église, honneur qu'ils ne faisoient qu'aux personnes du premier rang. Les prêtres du séminaire prétendirent, de leur côté, qu'ils devoient obtenir la préférence, parce que la défunte avoit plus d'une fois témoigné le souhaiter ainsi. Le curé de la paroisse sur laquelle elle étoit morte parut le moins empressé à faire valoir ses droits; mais il réussit le mieux à les assurer, au moins pour le moment. Pendant que les parties opposées faisoient valoir leurs prétentions avec quelque chaleur, il se saisit du corps, et l'inhuma sans bruit dans son église. Ce corps y resta depuis le 25 février jusqu'au 4 décembre, que M. le président de Langrie le fit exhumer et transporter au séminaire, en vertu d'un arrêt du parlement de Rouen, accordé sur sa requête.

Le transport qui s'en fit fut accompagné de plusieurs circonstances qui parurent extraordinaires. Avant que de le faire sortir hors de l'église paroissiale, on le découvrit en présence de plusieurs personnes de distinction, parmi lesquelles

étoient le président de Langrie et son frère. On le trouva, après plus de neuf mois de sépulture, parfaitement entier et sans aucune marque de corruption. Il exhaloit même l'odeur la plus douce, qui se fit sentir jusque dans les rues par lesquelles le convoi passa. On fit une seconde ouverture du cercueil dans l'église du séminaire, et la même odeur s'y renouvela d'une manière encore plus sensible.

Tous ces effets, par lesquels il sembloit que le Seigneur vouloit honorer la piété de sa servante, ne firent cependant point oublier les sages règles de l'Eglise. On se garda bien de lui rendre le moindre des honneurs que la religion ne permet d'employer que pour révérer les reliques des saints. On se contenta seulement de faire une seconde fois et avec solennité les obsèques de la défunte, et son corps fut inhumé dans l'endroit de l'église où il a depuis reposé, sans qu'on ait jamais souffert qu'on en enlevât la plus petite partie.

Le tombeau de Marie Desvallées fut, dans la suite, visité par quelques personnes de piété, entre autres, par l'abbé de Laval-Montmorency, qui fut depuis premier évêque de Quebec en Canada, et par le célèbre Boudon. Mais auparavant le P. Eudes eut à soutenir, à l'occasion de la mémoire de cette vertueuse fille, une affaire qui, si elle tourna à la gloire de sa pénitente, ne laissa pas de lui causer de grands désagrémens.

Un des ecclésiastiques les plus distingués du diocèse de Coutances, vicaire-général et official

tout à la fois, homme naturellement jaloux de son autorité, fut celui qui devint l'adversaire du P. Eudes; l'exhumation du corps de Marie Desvallées, qui venoit de se faire sans sa participation, lui parut une faute qu'il ne devoit pas pardonner. Il est vrai que c'étoit un président au parlement qui s'étoit mis à la tête de cette entreprise, et attaquer un personnage de ce rang, qui, en assurant l'exécution d'un arrêt, n'avoit peut-être fait que prévenir du tumulte, c'étoit risquer un éclat assez inutile. Le grand-vicaire n'avoit pas les mêmes raisons de ménager le P. Eudes, auquel depuis long-temps il témoignoit peu d'affection. Ce fut donc à celui-ci qu'il résolut de faire sentir tout son mécontentement.

Pour y réussir, il commença par examiner la conduite extraordinaire de Marie Desvallées, qu'il n'avoit jamais connue particulièrement, quoiqu'ils habitassent la même ville. N'ayant pu par lui-même juger de l'état de cette fille, il se fit représenter un écrit qu'un bon prêtre de ce diocèse, homme peu instruit, avoit rédigé sur cette matière, et que Marie avoit désavoué, parce qu'on lui faisoit dire les choses tout autrement qu'elles les avoit énoncées. L'official croyant découvrir dans cet écrit tout ce qu'il falloit pour condamner sa mémoire, et être autorisé à faire rapporter son corps à Saint-Nicolas, écrivit à ce sujet plusieurs fois à M. Auvry, alors évêque de Coutances, et qui dans ce moment se trouvoit à Paris. Son dessein étoit de faire entrer l'évêque dans ses sentimens, et de l'indisposer

contre le P. Eudes, ainsi que contre les autres prêtres du séminaire de Coutances. Ses réclamations continuèrent pendant deux ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1658, que le prélat, ayant évoqué l'affaire à lui pour la soumettre à son jugement, la fit examiner dans une assemblée composée de trois docteurs de Sorbonne et de deux Pères Jésuites. Il y invita son official, le P. Eudes et M. de Montaigu, et l'on y joignit M. Blouet, qui avoit pris la peine de préparer avec eux les matières. Les docteurs étoient MM. Morel, Cornet, celui de qui Bossuet fit depuis l'oraison funèbre, et Séguier, théologal de l'église de Paris. On leur associa M. Blampignon, qui passoit pour très-versé dans ces sortes de matières, et qui plus tard devint tristement célèbre par son attachement au jansénisme. Les deux Jésuites étoient les Pères Boucher et Hayeneuve. L'assemblée commença le 28 août, et M. Auvry écouta tout ce que son official voulut dire contre la conduite de cette fille; il entendit ensuite les réponses du P. Eudes. Après avoir tout examiné et ouï les sentimens des docteurs ainsi que des Pères Jésuites, il dit : « J'ai vu plusieurs fois la Sœur » Marie, et en ai toujours reçu beaucoup d'édification, parce que j'ai reconnu en elle une grande » humilité, obéissance, patience, sincérité, détachement de soi-même, de ses intérêts et de toutes » les choses du monde, et toutes les autres vertus. » J'avoue qu'en entrant dans l'assemblée, je n'a» vois pas dessein de parler de la sorte; au con» traire, j'y étois venu dans la résolution de ne

» rien dire, mais d'entendre seulement vos senti-
» mens, pour prononcer ensuite mon jugement,
» conformément à vos avis. Mais je me sens pous-
» sé à dire ce que je dis, et je prends Dieu à té-
» moin que ce n'est point par une affection parti-
» culière ni pour la fille, ni pour le P. Eudes, ni
» pour les missionnaires, mais pour rendre ce que
» je dois à la justice et à la vérité. » Il prononça ces paroles avec tant d'énergie, que la plupart des assistans disoient en sortant que Dieu avoit parlé par la bouche du prélat.

Dix jours après, c'est-à-dire, le 14 septembre, il publia son jugement par une sentence juridique, dans la quelle il conclut ainsi, après avoir rendu compte de tout ce qu'on avoit objecté et des réponses qu'on y avoit faites : « De plus, nous res-
» souvenant de la grande humilité, obéissance,
» et des autres vertus que nous avons vues avec
» édification en ladite Marie Desvallées, et après
» avoir ouï les sentimens des docteurs et ecclé-
» siastiques assemblés pour ce sujet, et les témoi-
» gnages desdits prêtres missionnaires, et avoir lu
» ledit écrit et lettres missives de plusieurs doctes
» et signalés personnages, qui ont soigneusement
» examiné et approuvé sa conduite, disons et
» déclarons que nous n'avons remarqué aucune
» chose en sa vie, mœurs et déportemens, qui soit
» répréhensible ou condamnable, mais plutôt tou-
» tes les marques d'une excellente vertu et rare
» piété, et tout sujet de croire qu'elle a été pré-
» venue des grâces extraordinaires de Dieu, qui

» l'ont accompagnée jusqu'à la mort; sans néanmoins en faire le jugement, qui doit être réservé au saint Siège apostolique. Cependant nous défendons, sous les peines de droit, à toutes personnes de notre diocèse, de quelque qualité qu'elles puissent être, de publier ou faire publier aucun miracle ou chose extraordinaire sur le fait de ladite Marie Desvallées, ni de disposer ni de distribuer comme reliques aucune chose qui lui ait appartenu, sans notre permission.

» Donné au palais de M. le cardinal Mazarin, » le 14 septembre 1658 (1). »

M. Auvry fit délivrer au P. Eudes deux expéditions de cette sentence.

Une décision aussi expresse et portée avec tant de précautions auroit dû, ce semble, mettre hors d'atteinte sur ce point la réputation du sage directeur; mais il s'étoit formé, depuis quelques années, en France, une espèce de société d'hommes livrés également à l'erreur et à la calomnie. Leur premier principe étoit d'accabler de fausses imputations quiconque s'élevoit contre leur doctrine; le P. Eudes étant un de leurs plus ardens antagonistes, ils lui firent éprouver toute leur méchanceté. Aussi en 1675 on osa lui reprocher encore l'affaire de Marie Desvallées : on présenta même contre lui à plusieurs évêques un libelle où on

(1) Collet, qui, dans la Vie de M. Boudon, semble faire peu de cas de Marie Desvallées, sur le témoignage d'un écrivain laïque, n'avoit sans doute pas connoissance de ce jugement.

ne l'accusoit de rien moins que d'avoir institué, près de vingt ans auparavant, la fête publique du saint cœur de Marie en l'honneur de cette fille, que l'on prétendoit avoir été une sorcière de profession, et comme telle condamnée par arrêt du parlement. On fit plus, et, pour donner quelque couleur aux extravagances que l'on mettoit sur son compte, après avoir corrompu à prix d'argent un ecclésiastique qui lui servoit de secrétaire, et s'être fait livrer les papiers rassemblés autrefois par l'ordre de l'évêque de Coutances, on alla jusqu'à faire un extrait infidèle de tout ce qu'on crut y apercevoir de susceptible d'un mauvais sens; on y ajouta des traits répandus dans quelques écrits méprisables qui couroient alors, et l'on débita dans le public cette mauvaise compilation comme l'ouvrage du P. Eudes. Enfin vingt ans après la mort de ce saint prêtre, un écrivain janséniste eut l'impudence d'assurer, sur de pareils mémoires (1), : « qu'il avoit vu et lu écrites » de sa main toutes les folies de sa béate Marie » Desvallées. »

1656-1657. Cette affaire, qui dura près de deux ans et demi, avant d'être terminée par l'évêque diocésain, n'empêcha pas le serviteur de Dieu de se livrer aux œuvres de zèle qui avoient été jusque-là son occupation la plus ordinaire. Pour faire diver-

(1) C'est sans doute aussi de ces mémoires que l'abbé Goujet, janséniste décidé, a tiré l'article, assez injurieux pour le P. Eudes, qui a été inséré dans le Dictionnaire de Moréri, édition de 1759.

sion aux chagrins qu'il éprouvoit à Coutances, et peut-être aussi pour laisser se ralentir la vivacité de l'official, il se détermina à retourner à Caen, et il s'offrit de donner une mission à Lingevre. Ses offres ayant été acceptées, il y employa le carême de 1656. Le succès que Dieu donna à ses travaux commença à faire quelque impression sur l'esprit de M. Servien. Ce prélat sentit qu'on l'avoit prévenu mal à propos contre un homme d'une aussi grande ressource pour le bien de son peuple. Dans la vue de lui en faire une sorte de réparation, il lui donna les pouvoirs les plus amples, et l'autorisa à faire des missions dans tout son diocèse. Une autre mission que le saint prêtre entreprit l'année suivante, c'est-à-dire, en 1657, à Lethanville, acheva de déterminer l'évêque de Bayeux à lui donner sa confiance. Dès-lors, malgré tout ce que purent faire les adversaires déclarés de la nouvelle congrégation, il fut résolu de rétablir à Caen, dans la maison du P. Eudes, le séminaire destiné à l'instruction des ordinands et à servir de retraite aux ecclésiastiques qui voudroient faire les exercices spirituels.

Pour rendre cet établissement encore plus solide, M. Servien voulut avoir de nouvelles lettres-patentes : il les obtint au mois d'octobre 1657, et en conséquence il fit expédier ses lettres d'institution, datées de Paris le 2 décembre suivant. Il est vrai qu'il y mit des clauses qu'il eût été bien difficile de remplir; mais il auroit été dangereux de former alors des difficultés : aussi le P. Eudes n'en fit-il pas, et le successeur du prélat consentit, comme

on l'avoit espéré, à les aplanir dans la suite. Cependant M. l'évêque de Bayeux voulut que le rétablissement du séminaire se fît avec tout l'éclat possible. Par son ordre, les curés publièrent aux prônes des paroisses que désormais on recevroit dans cette maison les clercs qui désiroient être admis aux saints ordres, et les ecclésiastiques qui voudroient y passer quelque temps dans la retraite. On fixa un jour pour faire avec solennité l'ouverture du nouveau séminaire, et ce fut dans la même chapelle qui avoit été interdite par M. Molé qu'eut lieu la cérémonie. Elle commença par une messe solennelle, célébrée par un chanoine de Bayeux; l'après-midi, on chanta vêpres, et il y eut un discours sur les avantages qu'on devoit se promettre d'un établissement si nécessaire. Le concours fut extrême; toute la ville prit part à la fête, et un vicaire-général fut chargé d'en faire les honneurs.

Le P. Eudes, qui se trouvoit à Caen presque le seul de toute sa communauté, rendit compte de cet heureux évènement à ses confrères, alors occupés d'une mission à Honfleur. Mais il le fit en homme qui profitoit de tout pour relever dans leurs esprits l'excellence de leur vocation et la bonté de Dieu, qui secondoit si favorablement les désirs de ses serviteurs. Il les assure dans sa lettre qu'un avantage aussi inespéré n'est point le fruit de ses sollicitations; qu'il n'auroit osé, dans les circonstances, tenter rien de pareil, mais que le Seigneur travailloit pour eux; qu'ils ont été préférés à

une autre congrégation à laquelle M. Servien étoit depuis long-temps très-attaché, et qui lui avoit fait des offres considérables. C'est ainsi que le P. Eudes eut la consolation de voir rétablir et consolider une œuvre qui lui avoit coûté tant de soins et causé tant de peines. Il attendit avec patience les momens de Dieu, et il les vit enfin arriver : belle leçon pour les esprits trop vifs que le zèle de la gloire de Dieu anime, mais qui se laissent aller au découragement ou à la mauvaise humeur, lorsque les bonnes œuvres qu'ils ont entreprises ne réussissent pas aussi promptement qu'ils le désirent.

Dans la lettre que le pieux instituteur écrivoit à ses confrères, il leur rappeloit aussi la fin de leur congrégation. Elle a, leur dit-il, pour triple but, d'abord de fournir aux membres qui la composent le moyen d'arriver à la perfection et à la sainteté conforme à l'état ecclésiastique, ensuite de travailler au salut des ames par les missions et les autres fonctions du sacerdoce, qui est l'œuvre de Notre-Seigneur et des apôtres ; enfin de travailler à la sanctification des ecclésiastiques; « ce » qui est, ajoute-t-il, sauver les sauveurs, diriger » les directeurs, enseigner les docteurs, paître les » pasteurs, éclairer ceux qui sont la lumière du » monde, sanctifier ceux qui sont la sanctifica- » tion de l'Eglise, et faire dans sa hiérarchie ce » que les séraphins et les chérubins font dans » celle du ciel. Voilà, continua-t-il, la troisième » fin de notre congrégation, et pour laquelle il » nous y a appelés par une miséricorde incompré-

» hensible, et dont nous sommes infiniment indi-
» gnes. Il veut mettre entre nos mains ce qu'il a
» de plus précieux, la plus illustre portion de son
» Eglise, ce qui lui est plus cher que la prunelle
» de ses yeux et le cœur de son corps mystique.
» Jugez de là, mes très-chers frères, à quoi nous
» sommes obligés; il veut que les prêtres soient le
» modèle et l'exemple des fidèles, mais il veut
» que nous soyons le modèle et la règle des prê-
» tres. Humilions-nous à la vue de toutes ces
» choses, reconnoissons notre indignité et notre
» incapacité infinie pour un tel emploi. Entrons
» dans une très-grande défiance de nous-mêmes;
» mais en même temps ayons une grande confiance
» en celui qui nous appelle, car il a des grâces
» toutes-puissantes, et qui sont proportionnées à
» notre vocation, à nous donner, et avec elles nous
» pouvons tout. Entrons seulement dans un grand
» désir de n'y pas mettre d'empêchement, et de
» nous disposer à les recevoir. »

La satisfaction que donnoit au P. Eudes l'ouverture de son premier séminaire ne l'empêchoit pas de penser aux moyens qui pouvoient maintenir l'ordre dans ses autres établissemens. On a de lui une lettre du 15 octobre 1657, adressée à ses confrères du collège de Lisieux, dans laquelle il n'épargne rien pour leur faire sentir de quelle importance est l'emploi que la Providence leur avoit destiné, et combien une éducation vertueuse procurée à la jeunesse peut être utile à la religion et à l'État.

Les règlemens qu'il leur prescrit comme nécessaires pour se bien acquitter de leurs fonctions sont dictés par cette prudence chrétienne qui ne sépare jamais du zèle des ames le soin de sa propre perfection. Dans cette vue, il avertit les professeurs de ne point se proposer d'autre but que de procurer la gloire de Dieu; bien persuadé qu'un motif aussi pur les portera à instruire leurs disciples dans la science du salut plus encore que dans les lettres humaines, et que, pour se mettre en état de former cette jeunesse confiée à leurs soins, ils travailleront constamment à conserver et à augmenter dans eux-mêmes l'esprit de piété et l'amour de la vertu.

C'est aussi aux moyens qui peuvent contribuer à la perfection des maîtres, qu'il s'attache d'abord, convaincu que celle des disciples en dépend beaucoup. Il les conjure donc, par l'amour de Jésus-Christ et de sa sainte mère, de ne jamais manquer d'employer à l'oraison et aux lectures de piété le temps qui leur est prescrit. Il ordonne aux prêtres de célébrer tous les jours la sainte messe, et à ceux qui ne sont pas prêtres, de communier toutes les fois que la règle l'exige; aux uns et aux autres d'apporter à la participation des saints mystères toutes les dispositions intérieures et extérieures que demande la sainteté du sacrement. Les conférences spirituelles pour s'instruire de leurs devoirs; le silence, qui conserve le recueillement; l'éloignement du monde, qui écarte la dissipation si opposée à la piété, sont recommandés à tous. Il ajoute

à ces moyens les règles les plus propres à prévenir les moindres fautes que pourroit occasionner trop de familiarité de la part des maîtres avec leur disciples: beaucoup de gravité, mêlée de bonté et de douceur, une application constante, jointe au désintéressement le plus parfait, sont les moyens qu'il leur propose pour se concilier l'estime et l'attachement de leurs élèves, tandis qu'une cordialité entière doit conserver entre eux cette charité précieuse que pourroit altérer l'émulation, toujours si voisine de la rivalité.

Pour ce qui est des jeunes gens, l'objet de leur zèle, les vertus que le P. Eudes souhaite particulièrement qu'on leur inspire, sont un grand respect pour le lieu saint et pour ce qui regarde la religion, un grand amour pour notre Seigneur Jésus-Christ, une dévotion tendre envers la sainte Vierge, une parfaite obéissance à leurs parens, beaucoup d'égards les uns pour les autres, une horreur extrême du péché et surtout pour les fautes contraires à la pureté.

Il finit cette lettre si édifiante par ces paroles de l'apôtre, qui sont comme l'abrégé de tous les préceptes qu'elle contient. « Enfin, mes frères, » que tout ce qui est véritable, tout ce qui est » honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est » saint, tout ce qui peut vous rendre aimables, » tout ce qui est d'édification, tout ce qui est » vertueux et tout ce qui est louable dans le rè» glement de vos mœurs, soit l'entretien de vos » pensées... Faites-le, et le Dieu de paix sera avec

» vous (1). » « Il auroit pu, » dit l'un des écrivains qui ont recueilli les principaux traits de sa vie, « ne pas supprimer dans ce passage les paroles » que saint Paul disoit de lui-même : faites les » choses que je vous ai enseignées, que je vous » ai mandées, que je vous ai dites, et dont je » vous ai donné l'exemple. »

Tandis que le saint prêtre s'appliquoit ainsi à former les sujets que la Providence lui adressoit, M. de Harlay de Chanvalon (2), alors archevêque de Rouen, se détermina à lui offrir un établissement dans la capitale de la Normandie. Cet illustre pontife crut ne pouvoir rien faire de mieux pour l'avantage de son diocèse; mais comme il pénétroit parfaitement le caractère et les vues de

(1) Saint Paul aux Philippiens, chap. IV, ỿ. 8.

(2) François de Harlay de Chanvalon, d'une ancienne et illustre famille de Bourgogne, naquit à Paris en 1625. Après de brillantes études, il devint docteur de Sorbonne, et se fit remarquer par sa belle mémoire, ainsi que par son élocution facile. Dès l'âge de vingt-six ans, il fut jugé capable de succéder dans l'archevêché de Rouen à son oncle paternel, qui se démit de son siége en 1651. Quoique très-jeune, M. de Harlay montra beaucoup de zèle et de prudence dans le gouvernement de son diocèse. Louis XIV, instruit de son mérite, le nomma à l'archevêché de Paris en 1671. Ce prélat parut à Paris tel qu'il s'étoit montré à Rouen; il établit des conférences de morale, tint des synodes, donna des règlemens salutaires, publia des mandemens, et présida en chef à plusieurs assemblées du clergé. Il étoit désigné pour le cardinalat, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 6 août 1695, à Conflans près de Paris, château qu'il avoit acquis pour lui et ses successeurs. Il est regardé comme un des prélats les plus distingués de l'église de France pendant le dix-septième siècle.

ceux qui pouvoient mettre obstacle à son dessein, en le lui communiquant, il eut soin de l'avertir de tenir la chose secrète jusqu'au moment de l'exécution. C'étoit par prudence sans doute qu'il en agissoit ainsi, et pour éviter un éclat qu'il prévoyoit sans beaucoup le craindre.

Le P. Eudes étant dans l'habitude de s'expliquer sans ménagement sur les erreurs qui commençoient à se répandre, les nouveaux sectaires le regardoient comme leur ennemi déclaré. Au fond, il méritoit bien qu'ils eussent de lui cette idée; car, lorsqu'on lui parloit de cette matière, sa soumission parfaite aux décisions de l'Eglise ne lui permettoit plus d'adoucir les termes. Il disoit hardiment à qui vouloit l'entendre, que lui et ses confrères étoient aussi éloignés du jansénisme que le ciel l'est de l'enfer, et que le plus grand malheur qui pût arriver à une ville ou à un diocèse seroit de donner la conduite d'un séminaire à des personnes qui en seroient infectées. D'ailleurs on savoit qu'il ne recommandoit rien tant à ses disciples que d'éviter tout commerce avec les réfractaires. « Nous devons, leur disoit-il souvent, » en user sans crainte de ce qui peut nous en arriver. Non, il n'est point permis de paroître indifférent sur des points aussi clairement décidés » par le saint Siège, et dont on sait que la décision » est reconnue de toute l'Eglise. » Cette maxime fut toujours la règle invariable de sa conduite. On rapporte de lui à ce sujet un trait assez plaisant, qui, quoique arrivé quelques années après les

...

évènemens dont il s'agit, peint trop au naturel l'horreur qu'il avoit de ces hommes obstinés dans la révolte contre l'Eglise, pour n'avoir pas ici sa place.

M. de Nesmond, évêque de Bayeux, le prit un jour dans sa voiture pour qu'il l'accompagnât pendant une visite qu'il alloit rendre à une religieuse; le P. Eudes s'y trouva avec un prêtre d'une autre communauté, homme fort attaché aux nouvelles erreurs, et qui cependant déguisoit assez bien ses sentimens, lorsqu'il croyoit qu'il étoit dangereux de les manifester. Le prélat, qui connoissoit le caractère hypocrite du personnage, voulut peut-être lui donner une bonne leçon, et en même temps s'amuser un peu de l'embarras du serviteur de Dieu. Il demanda donc à celui-ci s'il savoit avec qui il étoit; le P. Eudes répondant qu'il avoit l'honneur d'être avec son évêque, « ce n'est pas ce » que je vous demande, ajouta le prélat, vous » êtes avec moi; mais savez-vous ce que c'est que » cet homme là? c'est un franc janséniste. — Ah! » Monseigneur, s'écria le P. Eudes, permettez-» moi de descendre, s'il vous plaît. Cocher, ar-» rêtez, je vous prie. — Non, je te le défends, » continua M. de Nesmond. Il fallut donc que le saint prêtre souffrît pendant tout le reste de la route le janséniste auprès de lui; mais le prélat ne tarda pas à le dédommager de la contrainte où il le mettoit. Il dit au coupable tout ce que son zèle lui suggéra contre ce déguisement, et il témoigna en même temps qu'il auroit souhaité que tous

les fidèles eussent eu la vivacité du P. Eudes à fuir ces hommes dangereux qui annonçoient une nouvelle doctrine : langage conforme à celui que l'apôtre saint Jean tenoit aux premiers chrétiens.

C'étoit ce zèle inflexible, dès qu'il s'agissoit de la soumission due aux décisions de l'Eglise, qui révoltoit les novateurs contre le serviteur de Dieu, et les portoit à traverser toutes ses entreprises. Une affaire qui eut lieu à cette époque, et à laquelle les jansénistes crurent qu'il avoit eu beaucoup de part, ne servit qu'à augmenter leur aversion, et leur fit mettre tout en œuvre pour empêcher M. de Harlay d'établir la congrégation dans son séminaire de Rouen. Cette affaire mérite d'être rapportée ici.

Les Ursulines de Caen, s'étant aperçues que les partisans de Jansénius faisoient assez souvent des tentatives pour avoir accès dans leur monastère, avoient imaginé un bon moyen pour couper court à ces visites, toujours mêlées d'une direction fort dangereuse. Elles avoient arrrêté entre elles de ne permettre à aucun prêtre soupçonné de jansénisme de célébrer la messe dans leur église. Le sieur Dufour, abbé d'Aulnay, étant venu à Caen sur ces entrefaites, se présenta le 30 juillet pour offrir le saint sacrifice chez ces religieuses, qui ne manquèrent pas de lui refuser des ornemens, et de lui faire entendre que c'étoit parce qu'on le soupçonnoit de donner dans de nouvelles erreurs. Choqué de ce refus, il en porta ses plaintes à

l'abbé de Barbery (1), de l'ordre de Citeaux, supérieur des Ursulines, et il fut d'assez mauvaise foi pour lui protester qu'on avoit grand tort de le prendre pour un janséniste. Le supérieur voulut bien l'en croire sur sa parole; il lui fit donner des ornemens, et l'abbé d'Aulnay dit la messe. Le triomphe de M. Dufour ne fut pas long; peut-être se fit-il un mérite devant quelques personnes de son parti d'avoir su réduire ces bonnes filles. Quoi qu'il en soit, ces religieuses, un peu plus attentives sur ses démarches qu'il ne le croyoit, ne furent pas long-temps sans être bien instruites qu'il les avoit trompées. Elles résolurent aussitôt de n'être plus dupes de toutes les protestations qu'on venoit faire à leur grille, et qu'on alloit démentir ailleurs.

Le second jour d'août, l'abbé se rendit de plus grand matin qu'à l'ordinaire dans la sacristie. Il y trouva encore des ornemens, et s'en revêtit; mais, tandis qu'il se préparoit à monter à l'autel, les religieuses, à qui un moment avoit suffi pour

(1) Louis Quinet. Il fut d'abord religieux Bernardin de l'abbaye du Val-Richer, dans le diocèse de Bayeux. Ayant reçu le doctorat à Paris, il devint confesseur du cardinal de Richelieu et prieur de Royaumout, où il rétablit la régularité. La faveur du même cardinal le fit nommer abbé de Barbery. Il y fut si mal reçu des religieux, qu'il se trouva forcé de se réfugier à l'abbaye d'Aulnay. Revenu à son monastère, il réussit à le réformer. Après avoir gouverné cette maison pendant vingt-sept ans, il résigna en faveur de Nicolas Le Guedois. Le P. Quinet survécut sept ans à cette résignation, et mourut à l'âge de soixante-huit ans, le 2 janvier 1665, avec la réputation d'un saint religieux. Il est auteur de quelques ouvrages.

revenir de leur surprise, eurent soin de faire enlever le vin, l'eau, et jusqu'aux cierges. On eut beau sonner, les demander les unes après les autres, les presser de donner ce qui manquoit: leur parti étoit pris, l'on n'obtint rien, et l'abbé, qui ne vouloit pas en avoir le démenti, fut obligé, après bien des prières et des menaces inutiles, d'envoyer chercher en ville les choses nécessaires à la célébration du saint sacrifice.

Cette scène fit beaucoup de bruit à Caen, où les partisans du jansénisme ne manquèrent pas de crier bien haut. Le juge en prit connoissance, il informa et donna un décret d'ajournement personnel contre le chapelain et la sacristine du monastère. Les religieuses en appelèrent au conseil; elles soutinrent que l'abbé Dufour étoit janséniste, et qu'il ne s'étoit opiniâtré à vouloir dire la messe chez elles que pour avoir occasion d'insinuer à leur communauté ses mauvais sentimens. Le Roi voulut lui-même connoître de cette affaire. « Pour n'être pas condamné, dit l'historien du jansénisme (1), » l'abbé fut si foible que de déclarer qu'il n'avoit » jamais été dans les sentimens de ceux qu'on » nommoit jansénistes; mais qu'il en avoit tou- » jours été très-éloigné. »

Cette déclaration, qui contrarioit ses véritables sentimens, et qu'il ne faisoit que parce qu'il y étoit forcé par la circonstance, ne put qu'augmenter son mécontentement contre les Ursulines

(1) Histoire du jansénisme, tom. 2.

et contre ceux dont elles recevoient les conseils. Le P. Eudes étoit très-lié avec M. de Bernières, qui occupoit un appartement dans la cour de ce monastère; il ne cachoit point d'ailleurs son opposition au jansénisme. L'abbé d'Aulnay crut donc que le saint prêtre n'avoit pas été étranger à sa disgrâce, aussi résolut-il de s'en venger sur lui, et il en trouva bientôt l'occasion; car il fut informé des mesures que l'on prenoit à Rouen pour l'établissement du nouveau séminaire. Il se joignit aux adversaires du P. Eudes pour détourner M. de Harlay de l'exécution de son projet. La première démarche concertée auprès de l'archevêque fut de lui présenter une requête pour lui demander l'érection d'un séminaire, et lui proposer d'en donner la direction aux ecclésiastiques de la paroisse de Saint-Patrice. On ne manqua pas de faire valoir dans la requête l'avantage que trouveroit M. de Harlay à confier ce séminaire à une communauté déjà tout établie, et l'on vantoit le mérite de ces prêtres ainsi que leur capacité à former les jeunes clercs. Cette première tentative n'eut pas l'effet qu'on s'en étoit promis; mais on ne se rebuta point.

Comme on vit que M. de Harlay persistoit toujours à vouloir à la tête de son séminaire des directeurs formés par le P. Eudes, on eut recours au chapitre de la cathédrale, et on l'engagea à présenter au prélat un mémoire dont la plus grande partie sembloit être copiée sur celui qui avoit été répandu à Rouen quatorze ans auparavant. Dans

celui-ci, comme dans l'autre, le P. Eudes étoit représenté comme un homme plein d'orgueil, à qui l'envie de se faire un nom dans le monde avoit inspiré le projet mal digéré d'un nouvel institut, et dont le premier pas, pour parvenir à l'exécution de son dessein, avoit été une révolte scandaleuse contre ses supérieurs. On prétendoit que toutes ses démarches, depuis qu'il avoit secoué le joug, n'avoient été conduites que par cet esprit de vengeance qui l'animoit contre un corps célèbre auquel il devoit tout, et qui s'étoit vu obligé de le retrancher comme un homme incorrigible et capable d'y mettre le désordre. Les auteurs du mémoire passoient ensuite à ce qui regardoit le nouveau séminaire, et, pour faire sentir combien il étoit dangereux de le lui confier, ils insinuoient que sa congrégation n'avoit encore aucun établissement solide; qu'il n'avoit pu lui-même donner ni forme ni consistance à ses prétendus séminaires de Caen, de Coutances et de Lisieux; que parmi ses associés il n'y avoit point de sujets capables d'en gouverner un de l'importance de celui de la métropole; qu'un établissement pareil, confié à des hommes presque sans aveu, ne pouvoit être qu'à charge ou même nuisible à tout le diocèse; que mettre enfin une congrégation en possession du séminaire, qui paroîtroit bientôt être son ouvrage, c'étoit causer un préjudice marqué à l'autorité des archevêques et aux droits du chapitre.

Le P. Eudes prit connoissance du mémoire, et il crut devoir y répondre; mais il se tut sur ce

qui le regardoit personnellement, sans doute par humilité; d'ailleurs sa conduite le justifioit assez. Ce que ses adversaires avoient avancé du peu de solidité de ses établissemens et de l'incapacité de ses confrères fut réfuté sans peine. Il osa même assurer que, bien loin que le nouveau séminaire dût être à charge au clergé, ceux à qui il projetoit d'en confier la direction seroient plus en état de lui faire du bien qu'ils n'auroient besoin d'en tirer aucun émolument. Le préjudice prétendu que cet établissement devoit causer à l'autorité des archevêques et aux droits du chapitre ne lui parut pas mériter une réponse particulière; il se contenta de dire qu'on pouvoit s'en rapporter à la prudence de M. de Harlay, et que le prélat avoit pris des mesures pour parer à cet inconvénient. On devoit sans doute l'en croire sur cet article, pour peu qu'on rendît justice à la pénétration et à l'entendue des vues de l'archevêque.

1658-1659. Au reste, tout cet éclat ne servit qu'à accélérer l'exécution du projet. M. de Harlay, pour s'épargner de nouvelles remontrances, auxquelles il étoit bien résolu de n'avoir aucun égard, fit expédier ses lettres d'institution le 30 mars 1658. Il obtint, au mois d'avril de la même année, des lettres-patentes qui furent enregistrées au parlement le 14 janvier suivant, et le 15 février 1659, jour de l'octave du sacré cœur de la très-sainte Vierge, l'ouverture du séminaire se fit par une messe solennelle. Le P. Eudes voulut, pendant la première retraite qui y fut donnée, faire lui-

même les conférences aux ordinands, et il nomma pour directeurs du nouveau séminaire cinq des meilleurs sujets qu'il eût alors dans sa congrégation.

Cependant quelques précautions qu'il eût prises avant de quitter Rouen, pour préserver ses confrères des désagrémens dont ils étoient menacés, il se vit bientôt obligé d'écrire à leur supérieur pour le consoler et l'animer dans ses peines. L'embarras de pourvoir aux besoins d'une maison qui n'avoit encore que des fonds insuffisans et mal assurés, ne fut pas l'épreuve la plus rude que celui-ci eût à soutenir; du moins ne fut-elle pas longue, et la Providence prit soin d'y remédier par des secours inattendus. Les chagrins qui lui furent le plus sensibles lui vinrent de la part des novateurs ou à leur occasion.

Ils ne pouvoient supporter que, pour la direction de ce séminaire, on eût préféré les Eudistes; car ce fut alors que l'on commença à nommer ainsi les confrères du P. Eudes. Aussi firent-ils tous leurs efforts et employèrent-ils même la calomnie pour leur nuire auprès des supérieurs ecclésiastiques. Mais ce qui paroissoit le plus extraordinaire, c'est que, tandis que les novateurs les taxoient d'un zèle outré qui leur faisoit, disoit-on, trouver des jansénistes dans tous ceux dont l'humeur ne leur convenoit pas, ou dont la conduite ne s'accordoit pas avec leurs vues, des catholiques, d'un zèle peut-être trop vif ou peu éclairé, les accusoient sérieusement de ménager ouvertement les personnes suspectes, et de s'attacher

servilement à gagner leur amitié. Ces accusations, qui se détruisoient les unes par les autres, furent presque en même temps communiquées au P. Eudes par des amis qui s'intéressoient véritablement au bien de sa congrégation. Sans assez examiner les choses, chacun avoit pris sur le compte des nouveaux directeurs des impressions fort différentes, suivant son caractère ou celui des personnes qui l'entouroient. Le P. Eudes, tout rassuré qu'il devoit être par cette variété d'avis, craignit cependant qu'il n'y eût pas assez d'uniformité dans la conduite de ses confrères, et il en prit l'occasion de leur donner sur ce point les règles les plus sages.

Les novateurs n'avoient encore à cette époque des partisans bien décidés que parmi quelques ecclésiastiques et dans un très-petit nombre de communautés malheureusement séduites. Ceux même qui à Rouen étoient le plus attachés aux dogmes de la secte naissante n'osoient trop paroître tels sous le gouvernement d'un archevêque attentif, qui venoit d'ordonner tout récemment que l'on procédât, dans toute la rigueur prescrite par le droit, contre quiconque auroit la témérité d'avancer les propositions de Jansénius, condamnées si solennellement par les décrets des souverains pontifes, ou d'en soutenir la doctrine (1).

Dans cette position, le P. Eudes jugea qu'il étoit inutile de parler en public contre une hérésie dont le simple peuple connoissoit à peine l'existence.

(1) Ordonnance de M. de Harlay, de l'année 1659.

Il auroit été en effet dangereux de piquer la curiosité d'une multitude ignorante, et qu'il auroit été difficile d'instruire suffisamment. Ce qu'on auroit pu dire alors dans quelques sermons sur cette matière n'auroit servi qu'à découvrir les plaies que l'hérésie avoit déjà faites à l'Eglise, sans être propre à y remédier. Ainsi il ordonne de se borner, dans les instructions publiques, à bien convaincre les fidèles de l'obligation que Jésus-Christ leur impose d'écouter l'Eglise, d'en respecter l'autorité et de se soumettre à toutes ses décisions; mais il veut en même temps qu'on évite, autant qu'il est possible, de traiter en détail les questions de controverse, soit qu'elles regardent la foi, soit qu'elles aient pour objet la morale.

Il ne prétendoit pas, au reste, qu'en évitant ces éclats qui lui paroissoient hors de saison, on eût en vue de ménager les novateurs : il ne défend rien plus expressément que d'avoir avec eux le moindre rapport. « Je vous conjure aussi, mon très-» cher frère, » disoit-il en terminant la lettre qu'il écrivoit à M. Manchon, et dont nous venons de donner la substance, « 1° de fuir, tant que vous pour-» rez, la communication de ceux qui sont dans la » mauvaise doctrine; car leurs discours gâtent peu » à peu comme la gangrène, outre que cela nous » rendroit suspects et nous feroit tort; 2° de té-» moigner toujours aux Pères Jésuites et à tous » les religieux toute la charité et amitié pos-» sibles. »

Ces avis étoient trop sages pour n'avoir pas le

succès qu'il s'en étoit promis. On ne tarda pas en effet à s'apercevoir que la modération des élèves du P. Eudes n'avoit rien qui pût rendre suspect leur attachement à l'Eglise. D'ailleurs, sans s'embarrasser de ce que pensoient ou disoient de leur conduite leurs adversaires, ils ne s'occupèrent qu'à élever saintement les jeunes ecclésiastiques qui leur étoient confiés, et leurs soins méritèrent bientôt l'approbation générale.

Tout paroissoit s'apaiser au dehors, lorsqu'au défaut de ces persécutions, qui venoient de la part des étrangers, Dieu permit que le P. Eudes eût à supporter des croix domestiques qui lui semblèrent d'autant plus pesantes, que la droiture de ses vues et la douceur de son gouvernement auroient dû les lui épargner. Pour former la communauté de son séminaire de Rouen, qu'il regardoit avec raison comme l'établissement le plus digne de sa préférence, il avoit cru devoir y nommer pour supérieur un de ses meilleurs sujets, qui avoit été à la tête du séminaire de Lisieux depuis sa fondation. On avoit toujours été si satisfait de la manière de gouverner de ce supérieur, que ses confrères ne l'en virent sortir qu'avec un regret extrême. La mauvaise humeur de quelques particuliers, mécontens de ce changement, alla même si loin, qu'ils en écrivirent au P. Eudes dans les termes les plus durs, et le menacèrent d'abandonner la maison, s'il ne leur ôtoit le supérieur qui avoit succédé au premier.

On n'avoit encore rien vu de semblable dans la

congrégation depuis sa naissance, et il étoit d'une importance extrême de ne point dissimuler un procédé si contraire au bon ordre. La difficulté étoit de réduire ces hommes prévenus, mais le P. Eudes en vint heureusement à bout. Il leur écrivit et leur parla d'un ton à leur faire sentir combien cette espèce de révolte étoit d'un dangereux exemple, le chagrin qu'elle lui causoit à lui-même, le tort qu'elle faisoit au nouveau supérieur de Lisieux, qui, tout homme de mérite qu'il étoit, ne pouvoit plus être regardé qu'avec mépris dans le corps, s'il paroissoit qu'ils eussent demandé son éloignement : il ne manqua pas d'insister aussi sur l'indécence des menaces qu'ils avoient osé lui faire. « Quel langage est-ce là, leur écrit-il? est-» ce parler en prêtres, et en prêtres missionnaires? » Où est l'humilité, la soumission, l'abnégation » de soi-même, de son propre sens et de sa propre » volonté? où est le fruit de tant de méditations, » de tant de lectures spirituelles? Ouvrez les yeux, » mes très-chers frères, et voyez les fautes que » vous avez faites. »

Il entre ensuite dans le détail de leurs torts et leur fait sur chacun d'eux des reproches sévères, mais cependant pleins de tendresse. Aussi ces justes réprimandes produisirent-elles leur effet. Lorsque le temps eut donné lieu à la réflexion, les coupables eurent honte d'avoir contristé un Père qu'ils respectoient, et dont ils connoissoient la droiture et l'affection. Ils redevinrent des disciples dociles, lui témoignèrent une douleur sincère de

leur faute, et lui promirent pour l'avenir une obéissance entière. Il reçut leurs excuses avec bonté, et, très-satisfait de les avoir si promptement rendus à leur devoir, il ne pensa plus qu'à chercher une occasion favorable pour leur ôter leur supérieur; il le déplaça aussitôt qu'il n'eut plus à craindre que le bon ordre en souffrît.

Pendant ces épreuves, Dieu voulut bien consoler son serviteur par des bénédictions capables d'adoucir ces chagrins domestiques. Il cherchoit depuis long-temps un emplacement commode pour bâtir la première maison de sa congrégation. Un assez grand terrain, qui formoit un des côtés de la place royale de Caen, lui avoit paru extrêmement convenir à son projet; mais il n'étoit pas aisé de l'obtenir. Il falloit solliciter le consentement de quantité de personnes de qui il dépendoit de lui accorder ou de lui refuser cette grâce; la moindre démarche qui eût été remarquée auroit décelé ses vues, et c'en étoit assez pour attirer l'attention d'adversaires puissans qui n'eussent rien épargné pour faire naître des obstacles invincibles.

Dans ses plus grands embarras, la prière et une humble confiance au Seigneur furent toujours sa ressource. Il avoit eu recours à la sainte Vierge aussitôt qu'il avoit formé ce dessein, et il y avoit déjà trois ans qu'il avoit fait vœu de consacrer en l'honneur du sacré cœur de la mère de Dieu l'église qu'il vouloit élever; c'en fut assez pour réussir. M. Servien, évêque de Bayeux, voulut bien demander à la ville ce terrain pour son séminaire.

M. le duc de Longueville, gouverneur de la province, et M. de la Croisette, gouverneur de la ville et du château de Caen, appuyèrent la demande du prélat; le terrain fut accordé à condition néanmoins qu'il ne seroit employé qu'à bâtir l'église et les édifices nécessaires pour le logement des séminaristes, que les bâtimens qu'ils devoient occuper seroient commencés dans l'espace de six années, et qu'il seroit payé à la ville une rente de trois cent soixante-neuf livres quinze sous à perpétuité, si le fonds n'en étoit amorti dans le même espace de temps.

Ces conditions étoient onéreuses, et il n'y avoit pas d'apparence que la congrégation pût se mettre en état de les remplir. Le P. Eudes compta sur la Providence, et elle y pourvut dans la suite. Un homme, qui n'a jamais voulu qu'on sût son nom, envoya en 1662 au serviteur de Dieu une somme de dix mille livres; quelque temps après, il lui fit encore toucher une somme de quatre mille francs. Ces sommes servirent à amortir la rente due à la ville de Caen, et le reste fut employé à commencer les bâtimens destinés à loger les séminaristes. Pour l'église, quelque envie que P. Eudes eût de la construire, il fut obligé de différer quelques années cette entreprise; il se décida seulement alors pour un plan, et il voulut qu'il fût de la plus grande simplicité. Mais, en attendant que ce plan pût être exécuté, le saint prêtre résolut de satisfaire la dévotion qu'il avoit toujours euc au sacré cœur de lamère de Dieu, et d'en célébrer désormais la fête.

Il en demanda la permission à M. Servien, et il l'obtint; le prélat fit même plus qu'on avoit lieu d'espérer : pour rendre cette solennité plus respectable, il approuva la nouvelle fête par un acte authentique du 17 janvier 1659, et il la fixa au 8 de février.

Telle est la véritable époque de cette fête qui, avec celle du cœur de Jésus, est devenue fête patronale dans toute la congrégation, et qui fut célébrée sous ce titre en 1659, dans l'ancienne chapelle du séminaire de Caen. On avoit, il est vrai, depuis environ dix ans, fait l'office du cœur de Marie, en conséquence des approbations données alors par les évêques d'Autun et de Coutances; mais elle avoit été célébrée sans aucun appareil, et si deux ou trois fois on l'avoit faite avec quelque éclat, on crut prudemment devoir cesser pendant les difficultés que la congrégation éprouva après la mort de M. d'Angennes.



LIVRE IX.

1659. M. SERVIEN ne survécut que quelques jours au nouveau témoignage d'estime et de bonté qu'il venoit d'accorder à la congrégation, et quoique M. de Nesmond (1) eût été nommé aussitôt pour lui succéder, trois années s'écoulèrent avant qu'il pût prendre possession de son siège. Cette longue vacance, qui suspendoit les exercices ordinaires du séminaire de Caen, donna le loisir au P. Eudes d'entreprendre les missions qui depuis long-temps lui étoient demandées dans le diocèse de Coutances, et d'y occuper une partie de ses confrères.

(1) François de Nesmond, né à Paris en 1629, étoit fils de Théodore de Nesmond, président au parlement, et d'Anne de Lamoignon. Il devint docteur de Sorbonne en 1654, fut l'année suivante député à l'assemblée du clergé, et en 1661, Louis XIV le nomma au siège de Bayeux. Il se démit, aussitôt qu'il lui fut possible, des bénéfices simples qu'il possédoit. Prélat pieux et zélé pour le bien de son diocèse, il publia des statuts, fit bâtir trois séminaires, dont deux furent construits à ses frais, établit des conférences ecclésiastiques, entretint à ses dépens un grand nombre d'écoliers sans fortune, et se montra surtout très-généreux envers les pauvres. Tout occupé de soulager leur misère, il fonda pour eux un hôpital-général en 1666. Son zèle pour la conversion des protestans fut couronné des plus heureux succès. Ce vertueux évêque, dont les indigens pleurèrent la perte, mourut le 16 mai 1715. Il étoit le doyen des évêques de France.

La première se fit à Vasteville pendant les mois de juin et de juillet 1659. « Je ne saurois, écrivit-» il alors à M. Blouet de Camilly, vous dire les » bénédictions que Dieu donne à cette mission ; » certainement cela est prodigieux. Il y a long-» temps que je ne prêche plus dans l'église ; car, » quoiqu'elle soit bien grande, elle est néanmoins » trop petite en cette occasion. Je peux dire avec » vérité qu'aux dimanches nous avons plus de » quinze mille personnes. Il y a douze confesseurs, » mais sans hyperbole cinquante y seroient bien » employés. On y vient de huit et dix lieues, et » les cœurs y sont touchés extraordinairement. » On ne voit que pleurs, on n'entend que gémis-» semens des pauvres pénitens et pénitentes. Les » fruits que les confesseurs voient dans le tri-» bunal sont merveilleux ; mais ce qui nous af-» flige, c'est que nous ne pouvons en confesser » le quart. On en est accablé ; les missionnaires » en voient qui sont huit jours à attendre sans » se pouvoir confesser, et qui se jettent à leurs ge-» noux partout où ils les rencontrent, les sup-» pliant avec larmes et les mains jointes de les » entendre. Voilà cependant déjà la sixième se-» maine que nous sommes ici. O que c'est un » grand bien que les missions ! ô qu'elles sont né-» cessaires ! ô que c'est un grand mal d'y mettre » des obstacles ! O si ceux qui nous ont empêché » d'en faire plusieurs dans ce diocèse savoient » le mal qu'ils ont fait ! mon Dieu, pardonnez-» leur, car ils ne savoient ce qu'ils faisoient. »

Il veut parler d'un vicaire-général, official de Coutances, qui pendant quelque temps y avoit mis obstacle. « Prions, mon très-cher frère, con-
» tinue-t-il, le maître de la moisson qu'il y en-
» voie des ouvriers, et lui disons souvent de tout
» notre cœur : Vous, qui êtes le maître de la
» moisson; envoyez-y des ouvriers. Que font à
» Paris tant de docteurs et de bacheliers, pen-
» dant que les ames périssent à milliers, faute
» de personnes qui leur tendent la main, pour
» les retirer de la perdition et les préserver du
» feu éternel? Certainement, si je me croyois, je
» m'en irois à Paris crier au feu, au feu de l'en-
» fer qui embrase tout l'univers.... Venez tous,
» Messieurs les ecclésiastiques, nous aider à l'é-
» teindre. »

A la mission de Vasteville succéda celle de Ville-Dieu, petite ville située à l'autre extrémité du diocèse de Coutances. Cette mission ne finit qu'à la Toussaint, et quoique la saison fût fort incommode, à cause des travaux pressans de la campagne, elle eut tout le succès qu'on pouvoit désirer. Il ne l'eut pas plutôt terminée, qu'il se rendit à Rouen, pour préparer lui-même les séminaristes à la réception des ordres sacrés. Ce fut là qu'il fut instruit d'une aventure qui venoit d'avoir lieu à Caen, et dont on vouloit le rendre responsable aux yeux du public,

Entre une infinité de bonnes œuvres dont M. de Bernières s'occupa pendant sa vie, on peut compter le soin qu'il prit d'élever diverses per-

sonnes à la pratique des exercices de la vie spirituelle. La ferveur de plusieurs de ses disciples fut si grande, qu'ils se réunirent pour former ensemble une sorte de communauté; ils occupèrent d'abord une maison située dans la cour du monastère des Ursulines de Caen, et qui fut appelée l'*Ermitage*, parce que les hommes pieux qui s'y retiroient vivoient en solitude, sans avoir avec le reste des hommes d'autres rapports que ceux qu'exigeoient la nécessité de leurs affaires, ou les œuvres de charité auxquelles ils s'employoient volontiers. Tout le monde fut édifié de la régularité de leur conduite, tant qu'ils furent dirigés par M. de Bernières; mais ce grand serviteur de Dieu étant mort le 3 mai 1659, ils n'eurent plus de guide, et bientôt ils s'abandonnèrent sans discrétion à l'excès de leur zèle; ils augmentèrent le temps de leurs oraisons et le nombre de leurs exercices de pénitence. Ayant peu de temps après quitté la maison de l'Ermitage, ils en prirent une autre dans la paroisse de Saint-Ouen, dont étoit curé M. Guillebert, qui possédoit toute leur confiance. C'est de cette retraite qu'étant sortis un matin tous ensemble, ils parurent dans les rues, prêtres et laïcs, car ils n'étoient pas tous ecclésiastiques, et s'arrêtant dans les carrefours, les mains jointes sur la poitrine, ils se mirent à crier : « Mes très-chers frères, priez » Dieu pour la ville de Caen, qui est remplie de » jansénistes. Il n'y a que M. Guillebert, dont » vous puissiez apprendre la pureté de la doc- » trine. » Leur air et le ton de leurs voix qui les

rendoit semblables à des inspirés, leur habillement en désordre, car les prêtres étoient sans collet et les laïcs sans cravate, étonnèrent le peuple et fixèrent l'attention. Le titre de docteur catholique qu'ils donnoient exclusivement à M. Guillebert, et qui étoit une injure pour les autres membres très-orthodoxes et en grand nombre du clergé de Caen, choqua beaucoup de personnes. Un conseiller du parlement de Rouen qui passoit, et qui fut, ainsi que les autres, offensé de cette saillie, arrêta sur-le-champ les nouveaux prédicateurs et les fit conduire en prison. Bientôt après interrogés par le juge sur le motif de leur démarche, ils se bornèrent à dire, les yeux baissés, ces seules paroles : « L'intérêt de la vérité. » Telle fut leur unique réponse à toutes les questions qui leur étoient adressées. Aussi, après qu'on les eut retenus quelques jours en prison, on les relâcha comme des insensés. Cette arrestation mortifia beaucoup plusieurs membres de la société, qui se retirèrent chez leurs parens, aussitôt qu'ils eurent recouvré leur liberté. D'autres au contraire, toujours pleins de la même idée, coururent à Falaise, où ils renouvelèrent le spectacle qu'ils avoient donné à Caen. Ils eurent assez de crédit pour entraîner à leur suite quelques dames de la ville, qui firent les mêmes démonstrations, et qui, s'érigeant en prophétesses, s'arrachoient les ornemens de leur cou, qu'elles jetoient dans la boue. L'on prétend même qu'elles crioient à haute voix : « Seigneur, ayez pitié de nous et convertissez les

» jansénistes. » L'on dit aussi qu'elles allèrent ainsi de Falaise à Séez. Ce qu'il y a de certain, c'est que des personnes charitables arrêtèrent les excès de ce zèle inconsidéré, et que cette troupe fut bientôt entièrement dispersée (1).

Telle fut l'issue de cette scène extraordinaire, dont on voulut charger le P. Eudes, parce qu'il avoit été l'ami de M. de Bernières, et qu'il avoit autrefois fréquenté l'Ermitage; mais le serviteur de Dieu étoit trop éclairé pour croire qu'un pareil moyen pût arrêter le mal, et pour conseiller une semblable ressource. Au contraire, ayant eu quelque temps après occasion d'écrire à ce sujet à M. Dupont, qui gouvernoit alors le séminaire de Coutances, il approuva beaucoup la conduite de ce supérieur, qui avoit refusé l'entrée de sa maison à quelques-uns de ces solitaires, dont le dessein étoit de s'y retirer, et il lui fit connoître qu'il souhaitoit que ses confrères n'eussent avec eux aucun commerce.

(1) Quoique nous soyons bien éloignés de justifier une conduite si peu mesurée, nous devons dire que les jansénistes provoquèrent peut-être cet éclat. Ces solitaires appartenoient à une petite société dont plusieurs grands hommes de bien, tels que M. de Laval, premier évêque de Quebec, et M. Boudon, avoient été membres. Les sectaires avoient cherché à attirer à leur parti ces hommes pieux, dont les vertus pouvoient leur être utiles. N'ayant pu y réussir, ils les persécutèrent. M. Dudouit, l'un des habitans les plus remarquables de l'Ermitage, étant très-malade, ne voulut pas recevoir le saint viatique de la main d'un curé soupçonné de jansénisme. Ce refus fut l'occasion de la persécution. (Voyez *les Mémoires sur la vie de M. de Laval*, pag. 82.)

1660. Tandis qu'à cette occasion l'on répandoit à Rouen, où il prêchoit alors le carême, les libelles les plus injurieux à sa réputation, on le pressoit de se rendre à Paris pour y donner une mission dans l'église des Quinze-Vingts. Cette mission, qui eut lieu en 1660, commença quelques jours avant la fête de l'Ascension, et dura sept semaines. On y vit jusqu'à dix à douze évêques à la fois assister aux sermons du P. Eudes. Le concours fut d'ailleurs si grand, qu'il se vit obligé, les quatre dernières semaines, de prêcher hors de l'église. Le succès répondit au zèle des missionnaires et à l'assiduité du peuple. Il se fit un grand nombre de restitutions, beaucoup de mauvais livres furent brûlés, quelques hérétiques se convertirent, et une multitude de personnes dont les mœurs étoient déréglées revinrent à une vie chrétienne. Saint Vincent de Paul rendit lui-même témoignage de ces succès étonnans (1). Tous ces fruits de bénédiction furent si sensibles, que, dans une lettre adressée au pape Alexandre VII pour lui en rendre compte, on ne craignit point d'assurer à ce pontife que Paris n'avoit jamais rien vu de pareil.

(1) « Le P. Eudes, disoit-il, avec quelques autres prêtres qu'il » a amenés de Normandie, est venu faire à Paris une mission » qui a fait grand bruit et grand fruit. Le concours étoit si » grand, que la cour des Quinze-Vingts étoit trop petite pour » contenir l'auditoire. . . . . : Nous n'avons point de part à ces » biens-là, parce que notre partage est le pauvre peuple des » champs : nous avons seulement la consolation de voir que » nos petits emplois ont donné de l'émulation à quantité de » bons ouvriers qui les exercent avec plus de grâce que nous. » (*Esprit de saint Vincent de Paul*, chap. 20.)

Ce qui est certain, c'est que le succès de cette mission détermina la reine-mère à faire proposer au P. Eudes de se charger du gouvernement spirituel de l'hôpital des Quinze-Vingts, et d'y établir ses confrères.

M. Auvry, ancien évêque de Coutances, alors trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, chargé de l'administration de cette maison, et qui ne voyoit rien de plus avantageux pour y remettre l'ordre, fit de son côté tous ses efforts pour procurer à la congrégation ce nouvel établissement. On en vint jusqu'à convenir des clauses du contrat, dont on a conservé le projet dans les archives du séminaire de Caen; mais on n'alla pas plus loin, et ce qui empêcha la réussite de cette affaire, c'est que *les anciens amis* du P. Eudes, comme il les appelle lui-même dans son journal, mirent en œuvre tout ce qu'ils avoient de crédit pour en arrêter le succès. Ils s'attachèrent surtout à persuader que le caractère de la congrégation étoit un esprit d'indépendance; que dès qu'elle seroit mise en possession du spirituel de l'hôpital, il étoit à craindre qu'elle ne travaillât à se soustraire à l'autorité à qui elle seroit redevable de cet établissement; qu'il n'y avoit, pour bien juger de ce qu'on devoit en attendre, qu'à se rappeler la conduite qu'avoit tenue le P. Eudes à l'égard de ses propres supérieurs.

Les mêmes manœuvres furent également employées pour empêcher que la congrégation ne s'établît au Mont-Valérien près de Paris. M. Hubert-

Charpentier, prêtre zélé, natif de Coulommiers, dans le diocèse de Meaux, y avoit, en 1640, formé une société d'ecclésiastiques destinés à recevoir les pélerins, qui chaque année, y vont en affluence honorer les mystères de la passion de Jésus-Christ. Mais ces ecclésiastiques ne vivoient pas ensemble dans une paix parfaite, et leur désunion n'étoit point ignorée à Paris, où les gens de bien s'en affligeoient. Cet établissement fut d'abord offert à MM. du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui, n'ayant pas le désir de s'étendre, le refusèrent absolument. La même proposition fut aussi faite à MM. de Saint-Sulpice, qui ne jugèrent pas à propos de l'accepter. Les religieux de Saint-Dominique furent les seuls qui se présentèrent pour occuper cette maison ; mais leurs offres ne furent point agréées, parce que la fondation avoit été, disoit-on, faite pour des prêtres séculiers. Le refus qu'avoient essuyé les Dominicains fit penser que le corps auquel cet établissement convenoit le mieux étoit la congrégation instituée par le P. Eudes. La reine-mère eut la bonté de le lui proposer, et une personne de piété, qui désiroit vivement d'y voir ces nouveaux hôtes, crut hâter la conclusion de cette affaire, en offrant d'augmenter de deux mille livres de rente les revenus de cette maison. Elle se trompa ; un avantage aussi considérable offert uniquement en faveur des Eudistes, joint à la protection de la reine, ne servit qu'à ranimer la mauvaise humeur des anciens amis du P. Eudes, qui, depuis vingt

...

ans, ne laissoient échapper aucune occasion de le contrarier; ils vinrent encore à bout de rendre ce projet inutile. Ils ne purent cependant réussir à empêcher que le succès de la mission faite aux Quinze-Vingts ne fît souhaiter dans Paris de profiter le plus long-temps possible des talens et du zèle du vertueux missionnaire.

M. de Poussé, curé de Saint-Sulpice, le pria d'en donner une seconde pour ses paroissiens dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Elle commença le 4 juillet, et finit à la fête de la Nativité de la sainte Vierge. Pendant tout ce temps, les missionnaires ne virent qu'avec étonnement les bénédictions peu communes que Dieu répandit sur leurs travaux. Il sembloit que la Providence s'appliquât à justifier de toute manière leur respectable instituteur. Ce n'étoit pas seulement un peuple avide de la parole de Dieu qui assistoit aux exercices; tout ce qu'il y avoit de grand à la cour et à la ville s'empressoit pour l'entendre, la reine elle-même donnoit l'exemple par son assiduité, et par le goût qu'elle paroissoit prendre à écouter un prédicateur dont le plus grand talent étoit d'annoncer les vérités du salut en homme profondément pénétré de leur réalité. Il falloit qu'il le fût sans doute pour oser parler aux grands comme aux petits avec cette liberté digne du temps des apôtres.

Ce fut dans le discours qu'il prononça pour la clôture de la mission, que son zèle parut dans tout son éclat en présence d'une multitude d'auditeurs.

Il ne craignit point d'adresser la parole à la reine, et de lui rappeler les devoirs de la royauté. Il insista surtout sur l'extirpation des hérésies anciennes et nouvelles, c'est-à-dire, sur le calvinisme et le jansénisme; sur la destruction de l'athéisme et des mauvais livres, qui commencoient alors à s'introduire en France, et qui depuis y ont produit des effets si funestes; sur les causes de la misère publique, et sur les exactions des agens subalternes du fisc; sur le luxe, et enfin il traita le point le plus délicat, la distribution des bénéfices. Il s'étendit sur cette matière, et il en dit tout ce qu'il imagina de plus propre à faire impression. Il finit par conjurer la reine d'assurer le salut du roi son fils, en profitant des jours qu'elle avoit encore à passer sur la terre pour inspirer à ce jeune prince ces maximes si conformes à la sainte religion. Une morale aussi peu adoucie sembloit toute nouvelle pour des oreilles accoutumés à entendre les complimens les plus flatteurs; mais cette morale étoit du goût de la reine. Cette auguste princesse, qui avoit une piété solide, préféroit aux éloges les plus flatteurs ces vérités frappantes qui font sur l'esprit une impression profonde, et qui portent puissamment à la pratique de la vertu.

Ce discours, quoique long, ne fatigua point l'attention des auditeurs, et n'épuisa pas les forces du missionnaire. Dès que celui-ci eut cessé de parler, une procession solennelle du saint Sacrement sortit de l'église de Saint-Germain, accompagnée de la reine et de toute sa suite; plus de cinq cents

ecclésiastiques y assistèrent, revêtus d'aubes ou de surplis. La cour du séminaire de Saint-Sulpice avoit été choisie pour lieu de la station. Un magnifique reposoir y avoit été dressé, et étoit orné d'objets précieux fournis par les dames de la cour. Lorsque la procession y fut arrivée, le P. Eudes prit en main le saint Sacrement, et du milieu de ce nombreux clergé, il fit une exhortation qui dura une demi-heure; elle fut si vive et si touchante, qu'il n'y eut personne dans l'auditoire qui pût retenir ses larmes.

Une circonstance récente, qu'il sut adroitement rappeler et dont il fit un usage heureux, rendit encore son exhortation plus pathétique. Il n'y avoit que peu de jours que Louis XIV venoit de faire son entrée à Paris avec la nouvelle reine, Marie-Thérèse d'Autriche, et il y avoit été reçu avec toutes les démonstrations de l'attachement le plus sincère. Le peuple de la capitale de la France, qui alors ne raisonnoit pas insolemment sur l'autorité des rois, mais qui ne voyoit en eux que les représentans de Dieu, et savoit les respecter, avoit, par les acclamations les plus bruyantes, salué son jeune souverain. L'orateur, en faisant souvenir de cet enthousiasme, loua le zèle des Parisiens pour le roi, puis il ajouta qu'il étoit aussi bien juste qu'en ce moment ils rendissent de pareils hommages au Roi éternel, et qu'ils criassent *vive Jésus*. Il n'en fallut pas davantage pour porter l'assemblée entière et la reine elle-même à répéter à haute voix ces paroles avec un saint em-

pressement. Cette princesse fut tellement attendrie de la scène touchante dont elle étoit témoin, qu'elle en versa des larmes abondantes. C'est une particularité que rapportoit long-temps après l'évènement un des confrères du P. Eudes, qui se trouvoit très près d'elle pendant cette cérémonie.

Les sentimens d'estime que la reine avoit conçus pour les missionnaires l'engagèrent à leur offrir sa protection. Le P. Eudes, qui n'avoit d'autre intérêt sur la terre que de procurer la gloire de Dieu et le salut des ames, ne crut devoir profiter de ses bontés que pour se ménager dans la suite une approbation authentique de sa nouvelle congrégation, et, ce qui pressoit encore davantage, pour obtenir l'érection en ordre religieux de la communauté des filles de Notre-Dame de Charité, parce que sans cette formalité les sujets ne pouvoient être admis à faire des vœux solennels.

Le pieux instituteur s'étoit déjà assuré quelques protections auprès du saint Père, et il ne doutoit plus du succès, dès que le roi voudroit bien, à la recommandation de la reine, charger son ambassadeur de l'appuyer. Il ne s'agissoit donc, pour reprendre ces deux affaires, que d'avoir sur les lieux quelqu'un à qui l'on pût confier la négociation. Le choix, dans d'autres circonstances, auroit dû tomber sur M. Mannoury, qui, quelques années auparavant, avoit assez heureusement traité avec les prélats de la cour romaine; mais deux voyages d'Italie avoient altéré sa santé, et la supériorité du séminaire de Lisieux étoit un

emploi important qu'il ne pouvoit abandonner. Ces motifs, et de plus la nécessité surtout de cacher un pareil dessein à des adversaires attentifs aux moindres démarches, déterminèrent le P. Eudes à en charger un étranger que son zèle et ses habitudes à Rome sembloient mettre en état de réussir.

Celui sur lequel il jeta les yeux étoit un prêtre flamand, nommé Boniface, qui se trouvoit alors à Paris. Son air ouvert et ses manières aisées prévenoient en sa faveur. C'étoit d'ailleurs un homme très-instruit, qui avoit des mœurs, et qui surtout étoit d'une ardeur extrême pour tout ce qu'il entreprenoit, mais par là même peu capable de faire toutes les réflexions nécessaires, et de se contenir dans les bornes d'une exacte modération. Dans sa jeunesse, il étoit entré dans la congrégation de l'Oratoire, et il avoit demeuré dans la maison de Caen, où plus d'une fois sans doute il avoit entendu parler du P. Eudes. Dégoûté bientôt d'un genre de vie trop monotone pour son caractère, ou choqué, comme il s'exprimoit lui-même, de ce que ces Pères lui avoient paru pencher vers ceux qui ne condamnoient pas assez fortement le livre de Jansénius, il avoit quitté la congrégation et s'étoit retiré dans son pays. Ayant ensuite obtenu une cure à Douai, il auroit pu y passer tranquillement ses jours; mais la résidence étoit pour lui un état assez gênant; il abandonna son bénéfice au bout de quelques mois, et sacrifia tout au désir de voir Rome. Il partit pour cette capitale

du monde chrétien, s'y rendit, y demeura même plus qu'on auroit dû l'espérer, et en quelques années il vint à bout d'y faire d'assez bonnes connoissances. Cependant l'amour de la patrie se réveilla enfin, et il se détermina à revenir en France.

Il étoit actuellement à Paris dans la communauté des prêtres de Saint-Etienne-du-Mont, lorsque le P. Eudes fit les missions dont nous avons parlé. M. Boniface eut, comme tant d'autres, la curiosité de l'entendre; il fut si touché de ses discours, et du zèle dont il le voyoit animé pour la conversion des pécheurs, qu'il chercha et saisit promptement l'occasion de se lier avec lui. Il lui fit plusieurs visites, dans lesquelles ils ne manquèrent pas de s'entretenir des divers établissemens que le vertueux missionnaire avoit entrepris pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Celui des filles de Notre-Dame de Charité parut à M. Boniface d'un genre tout nouveau, et par là mériter particulièrement ses éloges. Le P. Eudes ne lui dissimula point les obstacles qu'il avoit trouvés pour le porter à sa perfection, c'est-à-dire, pour le faire approuver comme ordre religieux par l'Eglise, et le peu de facilité qu'il avoit à les surmonter. Son nouvel ami en fut d'autant plus surpris, qu'il ne jugeoit pas la chose fort difficile, et, n'écoutant que cette vivacité qui lui étoit si naturelle, il s'en expliqua en homme persuadé qu'avec les connoissances qu'il s'étoit ménagées pendant son séjour à Rome, il en seroit venu aisément à bout, s'il avoit eu à traiter cette affaire. L'air de con-

fiance avec lequel il parloit, et peut-être plus encore l'embarras qu'il y avoit à charger de cette nouvelle tentative quelqu'un de la congrégation, firent que le P. Eudes se détermina à la lui proposer. M. Boniface accepta la proposition avec joie, dès qu'il eut reçu les assurances les plus positives qu'il seroit pourvu aux frais de son voyage et à toute sa dépense.

Il ne fut plus question que de dresser les instructions qui étoient nécessaires; elles se réduisoient presque à un seul point, du moins le premier et celui que le P. Eudes sembloit avoir uniquement à cœur étoit d'obtenir l'érection, sous la règle de saint Augustin, d'un ordre de religieuses, qui aux trois vœux ordinaires de religion en ajouteroient un quatrième, de travailler au salut des filles et des femmes débauchées. C'étoit sous cette idée qu'il présentoit l'ordre de Notre-Dame de Charité, dont l'institut, réduit encore à la maison de Caen, avoit été dix ans auparavant approuvé par M. Molé.

La seconde affaire, sur laquelle le pieux instituteur ne vouloit que pressentir les esprits, regardoit sa propre congrégation. L'envoyé devoit d'abord demander pour elle la continuation des pouvoirs apostoliques, et, si le saint Siège se trouvoit dans des sentimens favorables, il ne s'agissoit que d'entretenir ces bonnes dispotitions, tandis que l'on prendroit des mesures pour obtenir dans la suite la confirmation de l'institut.

1661. Le nouvel agent partit avec ces instructions l'année suivante, et arriva à Rome le 17 mai

1661. Il y apprit bientôt que l'affaire des religieuses, proposée déjà en 1647, avoit échoué, à raison de ce quatrième vœu solennel, de vaquer à l'instruction des pénitentes. Un vœu de cette nature étoit sans exemple, et l'on croyoit dangereux d'engager des vierges consacrées au Seigneur à vivre au milieu d'une troupe de filles et de femmes dont les mœurs avoient été corrompues; l'on craignoit qu'en voulant travailler à leur conversion, elles ne vinssent à se pervertir elles-mêmes.

Pour dissiper ces craintes, l'unique parti à prendre étoit de ne plus parler de ce quatrième vœu, et de demander simplement que ce nouvel ordre de religieuses, sous la règle de saint Augustin, fût approuvé. Malgré ce tempérament, le succès paroissoit encore bien douteux, si l'on ne commençoit par faire renvoyer la connoissance de cette affaire à un autre cardinal, mieux disposé que ne l'étoit celui qui en avoit été chargé quatorze ans auparavant. M. Boniface réussit bien à faire nommer un nouveau commissaire; mais il n'en fut pas plus avancé, et l'affaire des religieuses, au bout de deux ans qu'il avoit employés à la solliciter, étoit toujours dans le même état.

Rien n'étoit plus mortifiant pour un homme qui s'étoit tout promis de son crédit et de sa capacité. Après beaucoup de dépenses et un si long séjour à Rome, il crut qu'il seroit honteux pour lui de retourner en France, sans avoir obtenu autre chose que des pouvoirs et des indulgences. C'étoient des grâces, à la vérité, mais de celles

qui s'accordent sans frais. Pour réparer le temps qu'il avoit perdu, il entreprit d'obtenir du saint Siège l'approbation de la congrégation du P. Eudes. C'étoit contre le sentiment du sage instituteur, qui vouloit qu'on attendît des conjonctures plus favorables, et qui avoit très-expressément défendu de traiter alors cette affaire; mais ces défenses n'étoient pas capables d'arrêter un homme aussi entreprenant, et qui croyoit qu'on lui sauroit gré de sa désobéissance, si le succès justifioit sa conduite. Pour y réussir, il présenta au pape Alexandre VII, qui régnoit alors, une nouvelle supplique, qu'il se garda bien de communiquer en France. Elle étoit conçue de telle manière qu'elle lui paroissoit toute propre à faire souhaiter à la cour de Rome l'établissement proposé. Il n'alloit à rien moins qu'à offrir, au nom de la congrégation, « d'engager par vœu indispensable tous » ceux qui la composeroient, d'enseigner et sou- » tenir toutes les opinions même incertaines qui » tendroient au maintien et à l'agrandissement » de l'autorité du saint Siège. » Il croyoit ainsi obtenir infailliblement la grâce qu'il sollicitoit, et c'étoit là tout son but. Il ne prévoyoit pas que cette supplique devenoit inutile à Rome, lorsque le P. Eudes ne faisoit pas de son côté des démarches pour l'appuyer, ni qu'elle dût être un jour tirée de l'obscurité, pour en faire en France un crime à toute une congrégation, qui n'y avoit pas eu la moindre part.

Tandis que la conduite imprudente de M. Bo-

niface préparoit au P. Eudes, pour la fin de ses jours, des mortifications qui devoient lui être bien sensibles, la Providence ne lui épargnoit pas les épreuves propres à épurer sa vertu. La perte qu'il fit, en 1661, de plusieurs de ses meilleurs sujets fut dans ce genre la peine qui le toucha le plus. La mort lui enleva trois de ceux qu'il regardoit, après lui, comme les fondateurs de la congrégation, et qui étoient des plus utiles à tout le corps par leurs vertus et leurs talens. Pour une société aussi peu nombreuse, ces pertes étoient bien affligeantes, et il étoit difficile de les réparer; mais, loin de s'en laisser abattre, le saint prêtre ne pensa qu'à suppléer, par un redoublement de travail, au petit nombre d'ouvriers que ses établissemens lui laissoient la liberté d'appliquer aux fonctions de zèle dont il avoit toujours fait son soin capital.

Il étoit encore à Paris au mois de février 1661, et il s'y occupoit à annoncer la parole de Dieu, lorsqu'à l'occasion de l'incendie qui, deux jours auparavant, avoit consumé une partie du Louvre, il parla en présence de la reine-mère avec une force et une énergie qui sont les traits distinctifs des hommes apostoliques. On célébroit dans l'église des religieuses du Saint-Sacrement la fête du saint Cœur de Marie, et la reine-mère, que son zèle pour la gloire de Dieu conduisoit assez ordinairement dans ces assemblées de dévotion, n'arriva qu'à la fin du sermon. L'orateur ne jugea pas nécessaire de répéter ce qu'il avoit déjà dit au sujet de la fête;

il crut que la piété sincère de cette auguste princesse l'autorisoit à se livrer au mouvement que son zèle pour le salut de Sa Majesté lui donnoit; et, après l'avoir complimentée sur son attention continuelle à édifier son peuple, il prit occasion de l'incendie pour lui rappeler que les évènemens les plus désastreux n'arrivoient que par l'ordre de Dieu, et que ce malheur récent étoit un reproche du ciel sur ce qu'on avoit travaillé les dimanches et les fêtes à la construction de ce palais. Il lui dit ensuite que les rois et les princes pouvoient sans doute se construire de beaux édifices et prendre des divertissemens honnêtes; mais qu'ils devoient, avant tout, faire attention à la misère des peuples, ne pas grever leurs sujets et ne pas passer leur vie entière au milieu des plaisirs. Il lui signala les athées, qui dès-lors abondoient à Paris, et qui, mettant en pratique leur affreuse doctrine, se livroient aux actions les plus criminelles, et provoqua contre leurs désordres toute la sévérité de la justice, ne craignant pas d'ajouter que les rois avoient, ainsi que les autres hommes, à redouter des peines éternelles, s'ils ne bannissoient le péché de leurs Etats, et s'ils ne travailloient à établir le règne de Dieu dans les ames. Il termina enfin en disant qu'il ne parloit ainsi que par le seul motif de la gloire du Seigneur, du salut de son roi et de sa reine; qu'il déploroit le malheur des princes, qui, étant toujours entourés de courtisans, ne connoissoient presque jamais la vérité, et qui ne l'entendoient pas même toujours de la bouche des

prédicateurs. « Je me tiendrois très-condamnable,
» ajouta-t-il, si je ne disois ces choses à Votre
» Majesté... Je la supplie de les recevoir, non
» comme de la part d'un homme, mais comme de
» la part de Dieu. Je ne suis qu'un chétif homme
» et un misérable pécheur; mais au lieu où je
» suis et tenant la place de Dieu, je peux dire
» après saint Paul, et avec tous ceux qui ont
» l'honneur d'annoncer la sainte parole, que je
» fais ici l'office d'ambassadeur de Jésus-Christ,
» pour porter la parole du Roi des rois à une
» grande reine, et je la supplie de la prendre de
» cette manière. » S'adressant à tous les assistans avant de descendre de chaire, il les engagea à prier Dieu et la sainte Vierge pour le roi très-chrétien et les reines (1), afin qu'ils pussent reconnoître tant de bénédictions que le ciel avoit versées sur leurs personnes royales, et employer leur pouvoir à renverser la tyrannie de l'enfer et à établir le royaume de Dieu dans les ames de leurs sujets.

Ce discours parut d'une hardiesse extraordinaire à quelques personnes déjà prévenues contre le P. Eudes. Elles en parlèrent dans ce sens à la reine; mais cette princesse, qui jugeoit des choses selon l'esprit du christianisme, témoigna hautement qu'elle en étoit satisfaite. L'on croit que c'est dans cette occasion qu'elle dit ces paroles re-

(1) Anne d'Autriche et Marie-Thérèse d'Autriche, l'une mère, l'autre épouse de Louis XIV.

marquables : « Il y a long-temps que je n'avois » entendu de prédications, mais j'en ai entendu » aujourd'hui. Voilà comme il faut prêcher et » non pas dire des fleurettes, comme les autres » me disent. » Tous ces détails, à l'exception du dernier, se trouvent dans une lettre que le saint homme écrivit alors à ses confrères, et qui a été conservée. Il leur apprend que ceux qui avoient été les premiers à blâmer le prédicateur furent ensuite les plus vifs à louer son courage, que plusieurs personnes de condition vinrent lui en faire compliment, et l'assurer que la cour avoit été extrêmement édifiée de son zèle; et, comme il mettoit tout à profit pour animer ses disciples et les instruire, il en prit occasion, à la fin de cette lettre, de les exhorter à ne chercher dans leurs pénibles travaux que la gloire de Dieu et le salut du prochain.

1662. Ce furent ces motifs si nobles qui, en ce temps, le déterminèrent à faire le sacrifice de plusieurs d'entr'eux, d'un âge et d'un mérite qui donnoient lieu d'en espérer de grands services pour la congrégation. Le pape Alexandre VII venoit de nommer trois ecclésiastiques français pour aller, avec le caractère d'évêques et la qualité de vicaires apostoliques, gouverner les missions de la Chine et des pays voisins. C'étoient MM. Pallu, qui avoit le titre d'évêque d'Héliopolis; M. de la Motte-Lambert, qui avoit celui d'évêque de Berithe, et M. Cotolendy, qui avoit celui d'évêque de Metellopolis. Ces nouveaux prélats, avant

de quitter la France, cherchèrent à s'attacher un certain nombre de prêtres séculiers, propres à les soulager dans les fonctions laborieuses auxquelles la Providence les destinoit. Ils jetèrent d'abord les yeux sur la congrégation du P. Eudes, comptant bien que des hommes élevés par un aussi bon maître auroient toutes les qualités et tous les talens qui font le mérite des vrais missionnaires. Malgré le petit nombre de sujets dont elle étoit composée, M. Pallu et ses collègues furent assez heureux pour inspirer à plusieurs Eudistes le désir de se consacrer à la conversion des infidèles; mais l'estime et la vénération qu'ils avoient pour leur maître et leur père spirituel ne leur permirent pas de prendre d'engagemens sans l'avoir d'abord consulté. Les prélats intéressés lui écrivirent eux-mêmes à ce sujet de la manière la plus pressante. La chose dépendoit de la réponse qu'il donneroit, parce qu'on étoit convaincu que ce seroit la marque la plus assurée de la volonté de Dieu.

Le P. Eudes en agit avec tout le désintéressement possible. Il se rendit sans peine aux sollicitations des évêques, et il accorda à chacun d'eux un de ses confrères; c'étoient MM. Le Meusnier, Damville et Brunel. Rien n'est plus édifiant que la lettre qu'il écrivit à l'un de ces nouveaux missionnaires pour l'animer à répandre, s'il le falloit, jusqu'à la dernière goutte de son sang, afin de gagner des ames à Jésus-Christ, et rien ne marque mieux aussi quelle étoit la pureté de son zèle. Ils partirent tous les trois, bien déterminés à seconder ses vues, et quels suc-

cès ne pouvoit-on pas se promettre de leurs travaux, si le Seigneur avoit voulu conserver des hommes si précieux! Mais, avant qu'ils fussent arrivés chez les infidèles qui devoient recevoir leurs soins, Dieu les retira de ce monde. Ils moururent sur le chemin de la Chine, M. Damville n'étant âgé que de 36 ans. Ces morts successives et à une distance si rapprochée furent peut-être une disposition particulière de la Providence, pour faire comprendre aux autres enfans du P. Eudes, qui ne souhaitoient rien tant que de marcher sur les traces de leurs confrères, que les membres de la nouvelle congrégation n'étoient point destinés à porter la lumière de l'Evangile dans ces régions barbares; que leur vocation étoit de cultiver, ainsi qu'ils l'avoient fait jusqu'alors, ces heureuses contrées où Jésus-Christ est connu, d'y ranimer la piété des fidèles, et d'y former de dignes ministres à son Eglise.

Quelque sensible que fût pour le P. Eudes la perte de ces trois sujets, qui lui furent enlevés à la fleur de l'âge, il fut encore bien plus vivement touché de la mort de M. Manchon et de celle du président de Langrie. Le premier étoit un de ceux qui s'étoient d'abord attachés à lui et qui l'avoient aidé à jeter les fondemens de sa congrégation. Fidèle jusqu'à la mort à tous les exercices de la vie apostolique, il étoit regardé au dedans et au dehors comme un missionnaire accompli. Esprit, savoir, éloquence, talent, insinuation, toutes ces qualités, jointes à un extérieur très-avanta-

gieux et soutenues d'un zèle qui ne se démentit jamais, en firent un de ces hommes rares que l'on perd toujours avec regret, et qui ne sont pas aisément remplacés. Il termina sa carrière à Rouen, le 6 février 1663, à l'âge de 46 ans.

Le président de Langrie étoit tout à la fois un chrétien fidèle et un bon citoyen. Ami de la religion et du bien public, il le fut toujours aussi de tous ceux qui s'employoient à servir l'Eglise et le prochain. C'étoit le motif de sa liaison si particulière avec le P. Eudes et avec toute sa congrégation. Par déférence pour les vues de son vertueux ami et par zèle pour le salut des ames, il s'étoit, quelques années auparavant, déclaré fondateur de la maison de Notre-Dame de Charité établie à Caen, et il avoit consacré pour cette bonne œuvre une somme assez considérable. Le P. Eudes ne crut pas pouvoir en trop faire pour marquer son estime et sa reconnoissance envers ce cher défunt; il eut soin de faire prier Dieu pour le repos de son ame dans toutes les maisons qui dépendoient de lui, et il se chargea lui-même d'offrir pendant une année à cette intention le saint sacrifice de la messe.

Tandis que la mort lui enlevoit ceux qui pouvoient le consoler ou le soulager dans ses travaux, le Seigneur préparoit une nouvelle occupation à son zèle. Après plusieurs difficultés au sujet des supérieurs des Carmélites réformées par sainte Thérèse, et qui avoient été appelées en France par la bienheureuse Marie de l'Incarnation et le cardinal de Bérulle, le pape Alexandre VII jugea à pro-

es, en 1661, de soustraire ces religieuses à la juridiction des Carmes, ainsi qu'à celle des ordinaires, de donner à chaque maison la liberté de se choisir un supérieur et de faire nommer des visiteurs pour maintenir partout la régularité.

Ce fut pour se conformer à ce règlement, que le monastère de Caen, qui connoissoit si bien le zèle et la vertu du P. Eudes, l'élut pour supérieur. Il s'acquitta de cet emploi avec tant de succès, que ces vertueuses filles ne voulurent point le confier à d'autres pendant sa vie, et que, dans les élections qu'elles étoient obligées de faire tous les trois ans, elles ne pensèrent constamment qu'à confirmer leur premier choix. Il les assembloit souvent pour les entretenir de l'excellence de leur vocation, ou des devoirs de leur saint état, et il ne leur parloit jamais qu'elles ne se sentissent animées d'une nouvelle ferveur, en même temps qu'elles étoient pénétrées de la plus vive reconnoissance envers Dieu, qui les avoit préférées à tant d'autres. Sa charité ne se bornoit pas même à conduire dans les voies de la perfection les Carmélites de Caen, qui l'avoient choisi pour leur directeur; l'estime et l'affection qu'il eut toujours pour ce saint ordre l'engagèrent à donner ses soins à toutes les autres maisons qui désiroient de profiter de ses lumières, et l'on a vu, par le grand nombre de ses lettres qui ont été longtemps conservées, qu'il en étoit peu entre les monastères établis en France qui n'aient eu recours à lui dans leurs peines.

1663. Tous ces travaux, auxquels il se livroit sans

ménagement dans un âge déjà avancé, lui causèrent une maladie qui l'empêcha assez long-temps de continuer ses missions. Cependant il les regardoit toujours comme un des principaux objets de son zèle, et après plus de deux ans d'interruption, dès que sa santé le lui permit, il reprit ce saint exercice. Il commença par la paroisse de Saint-Germain, dans le diocèse de Lisieux. De là il se transporta à Lethanville, où six ans auparavant il avoit encore donné une mission. M. de Nesmond, nouvel évêque de Bayeux, voulut partager le travail avec les missionnaires; il fit dans cette dernière paroisse, qui étoit de son diocèse, deux discours qui touchèrent fortement le peuple qui l'écoutoit. Son talent pour la parole, et la manière onctueuse avec laquelle il s'exprimoit produisirent souvent ces heureux effets pendant son épiscopat.

Ces deux missions données à la campagne furent suivies d'une troisième, pendant laquelle les novateurs firent éprouver quelques contradictions. Elle eut lieu à Saint-Lo, où l'on se souvenoit encore de celle qui s'y étoit faite vingt-un ans auparavant. Cette seconde mission eut un succès d'autant plus marqué, qu'elle contribua plus que toute autre chose à remédier au désordre que le jansénisme avoit déjà causé dans ce pays.

1664. Un prêtre, nommé Charles, après avoir vécu quelque temps à Paris dans la communauté de Saint-Etienne-du-Mont, vint en Basse-Normandie, s'annonça comme controversiste, et déguisant ses véritables sentimens, qui étoient ceux

d'un ardent janséniste, il obtint de M. l'évêque de Coutances la permission de prêcher. Il fit connoissance à son arrivée avec une communauté de religieux située dans les environs de Saint-Lo, et dont le prieur partageoit ses opinions. Le nouveau prédicateur ne fut pas long-temps sans se faire connoître. Extrêmement facile à transiger avec les protestans, qui étoient en grand nombre dans cette ville, il s'expliquoit d'une manière très-peu orthodoxe sur les indulgences, le culte des saintes images et l'autorité de l'Eglise. Relevant beaucoup l'autorité de saint Augustin, il prétendoit qu'elle étoit préférable à celle de cinquante papes. Ces nouveautés choquèrent les catholiques, et bientôt il s'éleva de toutes parts des réclamations contre le prédicateur : tant il est vrai qu'il n'est pas aussi aisé que le disent les incrédules, de persuader le peuple de tout ce qu'on veut lui faire accroire. Le controversiste en eut bientôt lui-même l'expérience, et les plaintes furent assez fortes pour déterminer le prieur qui l'avoit accueilli à son arrivée, et qui le favorisoit, à monter en chaire pour défendre son ami. Loin de corriger les principes erronés du prédicateur, il entreprit de le justifier, et, pour y parvenir, il prétendit prouver qu'on avoit eu tort de conclure que ce prédicateur étoit hérétique, parce qu'il étoit janséniste, puisque la doctrine de Jansénius n'avoit point été condamnée, et que ceux qui la soutenoient n'étoient pas frappés des anathèmes de l'Eglise.

Tous ne pensoient pas ainsi dans l'auditoire, et

un prêtre, qui s'y trouvoit, fut tellement choqué de cette témérité qu'il ne craignit point de rappeler à l'orateur que la doctrine de Jansénius avoit été condamnée par le saint Siège et par quarante-trois évêques de France. Ces paroles poussèrent à bout le prieur, qui, pour toute réponse, eut recours aux injures, ressource ordinaire des novateurs; il porta l'insolence jusqu'à traiter publiquement de la manière la plus outrageante le Pape, et les évêques qui avoient prononcé sur cette matière.

Ces contestations duroient encore lorsque les missionnaires arrivèrent à Saint-Lo. C'étoit un renfort considérable pour la cause catholique. Le sieur Charles le sentit bien, il prévit qu'on auroit soin de leur apprendre ses écarts de doctrine, et qu'ils ne manqueroient pas de réfuter les erreurs qu'il avoit avancées. Il crut devoir faire un dernier effort pour prévenir, s'il étoit possible, le public contre eux. Le jour même destiné à l'ouverture de la mission, il monta en chaire, et parla des missionnaires de manière à les décréditer. Cette tentative n'eut pas le succès qu'il s'en étoit promis: chacun voulut juger par soi-même; on s'empressa de les voir et de les entendre; on trouva des hommes respectables, tout différens du portrait qui en avoit été tracé. Les vérités catholiques qu'ils établissoient d'une manière solide servirent à détromper ceux qu'avoit pu entraîner le sieur Charles; il fut déféré à M. de Lesseville, qui étoit alors évêque de Coutances. Le prélat ordonna d'informer contre lui, et l'information, qui a été

long-temps conservée au séminaire de Caen, servit à démasquer ce faux docteur, qui fut chassé du diocèse. Ainsi l'un des fruits de la mission fut d'avoir empêché les progrès du mal, et d'avoir réparé le scandale.

Pendant que le P. Eudes ne sembloit s'occuper qu'à combattre l'erreur, et à procurer le salut des ames, il ne perdoit point de vue les intérêts de sa maison de Caen. Les six années convenues avec messieurs du corps de ville étoient bien avancées, sans que le pieux instituteur se fût encore trouvé en état de remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec eux. Il falloit cependant s'exposer, ou à perdre le terrain qu'on avoit eu tant de peine à obtenir, ou mettre au plus tôt la main à l'œuvre. Le P. Eudes prit ce dernier parti, et, malgré le peu de fonds sur lesquels il pouvoit compter, il résolut de commencer par l'église du séminaire. Le vœu qu'il avoit fait d'en bâtir une en ce lieu en l'honneur du sacré cœur de la très-sainte Vierge fut le motif qui l'y détermina, malgré les représentations de ses meilleurs amis. Ils le voyoient avec peine s'engager dans une dépense aussi considérable, et qui leur paroissoit devoir être tout-à-fait inutile, si elle n'alloit jusqu'à consommer l'ouvrage; mais sa confiance au Seigneur, et la persuasion dans laquelle il étoit que la gloire de Dieu demandoit qu'il sacrifiât tout à la chose qui pouvoit le plus honorer son saint nom, le firent passer sur ces considérations, qu'il trouvoit trop humaines.

Sans avoir d'autres ressources que celles qu'il

espéroit de la Providence, il fixa, de concert avec M. de Nesmond, le jour où la première pierre de l'édifice seroit posée. M[me] de la Croisette, épouse du gouverneur de Caen, fut choisie pour cette fonction; elle s'en acquitta au nom et comme tenant la place de la sainte Vierge mère de Dieu, déclarée fondatrice de ce premier établissement de la congrégation. Le reste de la cérémonie se fit par le prélat avec tout l'appareil possible. Dès le lendemain, l'on commença à jeter sur cette pierre bénite les fondemens du maître-autel, et l'on poussa les travaux autant que les libéralités des fidèles purent fournir à la dépense; mais, quelque soin que le saint prêtre eût pris d'intéresser à la bonne œuvre les personnes les plus distinguées de la ville de Caen, il fallut bientôt suspendre l'ouvrage. Il fut ainsi interrompu et repris jusqu'à quatre fois pendant l'espace de ving-trois années, et si M[me] la duchesse de Guise n'avoit pas fait des dons considérables; si M. Blouet de Camilly, successeur du P. Eudes au généralat, n'avoit pas fourni des secours de son patrimoine, on auroit eu bien de la peine à terminer l'entreprise.

Quelque désir qu'eût le P. Eudes de veiller lui-même sur cet ouvrage, le zèle du salut des ames le lui fit quitter, dès que le retour de la belle saison lui permit de travailler à la sanctification du prochain. Une mission dans la ville de Meaux étoit déjà bien avancée lorsqu'il reçut des lettres de M. le cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix, qui lui envoyoit, de la part de la congrégation de la

Propagande, le renouvellement des pouvoirs apostoliques, tels qu'il les avoit autrefois obtenus, et qui lui demandoit un mémoire sur la manière dont il gouvernoit sa congrégation et ses séminaires. Il satisfit aux désirs du prélat, sans que les exercices de la mission en souffrissent. Aussitôt qu'elle fut achevée, il retourna en Normandie, où, pendant le reste de l'année, il en donna trois autres dans trois différentes paroisses du diocèse de Coutances, à Ravenoville, Cretteville et Granville.

Le P. Eudes écrivit à M. de Bonnefond, l'un de ses confrères, des choses si édifiantes de cette seconde mission, que nous ne croyons pas devoir les passer sous silence; elles serviront à montrer quel esprit de foi régnoit alors en France parmi le peuple, et elles sont propres à confondre les chrétiens de nos jours. « Dieu, lui marque-t-il, verse » des bénédictions tout extraordinaires sur cette » mission que nous faisons au Cotentin dans la » paroisse de Cretteville ; car quoiqu'il ait plu » presque continuellement depuis six semaines » que nous y sommes, et que les eaux soient fort » grandes de tous côtés et les chemins fort mau- » vais, nous avons pourtant toujours beaucoup » de monde aux sermons et autres exercices, et » une si grande presse aux confessionnaux, qu'on » y voit quantité de personnes, de quatre et cinq » lieues de loin, demeurer des trois ou quatre » jours aux pieds des confesseurs, sans boire ni » manger, et si touhcées que les confesseurs ne » trouvent aucune difficulté à rompre leurs ha-

» bitudes, non plus que les occasions du péché et
» les autres obstacles du salut. De sorte qu'ils di-
» sent qu'ils n'avoient jamais vu de mission où
» les grâces fussent aussi abondantes; ce qui doit
» bien nous engager à travailler au salut de tant
» de pauvres ames qui périssent tous les jours.
» Aidez-nous, mon très-cher frère, à bénir Notre-
» Seigneur et sa très-sainte mère de toutes les
» faveurs qu'ils font à notre petite congrégation,
» qui certainement sont très-grandes. »

1665. M. Vialart, célèbre évêque de Châlons-sur-Marne, pénétré de l'utilité des missions, cherchoit à les multiplier dans son diocèse, soit pour ranimer la piété parmi les catholiques, soit pour convertir les protestans, et, afin d'y réussir, il n'épargnoit ni soins ni dépenses. Il en avoit déjà fait donner plusieurs avec succès par des Pères de l'Oratoire et des prêtres séculiers; mais son grand désir étoit de voir le P. Eudes en entreprendre une dans sa ville épiscopale, et depuis une année il l'en sollicitoit. Elle eut lieu pendant les mois de mai et de juin 1665. Le saint missionnaire ne put s'y faire accompagner que de trois ou quatre de ses confrères; mais dès qu'il avoit la direction de la bonne œuvre, c'en étoit assez pour qu'on pût se répondre de la réussite; l'évènement le prouva. Trente-cinq ou quarante ecclésiastiques, tant Pères de l'Oratoire que docteurs de Sorbonne, lui servirent d'auxiliaires, et avec ce secours il s'opéra des merveilles. Voici comme il s'en explique lui-même dans une de ses lettres:

...

« Cette mission, dit-il, commence par où les
» autres finissent, c'est-à-dire, avec une grande fer-
» veur. L'église, qui est fort grande, est toujours
» pleine pendant nos sermons, comme elle le se-
» roit au vendredi-saint; nous en espérons de
» grands fruits, qui se font déjà remarquer en abon-
» dance; grâce à Dieu j'ai autant de force pour
» parler que j'ai jamais eu jusqu'à présent. J'ai
» prêché presque tous les jours. Nos deux con-
» frères, M. Blouet et M. Yon, commencent à
» me soulager aux jours que je fais des conférences
» à un grand nombre d'ecclésiastiques et de reli-
» gieux; car M. de Châlons y en fait venir de
» tous ordres. »

M. Vialart ne se contenta pas d'engager les ecclésiastiques à se trouver aux conférences du P. Eudes, il assistoit lui-même, autant que la chose lui étoit possible, aux exercices que le zélé missionnaire donnoit aux fidèles; il n'épargnoit rien pour lui témoigner sa satisfaction, et lorsque la mission fut finie, il l'obligea à prendre sa voiture pour un voyage que le saint prêtre se proposoit de faire à Clairvaux.

Ce n'étoit point une simple curiosité, d'ailleurs bien pardonnable, qui conduisit le serviteur de Dieu dans cette fameuse abbaye. Le zèle du salut des ames, la dévotion tendre pour la très-sainte Vierge, l'ardeur pour les mortifications avoient fait le caractère distinctif de vertu de l'illustre saint Bernard, et tous ces traits formoient à peu près celui qui distinguoit le P. Eudes. C'étoit là le motif de la vénéra-

tion particulière qu'il avoit pour ce grand saint, et du tendre attachement qu'il montroit aux religieux de son ordre, surtout aux réformés. Les relations établies depuis assez long-temps entre lui et ceux du Val-Richer, monastère situé dans le diocèse de Bayeux, lui avoient procuré l'avantage de les bien connoître, et les services qu'il leur rendoit souvent, en contribuant par ses conseils, ainsi que par ses discours, à les animer à la perfection de leur état, leur avoient aussi donné pour lui les sentimens de la plus parfaite estime, et d'une reconnoissance qu'ils lui témoignèrent dans toutes les occasions. Il avoit demandé à l'abbé de ce monastère des lettres d'association qui lui furent accordées avec empressement.

Les religieux de Clairvaux n'ignoroient pas l'alliance qu'il avoit contractée avec leur saint ordre; aussi le reçurent-ils avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincère. Il demeura quinze jours parmi eux, et pendant ce temps il ne pensa qu'à satisfaire sa dévotion, à s'entretenir avec ses hôtes de leur admirable fondateur, ou à s'édifier des actes de vertu dont il étoit le témoin. Il visita avec soin tous les lieux du voisinage que saint Bernard avoit honorés de sa présence; il voulut voir toutes les reliques qu'on en avoit conservées. On lui montra une partie des habits qui avoient été à son usage; il demanda qu'on le revêtît pour un moment de la coule du saint docteur, et il reçut comme une grâce singulière le morceau qu'on voulut bien lui en donner.

Ce ne fut pas l'unique obligation qu'il eut à l'ordre de saint Bernard; l'abbé du Val-Richer (1), son ami particulier, lui rendit alors un service que son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des ames lui faisoient regarder comme le plus important qu'il pût obtenir.

Cet abbé étoit parti pour Rome en 1664 avec M. de Rancé, abbé de la Trappe. C'étoient deux des principaux abbés de la réforme, et l'on ne pouvoit mieux choisir, pour en soutenir les intérêts. On sembloit avoir à Cîteaux quelques raisons de craindre que, sous prétexte de rappeler l'esprit primitif de l'ordre de saint Bernard, les usages différens que la ferveur introduisoit dans plusieurs monastères n'élevassent insensiblement un mur de division entre les enfans d'un même père. D'un côté, l'abbé de Cîteaux, comme général de tout l'ordre, et chargé particulièrement de veiller à sa conservation, crut devoir s'opposer à tout changement qui pouvoit menacer d'un dérangement pareil. D'un autre côté, ceux qui avoient entrepris la réforme, et qui voyoient que la Providence bénissoit leurs travaux, étoient intimement persuadés qu'il falloit soutenir une œuvre qui leur paroissoit être celle du Seigneur, et que ç'auroit été dans eux une lâcheté criminelle de l'abandon-

(1) M. Georges, d'abord curé en Lorraine, puis du Pré d'Auge en Normandie, enfin abbé du Val-Richer, instituteur de la célèbre conférence ecclésiastique de Cambremer. Le P. Bullier, Jésuite, a écrit sa vie, qui est très-édifiante.

ner par la crainte d'un danger qui leur paroissoit beaucoup moins redoutable qu'à leur supérieur.

Les deux abbés, arrivés à Rome, exposèrent leur cause et la défendirent avec habileté. S'ils n'obtinrent pas tout ce qu'ils désiroient, il leur fut au moins permis de continuer à vivre suivant les règles de leur réforme, en restant unis à l'ordre de Cîteaux. Cette affaire ne fut pas la seule dont ils s'occupèrent dans la capitale du monde chrétien; ils en traitèrent une autre pour laquelle on avoit déjà fait bien des tentatives inutiles, et qui depuis long-temps sembloit désespérée; c'étoit la confirmation de l'institut de Notre-Dame de Charité, et son érection en ordre religieux.

L'abbé du Val-Richer, parfaitement instruit des avantages qu'un semblable institut pouvoit procurer à l'Eglise, n'ignoroit point les mouvemens que le P. Eudes s'étoit donnés pour obtenir qu'il fût approuvé du saint Siège. Par considération pour son ami, et par zèle pour la bonne œuvre, il voulut lui-même à Rome solliciter cette affaire, et il promit d'engager l'abbé de la Trappe à y travailler de concert avec lui. L'un et l'autre s'adressèrent au cardinal de Retz, qui alors étoit retiré auprès du souverain pontife. Le cardinal se chargea d'en parler au Pape, qui voulut bien accorder une congrégation d'autres cardinaux pour examiner à fond le projet du nouvel institut.

Il fut tenu sur cette matière plusieurs conférences, dans lesquelles on ne manqua pas de faire

valoir le danger qu'il y avoit, pour des vierges consacrées à Dieu, de s'engager à vivre avec des femmes qui avoient perdu la pudeur; qu'il étoit difficile d'entreprendre de les ramener au devoir, sans s'exposer à recevoir soi-même des impressions fâcheuses.

Cette difficulté, qui avoit paru jusque-là former un obstacle invincible à la conclusion de cette affaire, en auroit encore empêché le succès, si le cardinal de Retz n'avoit fait sentir que cette raison étoit nulle par le fait, puisqu'une assez longue expérience prouvoit le contraire. Il ajouta que depuis vingt ans on voyoit en France une communauté, presque toute composée de jeunes personnes, s'occuper du gouvernement de ces pénitentes, sans qu'il s'en fût trouvé une seule dont la conduite se fût le moins du monde démentie; que, quand ces filles seroient engagées par des vœux de religion à persévérer dans un si saint état, cet engagement irrévocable, pris au pied des autels, leur fourniroit un motif plus pressant et de plus puissans secours pour se soutenir dans la plus exacte régularité.

1666. Ces raisons, appuyées du crédit du cardinal, firent impression et disposèrent les commissaires à donner un rapport aussi favorable qu'on le pouvoit souhaiter. Alexandre VII s'en rapporta à leur témoignage, et, en prenant certaines précautions propres à écarter les dangers qui avoient long-temps effrayé, il donna le 2 janvier 1666, la bulle d'érection du nouvel ordre, sous la règle de saint Augustin, approuvant les constitutions que l'évê-

que diocèsain avoit données, et lui permettant d'ajouter les règlemens qu'il jugeroit convenables. Cette bulle fut quelques mois après envoyée à M. de Nesmond, évêque de Bayeux, qui voulut la porter lui-même au monastère de Notre-Dame de Charité, pour mieux témoigner la part qu'il prenoit à cette faveur du saint Siège, qui consolidoit désormais l'institut.

Les religieuses du refuge avoient désiré cette approbation avec trop d'ardeur pour différer à prendre un engagement solennel qui étoit autorisé par le chef de l'Eglise. Elles se hâtèrent de profiter d'un bienfait qu'elles avoient demandé au ciel par un si grand nombre de vœux et de prières. Elles convinrent, avec l'évêque de Bayeux, que toutes celles qui avoient déjà fait des vœux simples, les seuls qu'on leur eût pemis jusrqu'alors, se prépareroient, par les exercices de la retraite, à ratifier leur sacrifice. Elles étoient au nombre de seize, sans compter deux postulantes, qui, n'ayant pas vingt ans, âge prescrit par la bulle pour être admis à la profession, ne pouvoient être encore qu'au rang des novices. La retraite finie, M. Legrand, leur supérieur, pour mieux s'assurer de leur vocation, les examina de nouveau. Il les fit sortir l'une après l'autre du monastère, les interrogea sur les motifs qui les avoient déterminées à s'y consacrer à Dieu; et, après leur avoir fait sentir toute l'étendue et la difficulté des obligations qu'elles vouloient contracter, il leur offrit de les dispenser des vœux qu'elles avoient déjà faits et de

les renvoyer libres dans leurs familles. Il n'y en eut pas une seule qui se laissât ébranler par cette proposition ; toutes, au contraire, demandèrent en grâce à leur évêque d'être admises à la profession solennelle.

Leur empressement fut apprécié, et il méritoit de l'être. Le jour de l'Ascension de cette année 1666 fut fixé pour cette édifiante cérémonie, et M. de Nesmond voulut lui-même recevoir leurs vœux. Après un discours des plus touchans que prononça le P. Eudes, et dans lequel il s'étendit sur le zèle que demandent les obligations particulières du saint état que ses chères filles embrassoient irrévocablement, les professes se présentèrent l'une après l'autre aux pieds du prélat, et firent entre ses mains les quatre vœux solennels de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et de travailler au salut des filles et femmes pénitentes.

On peut juger de la satisfaction qu'éprouva le P. Eudes de voir enfin l'ordre de Notre-Dame de Charité reçu et établi dans l'Eglise. Depuis près de trente ans, il n'avoit point perdu de vue cet objet, et malgré les traverses qui l'avoient si souvent arrêté, rien n'avoit été capable de ralentir son zèle. Aussi ne put-il s'empêcher de témoigner à ses chères filles que ses vœux étoient accomplis, et qu'après avoir été témoin de leur sacrifice, il ne lui restoit plus rien à désirer sur la terre.

La Mère Patin partageoit avec lui ces sentimens, comme elle avoit partagé ses travaux. Depuis cet heureux évènement qu'elle avoit tant dé-

siré, elle ne s'occupa qu'à affermir ses élèves dans l'esprit de leur vocation, et à les bien pénétrer des maximes de zèle que le P. Eudes leur avoit toujours fait envisager comme les fondemens de la perfection à laquelle elles étoient appelées. Ce fut dans ce saint exercice qu'après avoir été éprouvée tant par une douloureuse maladie que par de grandes peines d'esprit, elle finit sa carrière par une mort précieuse aux yeux de Dieu. Ce fut le 31 octobre 1668 et à l'âge de 68 ans qu'elle passa à une meilleure vie. Elle avoit consacré ses vingt dernières années à former le nouvel ordre, autant par ses exemples que par la sagesse et la fermeté de sa conduite. Au moment de ses funérailles, on rendit à sa dépouille mortelle tous les honneurs que méritoient ses importans services.

Après les obsèques de la Mère Patin, auxquelles assistèrent des religieuses de la Visitation, qui avoient l'intention de proposer quelqu'une de leurs compagnes pour la remplacer dans le gouvernement de la maison, M. Legrand assembla toute la communauté au parloir, et lui proposa de choisir pour supérieure une fille de saint François de Sales. Toutes les Sœurs acquiescèrent à cette proposition, et la chose alloit être résolue, lorsqu'une jeune professe, nommée de Balde, âgée de 22 ans, représenta respectueusement au supérieur qu'il paroissoit étonnant que l'on se décidât à prendre une supérieure d'un autre institut, pendant qu'il y avoit dans la communauté plusieurs sujets très-capables de remplir cette place, et que

des filles, qui faisoient profession de ramener les brebis égarées, n'eussent pas la capacité de gouverner celles qui marchoient sous la conduite du pasteur; que cela ne pouvoit s'exécuter sans causer un véritable préjudice à l'honneur de l'ordre, et qu'il falloit plutôt marquer le profit qu'on avoit tiré de la bonne direction de celle qu'on venoit de perdre, en montrant qu'elle avoit formé des sujets capables de lui succéder. Ce sage raisonnement, auquel on ne s'attendoit pas, ayant porté le supérieur à faire de nouvelles réflexions, et la communauté lui ayant marqué sa disposition à agir de la manière qu'il croiroit être le plus à l'avantage de la maison, il fut conclu que la supérieure seroit choisie parmi les sujets de l'ordre. L'élection se fit en conséquence, et le choix tomba sur la Sœur Marie du Saint-Sacrement, qui gouverna pendant six ans. Sa supériorité fut remarquable par les accroissemens que prit l'institut. Ses progrès furent assez grands pour permettre d'établir un monastère à Rennes en 1673; fondation qui fut suivie de celle de Guingamp, au diocèse de Tréguier, en 1676, et de plusieurs autres, ainsi que nous le dirons plus bas.

Le P. Eudes n'avoit point été oisif en France pendant que ses amis s'employoient si heureusement à Rome en faveur des filles de Notre-Dame de Charité. Dès l'avent de 1665, il commença dans l'Eglise de Saint-Pierre de Caen une mission qui dura jusqu'au carême. Elle fut suivie des missions de Mesnil, dans le diocèse de Lisieux, de celle de Cerisy, de Montpinson et de Saint-Esny,

dans celui de Coutances, d'une autre enfin dans le château de Caen, pour les soldats qui y étoient en garnison.

L'année 1666 fut terminée par une célèbre mission, qui eut lieu à Evreux. M. de Maupas, depuis cinq ans, occupoit ce siège et sollicitoit le P. Eudes de donner ses soins à son diocèse. Le prélat fut si satisfait des premiers efforts du zèle du saint prêtre, qu'avant la fin de la mission il voulut assurer à la congrégation un séminaire dans sa ville épiscopale. Il acheta de ses épargnes le terrain destiné à le bâtir; il le meubla dans la suite à ses dépens, et lui donna sa bibliothèque, ainsi que plusieurs reliques considérables, dont on lui avoit fait présent à Rome, pendant qu'il y poursuivoit la canonisation de saint François de Sales. Il fit plus; malgré tous les bienfaits dont il avoit comblé cette maison, et qui sembloient exiger qu'il fût exclusivement reconnu pour fondateur, il engagea, par esprit de désintéressement, M. Ledoux de Melville, doyen de sa cathédrale, à accepter ce titre, et à le mériter en se démettant en faveur du séminaire du prieuré de Notre-Dame du Désert.

1667. Pendant que M. de Maupas perfectionnoit ainsi son ouvrage, le P. Eudes fut appelé à Rouen, pour y faire une mission dans l'église cathédrale. Elle dura depuis le dimanche de la Septuagésime jusqu'à celui de Quasimodo. Mais quelques services que la congrégation eût rendus depuis neuf ans à tout le clergé de ce grand diocèse, elle n'a-

voit pu encore effacer les impressions désavantageuses dont quelques-uns s'étoient laissé prévenir contre elle. Les missionnaires s'en aperçurent et en souffrirent d'abord; Dieu ne le permit, après tout, que pour faire sentir que c'est au milieu des contradictions que la grâce triomphe avec le plus d'éclat. La patience des ouvriers évangéliques fut mise à l'épreuve; mais les bénédictions sans nombre que le Seigneur répandoit sur leurs travaux les dédommagèrent bien amplement de leurs tribulations. Le P. Eudes, également satisfait et des souffrances que la Providence lui avoit ménagées à Rouen, et des succès qui en avoient été le fruit, sortit de cette grande ville, pour aller cultiver un champ, dont la récolte lui coûta moins de sueurs et où elle fut tout aussi abondante. Il parcourut le diocèse de Coutances, et il continua, pendant les deux années suivantes, à se livrer aux pénibles fonctions de la vie apostolique. Quelques jours d'interruption, qu'il donnoit à la prière et aux affaires de sa congrégation suffisoient pour le délasser de ses fatigues.

1668. Ce fut dans un de ces courts intervalles que, se rappelant toutes les grâces dont il se reconnoissoit redevable à la sainte Vierge, il voulut lui en témoigner plus particulièrement sa gratitude, en se consacrant, lui et tous les siens, à son service. La formule de cette consécration, qu'il signa de son sang, est pleine des plus vifs sentimens d'amour, de confiance et de zèle pour l'honneur de la mère de Dieu. Depuis il portoit toujours sur

lui cette consécration ; il la récitoit souvent, et par son testament il ordonna qu'on la mît avec lui dans son tombeau.

1669. Cependant on le pressoit depuis quelque temps d'interrompre ses travaux dans le diocèse de Coutances, pour aller donner une mission dans la ville de Rennes. On la lui demandoit pendant le jubilé ; mais quinze jours lui paroissant un temps trop court pour faire un certain fruit, il témoigna qu'il souhaitoit que cette bonne œuvre fût remise à un temps plus commode. M. de la Vieuxville, évêque de Rennes, goûta ses représentations, et il fut convenu qu'elle ne commenceroit que vers la fin de l'année 1669. L'ouverture s'en fit en effet le premier dimanche de l'avent, et elle dura jusqu'à Pâque de l'année suivante. L'hiver fut si rigoureux, que plusieurs des ouvriers qu'il avoit appelés de Normandie à son secours ne purent venir le joindre et partager ses travaux. Il prit sur lui la meilleure partie de l'ouvrage qu'il leur avoit destinée, et, quoique dans sa soixante-neuvième année, il prêcha pendant quatre mois entiers, et avec autant de force qu'il le faisoit à l'âge de trente ans.

1670. L'assiduité du peuple aux exercices fut extraordinaire. Il y avoit trois sermons par jour, et dès que l'heure annonçoit une instruction, on fermoit les boutiques, et l'on accouroit pour y trouver place. L'évêque, témoin du changement que la mission produisoit dans les mœurs de son peuple, crut que des ministres aussi zélés étoient très-

propres à former les jeunes ecclésiastiques de son diocèse. Dès le mois de mars 1670, il les mit en possession d'une maison qu'il acheta pour y établir un séminaire; et les habitans, par reconnoissance pour les peines que s'étoient données les missionnaires, s'empressèrent, par leurs libéralités, de leur faciliter les moyens d'y commencer leurs fonctions. Le P. Eudes nomma M. Blouet supérieur de ce sixième établissement. Cette fondation ne l'empêcha point de travailler au salut des peuples du diocèse de Rennes, et ce ne fut qu'après avoir fait encore trois autres missions dans ce pays, qu'il retourna à Caen se délasser de ses fatigues.

1671. Toujours occupé de quelque bonne œuvre, le saint prêtre employoit son temps à l'éducation des jeunes confrères qui faisoient leur probation, et qu'il venoit d'appeler de Coutances, pour être plus à portée de veiller sur leur conduite, lorsqu'une affaire, qui intéressoit la congrégation, l'obligea d'abandonner ce soin pour se rendre à Paris. M. Harlay de Chanvalon, qui venoit d'être placé sur ce siège, apprit avec plaisir son arrivée dans la capitale. Le Roi l'avoit chargé de choisir quatre missionnaires qui fussent en état de faire à Versailles une mission de quelques semaines. Le prélat, qui, pendant qu'il occupoit le siège de Rouen, avoit donné au P. Eudes des marques multipliées de son affection, crut que la Providence le lui envoyoit pour seconder le zèle de Sa Majesté. Il lui recommanda de choisir parmi ses

confrères ceux qu'il jugeroit à propos de s'associer pour cette œuvre, et de se tenir prêt pour la semaine sainte.

En conséquence de cet ordre, le P. Eudes se rendit à Versailles le dimanche des Rameaux. Le lendemain, il eut l'honneur de saluer le Roi, qui, après avoir entendu son compliment avec beaucoup de bonté, lui répondit : « Je suis bien aise » que M. l'archevêque vous ait choisi pour cette » mission; vous y ferez beaucoup de bien. Conti» nuez comme vous avez commencé, vous con» vertirez plusieurs personnes; vous ne conver» tirez pourtant pas tout le monde, mais vous » ferez ce que vous pourrez. » Il avoit ordonné à M. Bonteras, gouverneur du château, d'avoir un grand soin des missionnaires.

Ce grand monarque eut la dévotion de venir de Saint-Germain, où la cour étoit alors, passer trois jours à Versailles, pour assister à la mission. La reine s'y rendit souvent aussi pour le moment des exercices, et cette vertueuse princesse ayant su qu'à la fin du catéchisme on distribuoit des récompenses aux enfans qui répondoient le mieux, elle voulut les fournir. Son attention alla même jusqu'à s'informer des soins que recevoient les missionnaires, et elle ne dédaigna pas de demander plusieurs fois à un bon frère domestique qui étoit employé à leur cuisine, si les ordres que le Roi avoit donnés s'exécutoient, et quelles instructions on alloit faire à l'église. Pendant tout ce temps, Leurs Majestés donnèrent de leur piété les marques

les plus capables de faire impression, et elles témoignèrent aux missionnaires une considération qui servit extrêmement à autoriser leur ministère.

Ce fut aussi, pour marquer au P. Eudes la satisfaction qu'il avoit de son zèle, que le Roi lui fit compter 2,000 livres, pour aider à bâtir l'église du séminaire de Caen, qu'il retint l'un des quatre missionnaires pour le charger du soin de la sacristie de sa chapelle, et que Sa Majesté voulut bien dans la suite employer son autorité, pour assurer à la congrégation un établissement dans la capitale.

Mme Petau, veuve de M. de Traversay, conseiller au parlement de Paris, avoit donné au P. Eudes et à sa congrégation les deux tiers d'une maison qui depuis a été occupée par les prêtres de la communauté de Saint-Josse (1), et le P. Eudes n'avoit fait le voyage de Paris en cette année 1671, que pour accepter cette donation. Le dessein de la donatrice étoit de loger et de faire subsister sur les revenus que devoit produire la location d'une partie de cet édifice, les jeunes confrères qui seroient envoyés à Paris pour y faire leurs études. Deux prêtres anciens devoient demeurer avec eux pour veiller sur leur conduite, et pour rendre dans la paroisse tous les services propres de leur ministère. Ces conditions n'étoient cependant pas si essentielles, qu'au cas que la congrégation ne pût se mettre en possession de ce fonds, elle ne fût en droit de s'en faire rembourser le prix,

(1) Saint-Josse étoit une église paroissiale, située dans la rue Aubry-le-Boucher : elle a été détruite pendant la révolution.

pourvu qu'elle l'employât à acheter à Paris une autre maison qu'elle destineroit aux mêmes usages.

Ce fut en effet ce dernier parti que la congrégation se trouva obligée de prendre. Le P. Eudes avoit obtenu des lettres-patentes qui lui permettoient d'accepter cette donation, et l'autorisoient à exécuter les clauses contenues au contrat. Mais le curé et les marguilliers de la paroisse de Saint-Josse, qui voyoient avec peine des prêtres étrangers prêts à occuper une maison contiguë à leur église, formèrent opposition au parlement. Cette cause y fut jugée et décidée en leur faveur. L'enregistrement des lettres-patentes fut refusé, malgré la recommandation de M. de Colbert, qui, au nom du Roi, écrivit au premier président et au procureur-général, pour que l'affaire pût être terminée à la satisfaction du P. Eudes. L'opposition dura long-temps et nuisit à la valeur de la maison. Enfin il fallut s'accommoder; mais ce ne fut qu'en 1705, plus de trente ans après la donation, que le successeur du saint prêtre dans le gouvernement de la société se vit en état d'acheter une autre maison, pour remplir les vues de Mme de Traversay (1).

(1) Cette maison, située rue des Postes, près de l'Estrapade, et non loin de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, a été occupée par les Eudistes jusqu'à l'époque de la révolution. Elle a eu pour dernier supérieur M. Hébert, dont il sera parlé ci-après. Aliénée alors, comme tous les autres biens ecclésiastiques, elle est devenue la propriété des dames du troisième monastère de la Visitation de la rue du Bac : ces dames l'habitent, et elles y ont fait de nouvelles constructions assez considérables.

LIVRE X.

1672. Le succès qu'avoit eu le P. Eudes à la cour, et les bontés que le Roi lui avoit témoignées firent concevoir à M. de Maupas, évêque d'Evreux, la pensée de le demander pour coadjuteur. Ce prélat se trouvoit attaqué d'une longue et dangereuse maladie, dont les suites lui faisoient craindre de n'être plus bientôt en état de veiller sur son troupeau. Dans une situation pareille, il crut que son premier devoir étoit de travailler à obtenir un coadjuteur, à qui il pût remettre le gouvernement de son diocèse. L'embarras ne fut pas pour lui de fixer son choix; l'estime qu'il avoit pour le P. Eudes, et sa vénération profonde pour la vertu de ce zélé missionnaire le firent résoudre, après avoir consulté quelques évêques de ses amis, et plusieurs autres personnes de piété, à le demander au Roi en cette qualité. Dans l'impossibilité où étoit M. de Maupas d'aller lui-même à la cour solliciter cette grâce, il en écrivit au P. Ferrier, Jésuite, confesseur de Louis XIV, et il fit partir un de ses vicaires-généraux, nommé M. l'abbé Durancel, pour l'engager plus vivement à présenter au Roi un placet, dans lequel il n'oublieroit rien pour faire valoir son choix.

Le P. Eudes ne put long-temps ignorer les dé-

marches qui étoient faites pour obtenir son élévation. Il l'apprit en homme vertueux, qu'une indifférence parfaite pour les honneurs de la terre laisse toujours assez tranquille pour les envisager tels qu'ils sont. L'éclat de la dignité épiscopale ne put l'éblouir, parce qu'il ne se flatta jamais au point de s'imaginer que ce projet dût se réaliser; et le poids des devoirs attachés à cette charge qu'on vouloit lui imposer ne l'effraya pas non plus, dès qu'il pensoit que, dans le cas de la réussite, ce seroit un de ces coups de la Providence auxquels on doit se soumettre.

« Depuis que j'ai appris cette nouvelle, écrivit-» il à l'un de ses amis, je ne m'en suis pas mis » en peine, tant par la créance que j'ai que cela » s'en ira en fumée, que par la crainte aussi de » résister à la divine volonté, si cela venoit de » Dieu; mais dès que j'ai su la déclaration de » Mgr d'Evreux, j'ai écrit à M. Mannoury que » je ne voulois point d'autre bénéfice que celui » que mon Sauveur a choisi pour lui, c'est-à-dire, » la croix; que c'étoit là l'unique que je désirois, » que j'embrassois et que j'aimois pour l'amour » de ce très-aimable rédempteur, qui l'a préférée » à tout ce que le monde estime et aime le plus, » et que je le priois de faire cette déclaration à » Mgr d'Evreux et à MM. ses grands-vicaires. Je » ne vois que des croix à monceaux sur ma tête, » si la chose ne réussit pas; car pour les autres » (c'est-à-dire celles qui sont attachées à une » charge si éminente), je ne les crains pas tant,

» parce que je ne puis me persuader que la chose
» se fasse. »

Les conjectures du serviteur de Dieu se trouvèrent justes, et les démarches qui avoient été faites en sa faveur n'eurent aucune suite. Le confesseur du Roi répondit à M. de Maupas, qu'il ne devoit ni penser à cette affaire, ni la proposer, le P. Eudes étant plus en état de faire du bien par la liberté que lui donnoit sa vocation d'aller dans tous les lieux où la Providence l'appeloit. C'est ainsi que le saint prêtre fut préservé du fardeau de l'épiscopat, et laissé libre de travailler à procurer partout la gloire de Dieu et le salut du prochain.

Tel étoit en effet son attrait particulier, et s'il ne se borna pas à le suivre, au moins s'y livra-t-il toujours très-volontiers pendant que ses forces et sa santé le lui permirent. Après la mission de Versailles, les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, établies assez nouvellement dans la ville de Vernon, l'engagèrent à donner une mission dans leur église; elle dura six semaines entières, et pendant qu'il travailloit à la conversion d'un peuple qui étoit le principal objet de son zèle, il n'oublia rien de ce qui pouvoit entretenir et augmenter la ferveur de ces épouses de Jésus-Christ.

Quelques autres missions dans des lieux moins considérables l'occupèrent ensuite, sans lui ôter cependant le loisir de s'appliquer à tout ce qui pouvoit maintenir l'ordre dans ses établissemens, et répondre à la confiance d'un grand nombre de personnes pieuses, ainsi que de communautés re-

ligieuses qui ne se conduisoient que par ses conseils. Telle étoit la célèbre abbaye de Montmartre, gouvernée alors par Mme Françoise-Renée de Lorraine. Cette vertueuse princesse avoit, dès l'an 1661, souhaité qu'il y eût une association de prières et de mérites entre sa communauté et la nouvelle congrégation. L'estime et la piété formèrent dès-lors cette union spirituelle, qui a subsisté jusqu'à la destruction des monastères, et les avantages mutuels qu'elle produisit dès le commencement ne servirent pas peu à en former les nœuds. Le P. Eudes voulut bien, malgré ses occupations, se charger, pendant trois mois entiers, de faire dans ce monastère les fonctions de confesseur et d'en régler le spirituel; et l'abbesse, par reconnoissance, crut devoir engager madame la duchesse de Guise, sa parente, à marquer à son directeur sa bienveillance, et à contribuer, par ses libéralités, à la construction de l'église du séminaire de Caen. Ce qui toucha le P. Eudes plus sensiblement encore, et ce qui lui parut même payer avec usure tous les services qu'il avoit rendus à cette communauté, ce fut l'empressement qu'elle mit à adopter la fête du saint cœur de Marie, qu'il avoit, plusieurs années auparavant, instituée dans sa congrégation, et qui fut, pour la première fois, célébrée dans l'abbaye de Montmartre en 1673.

Les bénédictions dont Dieu avoit favorisé toutes ses entreprises, depuis qu'il avoit institué cette fête, venoient de le déterminer à en établir une autre pour honorer le divin cœur de Jésus. Il crut

ne pouvoir mieux marquer sa reconnoissance à la sainte Vierge, sa puissante protectrice, qu'en faisant rendre au cœur adorable de son fils ces hommages qui lui sont dus. Il y avoit déjà treize ans ou environ, qu'il avoit composé et fait approuver par plusieurs prélats une messe et un office particuliers pour cette solennité; mais les contradictions qu'il avoit eues à souffrir au sujet de la fête du cœur de Marie lui avoient fait remettre à un temps plus tranquille l'établissement de cette dévotion nouvelle. Il crut, en 1672, que ce temps étoit arrivé, et il ordonna que dans toute sa congrégation on célébreroit, avec la permission des ordinaires, la fête du Sacré-Cœur de Jésus, qu'il fixa au 20 octobre (1).

La lettre circulaire qui contient cette ordonnance explique les motifs qui ont fait différer la célébration de cette fête, l'objet que l'on se propose dans cette solennité, l'injustice qu'il y auroit à

(1) L'on croit assez généralement que la vénérable Mère Marie-Marguerite Alacoque, religieuse de la Visitation de Paray-le-Monial, dans le diocèse d'Autun, est la première qui ait fait connoître la dévotion au sacré Cœur de Jésus; c'est une erreur. Cette sainte fille inspira à ses Sœurs de Dijon cette utile dévotion, et la Mère Saumaise, supérieure de ce monastère, en fit célébrer, pour la première fois, la fête dans son église en 1686. L'on voit que le P. Eudes a eu pour lui la priorité du temps. M. Languet, archevêque de Sens, qui a écrit la vie de la Mère Alacoque, se convainquit de cette vérité, d'après les observations que lui fit, à ce sujet, M. Lemoine, assistant du supérieur-général des Eudistes, et préfet du séminaire de Caen. Cet illustre prélat reconnut qu'il s'étoit trompé sur ce point, et fit mettre un carton à cet endroit de son ouvrage, pour corriger sa méprise.

se laisser prévenir contre son établissement, à cause de sa nouveauté. Nous allons la rapporter ici d'autant plus volontiers, qu'elle détruit d'avance toutes les mauvaises raisons que des hommes d'une doctrine suspecte ont données, dans ces derniers temps, pour faire abolir cette fête, malgré l'approbation qu'elle a reçue des souverains pontifes.

« Quoique jusqu'ici, dit le P. Eudes, nous » n'ayons pas célébré une fête particulière du » cœur adorable de Jésus, nous n'avons pas eu » intention de séparer deux choses que Dieu a » unies si étroitement que le sont le cœur auguste » du Fils de Dieu et celui de sa bénite mère. Au » contraire, notre dessein a toujours été, dès les » commencemens, d'honorer ces deux cœurs, » comme un même cœur en unité d'esprit, de » sentiment, de volonté et d'affection, comme il » paroît dans la salutation que nous disons tous » les jours au divin cœur de Jésus et à celui de » Marie, et en plusieurs endroits de l'office de ce » dernier. Mais la divine Providence, qui conduit » toutes choses avec une merveilleuse sagesse, a » voulu faire marcher la fête du cœur de la mère » avant celle de son fils, pour préparer les voies » dans les cœurs des fidèles à la vénération de ce » cœur adorable. »

Ensuite, passant au fond du mystère et de l'objet de la fête, il continue ainsi : « Quelle solennité » plus sainte que celle-ci, qui est le principe de » tout ce qu'il y a de grand, de saint et de vénérable dans toutes les autres solennités ! Quel cœur

» plus adorable, plus aimable, plus admirable
» que le cœur de cet Homme-Dieu! Quel honneur
» mérite ce cœur, qui a toujours rendu et rendra
» éternellement à Dieu plus de gloire et d'amour
» à chaque moment, que tous les cœurs des anges
» et des hommes ne lui en pourront rendre durant
» toute l'éternité; ce cœur qui ne pense nuit et
» jour qu'à nous faire une infinité de biens, et
» qui enfin a été rompu par l'excès de cet amour
» qu'il nous portoit étant sur la croix, ainsi qu'il
» l'a déclaré, ainsi que sa sainte mère, à sainte
» Brigitte, au rapport d'un excellent docteur,
» M. Bail!

» Si l'on m'objecte la nouveauté de cette dévo-
» tion, je répondrai que la nouveauté, qui est
» très-pernicieuse dans les matières de la foi, est
» très-bonne dans celles qui regardent la piété.
» Autrement il faudroit retrancher toutes les fêtes
» de l'Eglise, qui ont été nouvelles dans leurs
» commencemens, surtout les dernières, comme
» les fêtes du Saint-Sacrement, du saint nom de
» Jésus, de l'immaculée Conception de la sainte
» Vierge, de son nom, et un grand nombre d'au-
» tres qu'on a ajoutées au Bréviaire romain. Si
» on dit que cela se fait par l'autorité de notre
» saint Père le Pape, je dirai, avec saint François
» de Sales et un très-grand nombre de très-illus-
» tres et très-savans prélats et de grands docteurs,
» que chaque évêque, spécialement en France, a
» le même pouvoir en cette matière, en son dio-
» cèse, que le souverain pontife en toute l'Eglise. »

En conséquence de cet ordre, la fête du Sacré-Cœur de Jésus fut dès-lors célébrée avec octave dans toutes les maisons de la congrégation ; il n'y en eut que deux qui furent un assez grand nombre d'années sans pouvoir obtenir des ordinaires la permission de se conformer sur ce point à ce qui se pratiquoit dans les autres établissemens ; mais enfin elles l'obtinrent, et cette dévotion, que le P. Eudes regardoit comme une source de grâces pour ses confrères, a passé insensiblement dans dans plusieurs communautés respectables, et est devenue enfin commune à l'Eglise universelle.

Les religieuses de Notre-Dame de Charité furent les premières à suivre les vues de leur sage instituteur. Les Ursulines, l'ordre de la Visitation et les Bénédictines, dévouées à l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement, les imitèrent bientôt, en faisant néanmoins quelque changement au but primitif de cette dévotion ; car quelques-unes de ces congrégations, en adoptant cette fête, ont eu en vue non-seulement d'honorer le cœur de Jésus, mais encore de faire au divin Sauveur une réparation publique des outrages qu'il reçoit dans le sacrement de nos autels. Elles ont placé cette solennité au vendredi qui suit l'octave de la Fête-Dieu.

1673. Le P. Eudes s'occupoit ainsi à mettre en œuvre toutes les ressources qu'un zèle industrieux pouvoit lui fournir pour soutenir la ferveur de ses confrères, lorsque M. Hubert, prêtre de la congrégation, que le Roi avoit, deux ans auparavant,

...

retenu à Versailles pour avoir soin de la sacristie de sa chapelle, lui écrivit, le 11 mars 1673, que Leurs Majestés lui ordonnoient de se rendre en diligence à Saint-Germain-en-Laye, afin d'y commencer une mission le dimanche des Rameaux, et d'y amener le nombre d'ouvriers qu'il jugeroit nécessaire. Des ordres si précis furent exécutés sans délai. Les plus remarquables parmi les missionnaires qu'il choisit pour cette œuvre apostolique, furent M. Blouet de Camilly, devenu depuis son successeur dans le gouvernement de la congrégation, et M. Delaunay-Hue, qui, dans la suite, devint un des ornemens du chapitre et du diocèse de Bayeux.

Arrivé à Saint-Germain, où la cour se trouvoit alors, le P. Eudes fut présenté au Roi, au Dauphin et à Monsieur frère du Roi, qui le reçurent avec affection. Ayant ensuite commencé ses travaux, il prêcha pendant quinze jours régulièrement tous les soirs. Le Roi l'entendit plus d'une fois, et la reine en fut si satisfaite, qu'elle dit à une Carmélite de la rue Saint-Jacques, qu'elle étoit allée visiter, qu'on ne pouvoit être plus content qu'elle l'étoit de la mission et des discours du serviteur de Dieu; que les autres sermons n'étoient que des paroles, mais que ceux-ci pénétroient jusqu'au fond du cœur, que tout le monde en étoit touché.

Les succès dont la Providence avoit béni ses travaux et ceux de ses confrères dans les missions de Versailles et de Saint-Germain, la satisfaction

que le Roi lui en avoit témoignée, et les assurances que Leurs Majestés lui avoient données de leur protection, le déterminèrent à recommencer ses poursuites auprès du saint Siège, pour obtenir la confirmation de son institut. Il choisit, pour traiter cette affaire à Rome, un des sujets de sa société des mieux instruits de ses vues, et des plus zélés pour les intérêts du corps ; c'étoit M. de Bonnefond, en qui il avoit une confiance particulière. Cet ecclésiastique en étoit digne par ses vertus, ses talens et ses services, qui en firent un des hommes des plus distingués et des plus utiles de la congrégation.

Cet agent, après avoir reçu de vive voix et par écrit les instructions que le P. Eudes crut nécessaires, partit le 5 juin 1673. Les prélats français les plus considérés à la cour de Rome lui donnèrent des lettres de recommandation pour plusieurs cardinaux. Le Roi lui-même voulut bien écrire en faveur du nouvel institut, et madame de Guise le recommanda au grand-duc de Toscane ; par les Etats duquel M. de Bonnefond devoit passer.

Pendant que le P. Eudes employoit ainsi le crédit de tous ses protecteurs, les adversaires qu'il avoit depuis long-temps en France n'oublioient rien pour rendre ses efforts inutiles. Ils firent entrer dans leurs vues, au moins pour quelques instans, la congrégation de Saint-Lazare, en persuadant aux supérieurs de cet institut que l'approbation demandée par les Eudistes pouvoit lui être nuisible. Aussi M. de Bonnefond avoit à peine obtenu des com-

missaires, que l'on vit paroître à Rome un mémoire dans lequel on prétendoit que la congrégation de la mission ayant été approuvée par le souverain pontife, il étoit inutile de traiter de l'érection d'une société nouvelle, qui ne se proposoit que la même fin; que ce seroit détruire l'ouvrage du saint Siège que de partager un droit qu'il sembloit avoir réservé à une seule congrégation en l'approuvant. M. de Bonnefond, qui ne convenoit pas de ce prétendu privilège exclusif, le fit attaquer de son mieux dans un écrit que l'avocat du grand-duc rédigea sous ses yeux, en réponse au mémoire de ses adversaires, et il ne désespéra pas d'effacer les impressions défavorables qu'on avoit essayé de donner à la cause qu'il soutenoit.

Ce ne fut pas seulement à Rome que le P. Eudes éprouva les effets de la malveillance; on l'attaquoit en même temps en France avec une vivacité que l'on a peine à concevoir. La passion y fit enfanter un libelle qui déshonoroit à la fois la congrégation et son instituteur. Lorsque cet ouvrage fut en état de paroître, on eut soin de l'envoyer à Rome, et de le faire distribuer à tous les prélats. On y traitoit le serviteur de Dieu de la manière la plus indigne; on ne l'accusoit de rien moins que d'être un faussaire, un impie, un fanatique, qui avoit eu l'audace de s'ériger en prophète, et qui, par son adresse à contrefaire l'homme inspiré, s'étoit fait un art d'abuser les peuples.

Il est également inutile et de réfuter de pareilles

calomnies et d'en indiquer les auteurs. Ceux qui ont recueilli les mémoires que nous avons sous les yeux disent que ce fut un corps qui les publia, mais qu'ils se dispensent volontiers de le nommer, pour imiter la charité de l'homme de Dieu qu'on y attaquoit si indignement. Nous n'avons garde, en écrivant l'histoire d'un prêtre aussi vertueux, de nous écarter de ces principes qui lui ont si constamment servi de règle. La fin que nous nous proposons est d'engager le lecteur chrétien à se former sur les grands exemples de perfection que sa vie nous fournit. Pourrions-nous espérer de réussir, si nous n'en étions touchés nous-mêmes? D'ailleurs, il y auroit peut-être une grande injustice à charger un corps entier d'une faute dont quelques membres ont pu seuls se rendre coupables. Nous chercherons donc d'autant moins à déchirer le voile qui couvre les auteurs de cette calomnie, que depuis long-temps ils ont été jugés par le souverain juge sur cet oubli de la charité.

Après tout, la passion est un mauvais guide, lorsqu'on veut porter des coups assurés. Ces imputations parurent si outrées, que, malgré le crédit de ceux qui sembloient en garantir la vérité, on les regarda comme l'ouvrage d'une prévention aveugle; on ne put jamais s'imaginer à Rome qu'un homme sans ambition, qui avoit blanchi dans les travaux apostoliques, toujours également estimé à la cour et dans les provinces, et dont Dieu s'étoit servi pour rappeler à lui une infinité de pécheurs, fût un scélérat dangereux. On méprisa donc

le libelle, et M. de Bonnefond se voyoit près d'arriver heureusement à son but, quand un évènement, qu'il lui étoit impossible d'empêcher, lors même qu'il auroit pu le prévoir, lui ôta jusqu'à l'espérance de réussir.

Nous avons dit que M. Boniface, dans la vue d'obtenir que le saint Siège approuvât la congrégation, avoit présenté au Pape, sans l'aveu du P. Eudes, une supplique, la plus capable à son gré de produire l'impression qu'il souhaitoit, mais qui n'eut cependant aucun effet réel. On sera peut-être bien aise de savoir ce que c'étoit que cette malheureuse pièce, qui fut envoyée de Rome en France, et qui ruina les projets les mieux concertés. En voici la traduction :

« Très-saint Père,

» Il s'est érigé en France une congrégation de
» prêtres séculiers, qui a eu l'avantage d'être ap-
» prouvée de quelques évêques, et mérite l'hon-
» neur d'être recommandée par le Roi très-chré-
» tien ; elle travaille avec zèle et application à se
» perfectionner et à procurer le salut du prochain
» depuis vingt ans ou environ, et demande avec
» instance que le saint Siège apostolique veuille
» bien lui faire la grâce de confirmer sa manière
» de vivre. Mais comme il n'arrive que trop sou-
» vent que diverses hérésies, qui paroissent suc-
» cessivement dans des temps différens, viennent
» à corrompre des communautés ecclésiastiques et
» les portent, sous le spécieux prétexte de la vé-

» rité, à calomnier le souverain pontife, qui est le
» vicaire de Jésus-Christ, et à résister ouvertement
» à ses décisions, cette même congrégation, qui
» souhaite ardemment de voir ses membres tou-
» jours unis à l'Eglise romaine par un lien indis-
» soluble, vous demande qu'il lui soit permis de
» faire vœu, dont personne ne puisse la dis-
» penser, d'être soumise en tout au souverain
» pontife, et de défendre toujours son autorité,
» même dans les choses qui pourroient souffrir
» du doute. »

Cette pièce étoit sans date et ne portoit le nom d'aucune congrégation. Malheureusement on lisoit sur le revers de la feuille ces mots écrits de la main de M. Boniface : *Pro Joan. Eudes*, et au bas de la supplique, le refus que le Pape avoit fait de l'admettre étoit exprimé en ces termes : *Sanctissimus abnuit.* C'en étoit assez pour faire voir ce qu'on avoit tenté dans l'intérêt du P. Eudes, et l'inutilité de la tentative n'en faisoit point disparoître ce qu'on y trouvoit d'odieux.

Il est à présumer que l'on avoit, en France, quelque soupçon du contenu de cette requête, soit qu'on l'eût appris par quelque agent secret, qui, dit-on, étoit payé à Rome pour veiller sur toutes les démarches qui étoient faites en faveur du P. Eudes, soit que l'auteur de cette pièce en eût imprudemment fait confidence à quelques-uns de ses amis. Ce qui est certain, c'est que, pendant que M. de Bonnefond négocioit à Rome, trois hommes de quelque considération partirent de Paris dans

le dessein de rechercher dans les archives de la cour romaine quelque pièce qui portât préjudice aux intérêts du P. Eudes. Un gentilhomme de la suite de l'ambassadeur de France alla lui-même deux fois au Vatican pour trouver cette pièce ; les uns croient qu'il enleva l'original, d'autres prétendent qu'il en tira seulement une copie. Quoi qu'il en soit, la requête, telle que nous l'avons rapportée, fut envoyée en France, sur la fin de l'année 1673, et remise au Roi. Il n'en fallut pas davantage pour attirer sur le P. Eudes l'indignation du monarque, et pour lui faire donner l'ordre de se retirer en Normandie. Il eut beau désavouer cette pièce et protester qu'elle avoit été fabriquée à son insu, que rien n'étoit plus opposé à ses sentimens et à l'esprit de la congrégation; cette protestation ne put dissiper les impressions fâcheuses qu'on avoit prises de sa conduite. Il lui fallut donc quitter Paris et revenir dans sa province.

La déclaration même que l'auteur de la supplique fit à sa décharge ne remédia point au mal; car il faut rendre justice au sieur Boniface : sa démarche avoit été sans doute imprudente, mais il ne l'avoit tentée que par le désir extrême qu'il avoit eu de servir son ami, et il n'en avoit jamais prévu les fâcheuses conséquences. Dès qu'il sentit combien elle préjudicioit aux intérêts du P. Eudes, il en fut extrêmement affligé, et il fit, pour réparer sa faute, tout ce qu'on pouvoit attendre d'un honnête homme ; il voulut même donner une somme considérable à la congrégation pour la dédomma-

ger des pertes que lui causoit cette malheureuse affaire.

Ces pertes étoient grandes sans doute pour une société naissante. Elle se voyoit, par ce contre-temps, privée d'un établissement à Paris, que la protection de la cour lui auroit assuré dans peu : elle en perdoit encore un autre plus important à Versailles, qui fut donné aux prêtres de la congrégation de la mission, dits de Saint-Lazare, parce qu'on y vouloit des ecclésiastiques vivant en communauté, et qu'il n'étoit pas possible, dans une circonstance pareille, de proposer un corps qu'on accusoit d'avoir manqué aux égards les plus légitimement dus au souverain, d'avoir trahi les intérêts de sa couronne, et de s'être déclaré contre les droits de l'église gallicane. Le P. Eudes avoit des sentimens trop élevés pour se croire dédommagé, par une somme d'argent, de la perte de sa réputation et de son crédit. Il sut gré au coupable de son regret sincère, mais il refusa ses offres, et il se contenta de la déclaration dont nous avons parlé.

Cependant, tout disgrâcié qu'il étoit, il ne désespéra pas encore de trouver des protecteurs qui voulussent bien l'aider à se justifier dans l'esprit du Roi, et ce fut pour y parvenir qu'il dressa un mémoire dans lequel, après avoir prouvé que cette supplique avoit été faite à son insu, et qu'elle avoit été présentée sans son aveu, il proteste qu'il n'a jamais eu la moindre pensée de prendre des engagemens pareils à ceux qu'elle propose, encore moins d'y assujettir sa congrégation; ce qui sem-

ble seul assez justifier ses intentions et celles de ses confrères.

Le P. Eudes termine ainsi son Mémoire : « Je » ne puis concevoir quelle utilité ont pu tirer » ceux qui nous sont opposés de cette supplique, » qu'ils ont mise au jour, après avoir été enve- » loppée dans les ténèbres durant quatorze ans, » et contre laquelle ils ne s'étoient point récriés » dans ce temps-là, si ce n'est le moyen de me faire » passer pour un imposteur; car elle ne pouvoit » leur porter aucun préjudice dans ce temps-ci, » puisque les dernières suppliques présentées de ma » part n'avoient rien de pareil. Il y a donc appa- » rence qu'ayant, par quelques moyens qui me » sont inconnus, découvert cette pièce, et sachant » d'ailleurs que j'étois fort opposé à tout ce qu'elle » contenoit, ils me firent interroger brusquement, » se doutant bien que je répondrois simplement » selon ma coutume et mes propres pensées, sans » prévoir le piège que l'on me vouloit tendre, de » rendre mon innocence suspecte par la supplique » du sieur Boniface. Ne permettez pas, Sire, que » la bonne foi d'un prêtre septuagénaire, qui tra- » vaille depuis cinquante ans pour l'Eglise, de- » meure suspecte, ni qu'une congrégation, établie » par des lettres-patentes du Roi votre père, de » glorieuse mémoire, soit annulée. Dans les lettres » d'établissement que nous a données ce grand » roi, il déclare qu'il emploieroit volontiers sa » vie pour l'établissement d'un si saint œuvre et » qui pouvoit apporter tant d'avancement à la

» gloire de Dieu. La reine votre mère nous a » toujours favorisés d'une puissante protection, et » par les bontés de Votre Majesté, j'ai eu lieu » d'espérer que Dieu lui destinoit la fin d'un ou» vrage commencé par ce grand prince et cette » sainte princesse. Prosterné, Sire, aux pieds de » Votre Majesté, je vous demande cette grâce, et » j'espère que Dieu, qui vous a donné un cœur » si juste et si droit, vous rendra le protecteur de » l'innocence. »

La reine eut la bonté de présenter elle-même ce mémoire et de l'appuyer de sa recommandation, mais on ignore quel fut le succès de cette démarche; on sait seulement que le Roi, en reçevant ce mémoire de la main de cette princesse, lui dit : « J'ai les meilleures intentions du monde pour le » P. Eudes; je crois qu'il est homme de bien, mais » voilà une supplique qui est contre mon Etat; il » faut qu'il se justifie, et après cela on travaillera » à ses affaires ».

Il n'étoit pas, après tout, aisé au P. Eudes de se justifier, du moins aux yeux du public; les apparences déposoient trop sensiblement contre lui. L'on avoit peine à comprendre comment son agent avoit pu agir à Rome, dans une affaire si importante, sans y être autorisé. Aussi les clameurs de ses adversaires, et de tous ceux qui avoient intérêt à le croire coupable, augmentoient-elles en proportion des efforts que le serviteur de Dieu faisoit pour être entendu; il se trouvoit enfin relégué dans le fond d'une province, avec tous les dehors d'un coupable

dont la faute étoit bien prouvée. N'étoit-ce pas assez pour faire présumer qu'il n'étoit pas innocent?

Il est rare que des sentimens de compassion procurent des protecteurs à un sujet que l'on croit accablé sous le poids de l'indignation de son maître; mais il est assez ordinaire que son humiliation donne à ses ennemis la hardiesse d'éclater. Aussi vit-on bientôt fondre de tous côtés sur le P. Eudes les traits les plus injurieux à sa réputation. Satires, libelles, calomnies de toute espèce, rien ne fut épargné pour soulever contre lui et au dedans et au dehors.

On fit tout ce qui fut possible pour indisposer contre lui les personnes du premier rang qui lui avoient fait le plus de bien, et madame la duchesse de Guise, une de ses bienfaitrices les plus déclarées, se seroit laissé prévenir, si l'abbesse de Montmartre n'avoit pris auprès d'elle la défense de son directeur accusé. On alla jusqu'à suborner le secrétaire du saint prêtre, qui étoit un jeune membre de sa congrégation, en lui présentant l'appât d'un bénéfice, comme récompense de sa perfidie, et l'on acheta de cet homme sans sentimens les papiers et les secrets qui lui avoient été confiés. On fit même des efforts pour diviser l'institut, et l'on seroit venu à bout de former un parti de quelques esprits inquiets et remuans, si leur petit nombre, leur peu de crédit dans le corps et la fermeté de leurs confrères n'avoient empêché le succès de cette entreprise. Enfin l'on composa contre le P. Eudes mémoires sur mémoires. Dans ceux qui furent

présentés à la cour, il étoit dépeint comme un brouillon, un homme dangereux, qui abusoit de son crédit dans la province pour y persécuter les plus gens de bien, et on en demandoit hautement justice. Dans ceux qui furent adressés au clergé assemblé à Paris, et distribués avec affectation dans tout le royaume, c'étoit un hérétique, un blasphémateur, un impie, et, ce qu'on aura peine à croire, c'étoit, disoit-on, un janséniste qu'on dénonçoit aux prélats.

Les partisans de la nouvelle secte faisoient eux-mêmes tout ce bruit, et l'un de leurs motifs étoit sans doute de détourner l'attention qui se portoit sur eux. « La cause de leur colère, dit » le P. Eudes en écrivant à un de ses amis, est » que je m'oppose partout à leurs nouveautés, que » je soutiens hautement la foi de l'Église et l'auto- » rité du saint Siège, et que j'ai brûlé un livre dé- » testable qui a été fait contre la dévotion à la très- » sainte Vierge, à la fin duquel on disoit qu'il ne » faut pas la prier non plus que les autres saints, » et qu'elle n'est point mère de Dieu, quoique » pourtant elle soit appelée mère de Jésus. »

Cependant tout ce qui lui restoit d'amis fidèles, et surtout ses confrères, qui lui furent toujours extrêmement attachés, le sollicitoient de prendre des mesures pour arrêter le cours de ce désordre. Le supérieur de son séminaire de Rouen lui écrivit même que l'indifférence qu'il montroit pour se justifier de tant de calomnies n'étoit point du goût des personnes de considération qui s'intéressoient en-

core à lui. Rien ne fut capable de lui rendre cette activité qui lui étoit si naturelle, lorsqu'il s'agissoit de la gloire de Dieu et du salut des ames. « Je vous » prie, lui répondit-il, de marquer à ces messieurs » mes reconnoissances, et de leur rendre un million » de grâces de ma part. Leur zèle et leur bonté » sont très-louables; mais, comme je ne trouve » point dans le saint Évangile que notre divin et » adorable maître ait employé la voie et les moyens » qui sont marqués dans votre lettre pour se défen- » dre de l'injustice et de la cruauté des Juifs, je ne » puis me résoudre que de tâcher de l'imiter dans » sa patience et dans son silence : *Jesus autem tace- » bat*. Peut-être que Dieu suscitera quelqu'un qui » répondra au libelle. Quoi qu'il en soit, j'embrasse » de tout mon cœur toutes les croix qu'il plaira à » Dieu de me donner, et je le supplie très-instam- » ment de pardonner à ceux qui me persécutent. »

Tout ce qu'on put obtenir de lui, après des sollicitations souvent réitérées, se borna à une déclaration dont l'original se trouvoit au séminaire de Caen, et dans laquelle il fait part à M. de Nesmond, évêque de Bayeux, des raisons qu'il avoit eues de mettre par écrit ce qui lui avoit paru extraordinaire dans la vie de Marie Desvallées. Il proteste ne l'avoir fait que par ordre, et pour être en état d'en rendre un compte plus exact aux supérieurs ecclésiastiques qui l'avoient chargé d'examiner la conduite de cette fille. Il se plaint qu'on a trahi sa confiance; qu'on a pris ou laissé prendre des copies de son manuscrit; qu'on l'a fait

à son insu et contre sa volonté; qu'on a porté la mauvaise foi jusqu'à mêler à ses observations ce que d'autres avoient publié sur ce sujet; qu'on a même tronqué et altéré ce qu'on a copié de son écrit, pour en prendre l'occasion de lui imputer les erreurs les plus pernicieuses. « Après tout, » ajoute-t-il, je reconnois que je ne suis pas im- » peccable ni infaillible; mais que de moi-même » je serois capable de tomber en toute sorte d'er- » reurs, si la bonté divine ne m'en préservoit, et » je reconnois avec saint Augustin que je suis re- » devable à la grâce de Dieu, non-seulement du » peu de bien que j'ai tâché de faire, mais encore » de tout le mal que je n'ai pas fait. » Il finit par exprimer la disposition sincère dans laquelle il est, s'il se trouvoit dans ses écrits quelque expression trop forte ou quelque autre chose qui ne fût pas entièrement conforme à la doctrine commune de l'Eglise, de la rétracter franchement de bouche et par écrit, et de soumettre le tout au jugement et à la correction de la très-sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et spécialement de son évêque. Cette pièce est du 25 juin 1675.

1674-1675-1676. Tel fut le seul écrit que l'on put engager le serviteur de Dieu à produire pour sa défense. Il regardoit comme un temps perdu celui qu'il auroit pris sur ses bonnes œuvres, pour l'employer à réfuter des calomnies que sa conduite et les bénédictions que Dieu répandoit sur ses travaux détruisoient beaucoup mieux que les apologies les plus convaincantes; aussi n'envisagea-t-il sa dis-

grâce et l'ordre que le Roi lui avoit donné de se retirer en Normandie, que comme une disposition de la Providence, qui vouloit qu'il reprît ses occupations de zèle, et qu'il consumât le peu d'années qui lui restoient encore à vivre dans les travaux d'un ministère tout apostolique. Fidèle aux desseins du ciel, il parcourut, pendant les années 1674, 1675 et 1676, les diocèses de Baycux, de Rennes, d'Evreux, de Lisieux et de Coutances, en annonçant partout la parole de Dieu.

La dernière mission qu'il fit fut celle de Saint-Lô; c'étoit la troisième qu'il donnoit à cette ville. Il y eut la consolation de ramener à l'Eglise plusieurs calvinistes, et ces conversions furent le fruit des conférences particulières qu'il leur faisoit trois fois par semaine; il prêchoit, outre cela, tous les jours et malgré la rigueur de la saison, car c'étoit au plus fort de l'hiver : il étoit obligé de le faire dans la grande place, l'église, quelque spacieuse qu'elle fût, ne pouvant contenir la multitude des auditeurs. Il soutint encore assez bien ce travail, tout excessif qu'il étoit pour un homme qui avoit atteint sa soixante-quatorzième année, mais aussi ce fut son dernier effort.

1677. On s'apercevoit de la diminution de ses forces, et l'intérêt qu'avoient ses confrères à conserver une santé aussi précieuse les détermina à le presser de se fixer à Caen, pour qu'il ne s'occupât plus que du gouvernement de la congrégation. Depuis vingt-cinq ans, il souffroit beaucoup, et il avoit constamment dissimulé son mal. Un visage serein, un

air toujours content, malgré des douleurs continuelles, ne permettoient pas à ceux qui l'approchoient de plus près de soupçonner sa situation, et les forces qu'il tiroit de l'ardeur de son zèle, dès qu'il s'agissoit de procurer la gloire de Dieu, lui cachoient à lui-même le danger dont il étoit menacé. Une maladie douloureuse, qui fut la suite de ses travaux, et peut-être des chagrins que lui causèrent toutes les persécutions auxquelles il se vit en butte, le réduisit enfin à la dernière extrémité, et lui fit sentir qu'il ne pouvoit plus se promettre le retour d'une santé qu'il avoit si peu ménagée.

Il échappa cependant au péril, mais ses forces ne se rétablirent jamais parfaitement; il en fit à Dieu le sacrifice, et il regarda ce qui lui restoit d'une vie toute languissante, comme une faveur du ciel qui lui donnoit le temps de se préparer à la mort. « Mes péchés, » écrivoit-il à la Mère Saint-Gabriel, religieuse de Montmartre, dont il avoit la confiance, « m'ont attiré une maladie qui me » conduisoit à la mort; mais celui qui en a les » clefs, ainsi que de la vie, a renvoyé la mort et » conservé la vie, afin de me donner le temps de » me convertir et de commencer une nouvelle vie; » c'est ce que je désire très-ardemment, et je prie » Notre-Seigneur et sa très-sainte mère de m'en » donner la grâce, et de commencer à les aimer » comme je le dois, car je ne sais si j'ai encore » commencé. » Ces dernières paroles semblent admirables et montrent la haute idée que le serviteur de Dieu s'étoit formée de la perfection, puisqu'après

avoir tant travaillé pour la gloire de son divin maître, il n'osoit encore s'assurer qu'il possédât son amour. Cette maladie l'empêcha assez long-temps d'offrir le saint sacrifice; il s'en dédommageoit, autant qu'il lui étoit possible, en assistant à plusieurs messes et en communiant régulièrement tous les jours.

1678. Après tout, ce que son état avoit à son gré de plus accablant, c'étoit de penser que, si Dieu le retiroit de ce monde, il alloit laisser ses enfans exposés à toutes les suites de sa disgrâce, et peut-être réduits à voir périr une congrégation qui lui avoit tant coûté à former, et qu'il avoit soutenue avec tant de courage pendant près de quarante ans. La crainte qu'une si bonne œuvre ne fût détruite lui fit entreprendre, dès qu'il put agir, toutes les démarches qu'il jugea nécessaires pour en assurer la durée. Il crut qu'il étoit important que le Roi revînt à des sentimens plus favorables pour lui; aussi le 7 novembre 1678, il lui adressa une requête pour le supplier, par les motifs les plus pressans, de vouloir bien lui rendre ses bonnes grâces. Cette requête mérite d'être rapportée. Voici en quels termes elle étoit conçue :

« Je supplie, dit-il, Votre Majesté d'avoir égard » que c'est un prêtre qui a l'honneur de lui par- » ler, et qui, depuis plus de cinquante ans, offre » tous les jours à Dieu le sacrifice du corps adora- » ble et le sang précieux de celui qui est la vérité » éternelle, et qu'il est de la charité chrétienne » de lui donner quelque créance plutôt que de le » juger et condamner comme un imposteur : vu

» que je suis prêt d'affirmer, par tous les moyens » qui sont permis à un chrétien, que cette sup- » plique n'est jamais entrée dans mon esprit, » et que je la désavoue et déteste de tout mon » cœur, protestant que j'aimerois mieux donner » mille vies, que de rien faire contre le moindre » des intérêts de Votre Majesté, laquelle je sup- » plie très-humblement de perdre le souvenir de » cette misérable pièce, comme elle désire que le » Sauveur anéantisse tout ce qui pourroit s'oppo- » ser à son bonheur éternel, et de permettre que » j'aie l'honneur de m'aller prosterner à ses pieds » pour lui protester que je suis dans un très-pro- » fond respect, Sire, de Votre Majesté, etc. »

Tout ce qu'il souhaitoit, en effet, étoit d'obtenir la permission de se présenter devant le Roi, bien persuadé que c'étoit le plus sûr moyen de faire tomber les calomnies qu'on avoit inventées et répandues sur son compte, et de rétablir ses confrères dans le crédit qui lui paroissoit si nécessaire pour travailler utilement à la gloire de Dieu et au salut des ames. C'est ce qu'il écrivit alors à M. Auvry (1),

(1) M. Jacques Auvry, dont il a été plusieurs fois question dans cette histoire, étoit né à Paris de parens obscurs. Il alla dans sa jeunesse à Rome, s'attacha au cardinal Antoine Barberin, neveu du pape Urbain VIII, et y contracta une étroite amitié avec le fameux Mazarin, qui alors étoit également attaché au même cardinal. Revenu en France avec son patron, M. Auvry fut, en 1646, nommé à l'évêché de Saint-Flour et de suite transféré à celui de Coutances. En 1653, le Roi lui conféra la trésorerie de la Sainte-Chapelle de Paris, dignité importante, et qui donnoit de grands privilèges. Ce prélat permuta en 1658 son évêché avec Eustache de Lesseville, contre l'abbaye de Saint Crespin

ancien évêque de Coutances, qui fut toujours un de ses protecteurs les plus déclarés. Mais comme l'archevêque de Paris et le P. de La Chaise (1) étoient ceux qui pouvoient agir le plus efficacement en sa faveur auprès du Roi, il profita de l'avis qu'on lui en donnoit, et les pressa vivement l'un et l'autre de lui accorder leur protection, afin qu'il réussît à obtenir une audience de Sa Majesté. Dans sa lettre à M. de Harlay, il lui rappelle la confiance que ce pontife lui avoit témoignée dans tant d'occasions diverses et les bontés dont il l'avoit comblé; il ajoute que tous les évêques l'engageoient à s'adresser à lui, comme au prélat qui avoit le plus de crédit à la cour; il proteste encore de son innocence au sujet de la supplique. Dans sa lettre au P. La Chaise, il lui parle de l'affection que la compagnie de Jésus lui a toujours montrée, et des lettres d'association qu'elle lui a accordées. Il est à croire que ces lettres produisirent sur ceux auxquels il les adressoit l'effet qu'il avoit droit d'en attendre, et qu'ils voulurent bien s'intéresser à sa demande; ils étoient trop convaincus de la droiture et de l'innocence du P. Eudes pour lui refuser leurs bons offices.

1679. Cependant quatre mois s'écoulèrent encore sans qu'il pût se promettre de voir la fin de sa disgrâce. Il employa ce temps à se ménager auprès de Dieu, qui tient dans ses mains le cœur des rois, une

en Choye. Il mourut subitement à Paris, âgé de plus de quatre-vingts ans, le 9 juillet 1687.

(1) Jésuite célèbre, confesseur de Louis XIV.

protection plus puissante que toutes celles qu'il pouvoit espérer de la bienveillance des hommes. Après bien des prières et des sacrifices offerts au Seigneur, il fit vœu de dédier une des principales chapelles de l'église du séminaire de Caen à la sainte Vierge, en l'honneur de son immaculée conception. Trois jours après, M. Auvry lui écrivit, de la part de M. l'archevêque de Paris, que le Roi ne conservoit plus les mauvaises impressions qu'on lui avoit données de sa conduite, et qu'il eût à venir en remercier Sa Majesté. Il partit aussitôt de Caen, tout affoibli qu'il étoit, et s'étant rendu à Saint-Germain, où se trouvoit alors la cour, il eut, le 16 juin, l'honneur d'être présenté au Roi par M. l'archevêque de Paris. Louis XIV le reçut avec une bonté capable de lui faire oublier tout ce qu'avoit eu d'affligeant pour lui une disgrâce de six années. Le P. Eudes donna lui-même une relation curieuse de cette entrevue dans la lettre qui suit, et qui étoit adressée à M. Dufour :

« Hier j'eus l'honneur de voir le Roi à Saint-
» Germain, ce qui se passa de cette façon : on me
» fit entrer dans la chambre du Roi, où je me
» trouvai environné d'une grande troupe d'évê-
» ques, de prêtres, de ducs, de marquis, de
» comtes, de maréchaux de France et de gardes
» du Roi. M. de Paris m'ayant fait mettre à un
» coin de la chambre, lorsque le Roi vint à y en-
» trer, il passa au milieu de tous ces grands sei-
» gneurs, et s'en vint droit à moi avec un visage
» plein de bonté. Alors je commençai à lui parler

» de notre affaire, et il m'écouta avec grande at-
» tention, comme étant bien aise d'entendre ce
» que je lui disois. » C'est le compliment qu'il a
inséré dans son journal et qu'il fit en ces termes:

« Sire, me voici prosterné aux pieds de Votre
» Majesté pour lui rendre mes très-humbles grâces
» de la bonté qu'elle a de souffrir que j'aie l'hon-
» neur et la consolation de la voir encore une fois
» avant que je meure, et pour lui protester qu'il
» n'y a point d'homme au monde qui ait plus
» de zèle et d'ardeur pour son service et pour ses
» intérêts que j'en ai. C'est dans ce sentiment que
» je désire employer et consumer le peu de jours
» qui me restent à vivre. Je vous supplie aussi très-
» humblement, Sire, de nous honorer de votre
» royale protection, et de nous continuer l'hon-
» neur de vos grâces et de vos faveurs. C'est ce que
» j'espère de cette merveilleuse bonté qui réjouit
» et ravit les cœurs de ceux qui ont l'honneur de
» parler à Votre Majesté, et dont il ne retourne
» personne qui ne soit comblé de joie et de con-
» solation. »

« Le Roi ayant entendu ces choses, continue
» la lettre, me dit : Je suis bien aise de vous voir;
» on m'a parlé de vous : je suis bien persuadé que
» vous faites beaucoup de bien dans mes États.
» Continuez à travailler comme vous faites; je
» serai bien aise de vous voir encore, et je vous
» servirai et protégerai dans toutes les occasions
» qui s'en présenteront. Voilà les paroles du Roi
» qui me remplirent d'une satisfaction indicible,

» et qui furent entendues de M. de Paris et de tous » les seigneurs qui y étoient présens, et qui furent étonnés de voir un si grand roi parler avec » tant de douceur et de bonté au dernier de tous » les hommes. C'est ainsi, » dit-il dans son journal, en finissant cet article, « qu'après une désolation de six ans (1), le Père des miséricordes » et le Dieu de toute consolation voulut essuyer » mes larmes et changer l'amertume de mes angoisses en des joies incroyables dont il soit béni » et loué éternellement. Grâces aussi et louanges » immortelles à la mère de grâces et de bénédictions, par les mains de laquelle passent tous les » biens que la divine bonté nous envoie. »

Admirons ici la conduite de la Providence envers ses élus ! elle permet qu'ils soient éprouvés par de grandes peines, dont elle les délivre enfin, après leur avoir donné les moyens d'augmenter leurs mérites par leur patience et leur soumission filiale à la volonté divine dans la tribulation.

Le respect profond que montre le P. Eudes pour la personne du Roi est remarquable et digne de servir d'exemple. Le saint homme avoit appris de l'apôtre que toute puissance vient de Dieu, et que les princes en sont les représentans ; il honoroit dans le monarque l'image de la Divinité, et sanctifioit ainsi les hommages qu'il lui offroit : sentimens nobles que la religion seule sait inspirer, et qui sont bien préférables aux vains systèmes de la

(1) Depuis le 25 novembre 1673 jusqu'au 17 juin 1679.

philosophie sur la nature de la puissance royale.

Le serviteur de Dieu ne s'étoit donné tant de mouvement, que pour procurer à ses confrères un repos qu'ils ne pouvoient se promettre que de la protection déclarée du Roi. Dès qu'il la leur eut assurée, il ne pensa plus qu'à quitter Paris et la cour, pour aller donner exclusivement ses soins à la conduite de sa congrégation. Il reprit le plus tôt qu'il lui fut possible le chemin de Caen; mais l'agitation et les cahots de la voiture le fatiguèrent à l'excès, et lui causèrent une infirmité que tout l'art ne put jamais guérir; il souffrit pendant six semaines les douleurs les plus cruelles. Les remèdes auxquels on eut recours soulagèrent un peu ses maux; mais il ne put désormais, malgré tout son désir, se livrer au travail des missions, ni continuer de remplir la plupart des fonctions attachées à la charge de supérieur-général. Il sentit son état, sans qu'on eût besoin de l'en avertir, et il résolut de se donner un vicaire sur lequel il pût se décharger d'une partie des sollicitudes et des occupations du gouvernement.

M. de la Haye de Bonnefond étoit de retour de Rome depuis environ trois ans, et quoiqu'il n'eût pu réussir à faire approuver la congrégation, on savoit assez parmi ses confrères avec quel zèle et quelle prudence il s'étoit comporté dans une négociation aussi délicate; d'ailleurs le P. Eudes l'aimoit avec tendresse, comme celui de tous ses enfans qui lui étoit le plus affectionné, et il l'estimoit au point qu'il ne se déterminoit sur aucune affaire

de quelque importance, sans avoir pris son avis. Pour l'avoir toujours auprès de sa personne, il l'avoit obligé de se charger, à son retour de Rome, de la supériorité de la maison de Caen, et de reprendre en même temps la direction des jeunes confrères qui faisoient leur probation. Ces emplois de confiance, dont il s'acquittoit avec toute l'application et le succès possibles, avoient mis son mérite et ses talens dans tout leur jour. Dès 1673, dans la persuasion où l'on étoit alors que le saint Siège alloit approuver la congrégation, le P. Eudes avoit écrit à Rome que, comme il étoit nécessaire que la bulle qu'on se promettoit d'obtenir nommât et établît un supérieur-général, il souhaitoit extrêmement que le souverain pontife honorât de ce titre M. de la Haye de Bonnefond. On devoit bien s'attendre après cela que, dans une circonstance où il n'avoit à écouter que des sentimens d'estime et de confiance, devenus encore plus vifs par le souvenir des nouveaux services rendus par ce confrère à tout le corps, il n'en choisiroit point d'autre pour le soulager dans le gouvernement.

Aussi dans l'assemblée qu'il tint au mois d'octobre 1679, dans son séminaire de Caen, et qui ne fut composée que de ceux qui se trouvèrent auprès de lui, il déclara qu'il nommoit M. de Bonnefond pour son vicaire. Peut-être tous ceux qui formoient cette assemblée n'approuvèrent-ils pas également le choix que faisoit le général; mais après tout, il n'y avoit pas lieu de s'y opposer, puisque les constitutions l'en laissoient absolument

...

le maître. Peut-être aussi fut-on bien aise de donner dans cette occasion au serviteur de Dieu une preuve de l'estime et de la considération qu'on avoit pour lui. Quoi qu'il en soit, l'assemblée exigea que le nouveau vicaire restât toujours, comme les constitutions l'ordonnoient, dans la dépendance et sous l'obéissance du général, sans la participation et le consentement duquel il ne pouvoit faire rien qui fût de quelque importance.

Cette précaution prise par l'assemblée supposoit que le P. Eudes gouverneroit comme à l'ordinaire, et que M. de Bonnefond ne seroit chargé que de l'instruire des détails, d'intimer les ordres et de les faire exécuter. Cependant il ne paroît pas que le serviteur de Dieu se soit beaucoup occupé du gouvernement; sa mauvaise santé ne lui permit d'entrer que dans une seule affaire qui l'intéressoit particulièrement, parce qu'elle pouvoit altérer l'union qui devoit exister entre les deux congrégations dont il étoit l'instituteur.

Il s'agissoit de quelques comptes à régler entre le séminaire de Caen et la communauté des filles de Notre-Dame de Charité. Chaque partie avoit ses prétentions, et il n'étoit pas aisé de fixer leurs droits respectifs. Aussi s'apercevoit-on déjà qu'il n'y avoit que la vénération dont on étoit pénétré pour le père commun qui pût empêcher, dans la suite, un éclat fâcheux. Mais y avoit-il lieu de se flatter que ces sentimens, combattus par les intérêts particuliers, pussent durer long-temps? Le P. Eudes sentoit mieux que tout autre quels effets

produiroient peut-être un jour ces semences de division; aussi, pour prévenir la rupture qu'il craignoit, et toute difficulté, il voulut terminer lui-même ces différends. Ils le furent par une transaction du 14 novembre 1699. Les deux communautés renoncèrent à s'inquiéter l'une l'autre pour quelque sujet que ce pût être, et se firent réciproquement la remise de tout ce qu'elles pouvoient se devoir jusqu'à ce jour.

Cependant l'attention que le P. Eudes avoit eue de se donner un vicaire, et de choisir, pour remplir cette place, celui de ses confrères qu'il en avoit jugé le plus capable, lui parut bientôt n'être pas suffisante pour maintenir le bon ordre dans la congrégation. Il avoit compté d'abord pouvoir aider son vicaire de ses conseils et de son autorité; mais on savoit que ses infirmités, qui augmentoient tous les jours, ne lui permettoient plus l'application nécessaire pour entrer dans les détails. La règle prescrite à M. de Bonnefond de ne faire rien de quelque importance, sans l'attache et le consentement du général, réduisoit celui-ci, ou à demeurer dans l'inaction, ou à violer la loi qu'on lui avoit imposée, en se conduisant par ses propres lumières. L'un et l'autre de ces partis, les deux seuls cependant entre lesquels il pût choisir, devenoient également une source de murmures. Quelques esprits inquiets et chagrins, peut-être moins mécontens encore que jaloux du mérite de M. de Bonnefond et de la préférence qu'on lui avoit donnée, se plaignoient tout à la fois que les af-

faires languissoient depuis qu'il en étoit chargé, et que, dans le peu qu'il faisoit, il agissoit en maître, avec une autorité qui ne lui appartenoit ni ne lui convenoit nullement.

1680. Le P. Eudes, fatigué de ces plaintes, ne vit d'autre moyen de les faire cesser, que de renoncer lui-même à la supériorité. Il le fit, et, préférant le bien commun aux petits avantages que donne à un homme vertueux une autorité affermie par une longue possession, il résolut de se démettre du généralat, et de laisser la congrégation lui choisir librement un successeur.

Il ne s'étoit point encore tenu d'assemblée générale depuis l'établissement de la société; tous les sujets qui la composoient avoient été formés de la main de l'instituteur, et la soumission parfaite qu'ils avoient à ses moindres volontés l'avoit dispensé de recourir à ce moyen quelquefois embarrassant, mais aussi souvent utile pour conserver l'harmonie dans un corps. Le P. Eudes jugea que la circonstance d'une élection rendoit cette assemblée nécessaire; il voulut même que toutes les règles qu'il avoit établies y fussent observées, et qu'elle pût servir de modèle pour celles qui se tiendroient dans la suite. Il fit donc expédier une lettre circulaire qui indiquoit l'élection, ordonnoit qu'on envoyât de chaque communauté un député avec le supérieur, et que l'on se rendît au séminaire de Caen le 26 juin 1680.

Le lendemain, jour de l'octave du saint Sacrement, le P. Eudes et tous les députés, au nom-

bre de quatorze, célébrèrent la sainte messe, pour demander les lumières de l'Esprit-Saint. S'étant ensuite assemblés, le fondateur, qui les présidoit, ouvrit la séance par un petit discours dans lequel il leur exposa que, ses infirmités ne lui permettant plus de soutenir le poids des affaires, il prioit les députés de procéder à l'élection d'un supérieur-général, à qui il pût remettre le gouvernement de la congrégation; qu'il attendoit d'eux cette dernière marque de l'attachement qu'ils lui avoient toujours témoigné, et qu'il vouloit leur avoir l'obligation de passer tranquillement le peu de jours qui lui restoient à vivre.

Les députés délibérèrent entre eux sur cette proposition, et celui que l'assemblée chargea de répondre au P. Eudes lui dit que sa conservation leur étoit trop précieuse, pour ne lui pas donner les soulagemens qu'il demandoit; que puisqu'il l'ordonnoit, et que cette disposition paroissoit nécessaire pour son repos, elle consentiroit à élire un supérieur-général, mais qu'elle n'y consentiroit qu'à certaines conditions qu'il étoit chargé de lui proposer, et qu'elle le prioit très-instamment d'agréer; que la congrégation n'oublieroit jamais tous les soins qu'il s'étoit donnés pour la former et pour la soutenir; qu'elle savoit avec quelle sagesse il l'avoit gouvernée pendant près de quarante ans, et que ses membres étoient persuadés que c'étoit à son crédit auprès de Dieu qu'ils étoient redevables des bénédictions abondantes que le ciel avoit répandues sur une si sainte œuvre.

L'orateur ajouta qu'ils étoient les enfans du saint prêtre, et que c'étoit le respect et l'attachement qu'ils lui devoient comme à leur père, qui les obligeoient à lui refuser une partie de ce qu'il souhaitoit; qu'ils éliroient un supérieur-général, puisqu'il l'ordonnoit ainsi; mais que la congrégation le regarderoit et l'honoreroit toujours comme son premier et son principal supérieur.

Il fit ensuite connoître au P. Eudes à quelles conditions ses confrères consentoient à procéder à l'élection. La première étoit que celui qui seroit élu ne pouvoit ni innover ni régler rien qui fût de quelque importance, sans sa participation et son consentement exprès; la seconde, que, supposé la mort du nouveau général avant celle du vénérable fondateur, toute l'autorité retourneroit entre les mains de celui-ci, et qu'il gouverneroit aussi absolument qu'il l'avoit jamais fait, sans qu'il fût question de choisir un autre général, à moins qu'il ne jugeât à propos de convoquer une nouvelle assemblée, et de requérir que l'on procédât à une nouvelle élection; la troisième condition étoit qu'après l'élection du nouveau général, l'assemblée choisiroit deux assistans, chargés, après la mort du P. Eudes, d'aider de leurs conseils le chef de la congrégation, et sans l'avis desquels il ne pourroit faire alors aucun changement, ni régler aucune affaire importante, surtout en ce qui concerne le temporel, tel que seroit de faire de nouveaux établissemens, d'accepter des fondations nouvelles, d'en-

treprendre des bâtimens, d'acheter des fonds ou de contracter des dettes.

Le P. Eudes fit semblant de consentir à tout; il se seroit inutilement opposé aux résolutions de l'assemblée. C'étoit la vénération que ses confrères avoient pour sa personne et la reconnoissance qu'ils conservoient de tant de services rendus à la congrégation qui les avoient dictées, et d'ailleurs les députés paroissoient déterminés à ne s'en point départir.

Ces préliminaires étant ainsi réglés, on procéda par voie de scrutin à l'élection du nouveau général, et M. Blouet de Camilly, archidiacre du Cortentin, grand-vicaire de Coutances, insigne bienfaiteur du séminaire de cette ville et de toute la congrégation, obtint la majorité des suffrages; de dix-huit voix, il en eut seize; il fut donc proclamé supérieur, et mis aussitôt en possession de sa nouvelle dignité. Chacun s'empressa de lui donner les marques de respect et de soumission qui sont d'usage en pareilles circonstances; mais le P. Eudes, qui, suivant la remarque de son ancien historien, « n'avoit pas coutume de faire les choses à » demi ou seulement pour la forme, mais dans » toute leur perfection, » voulut encore donner, en cette occasion, l'exemple à ses confrères. Ce fut un spectacle qui attendrit jusqu'aux larmes toute l'assemblée, lorsqu'on vit ce vénérable vieillard quitter la première place, qu'il avoit occupée jusqu'alors, et rassembler le peu qui lui restoit de forces pour être le premier à se prosterner, tête

nue, aux pieds de son enfant spirituel, lui demander, dans la posture la plus humble, sa bénédiction, et s'offrir comme le dernier de ses frères à faire tout ce qu'il lui plairoit de lui ordonner.

Le P. Eudes ayant eu la consolation d'obtenir un successeur, ainsi qu'il le demandoit, et connoissant tout le mérite de M. Blouet de Camilly, qui avoit été choisi à sa persuasion, crut qu'un supérieur, aussi capable de procurer l'avantage de la congrégation, pouvoit bien désormais la gouverner sans son secours. Il ne pensa donc plus, pendant près de deux mois qui lui restèrent encore à vivre, qu'à se préparer à sa dernière heure; il commença par se livrer aux exercices de la retraite, et il les fit avec une ferveur extraordinaire. Outre cette retraite, qu'il n'omettoit jamais chaque année, il employoit encore assez ordinairement, dans une autre saison, dix jours entiers à une suite de pratiques de piété, qui formoient un exercice de préparation à la mort. Un pressentiment trop bien fondé que Dieu l'appelleroit bientôt à lui le détermina à s'occuper après sa retraite de cet autre exercice.

Si depuis on le vit sortir pour quelques instans de sa solitude, ce ne fut que pour consoler quelques personnes qui avoient besoin de ses lumières et de ses conseils. Du reste, il donnoit tout son temps à la méditation, à la prière et au travail, mais à un travail qui marquoit assez qu'il n'avoit plus de goût que pour les choses du ciel : car ce fut alors qu'il mit la dernière main à son *Traité*

du cœur admirable de la très-sainte Vierge ; et, se livrant à toute l'ardeur que lui inspiroit l'amour de Jésus et de Marie, il consacra ses derniers efforts à célébrer les louanges de ce cœur incomparable.

Il achevoit de composer les hymnes de l'office propre de la solennité du cœur de Marie, lorsque, le 25 juillet 1680, il fut attaqué de la maladie dont il mourut. C'étoit une fièvre violente, dont les redoublemens lui donnoient quelquefois du délire, et qui, jointe à d'autres infirmités habituelles, le fit extrêmement souffrir pendant plus de trois semaines; il reçut cette dernière épreuve avec la soumission la plus édifiante à la volonté de Dieu, et la supporta avec la patience la plus parfaite. Les confrères qui avoient soin de lui l'ayant interrogé sur sa situation présente, il leur fit connoître que ses maux étoient excessifs. « Mais, mon père, répliqua l'un d'eux, ne voulez-vous pas souffrir tous ces maux pour l'amour » de Notre-Seigneur ? — De tout mon cœur, répondit-il, de tout mon cœur. Oui, mon Sauveur, c'est de tout mon cœur que j'embrasse » toutes les peines que vous me faites souffrir. Il » est bien juste, mon Dieu, que le criminel souffre, puisque l'innocent a tant souffert. Il est » bien raisonnable que le pécheur endure, puisque le maître a tant enduré. Oui, mon Dieu, » c'est de tout mon cœur. »

Quelques années auparavant, il avoit écrit un petit mémoire, qu'il avoit déposé dans un endroit

connu de ses confrères, et qu'il les avoit souvent priés de décacheter, dès qu'ils le verroient attaqué d'une maladie un peu dangereuse. C'étoit une espèce d'instruction sur les moyens qu'il désiroit qu'on employât pour le disposer à bien mourir. Il ne leur recommandoit rien tant que de lui faire administrer les sacremens de l'Eglise, tandis qu'il auroit encore un parfait usage de la raison. Il souhaitoit aussi qu'on lui fît gagner les indulgences attachées à des médailles, ainsi qu'à la récitation de certaines prières, et accordées pour l'heure de la mort. Dans le cas qu'il perdît connoissance avant d'avoir fait tous les actes qui composoient son exercice de préparation à la mort, il vouloit qu'on les prononçât auprès de lui et en son nom, surtout qu'on n'omît point les actes de foi et de cette soumission parfaite aux décisions des premiers pasteurs qui caractérise les véritables enfans de l'Eglise. Dans la suite de cet écrit, il désignoit pour lieu de sa sépulture l'église du séminaire de Caen, et indiquoit des objets de dévotion, tels que son rosaire et son scapulaire, avec lesquels il vouloit être inhumé. Enfin il terminoit par un vœu touchant, et qui montre bien sa tendre piété : il souhaitoit que tous les grains de poussière en laquelle son misérable corps seroit réduit (ce sont ses propres termes), fussent autant de langues et de cœurs qui pussent louer Dieu, aimer et glorifier les très-aimables cœurs de Jésus et Marie, et adorer et remercier les trois divines personnes pour le trésor immense qu'elles avoient donné à sa con-

grégation, en lui faisant un aussi magnifique présent que celui de ces mêmes cœurs. Ce mémoire portoit la date de l'année 1673.

Le saint prêtre n'eut pas besoin que la charité attentive de ses confrères veillât à lui procurer ces secours, si utiles aux plus justes dans les derniers momens; il sentit de bonne heure tout le danger de son état : aussi son premier soin fut-il de demander le saint viatique, et de se disposer à le recevoir.

Aussitôt qu'il aperçut le saint Sacrement, il pria son infirmier de l'aider à se lever. Il ne fut pas possible à ses enfans qui étoient présens, d'arrêter le mouvement de sa dévotion et de le retenir au lit. Il se mit donc à genoux nus sur le carreau devant le saint ciboire, et, étant soutenu par deux de ses confrères, il fit une amende honorable à Notre-Seigneur pour les innombrables péchés qu'il disoit avoir commis, et il demanda pardon à tous les membres de sa congrégation, auxquels il recommanda fortement d'être très-fidèles à l'observance de leurs constitutions. Il les offrit à Jésus et Marie, en leur souhaitant les bénédictions les plus abondantes. Il fit encore beaucoup d'autres prières, mais d'une manière si touchante, que pas un des assistans ne put l'entendre sans verser des larmes. Ce fut au milieu de ces transports et dans cette humble posture qu'il reçut la divine eucharistie. L'action de grâce répondit à la préparation. Donnant un libre cours à ses sentimens, et n'écoutant que sa ferveur, il

s'occupa successivement à former des actes de résignation à la volonté de Dieu, d'humilité, d'espérance, et surtout d'amour, souhaitant que tous les battemens de son cœur et tous ses soupirs fussent autant d'actes de cette vertu. Puis, s'adressant à la sainte Vierge avec la confiance que lui donnoit la tendresse filiale qu'il avoit eue pour elle toute sa vie, il lui disoit : *Maria, mater gratiæ*, etc., et ces autres paroles qu'il répétoit avec une affection merveilleuse : *Monstra te esse matrem*. Enfin, se tenant dans un parfait abandon à la divine Providence, et dans un détachement général de toutes choses, il faisoit entendre ces mots : « Il n'y a qu'une chose nécessaire; je la veux, » je la cherche; je l'aime cet unique nécessaire. » Adieu tout le reste, qu'on ne m'en parle plus. » *Jesus meus est omnia*, mon Jésus est mon tout. »

Ces saints transports s'étant calmés insensiblement, il fit alors réflexion aux difficultés qu'il avoit éprouvées lorsqu'il avoit voulu recevoir son Dieu dans la posture la plus humble; il crut devoir faire sentir à ses confrères qu'il désapprouvoit la trop grande inquiétude qu'ils avoient témoignée dans cette occasion. Cependant, par ménagement pour eux, et parce qu'il ne se regardoit plus comme ayant la moindre autorité dans la congrégation, il se donna bien garde de blâmer la conduite qu'ils avoient tenue à son égard. Mais quelqu'un l'étant venu voir de la part de ses filles de Notre-Dame de Charité et des Carmélites, dont il étoit toujours le supérieur, il le chargea jusqu'à

deux fois de recommander à ces saintes religieuses d'avoir pour les malades toute la complaisance possible, et d'éviter avec soin les choses qui pourroient contrarier leur goût, ou leur causer quelque chagrin : paroles que l'un des historiens du P. Eudes regarde comme une des dernières volontés du saint instituteur, qui doit inspirer du respect à ses enfans, et leur servir, dit-il, de règle de conduite.

Quelques jours se passèrent sans qu'on s'aperçût que le danger devînt plus pressant; il les employa tous à s'entretenir avec Dieu ou des choses de Dieu. Il reçut cependant la visite de quelques personnes de piété dont il avoit toute la confiance; il accorda même à madame de Camilly, qui l'en faisoit solliciter avec instance, la grâce particulière de venir au pied de son lit recevoir sa dernière bénédiction; sans doute qu'il crut ne pouvoir refuser cette distinction à la vertu d'une femme aussi respectable, et qui la méritoit d'ailleurs par l'intérêt qu'elle avoit toujours pris aux œuvres que le zèle du saint prêtre lui avoit fait entreprendre pour la gloire de Dieu. Il la consola de la perte qu'elle alloit faire, et lui promit que, s'il avoit quelque crédit auprès du Seigneur, il s'en serviroit pour lui obtenir bientôt une mort sainte et tranquille. L'évènement parut prouver que Dieu avoit exaucé les prières de son serviteur. Quelques mois après, cette vertueuse dame, en sortant de l'église du séminaire de Caen, où elle venoit de communier, se sentit tout à coup frappée dans la rue, comme elle

retournoit à sa demeure; elle n'eut que le temps de se mettre à genoux, de lever les yeux au ciel, et de remettre son ame entre les mains de son Créateur. Elle expira à l'instant, et Dieu voulut bien lui épargner les frayeurs dont les personnes les plus vertueuses ne sont pas toujours exemptes à leurs derniers momens.

Il n'en fut pas ainsi du P. Eudes. Il vit la mort venir à pas lents, et dans l'accablement d'une maladie cruelle, il eut tout le temps de renouveler souvent, et de rendre précieux aux yeux de Dieu le sacrifice qu'il lui faisoit de sa vie. La violence du mal le réduisit enfin dans un état qui fit juger à ses enfans qu'il ne lui restoit plus que peu d'heures à vivre, et ils se rassemblèrent autour de son lit pour recevoir ses derniers soupirs.

A la vue de personnes qui lui étoient si chères, le malade, rappelant toutes ses forces, crut devoir employer le peu qui lui en restoit à les confirmer dans les sentimens de piété qu'il avoit toujours tâché de leur inspirer. Il leur parla des joies du ciel et de l'éternité avec de grands sentimens de son indignité, accompagnés néanmoins d'une espérance si ferme, qu'il sembloit déjà les posséder; ensuite il les exhorta à la paix, les consola de sa mort, et, les recommandant à Dieu, il les mit entre les mains de la sainte Vierge, sur le sujet de laquelle il n'avoit que des paroles de tendresse. Enfin, son mal augmentant, il renouvela ses premières dispositions, et, après avoir reçu l'extrême-onction, il expira vers trois heures de l'après-midi,

le lundi 19 août 1680. Il avoit demandé au ciel, par l'intercession de Maric, de mourir avec la foi des martyrs, la contrition des pénitens, dans l'amour, par l'amour et pour l'amour de Jésus. Tout portc à croire que Dieu accorda cette grâce précieuse à son serviteur.

La mort du saint prêtre fut, pour tous ses confrères, le sujet d'une affliction très-sensible ; car il n'en étoit pas un qui ne le regardât comme son père : mais ils ne furent pas les seuls à sentir cette grande perte; elle étoit commune à tous les ordres, à toutes les conditions : aussi la ville entière de Caen y pril une part sincère. Les pauvres perdoient en lui un bienfaiteur attentif à découvrir leurs misères et ardent à les soulager; les pécheurs, un ministre charitable et compatissant; les personnes de piété, un directeur sage et éclairé ; les ecclésiastiques, un modèle; l'Eglise entière, un défenseur zélé de sa doctrine et de la soumission qui lui est due.

Ses chères filles les religieuses de Notre-Dame de Charité se signalèrent par les marques de respect et de vénération qu'elles lui donnèrent en cette circonstance. Dès qu'elles eurent appris sa mort, elles mirent tout en œuvre pour que son cœur leur fût accordé. Elles avoient déjà obtenu le consentement du supérieur du séminaire de Caen ; mais, sachant que ce don étoit contraire aux dernières dispositions du P. Eudes, la plus grande partie de la communauté s'y opposa, et, de peur de quelque surprise, on garda le corps à vue jusqu'au moment où il fut enseveli.

Il fut exposé ensuite dans la chapelle du séminaire, où le peuple accourut en foule pour lui baiser les pieds. Le lendemain, tous les curés de la ville, accompagnés de leur clergé, se rendirent à ses funérailles. Les Pères Jésuites députèrent plusieurs de leurs confrères pour y assister, et marquer publiquement l'estime et la vénération qu'ils avoient pour ce digne ministre de l'Evangile.

Après qu'on eut fait, avec toute la solennité possible, la cérémonie des obsèques, le corps fut enfermé dans un cercueil de plomb, et inhumé au milieu de la place destinée à faire le chœur de la nouvelle église du séminaire. On y mit, dans la suite, une tombe de marbre blanc, avec cette inscription latine : *Hic jacet venerabilis sacerdos Joannes Eudes, seminariorum congregationis Jesu et Mariæ institutor ac rector. Obiit die* 19 *augusti* 1680, *ætatis suæ* 79.

L'estime qu'on avoit conçue pour l'homme apostolique fit regarder son tombeau comme un de ces lieux sacrés où Dieu se plaît à répandre ses bénédictions avec le plus d'abondance. On vit bientôt un grand nombre de personnes aller le visiter, ou pour demander des grâces, ou pour le remercier des faveurs qu'elles croyoient avoir obtenues par l'intercession de son serviteur (1).

(1) L'un des historiens du P. Eudes assure qu'on attribue à l'intercession de ce saint homme trois évènemens, qui, dit-il, semblent miraculeux : il ne fait pas connoître quels sont les deux premiers; il se borne à rapporter le troisième, et voici comment il le raconte:

Il étoit juste que la ville de Caen et tout le diocèse de Bayeux témoignassent, par quelque action d'éclat, leur reconnoissance des grands biens que

« La Sœur Marthe de Saint-Ambroise de Kerousic, religieuse du monastère de Notre-Dame de Charité de Guingamp en Bretagne, âgée de vingt-un ans, d'une des plus nobles familles du pays, étoit malade depuis six mois. Plusieurs maux compliqués, que les médecins jugèrent incurables, la tourmentoient extrêmement. Dès le 19 août 1723, jour anniversaire de la mort du P. Eudes, elle implora l'assistance de son crédit auprès de Dieu et n'en reçût aucun soulagement. Peut-être le Seigneur voulut-il attendre que le mal fût à son comble, afin que la guérison fut plus surprenante. Quoi qu'il en soit, sa maladie principale, qui consistoit en une contraction de nerfs qui lui avoit raccourci de plus de moitié une des jambes, augmenta sensiblement jusqu'au 10 décembre de la même année. D'horribles douleurs d'entrailles s'y étoient jointes huit jours auparavant. Elle étoit tellement hors de toute espérance que les médecins l'avoient abandonnée. Elle avoit reçu le saint viatique, et l'on n'attendoit plus que le moment de sa mort, lorsqu'à minuit de ce jour, 10 décembre, sentant se ranimer sa confiance en Dieu, duquel elle espéroit sa guérison, par l'intercession du P. Eudes, elle recommença à prier son pieux instituteur plus ardemment que jamais. A l'instant même, elle se sentit soulagée. Elle se mit toute seule à genoux sur son lit, ce qu'elle n'avoit pu faire depuis long-temps. Alors elle pria la Sœur qui la veilloit d'aller chercher l'infirmière, afin, dit-elle, qu'elle soit témoin d'un miracle. L'infirmière étant venue, les trois religieuses prièrent ensemble leur père commun de venir au secours de celle qui imploroit son assistance avec tant de ferveur. Au bout de quelques minutes, la malade sort de son lit, se met à genoux sur le plancher de sa chambre, en s'écriant : Je suis guérie. Elle alla elle-même, sans aucun secours, à la cellule de la supérieure pour lui annoncer sa guérison. Celle-ci aussi éprouva une grande surprise, ainsi qu'elle le marque à ses Sœurs de Caen, que si elle l'eût vue ressuscitée. La communauté descendit au chœur, et y chanta le *Te Deum* avec d'autres actions de grâces, qui durèrent deux heures. Pendant tout ce temps, la malade, qui ne l'étoit plus, resta tantôt debout

Dieu avoit opérés par le ministère du P. Eudes. Peu après sa mort, l'évêque et son chapitre résolurent de lui faire un service solennel; mais l'absence du prélat, qui vouloit y assister, obligea d'en différer l'exécution jusqu'au 13 janvier 1682. L'église de Notre-Dame, une des principales de la ville de Caen, fut destinée pour cette cérémonie. Elle se fit avec un concours extraordinaire. Le chapitre de Bayeux vint y célébrer l'office; la messe fut chantée par M. de Longaunay, doyen de la cathédrale. M. Jollain, chanoine pénitencier de la même église, prononça l'oraison funèbre, et quelques louanges qu'il donnât au vertueux défunt, personne ne trouva qu'elles fussent excessives.

Ce ne fut pas le seul hommage rendu à la mémoire du P. Eudes; les prêtres qui composoient la réunion dite la conférence de Cambremer, au diocèse de Lisieux, voulurent honorer le saint missionnaire, en composant, dans le style lapidaire, son épitaphe, qui est un éloge complet de ses vertus. Cette pièce, trop longue pour être rapportée ici, marque à la dernière ligne que ces ecclésiastiques ont désiré de lui donner ce témoignage de leur reconnoissance (1). Le célèbre Huet, évêque d'Avranches, contemporain et ami du serviteur de Dieu, lui paya également, dans un de ses ouvra-

et tantôt à genoux, chantant comme les autres, et soutenant le chœur aussi bien que celles des religieuses qui avoient toujours joui de la meilleure santé. »

(1) *Hoc gratitudinis testimonium ponebat cœtus ecclesiasticus de Cambremer.*

ges, un tribut de louanges. Il le peint comme un homme rempli de l'esprit apostolique. « Sa vertu » remarquable et sa piété très-vive lui avoient » assuré, dit-il, ma tendresse et mon admira- » tion. Je m'occuperois, ajoute cet écrivain, d'un » travail superflu, en cherchant à le louer. Les » travaux sans nombre qu'il a entrepris pour » procurer la gloire de Dieu et le salut des ames, » tant d'écrits si pieux et si utiles qu'il a compo- » sés, l'ont rendu cher au Seigneur et vénérable » à l'Eglise (1). »

Le lecteur a pu juger, par le récit des actions du P. Eudes, que cet éloge n'est point exagéré. L'illustre évêque d'Avranches mérite d'autant mieux d'être cru ici, que, dans un autre ouvrage, il semble blâmer la vivacité du zèle qui animoit le saint prêtre (2). Ce qui nous reste à dire de ses vertus ne peut que confirmer encore les témoignages que nous venons de rapporter. Nous en par-

(1) *Is singulari sua virtute et ardentissima pietate me ad suî amorem et admirationem jam allexerat. Inanem hìc sumerem operam, si laudes prosequerer hominis quem infiniti ad promovendum Dei cultum et animarum procurandam salutem suscepti labores ac piissimæ etiam et utilissimæ scriptiones et Deo carum et Ecclesiæ venerabilem effecerunt.* (Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus, pag. 352.)

(2) Huet étoit un savant et un bel esprit, qui n'embrassa l'état ecclésiastique qu'à l'âge de quarante ans. Accoutumé à une vie tranquille et studieuse, il n'est point étonnant qu'il ait trouvé quelquefois trop actif dans le P. Eudes un zèle dont il n'étoit peut-être pas autant animé lui-même. Il paroît néanmoins qu'il remplit avec exactitude les devoirs de l'épiscopat; mais il ne tint pas long-temps son siège : il s'en démit au bout de six ans.

lerons avec quelque détail, après avoir fait connoître son extérieur et son caractère.

Le P. Eudes étoit d'une taille médiocre, mais bien proportionnée; ses traits exprimoient la douceur et l'affabilité; ses yeux vifs, et cependant toujours modestes, inspiroient le recueillement et le respect. Son air ouvert lui gagnoit promptement la confiance de tous ceux qui s'entretenoient avec lui; c'étoit la chose la plus facile que de lui parler, et il étoit toujours prêt à écouter quiconque avoit quelque affaire à lui communiquer: car il se regardoit comme le serviteur de tous. Son respect pour les prélats et les grands étoit extrême; il honoroit d'une manière toute particulière le caractère épiscopal, et lorsqu'il étoit obligé d'écrire aux évêques, il commençoit ordinairement par ces mots: « Monseigneur, me voici prosterné en » esprit aux pieds de votre grandeur pour vous » dire, etc. »

Son caractère avec ses égaux et ses amis étoit franc et sans politique. S'il entendoit quelques paroles contre la religion, la pureté de la doctrine ou de la morale, il ne savoit alors ce que c'étoit que dissimuler. Ayant, pendant une mission, appris qu'un gentilhomme avoit voulu, la nuit, faire violence à une pauvre fille, il s'éleva publiquement contre ce scandale; et, après avoir dit qu'il y avoit encore de la justice dans l'Etat, il ajouta d'un ton ferme: « Pour moi, je ne les crains » pas, et je n'ai pas peur de leurs épées. » Il parla aussi fortement à une dame de distinction qui

avoit usurpé le champ d'un particulier. Un jour qu'il prêchoit à Coutances la profession d'une religieuse bénédictine, il fut invité à dîner chez le père de la jeune professe; mais ayant su que le repas coûtoit cinq cents francs, il en fit de sérieux reproches à son hôte, et quoique celui-ci lui dît, pour s'excuser, que c'étoit à cause de l'évêque, qu'il devoit recevoir, le P. Eudes ne laissa pas de blâmer beaucoup cette prodigalité.

Sa conduite habituelle envers ses inférieurs, et ceux qui partageoient ses travaux ou qu'il avoit sous sa direction, étoit pleine de douceur et de bonté. C'étoit avec ce ton qu'il faisoit les corrections, persuadé sans doute que c'est le plus sûr moyen de les rendre utiles. Il prenoit dans ces rencontres tant de précautions, qu'il alloit jusqu'à demander à ses confrères la permission de les avertir de leurs défauts, et, pour les disposer à faire un meilleur usage de ses avis, il leur disoit qu'on devoit réformer ces défauts extérieurs, pour ôter au prochain l'occasion de faire des jugemens téméraires sur notre conduite. On l'a cependant entendu quelquefois faire de fortes réprimandes pour des fautes qui paroissoient assez légères en elles-mêmes; mais c'est qu'il connoissoit bien la trempe des esprits qu'il traitoit de la sorte.

Instruit à l'école du divin maître, qui, par son exemple, a appris à ses disciples à être doux et humbles de cœur, le saint prêtre étoit d'une douceur remarquable; il y joignoit un sentiment habituel de compassion qui s'étendoit jusqu'aux ani-

maux. Peu s'en fallut un jour qu'il ne congédiât un frère domestique qui vouloit, en sa présence, faire passer par une fenêtre un chien qui n'en pouvoit tomber sans se tuer. Les pauvres, les affligés et autres misérables étoient surtout les objets de cette compassion si tendre; il les assistoit lui-même, et portoit les autres à les assister, soit par des aumônes pécuniaires, soit par des sentimens d'affection. Il les consoloit par toutes les saintes industries que la charité inspire à un bon cœur. Une des plus grandes satisfactions qu'il pût éprouver étoit de voir ses enfans occupés à soulager les besoins corporels ou spirituels des malheureux. Dès les commencemens de la congrégation, il établit l'usage de faire tous les jeudis une aumône générale accompagnée du catéchisme. Outre cela, il invitoit, trois fois la semaine, à dîner, avec la communauté, un pauvre auquel on donnoit à laver le premier et la tête nue, et que l'on servoit de la même manière. Le P. Eudes lui baisoit les pieds, ainsi que celui de ses confrères qui étoit de semaine pour l'office. Ce pauvre, après le dîner, étoit catéchisé, et on ne le congédioit pas sans avoir exercé envers lui cet acte de charité. Les jours de grandes fêtes, le serviteur de Dieu demandoit d'ordinaire à ses prêtres quelle sorte de personnes ils avoient entendues au tribunal de la pénitence, et lorsqu'on lui disoit : « J'ai confessé tant de pauvres » gens de la campagne.—Bon, disoit-il plein d'une » sainte joie, les riches ne manquent jamais de » confesseurs; mais les pauvres en manquent trop

» souvent. » Il disoit, à ce sujet, que Dieu avoit établi sa congrégation pour l'instruction et le soulagement des pauvres; aussi ceux de ses enfans qui ont été le plus remplis de l'esprit de leur institut se sont toujours fait remarquer par une charité tendre et active envers les malheureux.

Ces dispositions bienveillantes pour tous les infortunés n'étoient pas seulement dans le P. Eudes les effets d'un bon naturel, elles provenoient des vertus chrétiennes que ce saint prêtre possédoit à un degré éminent, comme le lecteur pourra facilement s'en convaincre par les traits que nous allons en rapporter.

La foi, qui est le fondement de la vie et de la perfection chrétienne, étoit la règle invariable de ses paroles, de ses écrits et de ses actions. C'étoit elle qui lui donnoit tant d'horreur des maximes et des modes du monde, ne pouvant souffrir qu'on les suivît, même dans les choses indifférentes, telles que dans les bâtimens, les ameublemens des maisons de sa société, etc. « Nous devons, disoit-il, » avoir autant d'aversion du monde que le Fils » de Dieu en a eu, c'est-à-dire, comme d'un ex» communié, puisqu'il l'a traité ainsi, en disant » qu'il ne prioit point pour lui. » Disciple fidèle du P. de Condren, l'un des hommes les plus intérieurs qui aient paru dans l'Eglise, il avoit hérité de l'esprit de ce grand homme; aussi étoit-il étranger au langage, aux choses et aux nouvelles du siècle. Il rappeloit à ses confrères qu'ils étoient morts au siècle. « Qu'avons-nous affaire, ajoutoit-

» il, des nouvelles d'un autre monde, dont nous » ne sommes plus? Les morts ne s'informent pas » de ce qui se passe en ce monde; parlons de notre » monde et de ses nouvelles. » Aussi tous ses écrits sont remplis de maximes opposées aux maximes mondaines; il y rappelle sans cesse celles de l'Evangile et des autres livres de l'Ecriture, dont il avoit une connoissance si parfaite, qu'il étoit facile de voir qu'il l'avoit lue et méditée dès sa jeunesse. Une longue expérience lui avoit fait sentir les avantages qu'il avoit tirés de cette étude; c'est pourquoi il vouloit que les ecclésiastiques l'étudiassent avec soin et persévérance, et il en permettoit même la lecture aux fidèles qu'il croyoit capables d'en profiter.

Il étoit très-reconnoissant de la grâce que Dieu lui avoit faite de naître dans le sein de l'Eglise catholique, et d'y avoir reçu le baptême, sacrement sur l'excellence duquel il paroît avoir eu des lumières particulières. De là vient l'extrême aversion qu'il eut toute sa vie pour les nouveautés en matière de religion, et le zèle dont il fut animé pour travailler au salut des protestans, qui alors étoient en très-grand nombre dans presque toutes les provinces de France. De tous les mystères que la foi nous propose, ceux qui l'occupoient davantage étoient la sainte Trinité et l'incarnation du Verbe. Il honoroit le premier par de fréquens actes intérieurs et diverses pratiques extérieures; le second, en s'occupant d'une manière spéciale des différentes circonstances de la vie mortelle de Jésus-

Christ, suivant les temps de l'année où l'Eglise les propose plus particulièrement à notre vénération, ayant ainsi l'espoir d'en goûter les beautés et l'excellence avec plus de loisir et d'avantage. Le saint Sacrement de l'autel avoit pour lui des charmes particuliers; c'étoit son trésor, son oracle et le lieu de ses délices; il ne s'en seroit jamais éloigné, si les intérêts du Dieu qu'il y adoroit ne l'avoient appelé ailleurs. Connoissant par une heureuse expérience les grâces qu'il retiroit de cette assiduité, il étoit plein de joie de voir ses enfans partager ses sentimens, et c'étoit pour ce saint homme une consolation sensible d'apprendre que plusieurs de ses confrères avoient contracté la pieuse habitude d'aller, l'après-midi, faire une visite à Notre-Seigneur caché dans les tabernacles.

La confiance du P. Eudes étoit égale à sa foi; il regardoit cette vertu comme le moyen le plus propre à nous mériter la bienveillance du Seigneur. Il la demandoit continuellement à Dieu, la recommandoit particulièrement aux personnes dont il avoit la conduite spirituelle, et cherchoit surtout à l'inspirer à ses inférieurs. Ecrivant à sa nièce, la Mère Marie Herson, dite de la Nativité, il lui dit : « Prenons garde de ne pas laisser étrécir et » abattre notre cœur par la tristesse et le décou- » ragement, mais tâchons de le dilater, le soute- » nir et le relever par la confiance et notre amour » vers celui qui est tout amour et bonté pour » nous. » Le supérieur du séminaire de Rouen lui ayant mandé la peine qu'il éprouvoit des grands

besoins de la communauté, il le consola par ces paroles de l'Ecriture : « Agissez courageusement, » fortifiez votre cœur et attendez le secours du » Seigneur ; car c'est lui qui a dit : Je ne vous » abandonnerai point et ne vous délaisserai point. » Il est si fidèle, que, quoique le ciel et la terre » doivent passer, ses paroles néanmoins ne passe- » ront point. Jetons donc nos soins dans le Sei- » gneur, et il aura celui de nous nourrir. Déposons » dans son sein toutes nos inquiétudes, car il » se charge de fournir à nos besoins. » Ecrivant dans le temps de sa plus grande disgrâce à M. de Bonnefond, le serviteur de Dieu lui parla en ces termes : « Où trouvera-t-on un ami fidèle ? » C'est la chose du monde la plus facile. Aimons » Jésus fils de Marie, et Marie mère de Jésus ; » mettons toute notre confiance en eux, et ils fe- » ront paroître leur puissance et leur bonté. » Ce furent ces sentimens qui l'animèrent toute sa vie. Quelque croix qu'il eût à supporter, quelque obstacle qu'il rencontrât dans l'exécution de ses pieux desseins, il ne perdit jamais de vue le bien qu'il avoit commencé, sachant que Dieu est le maître des évènemens, et que rien ne peut résister à ses ordres ; et, comme il ne cherchoit qu'à lui plaire, il étoit toujours satisfait du plus ou moins de succès que la Providence donnoit à ses entreprises. C'est ainsi qu'il en écrivoit au même M. de Bonnefond, pour la chose qui devoit le plus l'intéresser dans le monde : « Je supplie toujours la di- » vine bonté, lui marquoit-il, d'anéantir entiè-

» rement notre congrégation, si elle n'est pas pour
» sa plus grande gloire, embrassant de bon cœur
» toutes les mortifications et humiliations qui
» m'en pourroient arriver. Grâce à mon Sauveur,
» il me semble que je n'ai point d'autre désir dans
» le fond de mon ame, que de chercher en tout ce
» qui lui est plus agréable. Prenons courage, et
» réjouissons-nous de deux choses qui nous de-
» vroient faire mourir de joie : la première,
» que tous les ennemis de notre grand Dieu n'em-
» pêcheront jamais qu'il ne soit ce qu'il est (1);
» la seconde, que toutes les puissances de la terre
» et de l'enfer ne peuvent jamais apporter aucun
» obstacle (sans doute à moins que notre volonté
» y consente) à notre grande et unique affaire,
» qui est de servir et d'aimer notre très-adorable
» Jésus et sa très-sainte mère. Perdons tout, plu-
» tôt que de perdre un seul grain de la confiance
» que nous devons avoir dans leur incomparable
» bonté pour notre congrégation, bonté dont ils
» nous ont donné tant de preuves. »

L'amour divin ne pouvoit manquer de prendre sans cesse dans le saint prêtre de nouveaux accroissemens, ayant pour appui une foi et une espérance qui étoient toujours en action. Il en étoit si rempli, qu'il pensoit continuellement à Dieu, et qu'il étoit constamment occupé des actes les plus fervens de la charité, dans les actions les plus communes de la vie comme dans les œuvres les plus spiri-

(1) *Scitote quoniam Dominus ipse est Deus.* Ps. XCIX, ℣. 3.

tuelles. Le style de ses ouvrages en est une preuve sensible; ce ne sont qu'aspirations, que louanges, que désirs d'aimer Dieu et de le voir aimer de toutes les créatures. Il offroit à Dieu non-seulement l'amour qu'il auroit éternellement pour sa divine majesté, comme il l'espéroit humblement de sa miséricorde, mais encore celui qu'il auroit pu lui porter dans un million de cœurs, s'il les avoit eus à sa disposition. Le plus grand plaisir que l'on pût procurer à ce saint homme étoit de lui marquer le désir qu'on avoit d'aimer Dieu; c'étoit aussi le vœu le plus ordinaire qu'il formoit pour ses enfans spirituels, de les voir enflammés de l'amour divin; c'étoit la récompense qu'il demandoit à ceux qui avoient reçu de lui quelque service, qu'ils se donnassent à Dieu avec résolution de l'aimer, et qu'ils en fissent des actes à son intention. Toutes les créatures lui fournissoient des motifs pour entretenir les transports de son amour. Leur vue lui rappeloit sans cesse les bontés et les merveilles du Seigneur. L'ardent désir qu'il éprouvoit d'aller au ciel avoit surtout pour objet de s'y perdre heureusement en Dieu, et son langage sur cette matière exprimoit les sentimens les plus pieux et les plus touchans.

La preuve de la solidité de cet amour, dans le cœur du P. Eudes, étoit son dévoûment à la volonté divine. Il fit de l'accomplissement de cette volonté sainte comme un des fondemens de sa congrégation, et il voulut même que ses enfans l'honorassent d'un culte particulier, établissant à

cette intention une fête qui se célébroit chaque année dans ses maisons, et qu'il fixa au vingt-unième dimanche après la Pentecôte (1). Il inspiroit cette dévotion à toutes les personnes qu'il conduisoit dans les voies du salut, comme un moyen très-propre à les détacher des créatures et à les faire ensuite entrer dans les desseins de Dieu sur elles. Il voulut que tous les membres de sa congrégation commençassent leurs lettres par cette maxime : « La divine volonté soit notre conduite » en toutes choses. » En un mot, il n'avoit point d'autre volonté que celle de Dieu. Une lettre qu'il écrivit, en 1660, à la Mère Herson, sa nièce, fait bien connoître sa disposition sur ce point de la vie spirituelle : « Par la miséricorde de notre Sauveur, » il me semble, lui marque-t-il, que je ne veux » rien en ce monde ni en l'autre qu'une seule » chose, qui est de me laisser entièrement entre les » douces mains de la très-adorable volonté de mon » Dieu, afin qu'elle me mène où il lui plaira et » qu'elle fasse de moi, en tout lieu et en tout » temps, tout ce qui lui sera le plus agréable; ainsi » je ne peux vous dire encore quand je retournerai » à Caen. Je sais bien que, moyennant la grâce » de Notre-Seigneur, ce sera quand je le voudrai, » mais je ne sais pas encore quand je le voudrai, » c'est-à-dire, quand Dieu le voudra. »

Un homme si parfaitement dévoué à tous les ordres de Dieu ne pouvoit manquer d'être rempli

(1) L'introït de la messe de ce dimanche commence par ces paroles du livre d'Esther : *In voluntate tua, Domine*, etc.

de zèle pour sa gloire ; aussi, à mesure qu'il avançoit dans la connoissance et l'amour de ce divin objet, il s'efforçoit de lui donner de nouvelles marques de sa reconnoissance et de lui attirer de nouveaux adorateurs, par toutes les industries que sa ferveur pouvoit lui suggérer. A peine le P. Eudes eut-il établi sa congrégatioin, qu'il lui inspira la dévotion aux sacrés cœurs de Jésus et Marie, pour lui servir de modèle, et de règle des vertus qu'elle devoit pratiquer. Il trouva d'abord de l'opposition dans l'établissement des fêtes qu'il institua en l'honneur du cœur de Jésus et de celui de Marie ; mais il n'en fut pas étonné, et l'on a vu dans sa vie qu'il parvint à surmonter toutes les difficultés qu'il rencontra à ce sujet.

Tous les saints ont eu une tendre dévotion à la sainte Vierge : ce fut aussi celle du saint prêtre ; il l'honora d'un culte spécial à toutes les époques de sa vie. Consacré dès sa jeunesse à cette reine du ciel, par son entrée dans la congrégation, il montra toujours pour elle les sentimens d'un fils bien né pour la meilleure des mères. Il aimoit à lui donner ce titre, et il légua, comme un héritage à ses enfans, cette tendresse filiale qu'il avoit pour Marie.

Le P. Eudes avoit une si haute idée de l'excellence et de la nécessité de la vertu de religion, ainsi que de la perfection avec laquelle les ecclésiastiques surtout doivent la pratiquer, qu'il a employé sept chapitres de ses constitutions à l'enseigner aux membres de sa congrégation. L'habi-

tude des choses saintes n'avoit point dégénéré pour lui en routine ; il craignoit toujours de faire des fautes dans tout ce qui regardoit le service de Dieu. « Mon bréviaire à dire, s'écrioit-il dans un âge » assez avancé, quel compte à rendre ! » C'étoit là une de ses maximes. Il croyoit que les prêtres et les religieux pouvoient faire un long séjour en purgatoire, à cause de leurs négligences dans l'office divin. Une autre maxime qu'il donnoit sur le même sujet, c'étoit qu'un ecclésiastique doit paroître à l'office comme un ange visible, qui est donné en spectacle à Dieu et aux hommes, qu'il doit s'y comporter avec la modestie que montreroient ces bienheureux esprits, s'ils paroissoient à nos yeux, et qu'il doit y être, hors le temps des cérémonies, comme une statue, mort à tout ce qui n'est pas Dieu, et n'ayant plus ni vie, ni sentiment, ni application qu'à lui seul. Son respect n'étoit pas moins grand pour le saint sacrifice ; il vouloit qu'on servît la messe en surplis et avec toute la décence convenable. Il composa un petit traité sur la bonne manière de servir au saint autel, afin de faire voir le mérite de cette fonction, et d'éviter les défauts que l'on y commet.

Pour ce qui est des prêtres, la maxime du serviteur de Dieu étoit qu'en allant à l'autel, ils devoient faire deux choses : offrir Jésus-Christ à son Père, comme prêtres, et s'offrir eux-mêmes en qualité d'hosties avec Jésus-Christ, pour être, par une heureuse transformation en Jésus-Christ, détruits à sa gloire, comme le pain et le vin le sont

au saint sacrifice. Il conseilloit de prononcer intérieurement au temps de la communion ces paroles si pieuses : « Je vous aime, mon Seigneur Jé-
» sus; je vous aime, bonté infinie; je vous aime
» de tout mon cœur, de toute mon ame, de toutes
» mes forces, et je veux vous aimer de plus en
» plus, » afin de produire ainsi un acte très-parfait d'amour dans ce moment précieux.

Ce respect du P. Eudes pour le divin sacrifice de nos autels s'étendoit à tout ce qui a rapport à cet auguste mystère. Ainsi les prêtres étoient l'objet de sa vénération particulière, et dans les missions il ne négligeoit aucune occasion de porter le peuple à les honorer par les marques de considération qu'il leur donnoit en toute rencontre; mais il désiroit aussi vivement qu'ils honorassent eux-mêmes leur dignité. C'étoit pour lui une grande peine d'en voir qui n'en avoient pas une assez haute idée, ou qui préféroient les titres mondains à celui qu'ils avoient reçu de l'Eglise. Il comparoit ces sortes de gens à un gentilhomme qui, étant élu roi, voudroit encore insérer dans ses titres la qualité de noble, pour honorer sa royauté. Nos temples lui inspiroient une grande révérence; il n'y entroit jamais que les yeux baissés, et ne pouvoit souffrir qu'on y parlât; sa foi, qui lui rendoit visible Jésus-Christ sur le trône de son amour, l'obligeoit à reprendre ceux qui y tenoient des discours inutiles. Il ne pouvoit supporter davantage que les prêtres célébrassent la messe avec précipitation, et un jour il menaça un de ses confrères

qui avoit commis cette faute, de l'obliger à sortir de la congrégation, ou bien, ajouta-t-il, qu'il en sortiroit lui-même, plutôt que d'être témoin d'une pareille indévotion, qui seroit capable de le faire mourir de douleur, en voyant son maître si mal servi.

Pour lui, il étoit toujours préparé à offrir le saint sacrifice avec les dispositions convenables, parce qu'il étoit fidèle à conserver l'esprit d'oraison. Il y donnoit tout le temps qu'il pouvoit dérober aux affaires que le gouvernement de sa congrégation et son genre de vie apostolique rendoient inévitables. A en juger par le style des méditations et des autres écrits qu'il a laissés, son oraison devoit être très-affective. Il excitoit tous les fidèles à se livrer à ce saint exercice. « Mille ans des plaisirs du » monde, disoit-il, ne valent pas un moment des » douceurs que Dieu fait goûter à une ame qui » met son contentement à converser avec lui dans » l'oraison. » Il ne jouissoit pas toujours lui-même de ces douceurs spirituelles; au contraire, il eut en ce genre de pénibles épreuves à supporter. Le Seigneur traita sans doute ainsi son serviteur pour le rendre plus capable de bien conduire les chrétiens dans les sentiers de la perfection, et plus compatissant envers les ames affligées.

Quelques difficultés qu'offrît parfois au P. Eudes l'oraison mentale, il en recueilloit néanmoins des fruits précieux. C'étoit dans ce saint commerce avec Dieu, que son cœur s'embrasoit de l'amour pur et constant qu'il avoit pour son prochain. « Je ne veux rien du tout, disoit-il; mais

» si Dieu me commandoit de vouloir, je choisi-
» rois de vivre toujours, pour aider à sauver les
» ames. » Parlant une autre fois à ses confrères
sur le même sujet, il ajouta : « Je me sens une si
» forte inclination de travailler au salut des ames,
» que je renoncerois volontiers à toute la gloire
» du paradis, des anges, des saints et même de la
» très-sainte Vierge, et que je quitterois sans peine
» le ciel, si j'y étois, pour revenir sur la terre,
» afin d'aider au salut d'une pauvre ame. On re-
» garde la prise d'une ville comme une action
» d'éclat et de bravoure pour le commandant de
» l'armée; mais qu'est-ce que cela? des têtes cas-
» sées, du sang répandu, des murailles abattues.
» Mais chasser d'une ame le péché, qui est l'en-
» nemi de Dieu, pour la remettre en sa possession
» et sous la puissance de celui qui est son vérita-
» ble roi et son légitime souverain, c'est rempor-
» ter une victoire bien plus complète, et le comble
» de la gloire d'un soldat chrétien. »

Il ne trouvoit rien en effet de comparable à la charité des personnes qui, par leur ministère ou par une vocation particulière de la Providence, sont occupées à travailler au salut des ames. Aussi y consacra-t-il ses talens, ses travaux et même sa vie. L'on a vu à combien de persécutions il fut exposé, combien de difficultés il eut à vaincre pour réussir dans des entreprises qui n'étoient conçues et exécutées que pour l'avantage de ses frères; mais l'amour du prochain, qui brûloit son cœur, le rendoit supérieur à tous les obstacles, et lui faisoit

supporter les peines les plus accablantes. Cet amour s'étendoit jusqu'à ses plus mortels ennemis; il témoigna un grand regret en apprenant la mort subite d'un homme qui avoit publié contre lui un libelle, et il. fut assez généreux pour travailler à calmer l'indignation de la reine-mère contre ceux qui avoient répandu, à son sujet, des bruits calomnieux.

Un prêtre si rempli de charité pour le prochain étoit tout propre à secourir les pécheurs dans leurs plus grands besoins, et à distribuer aux autres fidèles ces richesses de la grâce, dont Jésus-Christ fait ses ministres les dispensateurs. Aussi le P. Eudes étoit-il un habile directeur des ames, et, à ce titre, il a rendu de grands services à l'Eglise en général et aux ames en particulier. Il conduisoit des personnes de tous les rangs ainsi que de toutes les conditions. De préférence il aimoit à diriger les gens du peuple, les prêtres et les religieuses; tous ses travaux, dans ce genre, ont prouvé qu'il possédoit la plénitude de l'esprit de Dieu pour le salut des uns et des autres.

Le P. Eudes regardoit ce ministère comme celui qui représente dans un prêtre Jésus-Christ avec toutes ses qualités, et par lequel il remplit les principales et les plus importantes fonctions de sa mission. Il élevoit le travail du confessionnal au-dessus de la prédication, et il disoit que, si celui-ci ébauche le grand ouvrage du salut des ames, le tribunal de la pénitence y met la perfection. Il affirmoit quelquefois que si les anges, qui ont tant de zèle pour

la gloire de Dieu, étoient capables de jalousie, ils porteroient envie aux confesseurs, en les voyant exercer un ministère si agréable à la divine majesté et si avantageux aux fidèles. Frappés de ces vérités, les premiers prêtres de la congrégation se montroient très-assidus au confessionnal, sans jamais refuser personne, suivant, sur ce point, les maximes et surtout les exemples de leur saint instituteur.

Le serviteur de Dieu, en effet, se rendoit volontiers au tribunal, et même dans le temps le plus incommode. Dans les missions, il confessoit peu, par les raisons qui ont été expliquées dans sa vie; hors de ces circonstances, il se prêtoit de bon cœur à rendre ce genre de service au prochain. Il montroit à tous un visage ouvert, et recevoit également bien tout le monde, sans la moindre acception, n'accordant la préférence qu'aux personnes infirmes ou malades, aux domestiques, aux pauvres, aux vieillards et à ceux qui venoient de loin. Sa discrétion se montroit si bien dans ces rencontres, que personne ne pouvoit trouver mauvais cette disposition. Sa piété, sa prudence et sa modestie au tribunal étoient remarquables; il exerçoit cette fonction avec beaucoup de recueillement, y tenoit ordinairement un crucifix à la main, détournoit les pénitens de toute ferveur inconsidérée, les portoit doucement à la pratique de la perfection par la fréquentation des sacremens, et veilloit avec un soin particulier sur lui-même, pour ne rien perdre de sa vertu en fortifiant celle des autres. Il

étoit ferme lorsqu'il s'agissoit des intérêts de la gloire de Dieu ; mais sa fermeté étoit tempérée par une douceur qui le rendoit indulgent pour le pécheur en même temps qu'il travailloit à détruire le péché.

L'humilité est la compagne de la douceur ; Jésus-Christ joint ces deux vertus ensemble, et aucun de ses vrais serviteurs ne les a séparées dans la pratique. L'humilité du P. Eudes fut à l'épreuve des succès qui suivoient ses travaux ; elle augmentoit en lui à la vue des bénédictions que le Seigneur répandoit sur les œuvres de son zèle ; il en rapportoit toute la gloire à Dieu, et il ne se regardoit que comme un foible instrument dont le ciel se servoit pour opérer le bien. Ainsi, ce qui quelquefois nourrit la vanité dans les autres le faisoit avancer dans la connoissance de sa bassesse et de son néant. Il s'appeloit néant des néants, lorsqu'il parloit de lui à ses intimes amis. Faut-il s'étonner après cela qu'il ait montré une joie sensible lorsqu'il recevoit quelque humiliation, et qu'il ait tant redouté les louanges ? Peu d'hommes ont aussi bien que lui connu les misères du cœur humain, et les écrits qu'il a laissés sur cette matière importante prouvent qu'il en avoit fait une étude particulière. Dans un article exprès dans ses constitutions, il a surtout insisté sur la sainte défiance de soi-même, qui est le fruit de l'humilité : « Chacun, dit-il, prendra bien garde de s'appuyer, pour peu que ce soit, ni de se confier en » aucune façon que ce soit, ni sur son esprit, ni

» sur ses pensées, lumières, science ou connois-
» sance, ni sur ses expériences, résolutions et
» bonne volonté, ni sur ses forces, travail ou in-
» dustrie, ni sur aucune chose qui soit en lui ou
» hors de lui, ni sur aucune créature de ce monde,
» pour puissante, bonne et sage qu'elle paroisse;
» mais de mettre tout son appui et toute sa con-
» fiance en Dieu seul et en son infinie puissance,
» sagesse et bonté. »

Le P. Eudes, en écrivant ces paroles, ne faisoit qu'exprimer ses propres sentimens; il fuyoit les honneurs et étoit l'ennemi des distinctions : aussi les bannit-il de sa congrégation; il ne voulut point que la naissance ni les talens y donnassent aucune prééminence ni privilège. Soigneux d'éviter tout ce qui pouvoit lui attirer des respects, il cherchoit à détruire la trop haute opinion qu'on avoit de lui. Ayant une fois remarqué que, dans une communauté de Paris, on avoit de la considération pour sa personne, il prit le parti de mettre par écrit un extrait de sa généalogie, dans lequel il se qualifioit de villageois et de fils de paysan, et laissa ce papier sur la table de la chambre où on l'avoit reçu, afin de rabattre, s'il eût pu, par ce pieux artifice, l'estime qu'on avoit de son mérite.

Le serviteur de Dieu, aussi généreux qu'il étoit humble, étoit détaché de tout et ne tenoit à rien ici-bas. On a vu avec quel courage il quitta sa famille et son pays pour suivre la volonté du ciel qui l'appeloit. Cette volonté sainte fut son trésor, il lui sacrifia ses goûts, ses désirs, ses commodi-

tés. Ayant appris que son père étoit à l'extrémité, il crut devoir aller près de lui pour lui rendre les derniers devoirs ; l'ayant trouvé mort à son arrivée, il lui en rendit d'autres en faisant ses funérailles et en y prêchant, sans qu'il parût s'attendrir. Il eut la force d'officier à cettre triste cérémonie, et donna ainsi un grand exemple du détachement avec lequel les ecclésiastiques doivent supporter la perte de leurs proches. Cependant, après le service, il fut, comme saint Augustin, obligé de se retirer pour pleurer en liberté, et donner ce qu'il ne pouvoit refuser à la nature et à la tendresse.

Entièrement détaché de toutes les choses de la terre, ayant même abandonné son patrimoine à sa famille, le P. Eudes fut souvent exposé à ressentir les effets de la pauvreté et les incommodités qui en sont les suites, surtout dans les voyages qu'il étoit obligé de faire pour les intérêts de la congrégation. Mais comme il n'exécutoit ni n'entreprenoit rien que suivant les ordres de la Providence, elle ne différoit de secourir son serviteur qu'autant de temps qu'il étoit nécessaire pour exercer sa confiance et lui en procurer un plus grand mérite. Il trouvoit un si grand avantage à pratiquer sur cette matière le conseil évangélique, que, s'il avoit été cru, tous les sujets de sa congrégation eussent embrassé les lois d'un parfait renoncement afin de ne posséder rien en propre; mais il se contenta, pour de bonnes raisons, de les porter à renoncer à tout ce qui n'étoit pas nécessaire, et à garder une exacte

simplicité dans les meubles, les habits, la nourriture et le reste de leur conduite, ainsi qu'il convient à des prêtres qui doivent inspirer au clergé et au peuple le mépris du monde et la tempérance chrétienne. Bien persuadé que le relâchement des communautés les plus régulières vient souvent de l'immortification des sens, il veilla toujours à ce que l'on observât soigneusement les règles qu'il avoit établies touchant la qualité des alimens qui devoient être servis dans ses maisons. Plus d'une fois on l'a entendu, dans les missions auxquelles il travailloit, témoigner son mécontentement lorsque les mets lui paroissoient ou recherchés ou délicats, non-seulement pour ôter au peuple, disoit-il, l'occasion de croire que les missionnaires faisoient bonne chère, mais aussi par cet esprit de pauvreté qui l'anima toute sa vie.

Il est aisé de comprendre qu'un homme aussi peu sensuel pratiquoit la chasteté dans la perfection. Le P. Eudes eut constamment une horreur extrême pour tout ce qui est contraire à la pureté, et conserva jusqu'à la mort la plus tendre affection pour cette vertu angélique. Non content de la chérir lui-même, il cherchoit à en inspirer l'amour aux peuples qu'il évangélisoit. Aussi dans ses prédications insistoit-il sur ce point important de la morale chrétienne. Connoissant, par une longue expérience, les maux infinis causés par les nudités scandaleuses que les femmes se permettoient de son temps, il combattoit cette licence de toutes ses forces, en public, dans ses sermons, et en parti-

culier par les avis qu'il donnoit. Il faisoit même promettre à celles qui étoient touchées de ses raisons, ou qui se trouvoient dans son auditoire, d'y renoncer solennellement. Plusieurs fois il eut la consolation d'en voir qui furent tellement fidèles à leurs promesses, que ni les sollicitations, ni les railleries ne purent ébranler leur pieuse résolution. On cite surtout Mme de Boisdavid, qui, après la mort de son mari, entra dans l'ordre de Notre-Dame de Charité, s'y consacra à Dieu sous le nom de Marie de l'Enfant Jésus, et mourut en odeur de sainteté dans l'année 1660, au bout de neuf mois de profession.

Quoique le saint prêtre eût été spécialement favorisé du ciel par rapport à la chasteté, dont il avoit fait vœu dès l'âge de quatorze ans, qu'il fût une de ces ames pures sur lesquelles le démon de l'impudicité n'a jamais eu d'empire, et qu'il méritât ainsi d'être l'instituteur d'un ordre de vierges chrétiennes qui se distinguent surtout par leur amour pour la pureté, il ne se crut pas dispensé de prendre les plus grandes précautions pour conserver ce précieux trésor. Sa modestie étoit remarquable lorsqu'il étoit obligé de traiter avec les personnes du sexe : il ne les regardoit jamais en face, et il usoit d'une telle retenue, qu'il leur inspiroit de la vénération. Il avoua un jour à un de ses confrères que, depuis vingt-cinq ans qu'il étoit prêtre, il n'avoit jamais, dans l'église, fixé ses regards sur personne sans nécessité.

A cette vigilance continuelle sur ses sens, le

P. Eudes joignoit la mortification corporelle, employant à cet effet des instrumens de pénitence. Il recommandoit à ses disciples l'usage de la discipline comme un moyen de conserver la pureté: il l'avoit prise lui-même si rudement dans sa jeunesse, qu'il fut hors d'état de s'en servir depuis. Il demandoit qu'à ces pratiques extérieures on joignît la mortification intérieure, la fuite des moindres occasions, et la dévotion à la sainte Vierge. C'est à son amour pour la chasteté qu'il faut attribuer surtout la tendresse filiale qu'il eut constamment pour Marie. Il voulut que ses enfans partageassent ses sentimens pour elle, afin d'obtenir, par l'intercession de la plus pure des vierges, le don précieux de la pureté. Ce fut dans cette intention qu'il établit, dans toutes les maisons de sa congrégation, l'usage de chanter le samedi la prose *Inviolata*, pour honorer la pureté sans tache de la mère de Dieu.

Voilà en raccourci un tableau des vertus du P. Eudes. Les bornes que je me suis prescrites ne m'ont pas permis d'y faire entrer un grand nombre de traits édifians que rapportent de lui ses anciens historiens. J'en ai cependant dit assez pour montrer qu'il a été un véritable serviteur de Dieu. Ses contemporains eurent de lui cette opinion, et l'estime que lui témoignèrent plusieurs personnages de son temps, éminens en sainteté, en est une preuve éclatante. On a vu dans le cours de cette histoire avec quel dévoûment saint Vincent de Paul lui rendit service; l'affection que lui montrèrent MM. de

Bernières et de Renty, ces deux modèles de perfection dans l'état séculier; la considération qu'avoient pour lui d'illustres et vertueux prélats. De dignes prêtres et de saints religieux professoient pour le serviteur de Dieu les mêmes sentimens. Sans compter les PP. de Bérulle et de Condren, nous pouvons citer M. Olier, curé de Saint-Sulpice; M. de Lavigne, curé de Saint-Pierre de Caen (1); M. Georges, abbé du Val-Richer; M. Quinet, abbé de Barbery; plusieurs Jésuites célèbres, la Mère Catherine de Bar, dite Mecthilde du Saint-Sacrement, institutrice des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle; enfin une foule de personnes estimables de tous les rangs de la société, qui, par leur attachement et leur vénération pour ses vertus, le dédommagèrent des calomnies et des autres injustices qu'il eut si souvent à souffrir de la part de ses ennemis.

Le Seigneur continua de répandre ses bénédictions sur les œuvres de son serviteur, lorsqu'il l'eut appelé à lui. La congrégation des Eudistes s'affermit et s'étendit pendant le dix-huitième siècle, et elle fut assez heureuse pour conserver son esprit primitif. Entièrement dévouée aux évêques, elle n'eut jamais de démêlés ni avec eux ni avec le reste du clergé : on ne la vit point élever des prétentions ambitieuses ou prendre part à des que-

(1) Simon de Lavigne, né en 1622, fut un prêtre d'un zèle vraiment apostolique. Il ramena à l'Eglise cent cinquante-sept protestans, dont il reçut l'abjuration. Il mourut le 2 juin 1684. Le recueil de ses vertus a été imprimé à Caen en 1732, 1 vol. in-12

..

relles passagères. Toujours humble, modeste, et invariablement attachée à la saine doctrine, elle faisoit le bien dans l'obscurité, sans rechercher l'éclat ni les louanges. Elle a produit un grand nombre de saints prêtres, des missionnaires pleins de zèle, et de sages supérieurs de séminaires (1). Aussi ceux de ses membres qui ont survécu aux désastres de la révolution ont-ils été recherchés par les prélats dans les diocèses desquels ils se trouvoient, et ont été placés dans des postes de confiance, tels que ceux de vicaires-généraux, de curés, de directeurs de séminaires et de professeurs. Leur conduite régulière et édifiante a partout justifié l'opinion favorable que l'on avoit de leur mérite, ainsi que de leur vertu.

Le principal établissement du P. Eudes, je veux dire le séminaire de Caen, se soutint après la mort de son pieux instituteur. Il étoit dans un état florissant lorsque la révolution arriva. Cette horrible tempête, qui devoit tout renverser et presque tout détruire dans l'église de France, n'épargna pas cet asile de la piété sacerdotale. Les prêtres qui l'habitoient furent dispersés, et l'édifice, après avoir, pendant le temps de nos troubles, servi à divers

(1) M. Le Poitevin, mort à Senlis en 1750; M. Sevoy, mort à Rennes en 1765, ont laissé après eux une réputation de savoir et de piété que le temps n'a point effacée. Je pourrois encore citer M. Daon, supérieur du séminaire de Caen, auteur de deux ouvrages estimés, dont le premier a pour titre : *Conduite des Confesseurs;* le second, *Conduite des ames dans la voie du salut.* Beaucoup d'autres Eudistes mériteroient également que leurs noms fussent rappelés ici.

usages, fut démoli en 1809. Les autorités locales empêchèrent, à cette époque, qu'on ne profanât les restes du P. Eudes et ceux de ses successeurs dans le gouvernement de sa congrégation. Elles permirent que ces corps vénérables fussent solennellement transférés à l'église de Notre-Dame, une des paroisses de la ville de Caen. Cette translation se fit avec pompe le 20 février 1810. Dans cette circonstance, les religieuses du Refuge de la même ville obtinrent le chef et un ossement du serviteur de Dieu. Elles ont fait embaumer ce précieux dépôt, l'ont placé sous la grille de leur chœur, et y ont mis une inscription. La ville de Caen avoit alors pour préfet M. Charles Caffarelli, frère de M. Jean-Baptiste Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc; ce magistrat, pour honorer la mémoire du P. Eudes, fit à ses frais couvrir d'une table de marbre blanc le nouveau tombeau qui renferme aujourd'hui, dans l'église de Notre-Dame, la dépouille mortelle du saint prêtre.

Je terminerai mon travail en donnant le catalogue des ouvrages imprimés du P. Eudes, le tableau des établissemens que possédoit sa congrégation, des supérieurs-généraux qui l'ont gouvernée, et des monastères de l'ordre de Notre-Dame de la Charité du Refuge.



Ouvrages du P. Eudes.

I. Le premier livre qu'il donna au public avoit pour titre : *Exercices de piété pour vivre chrétien-*

nement et saintement. Il le fit paroître en 1636 : il le reproduisit l'année suivante, sous le titre de *La Vie et le Royaume de Jésus dans les ames chrétiennes.* Ce livre, de format in-8°, a été fréquemment réimprimé.

II. Le *Manuel du chrétien.*

III. *L'Homme chrétien.*

IV. *Contrat de l'homme avec Dieu par le saint baptême.* C'est une des meilleures productions du P. Eudes. Dès que ce livre parut, il plut beaucoup aux ames pieuses, et sa réputation s'est soutenue jusqu'ici. Il a été réimprimé à Paris en 1823.

V. *Le bon Confesseur.* Ce livre a été réimprimé plusieurs fois et traduit en diverses langues. Il est regardé comme un des meilleurs ouvrages qui aient paru sur cette matière. Seulement il s'y trouve sur la juridiction certaines choses qui ne sont pas conformes à la discipline actuelle de l'église de France.

VI. *Mémorial de la vie ecclésiastique.*

VII. *Le Prédicateur apostolique.*

VIII. *Exercices intérieurs sur les mystères de Jésus*, divisés en douze livres.

IX. *La divine Enfance de Jésus.*

X. *L'Enfance admirable de la très-sainte Mère de Dieu.*

XI. Un *Catéchisme à la portée des personnes les plus simples.*

XII. *Explication de l'Office divin, et de la manière de le bien réciter.*

XIII. *Explication du sacrifice admirable de la sainte messe, des cérémonies,* etc.

XIV. *Méditations*, en 2 volumes.

XV. *Le Cœur admirable de la Mère de Dieu, ou la Dévotion au très-saint Cœur de la bienheureuse Vierge Marie.* Ce livre est de format in-4°. L'auteur applique au cœur de la sainte Vierge une partie des éloges que les Pères de l'Eglise ont donnés à sa personne. Deux docteurs de Caen l'approuvèrent : l'un d'eux étoit M. Dauge, chapelain de l'église Saint-Jean, qui mourut en réputation de sainteté le 15 août 1683, et dont on a publié la vie. Ce livre du P. Eudes renferme les Offices des Cœurs de Jésus et de Marie, ainsi que diverses autres prières en leur honneur.

Établissemens que possédoit la congrégation des Eudistes à l'époque de la révolution.

Le séminaire de Caen, fondé en 1643. Cette maison étoit le chef-lieu de la congrégation, et la résidence ordinaire du supérieur général.

Le séminaire de Coutances, fondé en 1649. Cette maison, qui subsiste encore, n'a point été rendue à son ancienne destination, et la belle église bâtie par les soins du P. Eudes sert maintenant de magasin.

Le collège et le séminaire de Lisieux, établis en 1654.

Le séminaire de Valognes, fondé en 1654 par l'abbé de la Luthumière, d'une famille riche de ce pays. Cette maison ayant été ouverte aux jansénistes, qui venoient d'être chassés de Port-Royal, fut dissoute en 1685. Plus tard elle fut

rétablie et confiée, par M. Goyon de Matignon, évêque de Coutances, à la congrégation des Eudistes, qui l'a possédée jusqu'à la révolution.

Le séminaire de Rouen, désigné sous le nom de *Grand*, pour le distinguer des autres séminaires établis dans la même ville; il fut fondé en 1659 par M. de Harlay, depuis archevêque de Paris.

Le petit séminaire de la même ville, fondé en 1680 par M. de Colbert, successeur de M. de Harlay.

Le séminaire d'Evreux, fondé en 1666. Cette maison sert maintenant de prison et de tribunal.

Le séminaire d'Avranches, fondé par M. Jean Hantraye (1), sous l'épiscopat de M. Gabriel Boi-

(1) M. Jean Hantraye naquit vers l'an 1620 à la Mordantière, hameau de la paroisse du Mesnil-Thébault, dans le diocèse de Coutances. Ayant perdu ses parens dès son enfance, il fut envoyé par son tuteur au collège des Jésuites de La Flèche, où, après avoir terminé ses humanités, il fit son cours de philosophie et de théologie. Tout porte à croire qu'il devint membre de la petite société formée par le P. Bagot, et qui produisit plusieurs grands serviteurs de Dieu. Il se rendit ensuite à Paris, et il y fut chargé de l'éducation des deux fils du duc de Montbason. M. Hantraye étant devenu habile dans l'hébreu et les mathématiques, il fut choisi pour donner des leçons de cette dernière science aux évêques *in partibus*, dont nous avons parlé à la page 334, et qui étoient destinés à la mission de la Chine. Il étoit étroitement lié avec MM. du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, chez lesquels il demeura long-temps. Son mérite distingué fut cause qu'on jeta les yeux sur lui pour la place de gouverneur du jeune prince de Bouillon, qui devint depuis cardinal et doyen du sacré collège; mais il ne voulut point accepter cet emploi, et il fit choisir, pour l'occuper, René Le Sauvage, alors lieutenant-général de l'amirauté de Granville, et ensuite évêque de Lavaur. On lui offrit jusqu'à trois fois

lesve, évêque de cette ville, en l'année 1666, et confié aux Eudistes par M. Huet en 1693 (1).

Le séminaire de Rennes, fondé en 1669. M. Jac-

un canonicat de l'église de Paris, et jamais il ne put se décider à accepter, aimant mieux vivre dans un état médiocre, plus conforme à l'humilité, qui fut toujours sa vertu favorite. M. Hantraye avoit trente-cinq ans lorsqu'il reçut le sacerdoce. Cinq ans après, en 1659, il fut pourvu de la cure d'Isigny, dans le diocèse de Coutances. Plein de zèle pour l'instruction de la jeunesse, il établit dans sa paroisse des écoles et des classes, et il y donnoit lui-même des leçons de philosophie et de théologie. La place de syndic du diocèse d'Avranches ayant vaqué, M. Hantraye fut choisi pour la remplir, et s'acquitta de cette charge avec toute la capacité et l'intégrité que l'on pouvoit désirer. M. Boilesve, son évêque, instruit de son mérite, le nomma doyen de Saint-Hilaire. Ce fut à cette époque que, de concert avec M. René Le Prieur, curé de la Gohannière, il obtint le consentement du curé de Saint-Martin des Champs à Avranches pour faire, auprès de M. Boilesve, les démarches nécessaires afin de pouvoir ériger une communauté ecclésiastique en forme de séminaire dans le presbytère de Saint-Martin, parce qu'il s'engageoit, ainsi que M. Le Prieur, à demeurer et à vivre en communauté avec ce curé, nommé M. Gombert. L'évêque approuva le zèle et les intentions de ces ecclésiastiques par son mandement donné à Paris le 8 mai 1666. Ce prélat, par un autre mandement du 20 décembre de la même année, unit ensemble la cure de Saint-Martin des Champs, le collège d'Avranches et la prébende préceptoriale. Quelque obstacle empêcha peut-être M. Hantraye d'exécuter de suite son projet, car il ne quitta Isigny, où il étoit curé depuis vingt ans, que vers l'année 1678. Ce fut alors qu'il prit possession de la cure de Saint-Martin, et devint supérieur du nouveau séminaire. Il remplit pendant quinze ans les fonctions que lui imposoit cette double charge, et mourut à l'âge de soixante-treize ans, le 15 mars 1693.

(1) M. Huet publia, à cette occasion, un décret solennel dans lequel il parle très-honorablement de la congrégation de Jésus et Marie : il affirme qu'il connoît les bénédictions particulières que Dieu a données aux prêtres de cette société.

...

ques Dudouit, dit Jourdan, en fut le premier supérieur : il y mourut en réputation de sainteté le 26 mai 1681. Cette maison sert maintenant d'hôpital militaire.

Le petit séminaire de la même ville, fondé vers l'an 1690 par M. de Beaumanoir de Lavardin, successeur de M. de la Vieuville dans le siège de Rennes, est devenu hôpital général.

Le séminaire de Blois, fondé en 1699, époque de l'érection du siège épiscopal de cette ville. Cet édifice ne subsiste plus : il a été presque entièrement détruit pendant la révolution.

Le séminaire de Dol, établi en 1701 par M. Jean-François Chamillart, qui occupoit alors ce siège, et qui fut, l'année suivante, transféré à Senlis. Ce prélat plaça les Eudistes dans une ancienne abbaye peu éloignée de la ville épiscopale. Cette maison est devenue l'hôpital civil, et la belle église qui en dépendoit a été conservée.

La maison de Paris, établie rue des Postes en 1703. Ce n'étoit point un séminaire, mais un hospice destiné surtout aux jeunes sujets de la congrégation qui faisoient leurs études à Paris. On y recevoit aussi d'autres ecclésiastiques en qualité de pensionnaires. Les lettres patentes données pour l'établissement des Eudistes dans la capitale n'ayant point été enregistrées au parlement, elles demeurèrent sans effet et devinrent surannées Louis XV en donna de nouvelles, dont on ne put aussi pendant long-temps obtenir l'enregistrement. Il fut enfin accordé en 1776 par le crédit de M. de Beau-

mont, archevêque de Paris, qui protégeoit particulièrement cette maison, ainsi que la congrégation des Eudistes, et à la sollicitation de M. Hébert, qui dès-lors en étoit supérieur. (Voyez ce qui a été dit, à ce sujet, dans la note de la page 361.)

Le séminaire de Senlis, fondé en 1706 par M. Jean-François Chamillart, évêque de cette ville, qui y attacha une prébende de la cathédrale et la paroisse de Saint-Pierre. Cette maison sert maintenant à une manufacture.

Le séminaire de Domfront, fondé le 20 mai 1689 par les soins de MM. F. Bidois, saint missionnaire du diocèse de Séez; Crestey, curé de Barenton; Jean Courteille, prieur-curé de Saint-Front, et Louis de Quincé, gouverneur de la ville. Ce n'étoit d'abord qu'un collège, dit *de la Bruyère* (1), tenu par des prêtres du pays. On y enseigna ensuite la théologie, et l'établissement fut érigé en séminaire par lettres-patentes de 1719. Les directeurs se donnèrent, eux et leur maison, en 1727, à la congrégation des Eudistes, qui l'a possédée jusqu'à la révolution. Elle est aujourd'hui occupée par le collège de la ville.

Le séminaire de Séez, fondé en 1647 par Jacques Camus de Pontcarré, évêque de cette ville. Cette maison étoit tenue par les Jésuites. En 1762, époque de la destruction de la société en France, les Eudistes y furent appelés pour les remplacer.

(1) Ainsi appelé, parce qu'il est situé à l'extrémité d'une lande qui étoit autrefois couverte de bruyères.

Cette maison a été en partie détruite : ce qui en reste sert de petit séminaire.

Supérieurs-généraux de la congrégation.

I. Le P. Eudes, depuis l'année 1643 jusqu'en 1680.

II. M. Jean-Jacques Blouet de Camilly, chanoine théologal, archidiacre et vicaire-général de Coutances, meurt à Coutances le 11 août 1711.

III. M. Guy de Fontaines de Neuilly, chanoine et vicaire-général de Bayeux, meurt à Bayeux le 19 janvier 1727.

IV. M. Pierre Cousin, prêtre du diocèse de Coutances, meurt à Caen le 14 mars 1751, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

V. M. Jean-Prosper Auvray de Saint-André, prêtre du diocèse de Bayeux, meurt à Caen le 20 janvier 1770. C'étoit un homme d'une régularité admirable, d'un jugement très-solide, et possédant bien l'esprit de gouvernement. Il étoit aimé, estimé et respecté de toute la congrégation.

VI. M. Michel Lefèvre meurt à Rennes, dans le cours de ses visites, le 6 septembre 1775. Il fut enterré dans l'église du grand séminaire de cette ville, et son corps y a été retrouvé entier en 1799: ses habits sacerdotaux n'étoient pas même endommagés. Le médecin qui l'avoit traité dans sa dernière maladie fut appelé pour examiner le cadavre, et le reconnut. M. Lefèvre avoit cru devoir, pendant son administration, écrire en faveur du

prêt à intérêt. La congrégation, indignée qu'il eût publié un ouvrage si opposé aux principes qu'elle avoit toujours professés, lui fit les plus vives remontrances dans une assemblée générale, et vouloit même le déposer s'il ne se fût rétracté. Sa mort suivit de près cette rétractation.

VII. M. Pierre Lecoq meurt à Caen le 1er septembre 1777. Il réfuta le livre de son prédecesseur dans une dissertation remarquable par la netteté et la précision qui y règnent. Il est également auteur de plusieurs ouvrages de droit qui ont été fort estimés, surtout celui qui a pour titre : *De l'état des personnes et des biens.* Le célèbre Thouret, alors avocat à Rouen, et depuis président de l'assemblée constituante, cita un jour l'ouvrage de M. Lecoq comme faisant autorité sur cette matière.

VIII. M. Pierre Dumont, supérieur du séminaire de Coutances et vicaire-général de ce diocèse, est élu supérieur-général le 3 octobre 1777. Homme d'esprit, instruit, de la conduite la plus régulière et même la plus édifiante, il jouissoit d'une grande considération, et possédoit la confiance de tous les évêques qui avoient des séminaires tenus par sa congrégation : aussi tous lui avoient-ils donné des lettres de grand-vicaire. M. Dumont, au bout de quelques années de supériorité, fut frappé de paralysie, et se trouva dans l'obligation d'avoir un coadjuteur. M. Hébert, supérieur de la maison de Paris, fut choisi pour remplir cette place, et s'en acquitta dignement. Il étoit né dans la paroisse de la Croupte, au diocèse

de Lisieux, vers l'an 1738, et s'étoit rendu recommandable par la pratique de toutes les vertus chrétiennes et ecclésiastiques, mais surtout par sa douceur, sa bonté et sa charité. Quoique chargé du gouvernement de la congrégation, il résidoit néanmoins à Paris, et il habitoit cette ville lorsque la révolution éclata. M. Poupart, curé de Saint-Eustache, ayant, par sa prestation de serment en 1791, perdu la confiance de Louis XVI, dont il étoit le confesseur, M. Hébert fut choisi pour le remplacer. Le sage supérieur prévit tout ce qu'avoit de périlleux pour lui cette charge honorable, et il s'en expliqua devant des personnes qui lui étoient chères; cependant il ne balança pas à l'accepter. On dit qu'à sa sollicitation l'infortuné monarque fit un vœu au sacré Cœur de Jésus pour le rétablissement de la paix; mais ce fait ne paroît pas bien prouvé. La fureur des impies contre les prêtres fidèles augmentant chaque jour davantage, M. Hébert fut arrêté à l'époque du 10 août 1792, et renfermé avec quelques-uns de ses confrères dans le couvent des Carmes déchaussés, rue de Vaugirard, transformé alors en prison. C'est dans ce lieu que ce digne ministre de Jésus-Christ finit sa vie, par un glorieux martyre, lors des massacres du 2 septembre suivant. Il fut frappé, l'un des premiers, dans l'oratoire du jardin (1), et renversé sur le marche-pied de l'autel devant une statue de la

(1) Ce lieu, qui est devenu l'objet de la vénération des fidèles, est maintenant connu sous le nom de *Chapelle des Martyrs*, parce que plusieurs prêtres y périrent au 2 septembre.

sainte Vierge. « Prête le serment, lui dit un des » assassins, en levant sur lui son sabre ». — « Non, lui répondit le généreux confesseur, je » ne veux pas renier la foi, » et bientôt il est immolé par la main du meurtrier, qui lui donna quatorze coups de sabre. Avec lui périt M. Le Franc, supérieur du séminaire de Coutances, auteur d'un ouvrage qu'il publia en 1792, et qui a pour titre : *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*. M. Le Franc avoit précédemment fait imprimer un autre livre, intitulé : *Le Voile levé*, dans lequel il révéloit le secret de la réception des francs-maçons.

Ce ne furent pas les seuls Eudistes qui périrent ainsi victimes de la rage des révolutionnaires. MM. Beaulieu, Blamin, Dardan, Duperron, Durvé, Grasset de Saint-Sauveur et Le Bis, membres de la même congrégation, furent aussi immolés dans la maison des Carmes. M. Potier, supérieur du grand séminaire de Rouen, fut enveloppé dans le massacre qui eut lieu à Saint-Firmin. M. Pierre Potier, ecclésiastique distingué par sa science et ses talens, avoit eu le malheur de se laisser séduire, et de prêter le serment de la constitution civile du clergé ; mais bientôt il reconnut son erreur, et au bout de deux jours il se rétracta avec toute la publicité possible. Il fit même imprimer sa rétractation, qu'il intitula : *Le Cri du cœur*. M. Hébert, à la première nouvelle de l'apostasie de son confrère, s'étoit empressé de se rendre à Rouen, pour y chercher, disoit il, la brebis égarée. Il le ramena, en ef-

fet, avec lui à Paris, où M. Potier se livra avec zèle à l'exercice du ministère, surtout à la prédication. Il possédoit si bien l'Ecriture sainte, qu'il la savoit presque toute par cœur. Il s'en servoit avec beaucoup de succès dans des conférences qu'il faisoit au séminaire des Irlandais, ainsi que dans l'église des Carmes de la place Maubert, et qui lui attiroient un grand nombre d'auditeurs. Arrêté le 26 août 1792, il fut conduit au séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, transformé alors en prison pour les prêtres fidèles, et le 3 septembre suivant, il y fut massacré avec tous ses compagnons de captivité. Il reçut le coup de la mort en déclarant qu'il pardonnoit de tout son cœur à ses assassins. Il étoit âgé de cinquante-six ans.

M. Dumont survécut peu à ce désastre : obligé de se cacher pour éviter la persécution, il trouva un asile à Caen, et mourut dans cette ville en 1793 ou 1794.

La congrégation des Eudistes sembloit désormais anéantie : moins heureuse que d'autres sociétés ecclésiastiques de ce genre, elle n'avoit pu sortir de ses ruines. Cependant plusieurs de ses anciens membres conservoient pour elle la plus tendre affection, et formoient des vœux sincères pour son rétablissement. Ces vœux semblent être enfin maintenant remplis. Au commencement de janvier 1826, les anciens Eudistes qui se trouvoient encore à Caen, à Bayeux, à Coutances, à Avranches et à Séez, nommèrent des députés, qui se rendirent à Rennes : là, réunis dans la maison dite du Pont-

Saint-Martin, appartenant à un de leurs confrères, ces députés se formèrent, le 9 du même mois, en assemblée générale, déclarèrent la congrégation rétablie, et lui donnèrent pour supérieur M. Pierre-Charles-Toussaint Blanchard, prêtre du diocèse de Coutances, ancien supérieur du petit séminaire de Rennes, et proviseur du collège royal de la même ville. Ensuite, avec les cérémonies prescrites par les constitutions, ils s'agrégèrent deux jeunes prêtres, qui, avec un saint empressement, attendoient cette heureuse circonstance. Depuis ce moment, les Eudistes ont repris l'utile travail des missions : ils ont déjà évangélisé plusieurs lieux de la Normandie. Des évêques, qui ont pu apprécier leurs travaux, les appellent dans leurs diocèses, et tout fait espérer que la congrégation de Jésus et Marie, en renaissant de ses cendres, rendra encore à l'église de France de nouveaux services dont les anciens sont les garans.

Maisons religieuses de l'ordre de Notre-Dame de Charité du Refuge.

La maison de Caen, fondée le 8 février 1651. Cette maison, qui a été le berceau de l'ordre, a résisté à tous les orages de la révolution, et est encore florissante. Les religieuses qui la composent ont racheté une partie des bâtimens de leur ancienne communauté, et elles s'y sont de nouveau rétablies.

La maison de Rennes, fondée le 11 novembre 1673. Elle portoit le nom de la Trinité. Cette com-

munauté subsiste encore, mais dans un local différent. Lors de la réunion des religieuses après la révolution, elles ont obtenu Saint-Cyr, ancien couvent de Calvairiennes : c'est cette maison qu'elles occupent aujourd'hui.

Le maison de Guingamp, fondée le 21 novembre 1676. Pendant la révolution, cette maison fut vendue, et elle est maintenant la propriété des filles de la Croix de Tréguier, qui en firent l'acquisition en 1820. Les religieuses du Refuge de Guingamp, fidèles à leur vocation, vécurent ensemble, autant qu'il leur fut possible, dans les temps les plus orageux. Lorsque le calme eut reparu, elles firent tous leurs efforts pour se réunir en communauté. En 1808, elles louèrent une maison à Saint-Brieuc, y établirent la régularité, et reprirent leur habit religieux. L'année suivante, elles achetèrent l'ancien couvent des filles de la Croix de la même ville, et depuis ce moment elles l'habitent.

La maison de Vannes, fondée le 26 janvier 1683. Cet établissement ne subsiste plus. L'édifice nommé dans le pays le Petit-Couvent sert maintenant d'hospice civil et de monastère aux Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, qui le desservent.

La maison de Tours, fondée le 28 octobre 1714. Cette communauté est rétablie dans l'ancien local qu'elle occupoit autrefois.

La maison de la Rochelle, fondée le 21 novembre 1715. Cette communauté, qui subsiste en-

core, occupe aujourd'hui l'ancien couvent des Récollets.

La maison de Paris, fondée le 29 septembre 1724. Le cardinal de Noailles appela du monastère de Guingamp quatre religieuses du Refuge, et les établit dans une maison de la rue des Postes, qui porte aujourd'hui le n° 40. La chapelle de cette maison ayant été dédiée à saint Michel, les religieuses en reçurent le nom. Expulsées de leur demeure lors de la destruction des communautés en 1792, elles conservèrent fidèlement l'esprit de leur profession. Après plusieurs efforts pour se rétablir, elles se fixèrent dans l'ancien couvent de la Visitation de la rue Saint-Jacques, dont elles firent l'acquisition en 1806. Elles obtinrent, le 26 décembre 1810, l'approbation du gouvernement. En 1821, elles ont, par les bienfaits du roi Louis XVIII et de la famille royale, construit dans leur enclos un couvent nommé la Madeleine, pour les pénitentes qui veulent embrasser la vie religieuse.

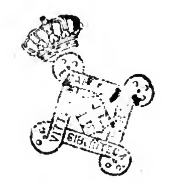
La maison de Versailles, fondée le 2 juillet 1804.

La maison de Nantes, fondée par des religieuses du monastère de Paris, le 9 décembre 1809. Cette communauté est établie dans l'ancien couvent des Cordeliers.

La maison de Lyon, fondée également par des Sœurs de Paris, le 24 juin 1811. L'ancien prieuré des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève est maintenant occupé par cette communauté.

La maison de Toulouse, fondée par des membres de la communauté de Caen, le 27 octobre 1822. M. l'abbé Berger, prêtre de Toulouse, ancien professeur à l'école de droit de la même ville, fut le promoteur de cette bonne œuvre : il fit le voyage de Paris et de Caen, afin d'obtenir des sujets pour former cet établissement.

FIN.



TABLE

DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE DIXIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 3, *ligne* 12, *effacez ces mots :* Mezerai, village de la paroisse de.

Page 8, *ligne* 6, *effacez* y ; *ligne* 7, après parfaitement, *ajoutez* dans ses vues.

Page 17, *ligne* 26, *au lieu de* on lui permit, *lisez*, ils lui permirent.

Page 36, *ligne* 5 *de la note*, *au lieu de* prendre, *lisez*, recevoir.

Page 38, *ligne* 4, *au lieu de* la gloire, *lisez*, sa gloire.

Page 47, *ligne* 5, *au lieu de* replique, *lisez*, réplique.

Même page, *ligne* 10 *de la note*, *après* sous, *ajoutez*, lui.

Page 97, *ligne* 14, *au lieu de* Délivrance, *lisez*, Délivrande.

Page 126, *avant-dernière ligne*, *effacez*, d'abord.

Page 150, *ligne* 23, *au lieu de* dut lui faire renoncer, *lisez*, dut le faire renoncer.

Page 153, *ligne* 10, *au lieu de* jugea, *lisez*, crut.

Page 169, *ligne* 27, *au lieu de* se, *lisez*, ses.

Page 171, *ligne* 5, *au lieu de* confréers, *lisez* confrères.

Page 204, *ligne* 26, *au lieu de* dans son temps, *lisez*, de son temps.

Page 229, *ligne* 23, *au lieu de* Délivrance, *lisez*, Délivrande.

Page 251, *dernière ligne*, *au lieu de* un, *lisez*, une.

Page 257, *ligne* 21, *au lieu de* fut appelé à occuper, *lisez*, que la Providence plaça sur le siège de Bayeux.

Page 266, *ligne* 22, *au lieu de* près, *lisez*, Après.

Page 284, *ligne* 23, *au lieu de* qui fut, *lisez*, qui devint.

Page 338, *première ligne*, *au lieu de* os, *lisez* pos.

Page 344, *avant-dernière ligne*, *au lieu de* touhcées, *lisez*, touchées.

Page 351, *ligne* 17, *au lieu de* pemis jusrqu'alors, *lisez*, permis jusqu'alors.

Page 369, *ligne* 12, *au lieu de* enfin, *lisez* ensuite.

Page 371, *ligne* 12, *au lieu de* des... des, *lisez* les... les.

Page 448, *ligne* 26, *au lieu de* semblent, *lisez* paroissent.

Page 449, *ligne* 7, *au lieu de* proviseur du collège royal, *lisez*, Recteur de l'Académie.

